

Coopération universitaire au développement – Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique

Recherche en appui à la politique de coopération au développement (RAP)

« Que sont les boursiers devenus ? », deuxième phase

Université de Liège – Facultés universitaires catholiques de Mons

Rapport de recherche. Septembre 2004

Pélerin Kimwanga, Frédéric Moens

Université de Liège, *Pôle Sud/CSD*
Marc Poncelet, Pélerin Kimwanga

Facultés universitaires catholiques de Mons, *GReSAS*
Jean-Émile Charlier, Frédéric Moens

*Les maux ne savent seuls venir
Tout ce qui m'était à advenir
M'est advenu
Que sont mes amis devenus
Que j'avais si près tenus
Et tant aimés ?
Je crois qu'ils sont trop clairsemés
Ils ne furent pas bien semés [...]
Ce sont amis que vent emporte
Et il ventait devant ma porte
Les emporta*

Rutebeuf, *La complainte de Rutebeuf*

« Que sont les boursiers devenus ? » En d'autres termes, si l'on déploie la question, quelles sont les trajectoires sociales, les insertions socioprofessionnelles et la participation à l'essor de leur pays des anciens boursiers africains qui ont étudié dans des institutions d'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique où ils ont été accueillis au titre de la coopération au développement ? Cette longue question, qui décrit l'enjeu de cette recherche en appui à la politique de coopération au développement, couvre donc une double dimension. D'une part, la qualité –en termes absolus comme en termes d'adéquation relative– de la formation mais aussi le parcours personnel et socioprofessionnel d'individus qui ont bénéficié d'un enseignement de troisième cycle en Belgique francophone sont analysés. D'autre part, en cherchant à évaluer l'impact de tels séjours et de tels programmes –tant pour le Sud bénéficiaire que pour le Nord organisateur–, la question de l'efficacité de l'investissement public est nécessairement posée. Lorsque après leurs études, les anciens boursiers fraîchement diplômés rentrent dans leur pays d'origine ou gagnent un pays tiers, tantôt au Nord tantôt au Sud, que se passe-t-il, qu'utilisent-ils, que valorisent-ils ? Il est ainsi question non seulement de pouvoir esquisser les cheminements personnels mais également de contribuer à une évaluation des procédures en cours et de l'impact de ces séjours en termes individuels et collectifs pour arriver à des propositions d'ajustements et d'harmonisation.

Dans le premier rapport (Kimwanga, Moens 2003), nous avons souligné le bien-fondé d'une telle initiative portant sur le suivi des individus et la compréhension de leur évolution collective. Nous évoquions le sentiment d'abandon dont les anciens boursiers se disaient assaillis ; comme les amis de Rutebeuf, ils avaient l'impression d'être ballottés entre une Belgique qui ne les soutenait plus et un pays d'origine qui ne les reconnaissait pas. Cette anomie décrite l'an dernier à propos de la République du Cameroun et de la République démocratique du Congo se trouve confirmée dans les cas de la République du Bénin, du Royaume du Maroc et de la République du Sénégal et

renforcée encore lors de la seconde visite en RDC. S'il fallait résumer ce devenir en quelques mots, il est bien question de la tension irréductible entre les valeurs acquises et les valeurs traditionnelles que plus rien, dans la polynomie qui est devenue celle des anciens boursiers, ne permet de réduire. Il y a une réelle anomie –au sens le plus strictement durkheimien du concept– qui se développe. Nous aurons quelques mots théoriques à son propos en conclusion. Les mécanismes de la modernité ont fait une irruption trop rapide et trop peu intégrée dans les schémas traditionnels.

L'objet de ce rapport est de présenter les résultats de la seconde année de recherche, de revenir sur les constats de la première phase en les mettant en perspective par rapport aux autres pays visités et à l'information accumulée, d'analyser l'ensemble de la problématique et de proposer quelques pistes d'action ou d'intervention.

Les différents chapitres du rapport possèdent une relative indépendance. En effet, chacune des parties de ce rapport est construite pour aborder une question particulière ; l'ensemble développe, dans son ampleur, une certaine redondance. Les deux chapitres centraux, l'un traitant des pays dans leur spécificité et l'autre abordant les types de trajectoires d'anciens boursiers, présentent évidemment les mêmes résultats en les agençant de manière complémentaire. Le lecteur se bâtira sa lecture en fonction de ses intérêts et de ses priorités.

Synthèse

Après plusieurs décennies de financement et d'action, l'initiative a été prise de consacrer une recherche en appui à la politique de coopération au développement à la compréhension des trajectoires sociales et des insertions socioprofessionnelles des anciens boursiers de troisième cycle accueillis dans nos institutions d'enseignement. En visitant cinq pays au destin singulier, la recherche s'attache à analyser les histoires individuelles des anciens boursiers pour en dégager les récurrences et en saisir les particularités. À travers près de cent cinquante entretiens approfondis, leur portrait s'épaissit d'une dimension humaine et, dans le même temps, s'enrichit d'expériences communes. Les résultats que la recherche produit montrent l'importance d'établir une politique englobante de la formation. Les anciens ont trouvé dans leur passage en Communauté française de Belgique des connaissances et des savoir-faire qui leur ont permis de s'épanouir personnellement ; toutefois, l'abandon dont ils se sentent victimes de la part des « Belges » ne leur permet pas une parfaite intégration et le développement que l'on espérait induit par leurs pratiques et leurs exemples ne semble pas répondre pleinement aux attentes des différents partenaires.

i. Des objectifs de la recherche

« Que sont les boursiers devenus ? » constitue le fil conducteur de cette recherche. Il est donc question avant tout de porter l'attention sur les personnes et, dans un second temps, sur les liens qui les unissent à la société dans laquelle ils s'inscrivent. Ce sont à la fois leurs motivations et leurs actions – ce qu'ils ont fait de leurs acquis – mais également le cadre dans lequel elles s'inscrivent qui composent le matériau étudié.

Les principaux objectifs de la recherche déclinent donc cette question.

[1] D'une part, il s'agit de systématiser l'étude des trajectoires socioprofessionnelles des anciens boursiers de la coopération belge et de mettre ces trajectoires personnelles en relation avec les contextes nationaux.

[2] De plus, la recherche sociographique permet la mise en évidence des représentations, des modes de vie et des jugements exprimés par ces anciens boursiers et par différents acteurs impliqués dans leur parcours.

[3] Enfin, il s'agit de tenter d'apprécier l'impact, direct comme indirect, de la formation reçue en Belgique sur le développement de leur pays.

De cette manière, en suivant les cheminements personnels et en les situant dans les spécificités nationales, en décrivant les singularités de situations locales et en construisant une typologie de leur parcours, la recherche constitue une contribution à une évaluation de l'impact des séjours effectués au cours de la décennie '90 sur ces trajectoires, en termes individuels et collectifs.

La quête d'une formation

Les importantes cohortes d'étudiants boursiers de troisième cycle qui fréquentent la Belgique francophone répondent à une demande explicite de leur pays d'origine. La formation est un bien désirable ; elle constitue un investissement qu'il faut pousser au plus loin en allant parfaire des *curricula* de base obtenus tantôt dans le Sud tantôt au Nord. La course au savoir et, plus prosaïquement, au diplôme est essentielle dans les motivations originelles des anciens boursiers. Tous sont convaincus de l'importance pour eux et, par voie de conséquence, pour leur nation de poursuivre une formation de cadre. Ils considèrent les études effectuées en Belgique comme enrichissantes : elles leur apportent confiance et reconnaissance, elles leur offrent des rencontres avec d'autres étudiants -du Sud et du Nord- et l'accès à des infrastructures d'une qualité incomparable avec celles auxquelles ils sont habitués.

De tels impacts ne peuvent estomper l'optique qui fut implicitement celle de notre Communauté dans ces actions. La politique de formation est liée à celle de développement *social*, et pas uniquement individuel. Cette logique les unit partant du postulat que la première peut concourir à l'affermissement du second. L'objectif de formation est entièrement atteint, il n'est pas toujours possible d'en dire autant de son corollaire. Pour rencontrer cet objectif global, il apparaît que la politique d'action doit se poursuivre au-delà de la formation elle-même, elle doit permettre à celle-ci de se mettre en œuvre, de se pratiquer sur les terrains ciblés.

ii. Du public et de la méthode

L'étude se concentre sur une période récente, la décennie '90, et sur les *cursus* de troisième cycle, à la fois les plus soutenus et ceux dont il est attendu qu'ils aient l'impact le plus grand sur les pays d'origine. En raison de la politique (relativement) concentrée menée par la coopération belge, les terrains retenus pour l'enquête sont exclusivement africains. Cinq pays de ce continent ont été retenus : deux en Afrique centrale, la République démocratique du Congo et la République du Cameroun, deux en Afrique de l'Ouest, la République du Bénin et la République du Sénégal, et un en Afrique du Nord, le Royaume du Maroc. La sélection de ces pays relève d'une triple logique : la place politique qu'ils occupent dans les préoccupations de notre pays, l'importance quantitative des bourses qui leur ont été accordées et leur répartition géographique qui offre la possibilité de comparer des contextes culturels et sociaux distincts. Cette dimension comparative présente l'avantage de pouvoir isoler partiellement les situations conjoncturelles ; elle procure la possibilité, par delà les spécificités nationales irréductibles, de tester la cohérence des parcours personnels, finalement plus liés à la culture familiale de chaque boursier qu'à des contraintes nationales homogènes.

Par ailleurs, nombre d'investigations ont été menées en Belgique. Il est nécessaire, en effet, de prendre la mesure des *cursus* offerts aux boursiers et de

saisir la manière dont leurs promoteurs dans nos institutions les perçoivent. Seule l'investigation en Belgique permet de constituer –non sans difficulté– des listes d'anciens. Le territoire belge demeure également un espace où des membres de la diaspora des anciens ont été rencontrés ; tous les anciens ne retournent pas dans leur pays, ils poursuivent parfois sur notre sol d'autres études, ils sont restés (ou revenus) chez nous pour tenter de résoudre les difficultés qu'ils ont rencontrées lors de leur retour dans leur pays. La Communauté française n'est pas seulement pour eux un lieu où ils se sont formés, elle est aussi devenue pour eux une part de leur vie et de leur expérience.

La principale méthode utilisée dans cette recherche réside dans la rencontre des anciens, d'abord d'une façon individuelle –lors d'un entretien approfondi permettant à l'ancien, par la technique du récit de vie, de narrer le plus librement son expérience–, puis d'une façon collective, organisée lors d'un *focus group* réunissant les anciens d'un pays et leur offrant la possibilité de valider et de réagir collectivement aux analyses qui leur sont restituées. À ce recueil de récits de vie, s'ajoutent l'enquête locale sur les conditions de vie, le dépouillement d'un questionnaire complémentaire et les investigations menées en Belgique (e.a. en termes statistiques, en termes d'évaluation des boursiers par les promoteurs de programme, etc.). Le travail ainsi réalisé est avant tout qualitatif et interprétatif : il est moins question de rendre des proportions représentatives que de permettre de comprendre des trajectoires dans ce que leur singularité peut avoir de partageable.

iii. De la condition d'ancien boursier

Quelle que soit leur origine, *en termes personnels*, les anciens boursiers sont unanimes sur la qualité de l'enseignement et la rigueur scientifique de la formation qu'ils ont reçue même s'ils proposent parfois quelques amendements pratiques dans leur adéquation à leur situation d'origine. Nombre d'entre eux décrivent ces années passées chez nous comme leurs meilleures, un temps de formation pétri de souvenirs et de nostalgie. Tous en sont sortis enrichis ; ils considèrent leur passage dans notre pays comme une chance. Ils sont fiers de leurs acquis et le disent non sans une pointe d'amertume lorsqu'ils abordent la question de la mise en œuvre dans leur pays de leurs nouvelles connaissances, question qui demeure la plus problématique dans les cinq pays visités.

Selon leurs propres affirmations, les études qu'ils ont effectuées en Belgique leur apportent considération, parfois même prestige, au sein de leur société et de leur famille élargie. Cependant, ce prestige est autant lié à la représentation dont l'Occident est le véhicule qu'à la valeur intrinsèque de la formation elle-même ; leur reconnaissance est celle dédiée à l'émigré au Nord. L'immersion dans la culture occidentale oblige le boursier à un questionnement sur sa manière d'être et de penser, elle remet en question certains de ses acquis et le presse à recomposer ou à réadapter certaines de ses pratiques. Son regard sur

sa propre société, sur sa manière d'agir et de pensée intègre petit à petit un réajustement des comportements perceptible et décrié par les membres de sa famille lors de son retour.

Car, en effet, *en termes familiaux*, dans les trois parties visitées de l'Afrique –un bémol pouvant être porté sur la situation marocaine, qui tout en vivant de mêmes contentieux ne les portent pas aux mêmes paroxysmes–, l'ancien boursier est au centre de tensions complexes et de sollicitations multiples qu'il n'est pas souvent préparé à affronter. Le fait de partir en formation en Europe est porteur de beaucoup d'espoirs, au premier rang desquels celui de sortir de la précarité ou d'avoir un pilier stable, quelqu'un sur qui compter. Dans tous les cas, les anciens boursiers sont débiteurs, ils sont les fruits d'une solidarité familiale et communautaire. L'investissement humain et financier dont ils sont le produit induit une attente souvent démesurée aux yeux des anciens boursiers. Au retour, la famille attend encore plus d'eux, elle imagine qu'ils ont acquis des qualifications importantes qui leur permettront d'obtenir des postes de travail plus intéressants, un salaire confortable et suffisant pour lui venir en aide de façon récurrente. L'écart se creuse entre le pragmatisme des uns et l'incompréhension des autres. L'ancien boursier se veut pragmatique, il tente de trouver un équilibre difficile entre sa survie, la survie de sa famille proche et le devoir de solidarité envers la grande famille. En général, cette forme de tension entre le boursier et sa grande famille conduit à une crise ouverte où les parties en présence négocient, non sans nervosité, leurs contributions à la prise en charge de la grande famille.

Néanmoins, pour la majorité de nos interviewés, cette tension est gérée avec souplesse et dans la négociation pour éviter crise et rupture. Trois stratégies principales, négociées au sein de la grande famille, ont été dégagées. La première réside dans la prise en charge des éléments promoteurs de la famille, pour préparer ainsi la relève en assurant aux parents et à la famille un appui et une forme de garantie pour l'avenir ; la seconde est la création de petits projets économiques confiés à un membre de la famille et géré pour subvenir aux besoins et problèmes de la famille ; la troisième est la création d'une caisse d'entraide au sein même de la famille, doublée des interventions plus ponctuelles en cas des maladies, des deuils ou d'autres problèmes.

Si, *en termes sociaux et professionnels*, le boursier jouit d'un certain prestige et d'une reconnaissance de ses compétences par ses collègues, son insertion professionnelle reste difficile à réaliser même s'il est bien souvent un fonctionnaire retrouvant son affectation (rarement son poste). Quasi tous conservent la fonction publique comme principal horizon ; dans ce contexte, où le secteur privé n'a de raison d'être que comme enrichissement personnel devant permettre la promotion des descendants directs du boursier, la déliquescence de l'état en République démocratique du Congo ou l'affaiblissement de la fonction publique au Cameroun mais aussi au Maroc ou au Sénégal leur pose de sérieux problèmes de réinsertion. Victimes d'une situation sociale et, parfois, de petits chefs faisant barrage à leur promotion, les

anciens boursiers ont l'impression que l'acquisition de leurs compétences nouvelles les a paradoxalement dépréciés sur leur marché local. Privés des circuits de clientélisme, contre lesquels ils se battent, leur réinsertion n'est pas toujours immédiate. Les problèmes financiers que ces manœuvres dilatoires induisent amènent souvent les anciens à déployer une suractivité, ajoutant à leur fonction principale quantité de travaux périphériques relevant tantôt du secteur formel tantôt de l'informel.

L'ancien boursier est ainsi au point de congruence de plusieurs visions, de mouvements de pensées divers, de mondes en interactions, il symbolise une Afrique en mutation et en transformation, une Afrique bousculée qui cherche ses appuis et un équilibre sans cesse menacé. À la croisée des chemins d'une modernité occidentale, d'une société africaine déstructurée et d'une recherche des solutions tous azimuts aux problèmes économiques et matériels, l'ancien boursier tente de trouver un *modus vivendi*. Il doit réapprendre à vivre avec sa société, sa communauté, il doit s'adapter. Le boursier réapprend à vivre avec les siens, non pas comme il vivait avant son départ, ni même comme vivent les siens, il négocie une manière de vivre qui prenne en compte ses intérêts personnels et collectifs, son expérience exotique et la solidarité familiale. Le secteur associatif joue un rôle de tampon particulièrement essentiel dans l'harmonisation et l'intégration sociale des nouveaux rentrants que sont les anciens boursiers.

En termes de développement du pays, l'apport des formations reçues demeure peu significatif, il est à tout le moins toujours en deçà des objectifs des initiateurs belges et des attentes des boursiers. Cette politique de formation, comme toute formation, n'a pas d'incidence directe ou mécanique sur le développement d'une région ou d'un pays. L'opportunité de mettre en pratique ou en valeur les compétences acquises au cours de leur formation n'est jamais immédiate ; il faut du temps à l'ancien boursier pour s'épanouir au retour. L'idée qu'ils participent par leurs acquis à une élite moderniste du pays, à une émergence plus structurée d'une société civile, néglige les problèmes concrets auxquels ils s'affrontent. La politique de réinsertion des anciens à leur retour est inexistante et aucune structure de valorisation des compétences n'est en place. La sous-utilisation des compétences couplée à l'absence de moyens et de conditions d'utilisation mettent à nu le manque de vision des états africains visités en ce qui concerne la politique de formation de leurs agents. En attendant des jours meilleurs l'ancien boursier multiplie, au Congo, ses prestations à l'extérieur de son institution dans une surenchère au mépris du résultat, alors qu'au Cameroun, au Maroc ou au Sénégal, le fonctionnaire ancien boursier attend une « mise en responsabilité » en ajoutant à son travail la consultance ou la création d'ONG. L'inadéquation partielle entre la formation reçue en Belgique et la capacité du pays bénéficiaire à insérer les gens formés dans des conditions acceptables de mise en valeur de leur formation, déprécie l'intérêt de cette formation. Au terme de ce diagnostic, il faut le constater, la formation reçue ne

contribue pas directement au développement de ces pays, elle demeure une potentialité et un pouvoir qui attendent d'être exploités et utilisés à bon escient.

Le manque de vraie vision politique est la principale critique que les anciens boursiers formulent à l'égard de la Belgique. Les anciens boursiers cherchent à comprendre l'intérêt et les objectifs que poursuit la Belgique en finançant les études d'étrangers chez elle. Bénéficiant (et abusant) des avantages personnels qu'elle leur procure, ils présument néanmoins que cet objectif est l'aide au développement des pays bénéficiaires. La formation des cadres, vue de la Belgique, paraît un outil et un canal indispensable pour le décollage des pays qu'elle soutient. Mais devant le peu de possibilité à mettre en valeur les acquis de cette formation, il y a lieu de s'interroger sur la nécessité de continuer cette formation que d'aucuns considèrent comme importante en termes de potentialités. La vision belge des formations dispensées dans les troisièmes cycles spécifiques au Sud paraît courte aux yeux des anciens boursiers, elle ne s'arrête qu'à la porte de la formation et oublie les objectifs, au départ, affichés. À quoi peut servir la formation si elle n'augmente pas la capacité des formés à agir efficacement dans leurs métiers, se demande-t-on ?

iv. De l'aspiration à l'accompagnement

Pour que le développement suive la formation, il faut que les nouveaux diplômés puissent trouver l'encadrement adéquat à l'expression de leurs compétences. Une politique intégrée de coopération au développement, alliant à la fois la formation et les investissements locaux est appelée de leurs vœux. Il leur semble qu'à cette condition l'investissement humain qu'ils composent pourra, par sa pratique, être plus efficace. Comme les amis de Rutebeuf que vent emporte, les anciens boursiers ont l'impression d'être laissés à eux-mêmes : la Belgique leur a certes donné titre et formation mais les laisse emporter par les contextes difficiles de leurs pays respectifs.

Pourquoi la Belgique ne soutiendrait-elle pas une politique de réelle insertion des cadres formés avec son concours ? Pourquoi la Belgique ne soutiendrait-elle pas des initiatives des anciens boursiers en vue de la mise en valeur de leurs compétences ? Que peut faire la Belgique dans ce contexte de sous-utilisation des compétences ? Autant de questions que posent les anciens boursiers et qui nous renvoient collectivement à nos responsabilités. Ces anciens, souvent d'abord incrédules à l'annonce de cette étude, ont fini par apprécier la démarche, par se trouver des raisons d'espérer, d'organiser des stratégies et des réflexions communautaires pour mettre en œuvre les acquis de leur formation en Belgique. Ils reprennent aussi conscience à l'occasion de nos missions de terrain du poids qu'ils constituent et du réseau qu'ils peuvent activer à la fois pour eux mais aussi pour les Belges, pour laquelle ils se sentent prêts à jouer les commissionnaires.

Pour eux, la constitution de tels réseaux compose tout à la fois une stratégie de promotion personnelle –ils doivent permettre l'accès à des contrats ou des

activités rémunérées- mais aussi de raffermissement du tissu local. Qu'il y ait délitement ou simple faiblesse endémique de l'État, l'organisation que les anciens boursiers pourraient mettre sur pied participerait à la structuration d'un nouvel espace public, d'un autre espace d'action.

Table des matières

<i>Liminaire</i>	2
Synthèse	4
i. Des objectifs de la recherche	4
La quête d'une formation	5
ii. Du public et de la méthode	5
iii. De la condition d'ancien boursier	6
iv. De l'aspiration à l'accompagnement	9
Table des matières	11
Du devenir des anciens boursiers. Le suivi d'une politique de coopération	14
i. Une demande spécifique	16
Objectif de la recherche	18
ii. Le travail réalisé la première année et objectifs de la seconde phase	19
iii. Note méthodologique	20
L'échantillon	21
Les techniques d'enquête : les entretiens, le questionnaire, les <i>focus group</i>	22
Spécificités nationales	23
i. La République démocratique du Congo	23
Déliquescence d'un État	24
Un an plus tard, les problèmes demeurent	25
Les doléances se structurent	26
Les relations avec la Belgique, ouverture d'esprit mais fermeture des frontières	28
Pourquoi favoriser les jeunes ?	29
Spécificités de la situation à Lubumbashi	30
Le métier de boursier, comment se réapproprier les règles	31
De la trajectoire au projet	32
La dépendance présentée comme la responsabilité de l'autre	34
ii. La République du Bénin	35
L'État et son rôle dans la construction socioéconomique du pays	36
Les acteurs et le système	37
La bourse et le boursier	37
iii. La République du Cameroun	40
De la fonction publique	40
Une excellente formation et un retour difficile	43
Relations à la famille, relations au monde	46

iv. La République du Sénégal	47
"L'éducation et la culture sont des richesses"	50
Un dynamisme endogène	51
La logique du « grand frère »	52
La rupture : le voyage en Belgique	53
Le développement « belge » vu par les Sénégalais	55
Il faut revendiquer une place pour les universités	56
Le problème de la rémunération du savoir et l'exode des cerveaux	57
La participation aux associations	58
v. Le Royaume du Maroc	59
La dispersion dans un pays structuré	61
La situation universitaire	63
Un pays -proportionnellement- très formé	64
Provoquer la chance	66
Le passage en Belgique	67
Le métier de boursier, une accommodation constante des règles	69
Les difficultés du retour	70
Dans un pays à plusieurs vitesses	72
La tentation de l'exil	74
vi. Des points communs et des divergences	74
Quelques convergences observées	74
De menues divergences	80
Trajectoires des acteurs	83
i. Avant les études en Belgique	83
Le milieu d'origine	83
Le milieu professionnel avant les études en Belgique	91
De la famille d'origine à son propre foyer	94
Représentations et logiques d'action	95
Une première synthèse. Les éléments déterminants à la base de l'évolution et de la structure d'apprentissage de l'ancien boursier	97
ii. Les études en Belgique	98
Recherche et obtention de la bourse	98
La trame de vie en Belgique	103
iii. Le retour au pays	108
Le professionnel	108
Le social	111
Le familial	116
Après les études en Belgique, que sont ces intellectuels fonctionnaires devenus ?	119
Les étudiants migrants ou la situation des étudiants n'étant pas, encore, rentrés dans leur pays d'origine	126
Essai de typologie de trajectoire des anciens boursiers	130

i. Descriptif chronologique	130
ii. Typologie de trajectoires	139
iii. Typologie des acteurs	135
De la dépendance d'une société civile	138
i. La question du suivi	140
ii. À la recherche des élites et de la société civile	140
En guise de conclusion : propositions et recommandations	142
i. Quatre principaux constats	143
ii. Anomie et glissement de solidarités	146
iii. Quelques propositions pour le suivi des boursiers	148
Cadre général des recommandations	149
Quelques propositions de soutien	152
Références bibliographiques	157

Du devenir des anciens boursiers Le suivi d'une politique de coopération

L'école ne vaut pas le pet de la grand-mère parce que, même avec la licence de l'université, on n'est pas fichu d'être infirmier ou instituteur [...]. [...] on ressemble à ce que les nègres noirs africains indigènes appellent une galette aux deux faces braisées. On n'est plus villageois, sauvages comme les autres noirs nègres africains indigènes [...]. Mais [...] on n'est pas fichu de gagner l'argent facilement comme agent de l'État [...].

Ahmadou Kourouma, *Allah n'est pas obligé*

La politique qui consiste à faire venir des étudiants du Sud pour leur offrir une formation –singulièrement une formation de troisième cycle, types de formation qui sont l'objet de cette étude en appui aux politiques de coopération au développement¹– dans le Nord repose sur un double présupposé. D'une part, elle affirme la désirabilité de la formation et la désirabilité du Nord. D'autre part, elle suppose que les formations, spécifiquement les formations supérieures, servent le développement.

La citation de Kourouma remet quelque peu en question la désirabilité de l'école. Pourtant, une large frange de la population africaine recherche la formation qui marque à la fois la modernité et l'ascension sociale. Pouvoir poursuivre une scolarité est un des moyens de s'extraire de la condition paysanne ou de la précarité urbaine. Comme les étudiants de l'UNIKIN, "tous sont motivés par l'idée qu'un diplôme universitaire est la clef du succès et que ce dernier ouvre nécessairement la porte à la modernité et au bien-être" (Sangol, Munikengi, in Trefon, 2004:100). En effet, longtemps cette éducation a été synonyme d'accès à la fonction publique (Etienne, in Marie 1997) et, donc, à une stabilité de revenus et une reconnaissance sociale dont l'imagerie n'a pas encore disparu même si la matérialité de cette ouverture est de moins en moins effective. Les anciens boursiers que nous avons rencontrés dans cinq pays africains reproduisent, pour une très large majorité d'entre eux, cette représentation : fonctionnaires depuis le début de leur formation –certains ont décroché une bourse dès leur *cursus* primaire engagé et l'ont gardée dans tout

1 Il a été défini dès le départ que l'objet de la recherche se centrerait essentiellement sur le troisième cycle qui constitue, par ailleurs, en termes de bourses la part écrasante allouée à des visites d'étudiants du Sud en Belgique. La première année fut consacrée par priorité aux cours internationaux, la seconde s'est ouverte à toutes les formations de troisième cycle et à un cas particulier de second cycle, la FOPES-Sud. Un descriptif de ces formations a été présentée par Gautier Pirotte dans le premier rapport (Kimwanga, Moens, 2003:3-27).

leur parcours avant de devenir au terme de leur formation des fonctionnaires²– ils n’imaginent pas occuper leur place sans les compétences qu’ils ont acquises sur les bancs de l’école puis de l’université et enfin dans notre pays. Mais cette représentation n’est plus nécessairement commune. L’image de l’école et de l’enseignement supérieur n’est plus, aujourd’hui, aussi positive qu’elle pouvait l’être au début de la décennie ’90.

La désirabilité du Nord et de l’Europe demeure également un fait acquis. Les propos que nous ont tenu les anciens, propos dont ils se disent les interprètes et non les producteurs (car eux connaissent *de visu*), renforcent cette représentation d’un Nord désirable ; l’Europe est ainsi décrite comme un pays de cocagne où tout est facile et où la réussite est consubstantielle à l’existence. Il semble clair qu’avant leur voyage –qui paraît posséder toutes les caractéristiques du voyage initiatique– les anciens boursiers partageaient ces *a priori* sur l’Occident. Par ailleurs, cette désirabilité se retourne contre eux lors de leur retour dans leur pays. Tout leur monde est convaincu qu’ils ont accédé à une richesse inépuisable et qu’à leur arrivée au pays ils pourront naturellement en faire bénéficier tous leurs proches et toute leur famille. Cette illusion du retour, qui leur pose à tous de graves problèmes personnels et de dissonance cognitive (sur lesquels nous reviendrons), est l’avers du désir du Sud pour le Nord : le Nord est désirable car il peut servir et enrichir –au sens le plus littéral– le Sud.

Le second présupposé, qui fait de la formation une des clefs du développement, est avant tout idéologique. Certes, les capacités minimales –savoir lire, écrire et calculer– sont corrélées positivement à l’indice de développement. Toutefois, ni les théories du capital humain –version occidentale d’une vulgate qui lie la formation au développement– ni les visions développementalistes n’arrivent à démontrer une liaison stricte entre le développement et l’apprentissage. Il n’est pas ici le lieu de nier toute relation entre l’acquisition de compétences et le développement ; nous voulons seulement remettre en question le caractère parfaitement mécanique de la relation qui est encore trop souvent décrite.

Une nuance importante doit être soulignée quant aux politiques de coopération au développement étudiées. Ces politiques –à tort ou à raison– visent réellement au développement ; dans la perspective qu’elles offrent, la formation n’y représente qu’un outil³. Les bourses –pour les cours internationaux comme pour toutes les activités tournées vers le troisième cycle– sont pensées en

2 La manière dont les boursiers sont choisis dans les programmes de coopération étudiés – pour favoriser les chances de retour dans le pays, la coopération belge leur demande d’être fonctionnaires– participe à la valorisation forcée de l’école (au sens large). Les conséquences de ces conditions de sélection seront analysées plus loin.

3 Il nous semble d’ailleurs que tous les programmes initiés et soutenus par la Commission de Coopération universitaire au développement s’inscrivent dans une telle vision. Certes, le levier est celui de l’enseignement supérieur, l’objectif final étant toujours de concourir au développement du pays, tant par le soutien à des recherches orientées et de pointe que par la revitalisation institutionnelle de l’appareil universitaire local.

Belgique comme partie prenante du développement du pays d'origine ; le boursier à son retour doit par ses nouvelles pratiques concourir au développement⁴ de son pays d'origine. Qui plus est, il doit à son retour permettre un effet boule-de-neige des bonnes pratiques⁵ ainsi importées. Quoiqu'il en soit, le programme vise à participer au développement –évidemment collectif et social– et non pas seulement à l'épanouissement personnel par la formation ou l'enseignement approfondi.

Le paradoxe, rapidement énoncé, pourrait être défini dans les termes suivants : si, au terme de notre enquête, les bourses de formation participent de manière assez lacunaire au développement des pays vers lesquels elles sont adressées, elles constituent un avantage important en termes de valorisation et d'épanouissement personnel. En effet, en termes de développement, on ne peut réellement constater l'émergence d'une élite nouvelle au Sud ou l'ouverture autonome d'une société civile spécifique ; par contre, la formation des personnes leur sert directement par la reconnaissance qui leur est accordée et dont elles se sentent investies ou, plus indirectement, par la capacité de mobilité que nombre des étudiants formés peuvent accroître.

i. *Une demande spécifique*

Depuis de très nombreuses années, la formation et l'éducation font partie des secteurs de base de la coopération belge au développement. Dans cette optique, les opérateurs de la coopération belge octroient des bourses d'études et de stage à des ressortissants des pays en développement. Ces bourses, de nature diverse⁶, offrent la possibilité à des ressortissants du Sud de venir parfaire leur formation dans notre pays. Nous l'avons évoqué, l'hypothèse qui se tapit derrière cette invitation est que l'accroissement de compétences obtenu à travers les formations, singulièrement les formations spécialisées et supérieures, contribuent à initier, à soutenir et à entretenir le développement des pays qui en sont bénéficiaires par l'intermédiaire de leurs ressortissants. Les formations qui sont ainsi offertes à l'octroi de bourses ne sont pas seulement des formations

4 D'évidence, cela n'évacue pas l'ambiguïté du terme de développement. Car, en effet, de quoi est-il question lorsqu'on parle de développement ? Cette ambiguïté a été largement soulignée, il n'est pas le fait d'y revenir ici.

5 La place des bonnes pratiques dans la gouvernance actuelle est un truisme sur lequel nous reviendrons ; il est intéressant de constater dans le cas des anciens boursiers que l'exemple qu'ils constituent revêt, à leur estime, plus un handicap qu'un avantage. Nous y reviendrons.

6 Ces bourses sont très nombreuses. Au niveau de la Belgique fédérale, il peut en être dénombré une quinzaine (bourses bilatérales, stages groupés en entreprise, bourses du Musée royal d'Afrique Centrale, bourses de l'Institut de médecine tropicale, bourses des différentes Communautés, bourses des conseils interuniversitaires (VLIR et CIUF), bourses obtenues via des ONG, bourses de l'Union des Villes et Communes, bourses de l'OTAN, bourses de l'Union Européenne, etc.) dont la majorité de celles amenant l'étudiant boursier en Communauté française ont été analysées par Gautier Pirotte (Kimwanga, Moens, 2003). Si les critères de sélection sont rigoureux et le nombre de bourses est toujours limité, les modalités de leur obtention sont variées et dépendent de l'objectif qui leur est spécifiquement assigné.

spécifiques ou dirigées vers les pays en développement ; certaines d'entre elles sont des formations générales (que l'on pense à la médecine ou aux sciences de l'ingénieur). Toutefois, aujourd'hui, en ce qui concerne les programmes soutenus par la commission de Coopération universitaire au développement (CUD) du Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (CIUF), si l'ouverture est grande en termes d'origine géographique⁷, il n'est plus question que de cours internationaux dispensés par les universités de la Communauté et qui sont tous, plus ou moins directement, orientés vers des problématiques de développement⁸.

Proposer des formations à des boursiers du Sud est donc motivé par la volonté de participer au développement des pays dont ils sont originaires. Les compétences qu'ils acquièrent dans notre pays, s'ajoutant à leur formation de base, doivent leur permettre de concourir plus efficacement encore à la gestion et au décollage de leur pays. Localiser dans notre pays ce type de formation, ou ouvrir les formations universitaires existantes dans notre Communauté à des boursiers subsidiés par notre pays, poursuit un triple dessein : d'une part, leur offrir une infrastructure souvent inexistante dans leurs institutions d'origine, ensuite, leur permettre d'établir des contacts avec des Belges et avec des étudiants provenant d'autres pays et, enfin, favoriser par leur présence sur notre terre l'ouverture interculturelle de notre population et accroître ainsi l'intérêt pour la coopération⁹. Si les deux premiers motifs sont fréquemment mobilisés par les promoteurs comme par les (anciens) boursiers pour justifier le voyage vers la Belgique –dans l'absolu, certaines formations pourraient être

7 À l'inverse, par exemple, des bourses bilatérales gérées directement par la Direction générale de la coopération au développement (DGCD) et qui ne sont offertes qu'aux ressortissants des pays partenaires de la Coopération belge –actuellement, dix-huit pays–, les bourses financées par la CUD sont ouvertes à tout ressortissant d'un pays en développement selon la liste établie par l'OCDE. Il faut cependant souligner que depuis 1998 –date à laquelle la CUD a pris en charge la gestion de cet aspect de la coopération– le nombre de boursiers africains représente plus de 76% de la masse totale de boursiers.

8 Selon la Convention spécifique du 19 décembre 1997 conclue entre l'État belge et les universités belges francophones, les cours internationaux sont "des programmes de formation organisés par année académique conformément au régime des formations universitaires qui conduisent à un diplôme de troisième cycle en vigueur dans la Communauté française. [...] Un cours international est organisé par année académique." Dans le même article, les stages internationaux sont définis comme "des formations plutôt pratiques de courte durée organisées en faveur de groupes-cibles qui ont déjà une expérience professionnelle ou de recherche. [...] un stage est organisé au cours de l'année de référence".

9 Les deux derniers points, insistant sur une dynamique de l'échange, constituent un des piliers de la logique de l'octroi de bourses avec l'entretien de l'excellence d'un système éducatif. Cette logique générique, promouvant la mobilité et l'excellence des formations à l'image des motifs explicites de processus aujourd'hui à l'œuvre dans l'enseignement supérieur (ce qui est nommé couramment *le processus de Bologne*), se retrouve dans les programmes européens. Ainsi, le programme *Erasmus Mundus*, effectif depuis janvier 2004, poursuit le double objectif de valoriser l'Union européenne comme centre d'excellence dans le domaine de l'enseignement supérieur et de favoriser la compréhension interculturelle par la coopération avec des pays tiers. À son niveau plus modeste, les programmes de bourses de la Communauté française (comme de la Belgique) poursuivent des objectifs congruents.

dispensées dans le Sud mais cesseraient nécessairement de fournir cet accès à nos infrastructures et à ces possibilités d'échange- la dernière, qui n'est pour autant pas la moindre, n'est jamais évoquée¹⁰.

Les programmes de formation –en tout état de cause, les cours internationaux soutenus par la CUD à travers l'octroi de bourses qui leur assure un public minimal- sont régulièrement expertisés. Néanmoins, les objectifs que les programmes de bourses se sont assignés n'ont pas été jusqu'ici évalués. Les anciens boursiers, une fois leur formation acquise, sont-ils rentrés dans leur pays ? À leur retour, ont-ils intégré des postes en relation avec leur formation et permettant de participer au développement de leur pays et de leur société ? Depuis leur départ, ont-ils entretenu les contacts et les relations qu'ils avaient tissés dans notre pays ? De quelles façons les contextes sociaux et économiques de leur pays d'origine ont-ils interféré dans leur processus de réinsertion ? Toutes ces questions, qui expriment la demande à laquelle cette recherche veut tenter de répondre, portent non sur la qualité ou la configuration des formations suivies en Belgique mais sur la pertinence d'une politique de développement.

Sans anticiper sur les résultats exposés dans les pages qui suivent, il appert que cette politique n'est pas sans incidence personnelle pour ceux qui y sont exposés. Les nombreux boursiers qui en ont bénéficié ont, pour la plupart d'entre eux, acquis quelque chose lors de leur passage dans notre pays, quelque chose qu'ils utilisent et valorisent encore aujourd'hui. Toutefois, en termes uniquement collectifs, c'est-à-dire en termes de participation *directe* au développement des pays concernés –qu'il s'agisse de la constitution d'une élite modernisatrice dynamique et homogène ou de la possibilité d'enraciner le développement par la contagion de bonnes pratiques initiées par les anciens- les résultats sont plus mitigés.

Objectif de la recherche

Au point de départ de cette recherche se retrouve donc le besoin de comprendre le devenir des anciens boursiers pour, dans l'avenir, en assurer un suivi efficace. Dans cette optique, la recherche s'est fixée sur la description et l'analyse des trajectoires personnelles et socioprofessionnelles de ces anciens. En se recentrant sur une étude de trajectoires, la recherche tente d'éviter de s'enfermer dans une évaluation administrative ou dans une estimation de type économétrique de l'efficacité des programmes d'éducation. Les variables éducatives et professionnelles se doublent alors des jugements véhiculés par les

10 S'il est indéniable que la présence d'étudiants étrangers, provenant de pays en développement et de pays partenaires de la Belgique, constitue un enrichissement potentiel et la possibilité de favoriser le sentiment de solidarité dans la population belge, il paraît tout aussi clair qu'elle est sous-utilisée. Cette présence est utilisée par les universités et centres de recherche (pensons au Musée royal d'Afrique central) mais ne dispose pas réellement de politique concertée et de moyens (financiers) spécifiques.

anciens sur leurs destins et de leurs représentations quant à leur participation, selon les contextes nationaux, au développement de leur nation.

Dès lors, les objectifs de la recherche peuvent se décliner en deux grands points :

- d'abord, décrire de manière diachronique les types d'acteurs et les types de trajectoires poursuivies. Pour cela, il faut arriver à savoir qui était le futur (ancien) boursier, saisir quels ont été les modes d'accès aux formations et aux bourses offertes, comprendre quels étaient son vécu et ses représentations avant, pendant et après son séjour dans notre pays, redessiner les trajectoires sociales, familiales, professionnelles ou personnelles des anciens boursiers, déchiffrer l'implication de leurs compétences nouvelles sur la place et l'action qu'ils déploient dans leur société d'origine, montrer les transformations qu'ils ont subies et en esquisser les origines. En brossant ces portraits évolutifs, qui cherchent à tenir compte d'une pluralité de dimensions dont chacune revêt *a priori* une importance égale, la recherche tente de traduire la complexité du devenir de ces anciens et les racines culturelles, économiques et sociales qui l'alimentent ;
- enfin, à travers les logiques de penser, d'agir et d'être des anciens boursiers sous-jacentes au portrait réalisé, des éléments d'informations et de débat deviennent disponibles. Ils permettent de susciter et d'entretenir une réflexion pratique parmi les différents intervenants institutionnels pour orienter leur politique et contribuer, par l'éclairage sur les perceptions et les conséquences de ces politiques sur une part des « clients » de celles-ci, à la cohérence de ces politiques.

La finalité de cette étude est donc essentiellement pratique : il est question de fournir des informations et des interprétations permettant de concourir à la définition de politiques de coopération dont l'impact puisse être mieux estimé. Les résultats scientifiques, qui permettent de dresser le portrait d'une cohorte d'anciens boursiers systématiquement situés dans leur contexte socioculturel et leur environnement politique et national spécifiques, offrent le substrat sur lequel l'évaluation, la réflexion prospective et l'élaboration des politiques futures peuvent se construire.

ii. *Le travail réalisé la première année et objectifs de la seconde phase*

Le travail effectué la première année a permis de réaliser un important inventaire de l'offre de bourses. Cette première étape, exploratoire, était essentielle non seulement pour circonscrire l'objet sur lequel porterait le travail mais aussi pour constituer une base de données reprenant les anciens boursiers de la période sélectionnée –les années '90– et pour les pays retenus –cinq pays africains–. L'objet d'étude de cette première année se restreignait aux différents cours internationaux subsidiés au départ par l'AGCD puis gérés par la CUD à partir de la fin de la décennie. Une partie de la recherche fut donc consacrée à

l'analyse en Belgique de ces programmes spécifiques ; les promoteurs ont été rencontrés non pour qu'une nouvelle évaluation de leur programme soit effectuée mais pour saisir les logiques qui président à ces programmes et les représentations que les promoteurs associent aux boursiers et à leurs trajectoires personnelles et collectives.

Cette première année fut également consacrée à deux enquêtes de terrain réalisées en République démocratique du Congo et au Cameroun. Le portrait de ces deux situations contrastées a fait l'objet du premier rapport. Dans le cas du Congo –dans une moindre mesure une démarche similaire a été mise en œuvre au Cameroun– les anciens boursiers rencontrés ont été plus nombreux que les seuls anciens des cours internationaux. Cette ouverture *de facto*, justifiée dans le cas congolais par le faible nombre d'anciens de ce type en raison de l'arrêt de la coopération avec le Zaïre au début des années étudiées, a permis de broser des portraits contrastés des trajectoires et d'insister sur la question du suivi des anciens lors de leur retour, souvent difficile, dans leur pays.

La seconde phase de la recherche a permis d'ouvrir celles-ci à d'autres situations nationales et à d'autres programmes. Non seulement, tous les anciens boursiers disponibles ont alors été considérés mais il a été décidé d'ajouter aux troisièmes cycles un programme de second cycle (la FOPES Développement). Trois nouveaux pays ont été visités –le Bénin, le Maroc et le Sénégal– et ces nouvelles études de terrain ont largement confirmé les grandes tendances analysées et décrites l'an dernier.

iii. *Note méthodologique*

Cette recherche porte sur l'étude des anciens étudiants boursiers, originaires de pays africains et ayant été inscrits dans un troisième cycle d'une institution universitaire de la Communauté française de Belgique entre les années 1990 et 1999¹¹. Pour la période récente, ces bourses portent exclusivement sur les cours internationaux organisés par les neuf universités de la Communauté.

La période temporelle est la décennie '90 et les limites spatiales sont celles de cinq pays africains : la République démocratique du Congo, la République du Bénin, la République du Cameroun, la République du Sénégal et le Royaume du Maroc. Deux de ces pays se situent en Afrique Centrale et l'un d'eux constitue le partenaire historique de notre pays ; deux autres sont en Afrique de l'Ouest et le dernier en Afrique du Nord. Cette répartition géographique veut tenter de couvrir la diversité des situations africaines, qu'il s'agisse des relations

11 Essentiellement pour des raisons de facilité –lors des entretiens et des recherches d'anciens, il était difficile d'exclure les plus « jeunes », de plus il n'a pas toujours été aisé de définir les bornes temporelles des bourses, entre l'introduction de la demande, l'acceptation du dossier, la réalisation de la mission– et de comparabilité avec la situation congolaise, cette marge temporelle a été assouplie à la hausse. Nous avons pris en compte des étudiants ayant été inscrits jusqu'en 2002 dans les universités de notre Communauté. La décennie '90 se trouve « allongée » de trois ans.

entretenues avec notre pays ou les conditions naturelles, sociales, politiques et culturelles des différentes régions. Le choix de se restreindre au continent africain repose sur la part plus que représentative qu'il occupe dans les bourses allouées. Ainsi, entre 1990 et 2002, dans le cadre des cours internationaux, 534 boursiers ont été accueillis en Communauté française. Ce public est très diversifié quant à sa provenance nationale et ses domaines socioprofessionnels ; pourtant, 412 d'entre eux, soit 78%, proviennent du continent africain. Cette écrasante majorité, et des raisons de faisabilité, nous ont poussés à nous limiter à l'Afrique et à choisir dans ce continent cinq pays contrastés et représentatifs (en nombre de boursiers et en rapports politiques avec notre pays).

L'échantillon

L'échantillon, qui est une partie de la population mère constituée de l'ensemble des boursiers originaires de ces cinq pays africains, demeure *un échantillon de convenance*, c'est-à-dire construit sur base du volontariat des participants. À l'aide d'une liste reprenant l'ensemble identifié des anciens boursiers, chacun d'entre eux a été recherché dans son pays et, dans la mesure où il y était identifié, contacté pour être interrogé ou participer à un *focus group*. La logique de cette technique d'enquête repose sur la connaissance interpersonnelle –la plus efficace dans le contexte africain– et sur une méthode proche de l'échantillonnage par grappe (chaque individu interrogé renvoyant à d'autres informateurs potentiels, regroupant les conditions nécessaires et la disponibilité indispensable). La méthode mise en œuvre fait donc la part belle au critère de saturation de l'information recueillie sans mesurer de manière systématique sa représentativité. L'échantillonnage, les entretiens ou les *focus group* permettent de comprendre la situation en présentant la diversité des opinions, leur mode de production et d'organisation. Si les portraits proposés gagnent ainsi en consistance et en profondeur humaine, il ne peut leur être demandé de mesurer l'importance des tendances en présence.

Le tableau suivant montre la part des boursiers découverts et rencontrés.

Boursiers	Total	Identifiés		Inconnus		Rencontrés	
		N	%	N	%	N	%
Bénin	45	36	80	9	20	22	49
Cameroun	45	36	80	9	20	24	53
Maroc	104	29	28	75	72	9	9
RDC	143	101	71	42	29	37	26
Sénégal	66	44	67	22	33	20	30
Total	403	246	61	157	39	112	28

Proportion des boursiers repérés et enquêtés

Ce second tableau nous éclaire sur la localisation actuelle des anciens boursiers.

Boursiers identifiés	Total	Pays d'origine		Occident		Autre pays		Décédé	
		N	%	N	%	N	%	N	%
Bénin	36	25	69	10	28	0	0	1	3
Cameroun	36	27	75	9	25	0	0	0	0
Maroc	29	27	93	2	7	0	0	0	0
RDC	101	42	42	47	47	5	5	7	7
Sénégal	44	36	82	7	16	1	2	0	0
Total	246	157	64	75	31	6	2	8	3

Localisation des boursiers repérés et identifiés

Les techniques d'enquête : les entretiens, le questionnaire, les focus group

Notre méthode de travail combine trois approches complémentaires : des entretiens semi-directifs, des *focus group* et un questionnaire écrit.

Les entretiens individuels, enregistrés dans l'écrasante majorité des cas, constituent le principal outil de cette recherche. Cette approche tente, à travers une grille couvrant les thématiques sociales, familiales, professionnelles, etc., de nous renseigner sur la trajectoire caractéristique de la vie des boursiers. Il est question de comprendre son parcours avec lui, de saisir quelle ont été les moments charnières de celui-ci et quel est aujourd'hui son évaluation de ce cheminement. Ces entretiens nous ont amené à rencontrer des anciens dans les différents pays concernés mais également en Belgique où certains d'entre eux sont encore. Ce riche matériau –les entretiens recueillis ont une durée comprise entre quarante minutes et plus d'une heure trente– permet d'esquisser un premier portrait.

Ce portrait, réalisé « à chaud », a pu être restitué aux anciens. Ce moment de restitution –qui présente aux interviewés l'image qu'ils ont contribué à construire auprès des interviewers– constitue une étape de validation importante en permettant d'en mesurer l'acceptation interne.

Les *focus group* constituent l'occasion de cette restitution auprès des informateurs ; ils mettent en valeur les représentations que les boursiers ont d'eux-mêmes, de leurs trajectoires en tant que membres appartenant à un groupe ou à une communauté. Par le travail collectif qu'ils supposent, les *focus group* permettent surtout de comprendre le statut du boursier parmi ses semblables et de mieux saisir, à travers le débat, les différents éléments du problème en présence.

Enfin, le questionnaire apporte quelques éléments statistiques complémentaires. Il offre la possibilité de mesurer et de comparer des faits qui clarifient l'analyse collective des données. Il constitue encore la possibilité de toucher un public plus large qui n'a pas pu être rencontré lors de nos missions.

Spécificités nationales

La première partie de ce rapport passe en revue de manière à la fois systématique et analytique les différents pays constituant l'échantillon national retenu. Il est ainsi question de chercher à présenter un portrait des anciens boursiers dans leur cadre de vie. Les cinq pays africains retenus, le Maroc en Afrique du Nord, le Sénégal et le Bénin en Afrique de l'Ouest, le Cameroun et le Congo en Afrique Centrale, possèdent évidemment des spécificités qu'il faut exposer et comprendre avant de voir les points communs entre tous les parcours étudiants.

i. La République démocratique du Congo

L'objectif des secondes missions¹² en République démocratique du Congo était double. D'une part, il s'agissait de rencontrer quelques boursiers déjà vus l'an dernier et, si possible, d'ajouter à ce nombre quelques boursiers qui n'avaient pu être rencontrés lors de la première mission ; la RDC constituant, malgré sa situation politique au cours de la décennie '90 (et depuis), un des viviers les plus importants de boursiers, nous voulions doter l'enquête d'une dimension temporelle pour mesurer les conséquences de notre premier passage. D'autre part, il s'agissait d'aller confirmer nos observations sur un terrain neuf, celui de Lubumbashi. Le travail voulait dans un premier temps confirmer les éléments retenus, il cherchait également à mesurer l'influence du temps et de l'espace local sur l'évolution des anciens, et à découvrir quelques nouveaux éléments portant essentiellement sur le parcours envisagé sous l'angle du projet et du métier, c'est-à-dire de la déclinaison personnelle qu'ils réalisent avec l'ensemble des contraintes qui ont été soulignées précédemment.

Cette visite doublant les informations et cherchant à valider plus encore une série d'interprétations est un cas unique. Seule la République démocratique du Congo, par l'importance qualitative et quantitative des anciens qu'elle fournit, a été visitée deux fois et dans des lieux divers. Une seule visite a été effectuée dans les autres pays.

Une des remarques importantes porte sur l'implantation des anciens boursiers, essentiellement dans le secteur public, spécifiquement dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur, et dans une moindre mesure dans les appareils parastataux de gestion des biens collectifs (pour ceux qui ont « voyagé » le plus récemment, s'inscrivant alors dans les stages et cours internationaux). Cette situation – la fonctionnarisation des boursiers induite par les critères de sélection – pose dans le cas de la RDC des problèmes inédits. Les grands commis de l'État que nous avons rencontrés, comme les petits

12 Deux missions se sont déroulées en RDC, la première à Kinshasa, la seconde à la fois à Kinshasa et à Lubumbashi.

fonctionnaires de base, sont au service d'un État qui a disparu voire dont l'existence n'est encore attestée que par leur présence, volontaire dans tous les sens du terme.

Déliquescence d'un État

L'état de la République démocratique du Congo en 2004 n'a subi aucune amélioration par rapport à la situation observée l'an dernier. Les tensions politiques, locales et internationales, rendent la vie dans le pays encore plus incertaine. Les conflits d'intérêts qui se déploient au vu et au su de tous dans les sphères de décision de l'État n'aident pas à aplanir la situation. L'achoppement du processus démocratique, les difficultés organiques de celui-ci, la situation de guerre endémique –non seulement aux marges du pays mais également par ses conséquences dans beaucoup de ses villes et provinces– aggrave encore la disparition de l'État, à tout le moins de sa prégnance sur le quotidien des Congolais. Lorsque l'on visite les entreprises et les administrations, la démotivation paraît régner en maître : un personnel pléthorique mais oisif garnit des administrations vétustes¹³.

Pourtant, les personnes rencontrées continuent d'affirmer l'importance qu'elles accordent à concourir à la reconstruction du pays. Ce sentiment est d'autant plus fort qu'il se conjugue avec une fierté et un nationalisme que les crises politiques et économiques ne font qu'accroître. Ce concours n'est pourtant pas aisé à apporter : si les sentiments sont bien présents, les éléments matériels sont bien rares. Que faire lorsque dans toutes ses expressions l'État manque à l'appel ? Sans moyen suffisant, il est incapable de renouveler les infrastructures et est souvent impuissant à entretenir celles qui existent, qui périclitent et disparaissent. L'État ne peut pas réellement garantir la sécurité physique et juridique des biens et des personnes. La question d'une action dans un tel cadre n'est pas vaine.

"Si on fuit, qui va bâtir ce pays ?" Cette question, énoncée par un ancien lors de son entretien et en filigrane de beaucoup d'autres, résume tout le paradoxe de la situation. Il n'est pas raisonnable, à titre personnel, pour soi et pour les siens, de demeurer encore dans le pays. La situation quotidienne est telle que l'ensemble de l'énergie doit être mobilisée pour la survie. Toute activité constitue une gageure. Se nourrir, se déplacer pour ne rien dire de travailler, constituent toutes des activités à temps plein. L'ancien boursier se retrouve alors avec une formation dont il se félicite mais qu'il ne peut valoriser (relativement) aisément qu'ailleurs que dans son pays.

Ainsi, les débats ne portent plus sur le service public mais sur la vente des entreprises publiques les plus importantes (au premier rang desquelles la

13 L'état de l'immobilier administratif est déplorable : faute d'entretien, les bâtiments tombent en ruine, les fenêtres ne sont plus que souvenirs, les réorganisations successives ont morcelé les bureaux. Dans ces lieux désespérants, le personnel s'occupe, offrant sa force de travail au *prorata* du salaire qui lui est versé. Les ministères, les administrations, les hôpitaux publics, l'université présentent tous ce même visage étioilé.

SONATRA, dont l'objet est le transport fluvial, maritime et ferroviaire) qui, non seulement, sont actuellement dans l'incapacité d'assumer le premier pas de leur responsabilité mais ne peuvent envisager la modernisation nécessaire à la mise en conformité avec les règlements internationaux. La seule solution qui paraît plausible, au corps politique comme aux responsables de ce parastatal, est de vendre la société pour que d'autres puissent en tirer bénéfice et la mettre en conformité avec les règles internationales applicables aux transports fluvial et maritime.

Un an plus tard, les problèmes demeurent

Les observations réalisées en 2003 et en 2004 expriment une convergence malheureuse. Le seul changement est l'aggravation de la situation locale et des tensions politiques qui sont maintenant directement observables dans les rues. Il ne faut pas rester longtemps dans une buvette pour entendre les discussions portant sur les « congolisants »¹⁴ ou sur l'agression dont le pays est constamment la victime.

Une telle tension, si globalement généralisée, ne peut prêter à une culture de développement. L'activité demeure, comme elle l'était il y a un an, à la survie plus qu'à l'investissement. Dans les termes bourdivins, la RDC se trouve dans une situation de prévoyance et non de prévision (Bourdieu, 1963). Certes, chez Bourdieu cette distinction marquait l'opposition entre une société kabyle paysanne et les valeurs de la modernité des sociétés industrielles ; dans notre cas, la prévoyance marque encore l'idée d'un temps vécu comme un constant présent, mais ce présent n'est plus le résultat d'une société en équilibre, il est l'obligation d'une société en déséquilibre dans laquelle penser l'avenir est unimaginable : seul aujourd'hui compte car il est déjà suffisamment difficile à assumer, demain ne sera imaginé que demain. La conjoncture économique, sociale et politique ne permet pas de prévoir l'avenir, mais en privant les Congolais de ce rapport instrumental au futur –qui doit être valorisé pour que l'immédiat s'efface au nom d'intérêts abstraits–, elle leur interdit également toute chance de développement à court terme. Pour la majorité d'entre eux, l'ensemble de l'énergie sociale et personnelle est investi dans la survie quotidienne ; il ne reste rien alors pour construire le futur qui se bâtit seul et sans plan.

"Tout le monde est devenu optimiste. J'ai l'impression qu'en oubliant de glisser je suis en retard", nous rapporte un universitaire. Alors que la description de la situation est souvent apocalyptique, l'optimisme demeure présent dans les discours des anciens. Ils se forcent à présenter une façade positive quelles que soient les difficultés qu'ils affrontent. Les propos qu'ils tiennent amènent à dresser un portrait très noir du quotidien comme de l'évolution politique ;

14 Terme utilisé pour désigner les personnes qui ne sont pas reconnues comme totalement congolaise (c'est-à-dire dont un ascendant est soupçonné de ne pas être congolais) mais qui occupent une place importante dans la hiérarchie de l'État ou du gouvernement. Cette terminologie rappelle les résurgences de tribalisme (Lonsdale, 1996).

pourtant, comme le souligne le professeur à qui nous empruntons la citation, l'optimisme est de rigueur : les formations ont servi, le pays en bénéficie. Il n'est pas absurde de considérer que ces propos soient de circonstance et qu'ils participent aux doléances adressées par notre intermédiaire à la coopération belge dans sa globalité.

Les doléances se structurent

Car, indubitablement, dans ces conditions dramatiques actuellement vécues par le pays, si les formations dont les anciens boursiers ont bénéficié les servent et servent leur pays en construction, elles ne sont pas suffisantes et il est nécessaire au partenaire belge d'investir encore dans leur futur. Les demandes adressées à la Belgique¹⁵ par notre intermédiaire sont toujours les deux mêmes. D'une part, il y a la volonté de pouvoir bénéficier de recyclages ou de cours dans notre pays, d'autre part, il y a la volonté que la Belgique demeure attentive et suive ses anciens, non seulement pour les soutenir mais aussi, simplement, pour les informer et les respecter.

Si ces doléances ne sont pas neuves, elles sont maintenant exprimées de manière très ordonnée. Elles émergent, structurées sous forme d'un mémo, de rencontres organisées entre anciens actifs dans le même secteur et, aussi, à travers l'organisation d'une association d'anciens boursiers qui veut devenir un interlocuteur. Toutefois, si l'argumentation et la structuration des demandes se sont accrues, leur contenu demeure similaire à celles dont nous nous faisons l'interprète l'an dernier. Par ailleurs, lors des rencontres individuelles avec les anciens boursiers, ces diverses doléances constituent encore un des éléments principaux des débats. Il leur faut nous dire leurs besoins et la nécessité que nous, les Belges, avons de tisser des liens plus étroits encore avec eux, nos traducteurs locaux.

Travailleurs intellectuels, ils insistent tous sur l'évolution rapide des savoirs et des sciences et, dès lors, sur la nécessité constante d'une remise à niveau, d'une formation continuée. Dans le même esprit, des stages de courte durée devraient aussi permettre une remise à niveau technique, qu'elle s'effectue par des stages en entreprises ou lors de séjour universitaire. Ils sont également demandeurs d'organisation de séminaires d'échange et de formation qui pourraient être décentralisés à Kinshasa, en RDC. Les derniers besoins récurrents semblent

15 La chose est attendue, elle mérite toutefois que nous l'évoquions. Les anciens boursiers ont bénéficié de bourses qui leur ont permis de se former dans la Communauté française de Belgique. La régionalisation et, dans une moindre mesure, la communautarisation de la coopération ne les concernent pas réellement. Pour ces Congolais, proches de notre pays par des liens historiques mais aussi par des liens personnels tissés lors de leur séjour chez nous, la Belgique demeure une. Lorsqu'ils parlent de partenaires ou de relations, ils n'évoquent qu'une unité nationale ; les subtilités byzantines de notre fédéralisme ne semblent pas les toucher. Cet état de fait quasi général au Congo est encore plus important dans les autres pays visités : la Communauté (la plus directement visée puisque l'enseignement relève de ses compétences) comme la Région (dont la coopération dépend de plus en plus) sont massivement ignorées, seule la Belgique (omission ou abus de langage) est reconnue.

porter sur la formation en informatique et sur celle à la gestion de projets, toujours très recherchée.

À ces demandes de formations, demandes qui sont celles nous concernant le plus directement, les anciens boursiers en ajoutent un autre type, aussi important à leurs yeux mais plus diffus. Ce point essentiel sur lequel ils reviennent est le respect que la Belgique devrait accorder à ses anciens ressortissants temporaires : ils nous rappellent la difficulté d'obtenir un visa¹⁶ pour la Belgique alors que, au contraire, elle devrait accueillir ses anciens comme une mère accueille ses enfants. La relation avec la Belgique et notre Communauté est pour les anciens un élément essentiel sur lequel nous reviendrons dans l'alinéa suivant.

De leur côté, les médecins insistent également beaucoup sur la possibilité de recyclage ou de formations complémentaires pour leur carrière ou pour leur institution¹⁷. Leur discipline suppose effectivement une obsolescence rapide des compétences techniques acquises ; rester performant nécessite pour eux une formation permanente qui le soit réellement. (Il faut néanmoins pondérer leur volonté de formations de pointe par les outils techniques qui sont à leur disposition ; la maîtrise des dernières techniques, nécessitant des appareillages lourds et coûteux, ne semble pas, *a priori*, rationnelle.) Ils demandent aussi, plus simplement, la possibilité de participer à des symposiums organisés dans notre pays, avec lequel ils désirent conserver des liens y compris professionnels. Pour ces participations, ils ne demandent pas beaucoup plus que la résolution rapide des problèmes de visa déjà évoqués, problèmes qui les bloquent souvent plus que les autres questions, entre autres financières, et leur interdit donc d'avoir cette action personnelle de formation continuée.

16 Cette question qui a été longuement évoquée l'an dernier semble ne pas avoir trouvé l'ébauche d'une solution. La fermeté, voire la fermeture, de nos frontières demeure à leur estime un frein important à notre coopération. Non seulement, il s'agit d'un handicap matériel, mais il est aussi question d'une entrave symbolique. En quelque sorte, cette revendication est celle du respect, mais aussi de la confiance. Sans ce respect et cette confiance, aucune collaboration, aucune co-opération ne leur paraît possible et fructueuse à moyen terme.

17 Il est nécessaire ici de ponctuer le propos d'une note circonstanciée. En effet, dans l'esprit de la Belgique ou des politiques qui sont activées à partir de son territoire, la formation doit essentiellement avoir pour effet de développer le pays. Ainsi en est-il des cours internationaux qui ont dans leur objet la nécessaire liaison avec le développement et la bonne gouvernance des pays hôtes. Lorsque l'on entend attentivement les doléances, nous semble-t-il plus libres encore que celles énoncées l'an dernier, elles portent moins sur le développement du pays que sur les carrières individuelles. Ce qui importe est de valoriser plus encore la formation initialement reçue en la complétant d'une autre ou en l'entretenant. Il n'est pas réellement question du pays ou de la société qui les emploie. Il nous semble que l'on retrouve toute la tension de la formation : elle est nécessaire au pays dans la mesure où les personnes formées rentrent dans celui-ci, mais dans le même temps, les personnes ainsi formées sont dépositaires d'un bien qui n'est pas partageable. Lorsque la société (réification aisée), les accuse d'être devenu égoïstes au contact de l'Occident, elle a parfaitement raison. Elle omet simplement de souligner qu'en plus ils sont toujours parfaitement aptes à raisonner, et dès lors à montrer qu'ils ne le sont pas et qu'ils rendent par leurs pratiques service à la communauté.

Les relations avec la Belgique, ouverture d'esprit mais fermeture des frontières

Comme nous le soulignons précédemment, alors que les tensions dans le pays sont de plus en plus palpables, les relations avec l'ancienne métropole ne se sont ni clarifiées ni simplifiées. Il est toujours aussi difficile, aux dires des anciens boursiers, de se rendre en Belgique. Leur seconde patrie –et la patrie est une chose importante dans leurs propos– est la Belgique ; mais ils ne peuvent pas s'y rendre aussi librement qu'ils le souhaiteraient, ils sont toujours considérés par notre administration comme des étrangers, eux qui se considèrent comme des ambassadeurs de notre culture, de nos coutumes et de notre pays.

Pour eux, la Belgique reste un repère, elle est non seulement l'ancienne puissance coloniale, mais elle est aussi le pays dans lequel ils ont, pour la plupart, découvert l'Europe. Ils ont tissé avec notre pays une relation suivie, ils y ont souvent laissé des proches dont beaucoup sont devenus Belges, ils se sentent réellement proches de notre nation qu'ils considèrent comme un espace d'ouverture d'esprit et d'échanges constructifs. Et cette relation, ils désirent la conserver dans le futur. Ainsi, par exemple, les médecins que nous évoquions cherchent à suivre leurs perfectionnements dans notre pays plutôt qu'en France. Il est incontestable qu'à la fidélité qu'ils revendiquent s'ajoute le confort de coutumes maîtrisées. La Belgique reste un lieu où ils ont pu se développer intellectuellement et une culture qui les poursuit encore maintenant. Pourtant, elle n'est pas une terre d'accueil.

Si la relation qu'ils entretiennent avec notre pays est globalement positive, le bémol d'importance concernant les possibilités de revenir dans notre pays lorsque l'on y a été étudiant, ils se sentent néanmoins parfois quelque peu dévalorisés. Cette dévalorisation prend des formes multiples : il y a évidemment les tracasseries qui leur sont imposées pour rejoindre à nouveau notre sol. Mais il y a pire dans leur échelle de valeurs, des sentiments qui sont liés à leurs compétences et leurs formations. Ils ont en effet parfois l'impression de ne pas être pris au sérieux par leurs anciens formateurs ; ils ne se sentent pas toujours partenaires des universités dans lesquelles ils ont été formés. Qu'il s'agisse d'enseignants qui ne se sentent pas collègues¹⁸ ou de professionnels dont l'expérience ne paraît pas intéresser les universitaires, l'enthousiasme face à la Belgique conserve malgré tout une limite. Ils ont aussi le sentiment si souvent exprimé d'une cassure, malgré l'affirmation constante de contacts conservés avec le pays de formation. Cette amertume, dont la source se trouve dans les espoirs déçus, pose une fois de plus la question du suivi qu'ils appellent de leurs vœux. Il leur semble que la Belgique devrait promouvoir un

18 Nous avons évoqué dans le précédent rapport le mot de Sabakinu qui regrettait que les formations réalisées en Belgique par des professeurs de l'UNIKIN le soient en les enfermant dans le vocable de stagiaires et non de professeurs invités. Les membres de différentes administrations tenaient des propos similaires : l'expérience de terrain, souvent longue, dont ils peuvent se targuer n'est trop souvent considérée par les enseignants belges que comme celle d'étudiants mal dégrossis.

centre associatif dans le pays, qu'elle devrait fournir une infrastructure à ses anciens, qu'elle devrait les inviter et les soutenir dans la réalisation de projets conjoints de développement, où les moyens seraient belges et les forces vives congolaises, ces Congolais anciens de Belgique. À leur estime, la relation qu'ils ont tissée, dans le cas des Congolais souvent longuement, avec notre pays n'est pas payante, ni au sens strict, ni même symboliquement.

Pourquoi favoriser les jeunes ?

La question n'est pas que formelle. Comme la chose était évoquée dans une précédente note, l'individualisme qu'ils ont acquis est mis au service du pays à travers leur capacité à raisonner. Dans cet ordre d'esprit, il est tout à fait impressionnant d'en voir argumenter un bon nombre sur la qualité des plus âgés dans la formation. En effet, les jeunes ne reviennent pas. "Les jeunes vont naturellement où il y a de l'argent [...] ils ne sont ni fidèles à l'enseignement, ni au pays" affirme un fonctionnaire de la défense nationale¹⁹.

Le retour est aussi important pour les anciens boursiers qu'il ne l'est pour les institutions belges, et les raisons en sont largement similaires (même si le point de vue est séparé par la Méditerranée et quelques déserts) : il faut que la formation serve au pays et à son développement de la manière la plus directe possible. Les anciens boursiers, forts de cette contrainte, sont convaincus que les jeunes ne sont pas la meilleure solution ; il faut au contraire des personnes qui ont déjà une vie au Congo. Ce n'est pas tant, à leur sens, la fonction professionnelle qui déterminera le retour que l'inscription dans un échec de contraintes sociales et familiales qui obligera l'ancien étudiant à revenir exercer son savoir dans son pays d'origine.

Dans ce sens, le jeune n'a pas l'esprit au retour, c'est-à-dire les raisons de se battre pour revenir car ce retour est toujours un combat ardu. Lorsqu'il a acquis sa formation, le jeune ne veut plus endurer les difficultés auxquelles il ne manquera pas de devoir s'affronter au pays ; difficultés qui sont à la fois familiales, professionnelles et sociales. Ce manque de confiance dans la jeunesse²⁰ signifie que les formations initiales ne doivent plus être faites en Belgique ou en Europe mais d'une façon mixte, entre le pays de formation et le pays d'origine. Ils rejoignent ainsi les propositions mises en application dans le

19 Cette accusation portée contre la jeunesse n'est pas sans intérêt. Ils reprochent aux jeunes de convoiter leurs places, pourtant inconfortables. Ils leur reprochent également de ne pas les occuper lorsqu'ils bénéficient de la formation offerte par la Belgique. Paradoxalement, la critique qu'ils leur adressent est d'être modernes, d'abdiquer les solidarités traditionnellement mécaniques pour des solidarités organiques, mettant en avant leurs propres intérêts au détriment de ceux de la collectivité. Les jeunes sont, en d'autres mots, trop efficaces si on leur offre la chance que ces plus âgés revendiquent.

20 Soulignons une fois encore que cette absence de confiance est, pour beaucoup d'entre nos interlocuteurs, une manière de se défendre contre la garde montante ; en vilipendant les plus jeunes, ils ont aussi, tout naturellement, un propos glorifiant leur action personnelle et leur courage à être revenus.

cadre de la Coopération universitaire institutionnelle²¹. Cela signifie aussi que lorsqu'une formation de complément suffit, il faut investir sur le plus vieux dont on connaît au moins l'insertion dans le pays et la fidélité à celui-ci.

Ce manque de confiance dans les jeunes est frappant ; il est également un propos stratégique, un propos de convenance. En effet, ce manque de confiance permet pour une part de rencontrer leurs *desiderata* personnels en termes de formations permanentes à donner aux plus anciens. Ils ne croient que très modérément à la possibilité d'une formation acquise sur place par des rentrants : l'effet « boule-de-neige », tant recherché dans l'octroi de bourses, ne leur semble jamais au rendez-vous²². La formation locale ne leur semble envisageable que dans la mesure où elle serait assumée par des expatriés comme le cas se présente dans certaines formations données à l'UNIKIN ou à l'UNILU. Cela suppose, aujourd'hui, que les formations soient concentrées sur des périodes brèves. Néanmoins, même ainsi, de telles formations ne seraient à leurs yeux que pis-aller : elles ne permettraient ni les fructueux contacts qui se nouent en Belgique (tant entre étudiants qu'entre étudiants et formateurs) ni le bénéfice des infrastructures (réseau informatique, documentation, bibliothèque, etc.) ou de la qualité de l'enseignement qui est reconnu et plébiscité par eux.

Spécificité de la situation à Lubumbashi

Les anciens boursiers rencontrés à Lubumbashi viennent essentiellement de l'Université -l'UNILU- et de la « société nationale des chemins de fer », deux institutions de l'État. Ils sont donc tous fonctionnaires de l'État.

Au niveau professionnel, ils rencontrent les mêmes types de difficultés dues à la crise socioéconomique nationale que leurs collègues de Kinshasa. Pour y remédier, les enseignants multiplient des prestations en dehors de leur institution de rattachement et les cadres de la société de l'État se tournent vers le privé pour arrondir leur fin de mois.

Sur le plan social et familial, ses anciens boursiers qui, pour la majorité, ont grandi dans les cités minières, ont des relations très réduites et relativement distantes avec la grande famille ; ce type de relation est la conséquence, d'une part, de la distance -leurs parents venaient des contrées éloignées des mines où ils travaillaient- qui les sépare du milieu d'origines de leurs parents et, d'autre

21 Nous faisons référence ici à ce qu'il est coutume d'appeler à la CUD les « bourses sandwiches ».

22 Lorsque la question leur est directement posée, ils évoquent deux raisons principales à cet échec. La première recouvre l'avantage comparatif dont dispose le rentrant : puisqu'il a bénéficié d'une formation dont ses collègues ont été privés, il se trouve dans une situation professionnellement favorable (même si cette même situation est handicapante dans la mesure où il constitue justement un danger pour ses collègues voire ses supérieurs). Le rentrant n'est donc pas naturellement enclin au partage de ses connaissances, c'est-à-dire de ses avantages comparatifs. La seconde raison est plus structurelle : rien n'est prévu pour cet échange. Il ne peut, en dehors de l'exemple que les pratiques nouvelles pourraient constituer, exister de lieu où cet apprentissage se réaliserait.

part, du mode de vie tourné vers la famille nucléaire institué par l'administration urbaine coloniale.

Le métier de boursier, comment se réapproprier les règles

Le fait d'être boursier, et ancien boursier, devient une sorte de métier. Ensemble, les boursiers constituent une sorte de coterie. Non seulement, leur expérience personnelle est convergente, mais leur situation actuelle se trouve partiellement renforcée par la mise en commun de leurs moyens institutionnels à travers la mise sur pied d'une association²³ les regroupant.

Être boursier est le résultat d'une envie personnelle et d'une occasion que l'on a réussi à saisir. Dans certain cas néanmoins, la bourse obtenue est le produit d'une recherche personnelle : le futur boursier désire poursuivre sa formation à l'étranger, dans le Nord. Lorsque tel est le cas, il n'est pas nécessairement exigeant sur le lieu ou sur le contenu : ce qu'il désire à toute force est le voyage. Dans un tel cas, décrocher une bourse AGCD ou CUD (selon l'époque) demeure un « hasard ». En effet, il n'est pas rare alors que l'ancien boursier décrivant sa démarche explique que les bourses belge et canadienne, par exemple, étaient en « concurrence » et que la rapidité de réponse ou l'existence de contacts sur place aient décidé pour lui.

En tout état de cause, cela montre qu'obtenir une bourse est une démarche personnelle qui s'inscrit autant dans une conjecture favorable que dans un projet préalablement construit. Le plan de l'action s'élabore en fait dans celle-ci. Mais alors que la recherche d'une bourse est un acte individuel –ce que par ailleurs les procédures actuelles de la CUD confortent dans la mesure où ce sont les personnes qui postulent et non les institutions²⁴– et que donc les anciens que nous avons rencontrés aient tous eu cette démarche personnelle, ils revendiquent aujourd'hui que les autres, ceux qui arrivent, passent par la structure les employant. Il leur semble que si l'administration qui les emploie est celle de qui proviendrait l'initiative, à leur retour les boursiers seraient plus utiles au pays. L'individualisation des dépôts, à la discrétion de personnes qui ont découvert la possibilité de la bourse et qui ont obtenu de leurs responsables un accord de principe, leur semble inefficace.

Alors que le discours explicite veut valoriser l'efficacité institutionnelle, implicitement deux autres dimensions, moins altruistes, sont mobilisées. D'une part, leur expérience leur a démontré la difficulté de la réinsertion professionnelle ; la société ne les a pas attendus et même pour une formation

23 Cette association est, pour une partie non négligeable, le résultat de nos visites. Ils ont pris conscience de leur existence et, surtout, de leur nombre. Jusque là, les rencontres qu'ils entretenaient étaient à la fois plus locales (les anciens de Belgique à l'UNIKIN ou dans une administration particulière) et plus informelles (à travers l'existence d'amicales d'anciens d'une institution, par exemple). Cette volonté de s'associer veut permettre de se constituer en interlocuteur de la Belgique mais également de coaliser leur force sur le « marché » congolais.

24 Il est ainsi cherché à éviter que les futurs boursiers ne soient seulement les personnes choisies par les institutions locales.

brève –comme un stage de trois mois effectué par un ingénieur–, les conditions à leur retour ne paraissent pas permettre immédiatement la valorisation des compétences nouvelles qu'ils ont acquises. Ils imputent partiellement ce fait à la personnification de leur formation : ils ont rejoint la Belgique de leur propre initiative, sans nécessairement que leur administration n'en soit directement demanderesse. Leur raisonnement est alors de dire que, si le voyage de formation était initié par l'administration elle-même, elle prévoirait un point de chute responsabilisé pour le boursier rentrant. D'autre part, pour certains, ayant maintenant atteint des postes de responsabilité, ils désirent pouvoir récompenser leurs subordonnés les plus méritants de telles rémunérations. Ainsi, ils s'inscrivent pleinement dans le népotisme ambiant. Cette interprétation est peut-être un peu radicale ; en effet, ils valorisent toujours la démarche individuelle "mais, ajoute un responsable de l'ONATRA, il faut qu'il y ait une introduction institutionnelle" pour que la mission de formation soit un plein succès. Pourtant, ces demande et information institutionnelle sont présentes dans la procédure de candidature pour une bourse. Dès lors, l'institutionnalisation de la démarche qu'ils proposent exprime-t-elle l'échec des procédures actuelles ou, à tout le moins, leur méconnaissance de celles-ci ? Nous ne pensons pas qu'il faille en chercher la raison dans cette direction. En effet, ils expliquent ailleurs qu'il est nécessaire que la CUD, aujourd'hui, informe l'employeur de l'ancien boursier non seulement de la formation suivie mais aussi des résultats et des compétences ainsi acquises ; il s'agit bien plus d'une volonté de couvrir les personnes à leur retour, c'est-à-dire d'une proposition d'assurer le suivi les anciens en leur donnant la garantie qu'une instance du Nord, de la Belgique, les suivra dans leur parcours de réinsertion et leur servira, alors, de levier auprès de leurs employeurs congolais.

De la trajectoire au projet

Il est aisé de décrire une trajectoire typique de l'ancien boursier congolais. Pour autant, si cette trajectoire paraît pouvoir être standardisée, elle n'est que rarement le résultat d'une action de l'ancien boursier. Le projet ou l'initiative sont très largement absents de leur quotidien au profit de la réactivité à l'opportunité offerte par le moment. Il est évident qu'au regard de leur situation nationale cela s'explique ; l'instabilité endémique du Congo ne permet que difficilement de faire des projets. Nous évoquions plus haut l'enfermement dans la prévoyance, cette prévoyance –c'est-à-dire cette incapacité de dépasser le présent auquel on est confronté de manière constante et qu'il n'est pas possible de dépasser– se retrouve aussi dans la trajectoire des anciens boursiers qui, s'ils se distinguent de la masse de la population, le font par leur capacité de réactivité aux changements et opportunités qui s'imposent à eux.

Dans les discours qui nous ont été tenus, l'élément le plus constant proche du projet est le propos sur la *vocation*. Tous les boursiers congolais ont été animés par une vocation qui justifie à la fois le choix de la formation et la décision du retour. Si cette affirmation est la plus explicite dans le chef des enseignants

supérieurs, elle se retrouve sous une forme ou sous une autre dans l'ensemble des entretiens. Cette vocation leur permet de se rattacher à une logique de la conviction, voire à ce que Boltanski et Thévenot appellent le monde civique (1991). Leur projet est alors présenté comme la volonté, certes d'accroître leur compétence personnelle, mais surtout de participer à l'édification du pays, soit par l'influence qu'ils pourront imprimer par leur enseignement à la jeunesse soit par la participation qui sera la leur aux actions politiques ou économiques du pays. Ce discours de la vocation, si nous en comprenons tout l'intérêt légitimatoire, masque cependant une série de contraintes qu'il n'est pas possible d'ignorer. Ces contraintes pour le départ vers la Belgique sont celles de la concurrence ; l'attrait pour les diplômes pousse les étudiants à une nécessaire surenchère qui, d'ailleurs, se retrouve dans tous les pays visités. Alors qu'il n'y a pas encore si longtemps, dans les années '70, un diplôme universitaire constituait une importante reconnaissance, sa démocratisation –dans le sens plus précis de sa massification– l'a rendu moins important, moins signifiant. Il est maintenant obligatoire d'obtenir un diplôme de troisième cycle, plus encore de le décrocher dans une université prestigieuse, à tout le moins une institution du Nord. Les contraintes qui pèsent sur le retour sont bien plus complexes. Il nous semble qu'elles sont essentiellement de deux types. D'un côté, il y a les contraintes familiales ; celles-ci ne sont pas homogènes, certaines sont centrifuges et poussent donc à demeurer en Europe, d'autres sont centripètes et appellent à un retour au pays. Les contraintes centrifuges sont souvent portées par la famille proche qui découvre tous les intérêts de la vie en Belgique. Ces contraintes, que nous avons brossées dans le précédent rapport (Kimwanga, Moens, 2003), en viennent parfois paradoxalement à inciter le boursier au retour (par exemple lorsque sa femme qui a pu le suivre s'émancipe tellement que le noyau familial éclate ou qu'il devient nécessaire de montrer que la vie au pays prévaut sur le confort de la vie en Europe). Les contraintes centripètes sont exercées à distance, mais de manière très efficace, par la famille élargie qui compte sur l'ancien boursier, diplômé de son état, pour prendre en main le devenir et le confort du clan. Tout en sachant que cette prise en charge risque de l'aliéner pour longtemps, voire qu'il ne pourra pas rapidement répondre aux exigences qui lui seront données, l'ancien boursier n'a pas les moyens de résister à cette injonction. D'un autre côté, il y a les contraintes économiques ; elles s'exercent certes en RDC où la situation est catastrophique pour ce type de public depuis une dizaine d'années, mais elles ne sont pas absentes de la Belgique qu'ils ont visitée. En effet, alors qu'ils ont acquis des diplômes de troisième cycle dans notre Communauté, les emplois qu'ils peuvent y espérer ne sont pas à la hauteur de leurs espérances. "Dans ceux qui sont restés, souvent ils ont gagné l'argent mais n'ont pas la fonction" nous dit un médecin. S'enrichir dans notre pays n'est pas impossible pour un Congolais, mais utiliser les savoirs qu'il a acquis lors des études réalisées à l'aide de sa bourse n'est pas aisé : ils ont le sentiment, alimenté par les exemples d'amis et connaissances, qu'ils seraient sous-utilisés en Belgique. À une sous-utilisation –rémunérée– de

leurs compétences, ils préfèrent bénéficier du statut qui est associé à leur titre quitte à ne pas en retirer –directement– les revenus escomptés.

La dépendance présentée comme la responsabilité de l'autre

Il est frappant de constater le lien de dépendance que les anciens boursiers veulent, beaucoup certes pas tous, instaurer entre eux et la Belgique. Selon leurs propos, qui s'illustre toujours des exemples français ou allemand, il est nécessaire que le pays formateur assure l'avenir des gens qu'il a formés, qu'il assume leur formation permanente –et ce nécessairement dans le pays d'accueil au Nord– ou qu'il fournisse les biens, les contrats ou les relations qui enrichiront sous toutes les espèces les anciens.

Dans la situation congolaise²⁵, comme l'évoque Bongo-Pasi Moke Sangol et Tsakala Munikengi, le diplôme équivaut à un titre de noblesse (in Trefon, 2004:101, 110) ; lorsque ce titre universitaire est obtenu à l'étranger, plus encore en Europe, la noblesse n'en est que plus importante. Toutefois, si l'acquisition de ce capital culturel induit bien mécaniquement un accroissement du capital symbolique, voire parfois social, des récipiendaires, il ne leur permet plus du tout consolider ou d'augmenter leur capital économique. Même si les gratifications symboliques ne sont pas négligeables, la nécessité de disposer de moyens financiers demeure essentielle ; elle l'est plus encore dans une société déliquescence où l'argent –communément rare– constitue l'étalon de la réussite. Il devient alors naturel, aux yeux des anciens boursiers, que la puissance qui les a adoués par le diplôme les aide à acquérir la rente dont le titre devrait être accompagné. Tout comme ils affirment que l'État congolais doit être leur employeur²⁶, ce qui est normal puisqu'il est celui qui leur a permis d'atteindre le niveau d'étude qui est le leur, ils désirent que la Communauté française ou la Belgique assure la réussite financière de la formation qu'ils ont pu y acquérir.

Ainsi en va-t-il de ces professeurs d'université qui trouveraient normal que la coopération belge les abreuve, à titre personnel, d'ouvrages leur permettant de préparer leur cours, ou de ces médecins qui plaident pour des recyclages –que l'on peut objectivement imaginer utiles– à prester dans leurs universités belges d'origine, ou, encore, de ces ingénieurs qui attendent formations et investissements dans leur outil de la part du secteur public belge.

Si l'effet boule-de-neige recherché par les politiques de coopération des universités est parfaitement ignoré dans le discours des anciens boursiers, outre les raisons stratégiques que nous avons évoquées plus haut, la cause peut

25 Cet état de fait n'est en rien le propre de la République démocratique du Congo, la majorité des pays africains et, à tout le moins, les cinq pays visités exposent une rapport similaire à la formation supérieure.

26 Lors du *focus group*, l'affirmation selon laquelle "c'est à l'État de nous employer" portée par un fonctionnaire a recueilli l'assentiment général. Pour leur propre bien comme, disent-ils, pour le développement du pays, l'opérateur doit en être l'État. Leur conscience fière de fonctionnaire ne s'accommode que difficilement de l'impossibilité pratique d'une intervention étatique.

également en être cherchée dans cette responsabilité dont nous serions investis. Pourquoi le rentrant formerait-il ses collègues alors que cette formation est du ressort de la Belgique ? L'action la plus positive qu'il puisse avoir est d'ouvrir les portes de la coopération, de baliser le chemin de la bourse pour que d'autres puissent à leur tour en bénéficier. Plus loin encore, pour que la rentabilité de l'investissement en formation soit la plus grande à leurs yeux, les jeunes rentrants ne peuvent pas former leurs aînés ; il est attendu que les aînés ayant acquis antérieurement une formation puissent bénéficier encore de remise à niveau dans le Nord. Arriver à leur faire entendre une autre logique²⁷ paraît de prime abord impossible. Toutefois les conditions de l'enquête comme l'accueil qui nous a été réservé nous ont souvent, sur ces sujets, inscrits plus dans une position proche de la négociation plus que de la description réaliste des faits. Les anciens boursiers rencontrés prennent indiscutablement l'intérêt qui leur est porté comme la possibilité d'obtenir de la part de la coopération belge et de ses universités des choses dont ils ont objectivement le désir et qui ne serait pas perdues. Il n'en demeure pas moins que toute marque d'intérêt ou toute procédure de suivi seraient les bienvenues.

Dans le cas congolais, l'esprit d'accaparement qui est culturellement dominant – imposé par la situation actuelle – doit aussi permettre d'éclairer le mode de demande qui est mobilisé ici : ce qui peut être obtenu pour le bien commun doit, avant même de le servir, pouvoir être individué voire privatisé. Cela ne suppose pas que, dans un second temps, servant de manière bien comprise les intérêts individuels, il en arrive à servir également le bien collectif.

ii. *La République du Bénin*

Connu en Afrique pour sa transition démocratique réussie, le Bénin a traversé et traverse encore une histoire mouvementée qui intègre et garde vivaces dans ses représentations sociales et au sein de certaines structures sociopolitiques actuelles, les survivances de son marché des esclaves, de ses royaumes anciens, de la colonisation française et de ses années de l'indépendance. Le Bénin puise des ressources dans ses réseaux et ses crises, il intègre dans ses structures certaines façons de faire et de penser de son ancien régime marxiste. Sa longue marche vers la démocratie, les séquelles des ajustements structurels et l'état de pauvreté ambiant, ainsi que le dynamisme des acteurs partagés entre l'ancien et le nouveau, entre le local et l'étranger, entre le traditionnel et le moderne, entre le communautaire et l'individuel, imprègnent et situent le Bénin actuel.

Il est, à l'image des États africains, "le lieu de convergence de multiples intérêts à la fois contradictoires, complémentaires et concurrentiels" (Godin, 1986:5).

27 Résumer leur logique en une formule n'est pas simple : elle allie à la fois la responsabilité large et définitive du formateur sur le formé à la nécessaire rentabilité financière (c'est-à-dire à l'existence de revenus induits) de tout investissement en connaissance sanctionné par un diplôme ou un certificat.

L'État et son rôle dans la construction socioéconomique du pays

Comme déjà à l'époque de l'ancien régime marxiste, l'État béninois apparaît, à la fois, comme un prolongement ou un appendice du capitalisme international et un relais en faveur d'une certaine bourgeoisie locale qui concentre en son sein l'essentiel des pouvoirs politique et économique.

L'État béninois, comme la majorité des états africains, est dépendant des structures économiques tournées essentiellement vers les exportations des matières premières et les importations des moyens d'investissement et des technologies. Mais l'exception béninoise réside dans sa capacité traditionnelle et historique à mobiliser les ressources étrangères à sa portée pour assurer son fonctionnement.

Le Royaume du Dahomé, dès 1625, vivait grâce à "une forte structure d'économie négrière d'abord, et de palmier à huile ensuite. [...] Le développement de la traite négrière s'appuyait sur une entreprise de razzia très développée dans la périphérie du royaume. Une partie d'esclaves non vendus aux négriers a contribué au développement du secteur palmier à huile après l'abolition du commerce négrier. Le royaume du Danhomé, tout comme son homologue Bariba, n'a vécu et prospéré que grâce aux prélèvements des moyens hors de son territoire" (Igue, Soule, 1992:22).

Pendant la colonisation, nous font remarquer Igue et Soule, la participation de l'élite béninoise (dahoméenne à l'époque) au fonctionnement de l'AOF a permis à ce pays d'engranger des ressources financières à son profit, grâce aux transferts des fonds de ses ressortissants et le prélèvements de l'État sur ces transferts. Le Dahomey devint alors le « quartier latin » des colonies africaines de la France. Cette réputation pourtant d'origine coloniale fut systématiquement entretenue par les générations successives de lettrés.

La fin de la colonisation a fait place à une crise conséquente de l'État privé alors, avec le retour de ses ressortissants, des moyens suffisants pour son fonctionnement. "Le problème était d'autant plus crucial que le « petit Dahomé », devant l'incapacité de contenir ses intellectuels dans l'espace national et d'assurer un salaire décent à ceux qui ont accepté de rester sur place souffrait cruellement de son exigüité territoriale" (id.:23).

Cette crise perdura jusqu'au choc pétrolier de 1973, date à partir de laquelle le Bénin profitera des prélèvements sur les produits pétroliers nigériens, du phosphate togolais ou de l'uranium nigérien pour construire sa stabilité. Le régime, « révolutionnaire » d'abord se targuant ensuite d'une rhétorique marxiste, offrit aux étudiants, considérés comme cadres en devenir d'un État omnipotent, de larges facilités et des opportunités de promotion dans l'appareil du parti et de l'administration. Ces opportunités offertes consolidèrent l'alliance entre les jeunes, les lettrés en particulier, les institutions savantes modernes et l'État.

Celle-ci faiblit considérablement lorsque l'économie publique exsangue poussa les autorités à abandonner le principe d'un recrutement systématique des universitaires. La fin des années quatre-vingt vit alors une rupture entre les mouvements étudiants et le régime. Depuis la conférence nationale qui signa l'introduction de la démocratie, les étudiants dont le nombre a triplé entretiennent soigneusement leur réputation d'acteurs capitaux de la démocratie.

Devenu modèle démocratique, le Bénin, qui demeure un état-entrepôt, tant la réexportation de biens importés reste centrale dans son économie, utilise désormais bien davantage les canaux de la coopération internationale pour accroître ses moyens de fonctionnement. L'allocation des bourses, comme la création des organismes de développement (1200 ONG recensées) ainsi que l'assaut permanent des organismes internationaux établis au Bénin participent de cette stratégie de « captation » de la rente du développement.

Quinze ans après les heures chaudes de la démocratisation et après un double retour du tyran marxiste déchu sous les lumières de l'évangile, les agences internationales sont bien implantées à Cotonou, ville qui concentre tous les vecteurs de modernité et de connexion au monde globalisé. Une grande partie des « para-stataux » d'hier qui permettaient de placer les diplômés n'existent plus ou se sont mués en ONG ou en organismes que l'on pourrait de mixte, «ONG-administration ». Comme partout en Afrique l'insertion et la promotion des diplômés universitaires et massivement menacée.

Les acteurs et le système

Le Bénin, malgré d'énormes difficultés économiques et sociales, garde un niveau de fonctionnement, relativement acceptable, de ses principales institutions. Comparer au Congo et au Cameroun, le Bénin conserve un appareil de l'État qui tient debout. Notons que démocratisation et corruption envahissante sont allées de paire.

Le Béninois vit dans ce système ambivalent qui lui offre à la fois des opportunités et des ressources licites et illicites. Sur le plan social, économique et politique, l'illicite et l'informel prennent dans la réalité une importance capitale. Il doit opérer des choix judicieux pour vivre en négociant parfois avec ses partenaires la part de l'illicite dans ce qu'il formalise. "C'est par les échanges informels que la majeure partie de la population béninoise a facilement accès aux produits de premières nécessités. L'importance du réseau de distribution de ces produits à travers les marchés périodiques, et leurs bas prix de placement font des échanges, une activité dominante. Mais de façon plus spécifique, ce commerce contribue à l'évolution de la société" (ibid.:172).

Certes, comme dans les autres pays visités, malgré sa relative précarité, l'État Béninois constitue le principal employeur du pays juste devant les organismes internationaux et les organismes non gouvernementaux. Le secteur privé formel reste très peu développé et le secteur informel est remarquable. C'est la

dimension internationale de ce secteur informel qui permet de dire que, contrairement au Burkina Faso par exemple, le pays ne vit pas seulement de l'aide publique. Le secteur ONG, qui n'a rien d'un mouvement social et se présente comme un ensemble de PME associatives de services mâtiné de quelques bureaux d'études et d'initiatives religieuses est devenu l'horizon professionnels des diplômés où la plupart « bricolent » ou s'épuisent en d'improbables expertises, projets ou « combines ». Pour autant, l'attrait des études demeure plus puissant encore que dans le passé. Il faut désormais se jeter dans une lutte impitoyable et aller jusqu'au bout... la thèse et les très hautes qualifications.

La bourse et le boursier

Les bourses de la coopération belge allouée aux fonctionnaires de l'État béninois ont emprunté deux créneaux institutionnels : les ministères publics et l'Université d'Abomey Calavi, seule université, seule université publique jusqu'il y a peu.

La coopération belge a été très ciblée dans les années quatre-vingt autour de l'agronomie, de l'environnement et de la médecine. Les ONG belges étaient et sont toujours peu implantées au Bénin. Longtemps très loin derrière le Burkina Faso ou le Sénégal en matière de coopération belge, le Bénin semble avoir tiré profit de sa stabilité démocratique et pacifique.

En matière universitaire, les relations peu nombreuses mais apparemment solides avec des universités belges ont débouché sur une coopération institutionnelle croissante depuis 1996. La part du Bénin s'est ainsi accrue considérablement sur l'ensemble des actions de coopération universitaire.

La faculté d'agronomie de cette université est l'exemple type d'un créneau collectif qui a su, de manière programmée et suivie, drainer vers la Belgique des chercheurs qui, à leur retour au pays, ont pu mettre en valeur les enseignements reçus en Belgique grâce à un environnement propice assuré par les coopérations belge et française. C'est l'exemple d'une formation rationnellement utilisée avec l'appui des projets socioéconomiques qui nous inspirera dans l'élaboration des recommandations pratiques à la suite de ce rapport. Dans cette faculté d'agronomie, les acquis de la formation ont été capitalisés de manière intéressante et suggestive. Les anciens sont de Belgique sont nombreux dans la faculté et dirigent les services les plus actifs. Les échanges de stagiaires sont nombreux ainsi que les projets ciblés de coopération, l'information relative aux bourses et opportunités d'échanges avec la Belgique est dense et gérée par quelques services d'enseignement-recherche de la faculté. Il importe de souligner que cette situation tient au fait que les retours d'anciens se sont concentrés dans une faculté universitaire, voire dans des institutions proches de celle-ci comme les agences de développement rural, voire quelques grandes ONG, au moment précis où cette faculté se développait et développait ses relations avec notre pays.

Cette situation très localisée illustre cependant un modèle plus général où des boursiers principalement universitaires et se destinant à une carrière académique dans un secteur très précis sont formés dans cette perspective et accompagnés par leurs devanciers et leurs formateurs en Belgique.

A une échelle plus réduite il faut néanmoins évoquer le cas des anciens boursiers, spécialistes en population et qui ont réussi à s'implanter à l'université et surtout dans les agences nationales ou internationales de gestion des questions de population, formant localement un petit réseau très dense de collaboration qui est actif à l'échelle africaine et reste connecté à ses institutions de formation en Belgique. Cette situation s'est concrétisée par des nouveaux projets et donc de nouveaux boursiers dans le cadre de la coopération institutionnelle. Ici, c'est moins une dynamique académique facultaire qu'il faut souligner qu'une capacité à s'insérer dans les espaces locaux et régionaux d'une thématique institutionnalisée, en l'occurrence, les questions de population, fortement privilégiées par les agences et bailleurs de fonds.

La faculté des sciences de la santé qui est, comme celle d'agronomie, un établissement particulièrement élitiste de l'UAC et, de ce fait, particulièrement efficace, donc particulièrement choyé par les agences de coopération, a réussi également à mobiliser les retours de boursiers et les échanges avec la Belgique dans une stratégie de construction facultaire.

Bref, les anciens boursiers béninois sont peu nombreux, très concentrés dans l'institution universitaire ou à ses périphéries, largement regroupés par quelques disciplines ou spécialités, en relation constante avec les labos ou services d'origine en Belgique, actifs dans des sous-réseaux régionaux et portés par une tendance à la consolidation globale de la coopération belge qui, contrairement à la situation congolaise, est partie d'un engagement très limité.

Le boursier béninois, à l'instar des lettrés africains, gère le revenu de sa bourse en prenant en compte les nombreuses sollicitations de sa grande famille –déjà plus limitée aux parents, cousins et neveux proches que ne l'est le boursier camerounais-. Malgré le discours habituel qui allègue inéluctablement la solidarité pour démontrer ou justifier son africanité, l'ancien boursier béninois est plus pragmatique et sélectif dans ses interventions en faveur de la grande famille. L'évolution des mentalités et son passage en Belgique, tendent à organiser la gestion des rapports familiaux et sociaux en partant de l'unité nucléaire. Pourtant, les innombrables cérémonies, deuils et contributions familiales attestent qu'au Bénin comme ailleurs en Afrique, la gestion de soi et plus encore la gestion d'une vocation savante ou d'une profession est intégrée d'une part dans la gestion globale d'un statut social personnel et familial et d'autre part d'un réseau communautaire dont seule l'activation permanente seule garantir la pérennité et l'efficacité. Cependant, la marchandisation, l'individualisation et une quasi-contractualisation des rapports familiaux semblent beaucoup plus avancées dans le Sud urbain que dans le Nord sahélien.

iii. La République du Cameroun²⁸

Le Cameroun a été visité en 2003 ; lors de cette mission, la majeure partie des anciens boursiers de l'AGCD et de la CUD rentrés dans leur pays d'origine que nous avons rencontrés s'étaient inscrits en Communauté française de Belgique dans les programmes des Cours internationaux, coopération par ailleurs principale de la décennie concernée (les années '90). Dans un souci de comparaison interne et externe, quelques boursiers d'autres programmes que ces cours internationaux ont également été rencontrés ; il ressort de l'analyse de leurs entretiens que leur situation personnelle et leur trajectoire au retour dans leur pays ne diverge pas notablement du mode des anciens boursiers.

Si la situation du Cameroun semble stable malgré les problèmes économiques auxquels le pays se heurte, nous avons été surpris d'y trouver des anciens vivant des problèmes personnels et d'insertion aigus. Le ressentiment qu'ils entretiennent envers un pays formateur –la Belgique– qu'ils considèrent ne pas assumer ses responsabilités envers eux est identique à celui rencontré au Congo²⁹. Peut-être encore plus qu'ailleurs, le fait que ces anciens soient tous des fonctionnaires accroît à la fois le sentiment d'abandon qui est le leur et les difficultés objectives qu'ils rencontrent dans leur carrière³⁰. S'étant sentis abandonnés par la Belgique, les premiers contacts avec les anciens boursiers ne furent pas simples : ils se sentent totalement instrumentalisés et ne faisait pas immédiatement preuve d'enthousiasme. Toutefois, rapidement, la mission fut prise par les anciens boursiers comme un moyen d'exprimer leurs doléances quelques temps après leur retour (entre neuf ans et quelques mois après celui-ci), comme aussi la preuve de l'attention que nos institutions leur portent. L'instrumentalisation dont ils se sentaient au départ la victime fut assez vite retournée à notre avantage. Comme dans la majorité des pays visités, l'issue de la mission déboucha pour eux sur la nécessité de s'organiser en association et de prendre en main leur destinée d'anciens.

De la fonction publique

Les individus rencontrés sont *tous* fonctionnaires, y compris les médecins. Cette situation, favorisée *a priori* par les critères de sélection retenus par la CUD, n'a pas que des avantages. En effet, le fonctionnement de la fonction publique n'est pas simple et ne répond pas seulement à des logiques d'efficacité instrumentale. Si le choix de fonctionnaires répond à la volonté de sélectionner

28 Ce paragraphe reprend les principaux éléments développés dans le précédent rapport (Kimwanga, Moens, 2003). Ils sont restructurés et mis en perspective par rapport aux missions et développements réalisés lors de la seconde phase de la recherche.

29 Dans un premier temps, en effet, nous avons supposé que tant les problèmes que le ressentiment à l'égard du pays formateur –qui ne suivant pas suffisamment ses anciens ne leur permet pas l'enrichissement attendu– était lié à la situation dramatique de la République démocratique du Congo et aux liens historiques tissés avec la Belgique. Le Cameroun, second pays visité, nous a rapidement détrompés sur le caractère exceptionnel de cet état de fait.

30 L'absence d'autonomie dont le fonctionnaire est victime accroît nécessairement le suivi qu'il attend de son formateur.

des candidats prédisposés au retour dans leur pays, cette contrainte est très globalement rencontrée puisque seulement un cinquième (9 sur 45) des personnes identifiés ne sont pas aujourd'hui dans leur pays. Néanmoins, ce choix a pour conséquence de privilégier des individus qui ne sont pas toujours les plus dynamiques³¹. Il n'est pas impossible que l'attentisme qui est le leur envers la Belgique s'apparente à leur mode usuel de fonctionnement : les choses leur sont données, certes avec efforts, mais toujours de façon automatique. La prise en charge par l'État est pour eux un état de fait qui se substitue à leur responsabilité et leur autonomie personnelle. Les combats qu'ils ont eus à mener ne sont jamais qu'administratifs, bâtis souvent sur le clientélisme ou les connaissances interpersonnelles.

Ils affirment pourtant clairement leur retour dans leur pays d'origine comme un acte moral voire parfois idéologique : ils rentrent pour aider le pays et la plus grande de leur frustration est que ce retour ne sert pas autant celui-ci qu'ils ne le souhaiteraient. Car, s'ils sont fonctionnaires, ils affirment également l'être par vocation³² ; ils leur semblent que leur formation et leur parcours personnel sont au service du pays et de son développement. Il nous paraît qu'en la matière, ils font de nécessité vertu : le bien collectif qu'ils louent est souvent vide de sens dans leur discours et leur place de fonctionnaire le résultat des bourses offertes dès leurs primes formations aux élèves populaires ou paysans les plus doués. En valorisant dans leurs propos le service à la communauté, ils intègrent le discours occidental et gomme de leurs expériences toute la spécificité camerounaise et africaine de leur parcours.

Par ailleurs, la vision du fonctionnaire véhiculée dans la population conforte cette représentation plus négative : les fonctionnaires sont décrits comme "des pauvres types", « pauvre » entendu à la fois au sens moral et au sens trivialement économique. Malgré ce rejet, ils constituent pour beaucoup l'horizon d'une réussite sociale moderne, reposant sur une maigre mais régulière rémunération pour un travail peu compris et jugé aussi propre qu'incompréhensible. Leur situation administrative n'aide pas à clarifier ces représentations : quelle que soit leur fonction, tous dépendent d'un ministère, au moins par la rémunération de base³³.

31 L'absence de dynamisme ici évoqué ne fait pas référence à un trait de caractère qui serait lié à l'ontologie du fonctionnaire ; il est question de stigmatiser sa pratique. Ces fonctionnaires paraissent refuser le changement ; cette *résistance*, bien rationnelle, les poussent à espérer plus de règles ou plus d'encadrement lorsque les règles et l'encadrement montrent leur limite et leur dysfonctionnement. Ce cercle vicieux dans lequel ils s'enferment les conduit à avoir des pratiques de reproduction plus que d'innovation c'est-à-dire, quel qu'en soit le risque, à privilégier le court terme.

32 Cette rhétorique de la vocation, rencontrée aussi en République démocratique du Congo et au Maroc, légitime aux yeux des anciens rencontrés leurs pratiques et leurs parcours. Il n'en reste pas moins à notre estime qu'il s'agit essentiellement d'une justification de leur action plus que d'une motivation de celle-ci.

33 Les fonctionnaires, nous expliquant leurs problèmes au retour, nous indiquent que la difficulté est d'être mis « en responsabilité » et, ainsi, d'avoir accès à des rentes rémunératrices,

Il est par ailleurs intéressant de constater que la fonction publique camerounaise est particulièrement influencée par la logique républicaine française : tout veut y être centralisé et unificateur. Mais, dans le même temps, elle est traversée d'un « tribalisme » de plus en plus important. L'origine, les personnes que l'on peut mobiliser, les connaissances qui sont celles de chaque fonctionnaire orientent bien plus la carrière et les nominations, nous est-il dit, que tout autre critère, au premier rang desquels la compétence est comptée.

Convaincus d'être méemployés au regard de leurs compétences, ils plaident alors pour une politique de gestion des ressources humaines, jugeant qu'en l'état elle est inexistante. "Le mal fondamental de notre administration est l'utilisation des ressources humaines, on n'emploie pas les gens de façon judicieuse." Non seulement, l'aval de la structure est indispensable mais la tribalisation de la fonction publique freine plus encore leur progression. "Quand on revient de stage, on devient un problème pour les locaux", c'est-à-dire au premier rang pour son chef hiérarchique. Il est donc toujours nécessaire de maîtriser autre chose qu'une compétence formelle pour arriver à la valoriser, il faut avoir des relations, il est nécessaire de faire reconnaître à la fois sa compétence acquise et l'innocuité de ce savoir pour ses supérieurs. Ainsi, en choisissant des fonctionnaires comme partenaires de formation, on rend cette dernière tributaire d'autre chose que de la volonté de l'ancien étudiant. Étant inscrit dans une structure administrative dont il ne maîtrise pas tous les éléments, il n'est pas le seul initiateur de sa mise en œuvre, il lui faut encore l'aval de la structure à laquelle il appartient. La responsabilité n'est pas seulement, voire pas principalement, définie par la compétence.

Nous avons décrit par le menu les étapes nécessaires à la réinsertion d'un ancien boursier dans son administration (Kimwanga, Moens, 2003:79), rappelons simplement l'importance de la maîtrise d'un type de zone d'incertitude par les gens qui sont restés comme par les stagiaires qui réussissent à se réinsérer avec le moins de problèmes : la maîtrise des flux communicationnels internes à l'administration. Sans cette capacité d'aiguilleur, il n'est pas envisageable de réintégrer sa place : on est victime du pouvoir de son ou de ses supérieurs les plus directs qui veulent, par l'enfermement dans des tâches ingrates qu'ils réservent au stagiaire rentrant, contenir les nouveaux savoirs et les légitimes ambitions qu'ils soupçonnent être les siennes. Il n'est dès lors pas possible de se fier à autre chose qu'à l'inter-connaissance. Les gens ne peuvent tabler sur l'objectivité des procédures, qui parfois existent mais sont toujours soumises au bon vouloir des individus. L'impossibilité de se référer à une gestion du personnel devient vite, dans les discours recueillis, une des formes de l'absence pour l'État d'une vision stratégique de la fonction publique. Les blocages personnels ont toujours le pas sur les visions collectives³⁴. Les

non de réintégrer une fonction publique qu'ils n'ont d'ailleurs jamais quittée et qui n'a jamais arrêté de les rémunérer.

34 Cet état de fait est également en contradiction avec la description faite par les anciens boursiers, toujours fonctionnaires, de leur vocation à servir le pays de manière « désintéressée ».

propos ramenés du Cameroun confinent parfois à la caricature du système africain de gestion personnalisée du personnel. Alors qu'ils rentrent convaincus de la qualité de leur formation, ils se retrouvent confrontés à tous les arbitraires. "Il faut être parrainé par quelqu'un, nous dit un ancien boursier devenu docteur, sinon, aussi intelligent soit-on, ce n'est pas évident..." La réinsertion des fonctionnaires répond à une procédure complexe et informelle qui ne met pas en avant ses (seules) compétence et formation. L'apport de la formation n'est donc pas directement utilisable, la formation de concours pas immédiatement au développement du pays ; tout est médiatisé par des filtres locaux qui, trop souvent, décourage le fonctionnaire ancien boursier. D'une certaine manière, tout le monde perd : le boursier parce que sa formation et son voyage ne lui ont rapporté que frustration et le pays parce que la dépense n'est pas rentabilisée.

De manière générale, ils reprochent à leur pays une carence de vision ou une absence de vision, tant sur l'utilisation qui peut être faite de leur expérience et de leurs compétences que d'une planification du développement³⁵. De plus, l'État ne poursuivrait pas toujours l'objectif du bien public. Plus exactement, certains s'approprient l'État à des fins personnalisées. Le discours contestataire qu'ils tiennent sur la fonction publique et sur la corruption repose plus sur leur échec partiel que sur des principes supérieurs : ils remettent en question le fonctionnement de l'État parce que celui-ci est collectivement inique mais, surtout, parce qu'il ne permet pas à leurs intérêts personnels de triompher. Tel est bien le paradoxe : leur probité s'enracine leur incapacité *technique* d'avoir le même comportement que celui qu'ils dénoncent.

Une excellente formation et un retour difficile

De l'avis de tous les anciens rencontrés, l'accueil en Belgique, la prise en charge des boursiers et leur vie dans les universités ne sont décrits qu'en termes élogieux. "Au niveau personnel, les études nous ont apporté une plus grande compétence dans notre domaine propre, une plus grande assurance dans nos connaissances et une plus grande maîtrise de certains dossiers en rapport avec notre formation." À leur estime, la formation –tant en termes de structure que de contenus– est indiscutablement une réussite. Les problèmes rencontrés sont

Ils se situent, dans leurs propos, ailleurs que les fonctionnaires restés au pays. Malgré la différence que constitue leur passage en Communauté française, il est difficile de les créditer d'un esprit du bien commun alors qu'eux-mêmes le dénie à la fonction publique camerounaise.

35 Pour eux, la Belgique partage cette absence de vision : n'assumant pas la responsabilité entière de leur formation en ne leur offrant pas les garanties d'une réinsertion optimale et performante, elle est aussi coupable que le Cameroun. La vision politique doit, à leur estime, prendre en compte non seulement la formation mais aussi l'usage qu'elle peut avoir dans le développement des pays bénéficiaires, ce qui n'est pas nécessairement de la seule volonté des individus formés. L'accusation n'est pas anodine. Elle constitue aussi, évidemment, une déresponsabilisation de leur part : l'usage qu'ils font de leur formation s'en trouve dédouané à leurs yeux.

toujours anecdotiques, qu'il s'agisse du climat pluvieux et déprimant, des rares comportements racistes ou des difficultés administratives. Si la qualité de la formation est systématiquement évoquée, certains affirment toutefois qu'elle n'est pas toujours appropriée à leur contexte spécifique. Les souvenirs qu'ils conservent portent sur le caractère intensif du travail qui leur fut demandé, sur la rigueur des matières, la quantité de celles-ci et l'exigence des professeurs, tout élément qui participe à leur satisfaction d'avoir réussi des formations qu'ils considèrent sélectives et reconnues pour leur valeur dans leur pays. S'ils décrivent leurs études en Communauté française de Belgique comme ardues, ils se sentaient préparés à leurs qualités ; elles sont exigeantes mais avec du travail elles leur étaient accessibles. Ravis du caractère essentiellement professionnalisant des formations qu'ils ont suivies³⁶, ils se disent bien formés et identifiés comme tels, affirmant ainsi à tout le moins une conscience fière de leur formation. Cette fierté participe à la désillusion « administrative » que nous venons évoquer. Enfin, et certes il s'agit d'un mécanisme de renforcement positif, les anciens boursiers insistent sur les besoins de formation auxquels leur pays fait face et la valeur que celles offertes par la Communauté française revêt pour lui. Dès lors, nous disent-ils, il ne faut pas le priver de toute opportunité de formation à l'étranger.

Cependant, il leur paraît normal que leur encadrement ne s'arrête pas lorsque leur formation se clôt. À leurs yeux, la puissance formatrice est responsable de ceux qu'elle a invités à venir se former chez elle ; alors que la relation se limite à une offre de service, la co-opération leur semblerait devoir entendre un suivi des individus et des investissements. Traducteurs maîtrisant à la fois les réalités et les langages du Sud et du Nord, ils se considèrent sous-employés par leur pays (cf. *supra*) mais, aussi, sous utilisé par la Belgique qu'ils jugent pourtant comptable de leur avenir. Pour eux, la Belgique a un droit et, surtout, un devoir envers ses anciens boursiers. Leur avenir³⁷ doit être assuré par une politique intégrée de suivi initiée par la Communauté française ; leur culture de fonctionnaires, efficaces mais subordonnés à une autorité leur assignant tâches et objectifs, est ainsi plus présente que jamais. Pour eux, la gouvernance n'existe que comme prise en charge par l'État (belge comme camerounais) des destinées individuelles. Ce que nous interprétons comme une fuite en déresponsabilisation est présenté par eux comme l'entretien pertinent et productif d'une relation forte entre partenaires. Sans une structuration, sans un suivi, sans une pression de la part de l'instance de

36 Les Camerounais rencontrés ont pour la plupart obtenus des bourses pour les Cours internationaux dont la visée explicite est plus professionnelle que scientifique (sans pour autant qu'il ne s'agisse d'une exclusive).

37 Cet avenir doit être entendu comme leur avenir personnel, en termes donc d'épanouissement dans leur carrière, mais il est aussi question dans le même temps de l'avenir qu'ils doivent par ce biais offrir à leur famille – la famille nucléaire étant comprise dans l'avenir individuel, nous sommes donc face à la « grande famille » par rapport à laquelle la dette est toujours ouverte – voire l'avenir du pays par lequel, à travers leur travail efficace, ils participent à son développement.

coopération belge, les boursiers fonctionnaires sont sous-utilisés à leur retour. La formation reçue (et désirée) qui, aujourd'hui, sans cette prise en charge ne sert que peu le pays et à peine l'individu est alors remise en cause. La réponse qu'ils proposent n'est jamais l'abandon de l'outil³⁸ mais l'accroissement de l'intervention belge dans l'affectation et dans le choix des personnes formées. Les exemples allemands, américains et français sont mobilisés pour montrer ce que la coopération intéressée et intéressante³⁹ doit être. La formation doit s'inscrire dans un ensemble cohérent offrant ensuite les moyens de l'utiliser et de la valoriser. Cette vision ne manque pas d'une certaine efficacité mais elle suppose dans le chef de la politique de coopération belge un recentrage important en terme de pays, n'offrant plus de formations qu'aux ressortissants de pays prioritaires avec lesquels une action commune est engagée sur d'autres terrains.

Nos universités forment des gens sans qu'il ne soit prévu quelque chose de formel pour leur réinsertion. La formation semble être autosuffisante et la responsabilité de l'éventuel échec, pleinement celle du jeune diplômé. Dans une logique de coopération, le pays d'origine doit gérer cette partie de la question. En ayant sélectionné des fonctionnaires qui retrouvent *mutatis mutandis* leur poste à leur retour, le travail de réinsertion est effectué. On vient de voir qu'il n'en est pas réellement question. Servir le pays n'est pas nécessairement possible sans avoir une action de suivi plus structurée. Pour réduire ce fossé entre ce qui est attendu et ce qui est rencontré, les anciens boursiers camerounais veulent pouvoir faire appel à un service « après-vente » qui pourrait prendre la forme de projets de développement prioritairement ouverts aux anciens de Belgique, de séminaires locaux de formation pour les anciens, de recyclages plus ou moins fréquents dans leurs universités belges d'origine. Notre pays ne peut que difficilement intervenir sur la GRH des ministères, il lui revien(drai)t alors de mettre des projets sur pied pour contourner cette impossibilité. Pour autant, il ne s'agit pas seulement de les imaginer comme une aide, mais plutôt comme des *joint ventures*, c'est-à-dire comme une réelle coopération où les deux parties prenantes en retirent des avantages. Ainsi, il y a des avantages techniques comme aussi la possibilité pour des étudiants belges de rejoindre de tels projets pour y concourir. Mais

38 S'ils poussaient la logique de leur argumentaire à son terme, ils rejetteraient le principe même de la formation. Rares sont les anciens qui le font. À leur estime, il faut sauver la formation en lui adjoignant une sorte de service après-vente : la formation est bonne en soi, elle ne sert pas parce que le pays ne sait ni la reconnaître (à travers la hiérarchie de la fonction publique) ni la mettre en œuvre et, dès lors, il faut aider –de l'extérieur– le pays à utiliser au mieux ces ressources nouvelles. Une telle vision est bien loin de la philosophie actuelle de la coopération belge et, singulièrement, de la coopération universitaire.

39 Les anciens boursiers conviennent aisément que les politiques de coopération et de formation françaises ou américaines s'inscrivent dans une politique générale dont elles ne sont qu'un élément ; ces politiques intégrées visent à asseoir l'influence locale de ces nations. Leur travail de développement est orienté par l'État donateur en fonction de besoins locaux qu'il juge et hiérarchise largement sans l'aval des acteurs locaux. Nous sommes bien loin du mode d'action, plus inductif, de la coopération belge.

une fois de plus, une telle solution évincerait probablement certains pays pour de strictes raisons d'équilibre budgétaire et de moyens limités.

Relations à la famille, relations au monde

La question du retour, si elle pose problème en termes de réinsertion professionnelle et d'utilisation optimale des compétences acquises est aussi d'une grande difficulté en ce qui concerne les relations avec la famille élargie. Les attentes de la famille sont similaires aux craintes de l'administration : l'ancien boursier est une personne formée, donc compétente, influente et prospère. Le blocage dont ils se disent victimes professionnellement a son pendant familial : les demandes et sollicitations. Dans la vision locale, le fonctionnaire instruit, qui plus est au retour d'un voyage de formation en Europe, est un homme ou une femme pouvant assurer une importante redistribution familiale⁴⁰. Toutefois, le boursier n'est pas un travailleur migrant comme les autres : il n'a pas pu, lors de son séjour en Belgique, accumuler les cadeaux et les moyens financiers lui permettant d'assurer à son retour toutes ses obligations familiales. De plus, ses difficultés de réinsertion professionnelle, évoquée dans les alinéas précédents, ne lui permettent pas de dégager dans les premiers temps de son retour les moyens financiers nécessaires à son statut social. Cette situation est difficilement compréhensible pour des familles convaincues que revenant d'Europe, le boursier est *au moins* chef de service et, ainsi, riche. L'accueil familial qui est le leur au retour déstructure complètement la plupart des anciens boursiers qui se trouvent totalement déchiré entre ce qu'ils peuvent faire et ce qui est attendu d'eux. Revenant diplômé, il se sentait grandi mais ne retrouve pas ce sentiment dans son administration qui ne l'a pas attendu ni dans sa famille, proche comme surtout élargie, qui ne le jugeant qu'en termes financiers le renvoie à son échec. Résoudre cette contradiction n'est jamais facile pour l'ancien boursier ; comme nous dit l'un d'eux, "le pays n'a jamais pensé à moi, si c'était à refaire, je repartirais, car cette bourse est une chance unique, mais à mon tour je penserais moins au pays".

Une des solutions est la médiatisation partielle des relations familiales dans des associations, qui modernisent partiellement ces liens contraignants. L'importance de l'inter-connaissance et des recommandations dans la vie des fonctionnaires trouve par ailleurs aussi un début de solution à travers l'obédience à ces associations « familiales ». Elles relèvent de cette logique clanique, plus large encore que la « grande famille » puisqu'elle grimpe au clan (ancêtre commun), voire à la tribu (ancêtre mythique) ou à l'ethnie

40 L'accusation portée à l'encontre des anciens boursiers par leur famille est celle d'égoïsme ; il leur est reproché d'être devenus « blanc à l'intérieur ». Cet égoïsme se marque pour la famille élargie par un repli sur la famille nucléaire, par une réticence à la redistribution. Mais il s'agit aussi d'un procès d'intention. L'anecdote de ce professeur rentrant au pays avec un véhicule trois-portes, le seul que son épargne belge lui ait permis d'acquérir, et qui se fait battre froid par sa famille parce qu'une telle voiture est une voiture d'égoïste, nous paraît à cet égard éloquent.

(concrétisation administrative moderne). Rarement, voire jamais, ils n'évoquent l'importance de ces associations dans la vie professionnelle⁴¹, et pourtant il est difficile d'imaginer qu'elles n'y ont pas de place. Ce dont ils parlent constamment par contre est l'importance de ces associations (qui alors se recoupe avec le village ou le canton d'origine, le quartier d'habitation, et toute subdivision imaginable) dans la vie quotidienne, par l'organisation de caisses et de tontines⁴² qui permettent à chacun de survivre dans leur monde.

Le reproche central qu'ils adressent à la famille est qu'en son sein tout est ramené à du matériel. Au retour d'Europe, il faut pouvoir rendre voire donner quelque chose et cela doit impérativement être réalisé sous une forme matérielle. La considération dont ils sont investis ne peut se séparer du retour matériel qu'ils peuvent assurer ; elle est faite avant tout d'une lourde charge d'attentes. Alors que le boursier revenant de Belgique a été voir l'envers du décor et connaît les difficultés de l'Europe et de la vie africaine en Belgique, il retrouve des parents pour qui le mythe est demeuré inchangé. Les associations familiales constituent alors le compromis. Prenant en charge différentes parties de la vie collective, elles collectivisent les problèmes et les solutions.

iv. *La République du Sénégal*

L'objectif de la mission au Sénégal ne s'écartait pas sensiblement des déplacements précédents : retrouver des anciens boursiers de l'AGCD et de la CUD rentrés dans leur pays d'origine pour saisir à travers leurs récits ce qu'ils étaient devenus et en quoi leur passage en Belgique avait pu orienter leur trajectoire de vie et leur trajectoire professionnelle. Néanmoins, dans le cas de la République du Sénégal, tous les anciens boursiers de troisième cycle se sont retrouvés concernés. Cet ensemble d'anciens étudiants englobe par ailleurs un certain nombre ayant fréquentés la FOPES Développement, dite FOPES-Sud, de l'Université catholique de Louvain. Ces derniers, s'ils n'ont pas réalisé un troisième cycle mais bien un second⁴³, possèdent l'intérêt d'offrir un profil particulier : ces étudiants sont sélectionnés sur base d'une expérience professionnelle et d'un parcours ou d'un projet personnel plus qu'en raison

41 Les seules références implicites qui y sont faites se résument dans la phrase récurrente "il faut connaître quelqu'un pour être mis en responsabilité". Toutefois, jamais les associations ne sont évoquées dans les propos traitant du monde professionnel alors que les anciens sont nombreux à le décrire maintenant traversé du même tribalisme que la société camerounaise dans son ensemble.

42 Le poids de ces mécanismes parallèles de l'économie, qui adoucissent et collectivisent la rudesse de la société et de la situation matérielle, est essentiel dans leur discours et dans la description qu'ils font du pays.

43 Parmi eux, certains ont persévéré dans leurs études et ont abordé un troisième cycle. Cette situation n'est pas voulue par la FOPES -voire est partiellement découragée par eux, il n'est pas question aux yeux de ses concepteurs de constituer une entrée dans une « carrière » d'étudiant- mais s'inscrit très bien dans le cadre de la situation sénégalaise dans laquelle, nous l'aborderons, la place du diplôme -et d'un diplôme universitaire de haut cycle (DEA voire doctorat)- est un élément essentiel de la réalisation professionnelle.

d'une compétence sanctionnée par un diplôme obtenu. De plus, ils ne sont pas tous d'origine fonctionnaire⁴⁴ –comme c'est le cas de manière écrasante dans les autres catégories⁴⁵– ce qui permet d'affiner dans une nouvelle direction les hypothèses de travail sur lesquels nous nous étions basés jusque là.

Une bonne partie des personnes reprises sur nos listes ont pu être identifiées ; cette identification s'est effectuée assez rapidement. En quelques jours, il a été possible de savoir ce qu'ils étaient devenus, même s'il n'a pas toujours été possible de les rencontrer tous. Ce petit fait dénote à la fois la concentration importante des anciens dans la capitale, Dakar, et l'organisation centralisée de l'État sénégalais. De plus, même si les Sénégalais résidents à l'étranger ne sont pas négligeables, la proportion d'anciens boursiers demeurant au Sénégal est plus importante que dans des pays comme la République démocratique du Congo.

Deux éléments méritent encore d'être notés de manière liminaire.

D'une part, le Sénégal est confronté à une situation politique particulière. Après plus de quarante ans de stagnation politique, un changement partisan s'est opéré en 2000 à la présidence⁴⁶. Cette vague de changement était chargée d'espoir de la part de la population qui, pour la plus grande majorité d'entre elle, n'avait jamais connu qu'un seul parti au pouvoir, voire quasi un seul président. Les jeunes et les moins de trente ans ont investi énormément d'espérances dans le nouveau président Wade, inoxydable avocat du Sopi, c'est-à-dire du « changement » en wolof. Pour autant, il n'est pas certain que les quatre dernières années constituèrent une métamorphose du pays. L'élan qui portait la majorité des Sénégalais –surtout parmi les jeunes puisque 44% ont moins de 14 ans, un peu moins de 30% entre 15 et 30 ans⁴⁷– ne s'est pas

44 Les fonctionnaires ne sont pas exclus des sélections de la FOPES-Sud. Ils n'en constituent toutefois pas la part la plus importante. Le public visé travaille *a priori* dans les secteurs associatifs de la société civile, ce qui est le cas au Sénégal. Il faut néanmoins constater que lors de leur retour, les anciens de cette formation cherchent comme les autres à assurer leur avenir et accroître leurs revenus. Cette quête passe parfois par une direction dans une administration publique. Ils demeurent cependant surtout employés par les associations de la place ou des associations étrangères ayant pignon sur rue à Dakar ou dans le pays (jusques et y compris la délégation Wallonie-Bruxelles).

45 Sans que, à ce stade, il ne soit fait état de chiffres, il semble que, dans le cas sénégalais, la fonction publique pose moins de problème aux anciens boursiers. Les problèmes sont présents –qu'il s'agisse de la reconnaissance des diplômes ou de la « mise en responsabilité »–, toutefois, les anciens font preuve de plus de dynamisme, leur départ vers la fonction publique internationale en poste à Dakar voire vers des fonctions dans le privé (essentiellement dans des Organisations non-gouvernementales) se présentant fréquemment dans leur discours.

46 Après presque vingt ans, le président Abdou Diouf, successeur de Léopold Sédar Senghor à la tête du pays et du parti socialiste, laissait le 19 mars 2000 la présidence à Abdoulaye Wade, du parti démocratique sénégalais.

47 Officiellement, l'estimation de l'âge médian en 2004 est 18 ans. La médiane est la ligne imaginaire qui coupe une population en deux parts égales : il y a donc autant de personnes de plus de 18 ans qu'il y en a de moins de 18 ans. (À titre de comparaison, l'âge médian en

émoussé mais n'a pas toujours trouvé l'écho attendu. Une telle situation amène à une tension parfois palpable dans les quartiers de Dakar : les graffitis appelant encore au « Sopi » sont légions, la population refuse la fatalité, possède la volonté de s'en sortir et affiche des attentes simples dans leur expression – du travail, un logement, la sécurité, etc. – mais difficile à obtenir seulement par décret. Les anciens que nous avons rencontrés se situent juste dans la catégorie d'âge suivante, ils ne sont plus des jeunes de moins de trente ans – ceux qui ont porté les changements –, ils arrivent dans la quarantaine. Cependant, leurs aspirations de base ne se différencient guère de celles exprimées par la rue : avoir un emploi (à la mesure de leur compétence et de l'investissement qu'ils ont réalisé), bénéficier d'une sécurité physique et sociale minimale, pouvoir assurer aux leurs des conditions d'existence futures décentes et en accord avec leur statut acquis, etc. En même temps, le vent de changement qui anime la société sénégalaise, s'il les invite à demander une amélioration de leur condition, les oblige à garder la bride serrée à leurs aspirations pour ne pas attirer trop l'attention de la masse. Ils veulent asseoir leur position mais ne désirent pas se faire (trop) remarquer.

L'autre élément essentiel à souligner est la place importante et paradoxale prise par l'islam au Sénégal. Officiellement, l'islam est la religion dominante du pays : 94% de la population se dit musulmane. L'élément marquant n'est pas cette présence de l'islam mais la visibilité, voire la revendication, qui en est faite par la population, simplement même par les anciens boursiers que nous avons rencontrés. Certes, il est nécessaire de mâtinier ces remarques avec la période durant laquelle la mission s'est effectuée : en plein mois de Ramadan. Toutefois, en ce début de troisième millénaire, l'affirmation d'une culture islamique⁴⁸ de la part d'anciens étudiants ayant fréquenté pendant un an, souvent plus longtemps, l'Europe et la Belgique ne nous semble pas anodine. À travers l'expression d'une pureté, d'un respect scrupuleux des préceptes religieux, une distance est également mise entre l'ancien formateur et l'ancien élève, une option plausible est proposée. Il peut aussi s'y voir l'expression d'une identité forte, qui doit être respectée dans sa différence, d'une volonté de ne pas disparaître, de ne pas être totalement assimilé à la culture intellectuelle du « blanc ». Cette « radicalité douce »⁴⁹ dénote, à notre estime, une volonté de

Belgique est de 40,2 ans, au Bénin 16,5 ans, au Cameroun 18,5, au Congo 15,8 ans et au Maroc 23,3 ans.)

48 Cette culture islamique est souvent en Afrique subsaharienne croisée avec des traditions locales qui affadissent la force et la possible intransigeance du message ou des pratiques rituelles.

49 Nous entendons souligner par-là qu'aucune agressivité n'est de mise ou ne s'est exprimée. Ce qui était en présence relevait d'une affirmation identitaire forte sans que celle-ci ne fasse preuve envers les hôtes que nous étions d'une quelconque intolérance ou d'un quelconque fanatisme. Simplement, une différence pouvait ainsi simplement être énoncée et réaffirmée. (Dans les anciens boursiers que nous avons interviewés, certaines des femmes sont aujourd'hui voilées ; si elles ne font que couvrir leurs cheveux et leurs épaules tout en se drapant dans une robe longue et couvrante, encore bien loin par la teinte du noir des waabites, elles affirment lors de leur entretien faire l'apologie auprès des plus jeunes d'une telle tenue, insistant pour que

marquer l'écart et l'autonomie des anciens boursiers⁵⁰ face à la puissance formatrice. C'est également l'ouverture à un modèle concurrent au modèle occidental. Cette présence de l'islam, nous ne l'avons pas ressentie dans les autres pays, point même au Maroc où l'évidence de la religion est telle qu'elle ne demande pas à être exprimée au visiteur, où la culture musulmane ne constitue pas aux yeux des Marocains une alternative à la logique de l'Occident (dans la mesure où il s'agit simplement de leur mode traditionnel de vie)⁵¹.

"L'éducation et la culture sont des richesses"

Il est probable que le Sénégal se distingue des autres pays visités par la place que l'enseignement y revêt⁵². Il y est important pour tous d'être formé, voire d'accéder au statut d'intellectuel. "C'est l'héritage de Senghor" nous affirme un haut fonctionnaire. Dans ce pays qui se distingue par la place offerte à la culture et à l'éducation, l'obtention d'un diplôme est une évidence pour les classes sociales intermédiaires. Il paraît évident à tous, plus encore qu'ailleurs, que l'ascension sociale transite par la maîtrise culturelle et technique, que sa sanction est celle d'un diplôme de l'enseignement supérieur, mieux encore de l'université, voire surtout d'une institution européenne.

Cette conviction se renforce de la situation privilégiée du Sénégal et de Dakar en termes de services éducatifs. L'université, la constance de celle-ci, l'encadrement dont elle est l'objet, constituent autant de moyens offerts aux Sénégalais favorisés par de telles infrastructures. Face à la situation Congolaise, à tout le moins, les services sont disponibles pour tous. Bon nombre des anciens boursiers que nous avons rencontrés sont d'anciens boursiers sénégalais ; paysans ou artisans d'origine, leurs pères sans diplôme ont poussé leurs fils (et parfois leurs filles) les plus doué(e)s vers des études d'autant plus désirables qu'elles permettaient d'obtenir une bourse s'ajoutant aux revenus de

dans l'administration qui les emploie cette tenue « correcte » soit imposée aux femmes. Si le fanatisme des idées –et partiellement des pratiques– ne nous est pas adressé, il n'est pas totalement absent.)

50 Un seul d'entre eux nous a décrit l'islam du pays comme culturel. Il était le seul à affirmer aussi être indifférent au mois de Ramadan.

51 Malgré cette différence, l'affirmation de l'identité alternative n'est pas une identité « islamiste », la place de l'islam au Maroc demeure centrale. Là aussi, pourtant, il y a un paradoxe : l'islam est affirmée avec fierté mais l'islamisme (singulièrement depuis les attentats de Casablanca) rejeté comme une plaie du sous-développement (d'où, par sophisme, s'il n'y a pas d'islamisme il n'y aurait pas de sous-développement).

52 Le Royaume du Maroc se rapproche d'une situation comparable (la part de la population en âge de formation supérieur y est d'ailleurs plus importante). Néanmoins, le discours explicite des anciens boursiers, s'il y insiste aussi sur la concurrence qu'induit un tel niveau de formation, ne paraît pas souligner avec autant d'ampleur l'importance *symbolique* de l'obtention d'un diplôme. À une autre extrémité, le contexte congolais semble revêtir le diplôme et la culture qui lui est associée d'une valeur sociale identique : y être diplômé revient à y acquérir des titres de noblesse (malheureusement, dans le Congo d'aujourd'hui, ces titres ne sont plus négociables).

la famille⁵³. Ce support, cette invitation financière à poursuivre des études primaires, secondaires puis universitaires explique partiellement la place et l'importance accordée à ces formations. Bénéficiant pour la plupart d'entre eux de bourses depuis longtemps, les anciens que nous avons rencontrés ont avant leur départ et à leur retour intégré la fonction publique. Sur la place sénégalaise, l'importance des ONG leur offre une source supplémentaire de revenus qui permet à certains d'entre eux d'assumer financièrement la formation de leurs enfants.

La volonté de former ses enfants est la conséquence de l'importance qu'ils ont accordée à leur propre formation. Cet atavisme des classes ascendantes de la société sénégalaise les pousse non seulement à décrocher un diplôme mais encore à les multiplier et à désirer obtenir les plus hautes reconnaissances académiques : ils veulent des formations de troisième cycle diplômantes et obtenues, dans la mesure du possible, en Europe ou en Amérique du Nord. Une conséquence paradoxale de cette inflation des diplômes est la concurrence entre diplômés. En effet, dans la fonction publique, puisque presque tout le monde est équipé d'un diplôme, il faut avoir plus ou mieux que les autres. Cette situation aboutit à une surenchère et à une recherche constante de formations et de bourses. Ce cadre est celui dans lequel le passage en Belgique s'est effectué : il fallait décrocher, pour des raisons souvent bien carriéristes, un titre de troisième cycle européen pour avoir une chance de concourir dans les administrations de départ.

Un dynamisme endogène

Cette lutte « pour les places » n'est pas la seule que doit mener le diplômé sénégalais. Le quotidien tout entier est un conflit qui suppose la mise en œuvre de stratégies personnelles et collectives. À cet égard, le fonctionnaire sénégalais, qui, une fois encore, constitue le plus gros du contingent des anciens, déploie une activité plus dynamique que celle observée dans d'autres pays⁵⁴. La fonction publique n'est pas –toujours– son seul horizon. D'aucuns ont investi de leurs compétences les organisations internationales présentes sur la place et les organisations non-gouvernementales qui travaillent à Dakar. Si le

53 La figure principale de l'ancien boursier est, ici encore, le fonctionnaire. Cette fonctionnarisation la plupart d'entre eux la vivent également depuis l'enfance : ils ont pour beaucoup bénéficié d'une bourse dès leur plus jeune âge. Cette prise en charge de l'État constitue pour eux une évidence. Une anecdote mérite d'être évoquée. Lors de notre mission, nous avons été un midi dans l'impossibilité de sortir de l'École normale supérieure qui abritait nos rendez-vous ; en effet, les étudiants, futurs enseignants, manifestaient en brûlant quelques pneus devant l'entrée, ils exigeaient que le gouvernement les nomme tous en un poste. À leurs yeux, mener à bien des études, induit nécessairement que l'État doive prendre en charge les diplômés.

54 La capacité de mobiliser des ressources est importante (et vitale) dans le cas du Congo. Elle est beaucoup moins présente dans la situation camerounaise où, souvent, le fonctionnaire est plus passif, plus enclin à attendre de l'État un support et une aide qu'il ne voit pourtant pas venir. Le réalisme béninois et marocain sont face à ces questions plus proche de la volonté sénégalaise de « s'en sortir ».

bien collectif, ici également présenté comme la vocation de ces acteurs, il ne se limite pas au travail dans les sphères étatiques ; lorsque l'État n'a ni les moyens ni la volonté d'agir dans un secteur, certains anciens investissent d'autres modes d'action. La prise de risque n'est pas toujours importante : ils agissent sur les deux plans, voire attendent que des propositions leur parviennent des ONG ou des organisations internationales. Ils les provoquent souvent, utilisant leur double compétence (ils maîtrisent la logique administrative et celle des bailleurs de fonds) pour devenir l'intermédiaire dans un contrat entre un organe de développement et l'administration publique. Les anciens boursiers sénégalais sont ceux qui laissent l'impression la plus volontaire par cet investissement dans des structures publiques de droit privé (ONG).

Si leur participation à cette ébauche de « société civile » repose avant tout sur un calcul personnel –ce type d'organe, même s'ils ont une pérennité moins assurée que celle de l'État, offrent des rémunérations et des perspectives plus intéressantes que la fonction publique sénégalaise–, ces Sénégalais montrent une volonté marquée de participer au développement du pays. La place des ONG –singulièrement des ONG de droit local– en Afrique de l'Ouest est plus décisive qu'en Afrique centrale. S'investir dans de telles organisations est donc plus facile, cela participe de la culture attendue, et permet d'accroître également sa place, son influence et ses moyens d'action. De plus, ces organisations sont souvent les initiateurs du voyage en Belgique : c'est en travaillant dans l'administration mais en relation avec des ONG du Nord que nombre des anciens boursiers ont découvert les voies qui ont pu les mener dans notre Communauté.

La conjoncture sénégalaise, faite d'ouverture sur l'action civile et de nécessaires émulations interpersonnelles, induit partiellement ce dynamisme propre aux anciens : ils sont disponibles aux avantages de toutes fonctions mais demeurent acteurs (et pro-actifs) de leur devenir.

La logique du « grand frère »

Si le mécanisme de la « boule-de-neige » ne semble pas être efficace en termes d'imposition de bonnes pratiques, cette logique fonctionne pour la formation et la recherche puis l'octroi des bourses : il est fréquent que le futur boursier se rende où les grands frères ont été. Lorsque la voie a été ouverte, d'autres la suivent et font l'économie des coûts d'investissement et d'initiation. À entendre les propos des anciens que nous avons rencontrés, ce « suivisme » ne se limite pas à l'obtention d'une bourse, il est déjà présent dans les formations précédentes, comme une sorte de voie royale invitant à créer des dynasties professionnelles.

Si le voyage s'apparente à la participation à un réseau, la filière belge constitue pour certains un filon autonome. En effet, la succession des politiques belges d'octroi de bourses a amené quelques sénégalais à multiplier chez nous les séjours. Ainsi, dans les années '70 et '80, les seconds cycles (entre autres en agronomie) sont subsidiés par la Belgique ; la politique sénégalaise est alors de

les réserver aux bacheliers méritants. Dans les années '90, ce sont les troisièmes cycles qui deviennent les fers de lance de notre politique de coopération et les mêmes étudiants retournent faire un doctorat dans notre pays. La situation n'est pas à déplorer, si elle est le résultat d'un choix. Elle paraît néanmoins, avec le recul et du point de vue de l'analyste, l'expression d'une incohérence patente.

Mais la découverte des programmes de bourses est parfois due totalement au hasard. "Je cherchais une formation en France et alors j'ai lu le communiqué officiel dans *le Soleil*. C'est vraiment par la presse que je l'ai découvert, je suis le premier Sénégalais qui a suivi cette formation, puis d'autres ont suivi mon chemin, c'était plus simple". Le récit par cet architecte de Saint-Louis de la manière dont il a été informé de la possibilité de bourse est éloquent : la volonté est celle de se former –coûte que coûte– à l'étranger, à ses yeux, la réussite seule compte, il cherche en France et se retrouve en Belgique avec le même bonheur. Toutefois, une fois qu'il est inscrit dans nos institutions, il recommande son *cursus* à d'autres architectes et urbanistes, il arrive ainsi à valider plus encore son choix et la formation qu'il a acquise (elle est enviable pour d'autres et il se retrouve ainsi l'aîné d'une lignée).

La rupture : le voyage en Belgique

Le premier voyage en Communauté française constitue toujours une rupture et un temps intense de travail. Pour la majorité d'entre eux, la Belgique constitue un dépaysement, tant par les paysages et le climat qui est le sien que par les manières de vivre et d'étudier. "J'avais l'habitude des études dures, mais la première année est éprouvante, il y a aussi le climat" ; cet ingénieur évoque le premier choc. Dans le même temps, comme le résume cet enseignant, "c'est comme si je rêvais" : la formation et l'encadrement qui leur est proposé les a raves. "On ne s'est jamais senti orphelin" ajoute un agronome. L'encadrement, tant de l'AGCD, ou maintenant de la CUD, que celui propre aux universités leur laisse un souvenir ému. Le propos est de faire l'éloge de ce qu'ils ont vécu tout en soulignant les difficultés rencontrées. Une difficulté porte sur le montant de la bourse : elle est trop faible à leur estime pour leur permettre de réaliser tout ce qu'ils imaginaient.

Par delà la qualité des formations qu'ils ont suivies, tous chantent les louages des programmes qui les ont vus passés⁵⁵, les problèmes sociaux ne sont pas évacués. Ainsi, comme au Congo, certaines des femmes qui ont pu voyager avec leurs époux ne sont pas revenues ; l'émancipation dont elles ont bénéficié en Belgique –elles se retrouvaient à assumer dans le couple le travail rémunéré qui offrait les degrés de liberté nécessaire à la vie familiale– a éclaté le couple. Lorsque la femme et les enfants, devenus belges, refusent rentrer, la seule solution est le divorce. Cette situation, ainsi que la capacité d'assimiler le

55 Une fois de plus cette absence de critique portée aux programmes s'apparente autant au renforcement positif de leur parcours (il nous semble en aller de même de leur éloge de la difficulté et de la rigueur des études) que du jugement objectif.

discours des formateurs⁵⁶, amène un ancien de la FOPES à affirmer que le seul moyen de faire des études est de les faire sans la famille⁵⁷.

La course aux diplômes a également des séquelles dans leur passage en Belgique : en effet, ils sont nombreux à tomber dans un engrenage de la formation. Ils cherchent à en faire plus, à décrocher des certificats utiles et des diplômes valorisables à leur retour. Deux situations se présentent ; il y a ceux qui, pour accéder au programme qu'ils ont choisi et pour lequel ils ont été acceptés, doivent réaliser une année préparatoire, il y a les autres qui poursuivent une autre formation (ou un diplôme complémentaire) partiellement pour rester en Belgique⁵⁸ mais surtout pour accroître leur capital symbolique (plus que culturel).

La Belgique leur offre une infrastructure dont ils n'ont pas eu l'habitude dans leurs études. Elle leur apporte aussi des contacts dont ils sont fiers de la pérennité. Ces liens sont à la fois amicaux mais aussi, presque, familiaux. Beaucoup ont vu, en Belgique, la naissance de « petits belges » ; ces enfants, nés sur notre sol, ont souvent des parrains ou marraines belges. Ces contacts ont résisté au retour au Sénégal. Puis, il y a aussi les relations tissées avec des condisciples d'autres pays d'Afrique ou d'Amérique du Sud. La technologie permet aujourd'hui d'entretenir ces contacts à peu de frais. Paradoxalement, hors les situations quasi familiales évoquées ci-avant, les contacts avec des Belges et les contacts professionnels ont l'air d'être les moins résistants.

Les Sénégalais rencontrent autant de difficultés au retour que les anciens boursiers des autres pays. Par delà les obstacles classiques, essentiellement représentés par les exigences de la famille, s'ajoute la difficulté d'être mis en responsabilité. Leurs compétences nouvelles sont reconnues mais elles ne sont pas toujours, dans la fonction publique, accompagnées d'une revalorisation salariale. Ce frein, ils cherchent à le détourner par la fuite, parfois vers l'étranger mais surtout vers le secteur privé, qu'ils le rejoignent à temps partiel en jouant l'expert dans leur discipline ou qu'ils embrassent une nouvelle carrière dans les organisations non-gouvernementales. De plus, si les études sont souvent décrites comme ardues et comme débouchant sur des qualifications pratiques exploitées, la reconnaissance des diplômes paraît avoir posé dans de nombreux cas problème. C'est les enseignants qui sont ici les plus virulents, ils accusent le CAMES de ne pas reconnaître toutes les formations belges (et accusent les Belges de ne pas faire les pressions idoines pour faire avancer les choses).

56 C'est le même ancien boursier de la FOPES-Sud qui explique, très sérieusement, que son voyage en Belgique lui a permis "de conceptualiser le terrain et la pratique qui était [la sienne]", propos qui pourraient se lire sur une brochure de la FOPES Développement.

57 Il fait ainsi d'une contrainte de la FOPES une force de sa trajectoire.

58 Ce qui signifie également accroître le temps durant lequel ils peuvent épargner et préparer leur retour au Sénégal.

Le développement « belge » vu par les Sénégalais

"L'originalité belge est de travailler au niveau local, la vision locale et intégrée est différente des autres coopérations". La description qui nous en est ainsi donnée souligne le caractère démocratique et l'application de bonne gouvernance que la coopération belge constitue. Mais cette décentralisation pose problème et déroute les Sénégalais : elle est très éloignée de leur mode de fonctionnement usuel, à la fois bien africain dans la verticalité des choix hiérarchiques et si français dans leur centralisation. La situation belge consiste à s'enraciner au plus bas, c'est-à-dire au plus proche des acteurs locaux, ce qui est à la fois efficace mais désincarné par rapport aux logiques politiques concrètes. L'initiative qui est laissée aux demandeurs leur semble parfois un handicap même s'ils en ont bénéficié. Pour eux, cet handicap se situe au retour : lorsque les bourses s'adressent à des personnes et non à des institutions, comment leur réinsertion est-elle possible ? La décentralisation dont la coopération belge use les a donc enthousiasmés comme boursiers mais les ennuie comme *anciens* boursiers : ils voudraient alors que la Belgique ou ses mandataires les réintroduisent dans leur pays d'origine, facilite leur retour.

Le mode de fonctionnement belge leur est positif pour leur départ et handicapant pour le retour. Ils proposent donc de ne rien changer à la sélection des boursiers –une procédure qui les a avantagés ne doit pas être remise en cause– mais demande qu'un suivi efficace (et autant à leur avantage) soit organisé. Leur volonté est de disposer, comme les anciens boursiers allemands qui sont cités en exemple⁵⁹, d'une organisation locale qui les aide et leur permet de structurer leur action. Les Sénégalais réclament aussi un suivi structuré par les Belges. Dans ce but, ils ont d'ailleurs à l'occasion de notre mission créé une association pour tenter d'unifier leurs pratiques et de constituer, sur place, un groupe de pression. L'énoncé des difficultés dans la reconnaissance des diplômes belges constitue également un appel à un encadrement plus suivi.

Ils plaident ainsi pour une logique réticulaire : faire réseau entre eux et avec nous pour défendre leurs intérêts et les intérêts (supposés) de la Belgique dans le pays. Ce réseau doit avoir l'ambition de servir à tous ; ce qui est recherché est du partenariat. Il faut que tout le monde y trouve avantage. À leur estime, la Belgique a besoin de relais au Sénégal autant que les anciens ont besoin de protection.

Dans leurs doléances envers la Belgique, un problème récurrent est évoqué : les tracasseries relatives à l'obtention d'un visa pour la Belgique se rencontrent au Sénégal autant qu'au Cameroun ou au Congo. L'obtention de ce visa n'est évidemment pas du ressort de la coopération universitaire elle-même, mais cette situation ne doit pas être unique, toutes les coopérations belges (nous entendons quels que soient leurs statuts) doivent être confrontées à un même type de problème. Si l'on peut en comprendre les raisons, sans pour autant les admettre, il est

59 Remarquons toutefois qu'un ancien boursier est salarié par la délégation Wallonie-Bruxelles, premier pas d'un suivi ?

évident qu'il est nécessaire de s'y opposer et de montrer en quoi cette politique pratique (menée parfois par un souci d'*over-conformity* de la part des correspondants locaux, d'aucuns iraient jusqu'à y voir de leur part une sorte de jalousie) et à courte-vue recèle d'éléments contre-productifs dans les relations que notre pays et notre communauté veut tisser avec le reste du monde, singulièrement avec le Sud.

Il faut revendiquer une place pour les universités

Un ensemble de propositions originales sont soumises par les anciens boursiers sénégalais : le souvenir qu'ils ont conservé des institutions qu'ils ont fréquenté dans notre Communauté les pousse à faire des propositions pour nos universités et les relations qu'elles devraient entretenir avec les pays du Sud.

D'une part, ils regrettent que les associations d'anciens étudiants développées par les universités belges n'offrent pas suffisamment de place aux anciens africains. Par rapport aux débours et cotisations qui sont demandés, les services auxquels les anciens africains, boursiers ou non, ont accès est dérisoire. Même les anciens les mieux introduits, le directeur d'une organisation parastatale subsidiée par la Banque mondiale, ne voit pas l'intérêt de dépenser plusieurs dizaine d'euros pour voir son nom figuré dans un annuaire des anciens de sa faculté. Et pourtant, le même entretient des contacts assidus avec « son » université belge ; il y est retourné, comme conférencier ou pour la remise de prix, il accueille régulièrement dans son organisme des étudiants agronomes belges. "C'est cher et ça rend peu de service", résume-t-il. Il propose alors que les universités laissent un libre sur leurs sites internet à une page virtuelle où les anciens pourraient se retrouver et correspondre. Il serait également possible de disposer d'un annuaire reprenant par pays les anciens étudiants de Belgique, cet outil étant destiné aussi bien aux Belges qui chercheraient à investir qu'aux locaux qui voudraient partager leur expérience. Il est important que l'institution d'enseignement, l'université, tisse des relations entre ses anciens membres. À ses yeux, de petites initiatives de ce type, n'impliquant ni pour les anciens africains ni pour les universités elle-même de coût important, qu'il s'agisse d'argent ou de temps, pourraient aisément resserrer les liens que les politiques actuelles auraient plutôt tendance à détendre.

Nous l'évoquions, il demeure peu de contacts d'un point de vue professionnel avec des Belges. Nous avons parlé de contacts quasi-familiaux, il y a également les relations amicales qui demeurent. Le suivi professionnel n'est pas assuré non plus par les universités. En regardant depuis Dakar, et certains avec quelques années de recul, ont surtout l'impression que la relève en Belgique n'est pas présente pour ce suivi. Les enseignants qu'ils ont rencontrés lors de leurs études sont parfois arrivés à l'éméritat sans qu'une relève intéressée par la coopération ne soit présente. Ils le déplorent sans pouvoir y faire grand chose, mais s'interrogent sur l'intérêt général que la Communauté française et ses institutions leur portent. Et, disent-ils, si les gouvernements ne font pas circuler

l'information, les universités ne font pas non plus d'efforts notables pour faire savoir dans le Sud ce qui est institué et les programmes qui leur sont ouverts⁶⁰. Toujours dans un esprit de coopération, en conservant à chacun un intérêt moteur de réalisations concrètes, ils soulignent à profusion que les universités belges pourraient elles-mêmes structurer un suivi de leurs anciens qui serait aisément profitable à tous⁶¹.

Le problème de la rémunération du savoir et l'exode des cerveaux

"Le retour est catastrophique, la formation nous met au top mais on a de grosse difficulté d'insertion, en fait au retour on tourne en rond". Et un autre fonctionnaire d'ajouter, "quand tu rentres, tu doutes. On peut aspirer à un certain standard de vie [dont les moyens nous sont refusés]".

Si le Sénégal est un pays où la culture est reconnue comme participant des attributs des classes dominantes, si l'éducation y est considérée comme une richesse, l'acquisition de compétences et de savoirs nouveaux ne paraît pas toujours rémunérer au niveau où les anciens boursiers l'espéraient. Parmi les difficultés du retour, l'impécuniosité est un des plus importants. Ils ont, au retour de Belgique, peu d'économie –la bourse dans sa modicité ne permet pas d'accumuler,– et un large besoin d'investissements. La description du retour est à cet égard éloquent. Un enseignant raconte, "c'est comme si ils [la famille] pensaient que l'argent se ramassait. « Vous avez voyagés, disent-ils, et vous voulez pas qu'on voyage ». [Lorsque je dis que je n'ai pas d'argent,] je ne suis pas sûr qu'on ne me croit pas, mais personne ne dit ce qu'il a vécu. Les jeunes [sans diplôme qui migrent] assument des jobs qu'ils refuseraient ici, et comme avec ça ils envoient beaucoup d'argent, la famille croit que c'est facile". Deux mondes s'affrontent, l'un confronté pragmatiquement aux réalités européennes et l'autre convaincu –"par jalousie" disent nos anciens– de l'égoïsme de ces diplômés revenants. Les conditions de vie qui sont les leurs en Belgique ne sont pas crédibles pour les familles restées au pays ; l'action habituelle des migrants –"qui construisent huit pièces dès qu'ils reviennent au pays"– ne rend pas crédible le manque d'argent de ces « élites ».

60 Cette remarque que nous rapportons ne met pas en cause l'action du secrétariat de la CUD. Ce que les anciens stigmatisent ainsi est l'attitude générale des représentations belges et l'attitude particulière des universités elles-mêmes dont, d'aucun parmi eux, se sentent orphelins. Autant leur séjour parmi nous fut pour eux un excellent souvenir, autant leur retour leur paraît improvisé. Les critiques qu'ils adressent à la relève académique *en Belgique* –elle ne porte pas intérêt au Sud, ce que nombre d'institutions universitaires belges prennent grand soin de faire savoir à leur personnel : les coopérations internationales s'entendent avec des pays compétitifs du Nord– font écho aux difficultés rencontrées par la CUD pour remplir certaines de ses missions d'enseignement.

61 Il est évident que ce vœu ne prend pas en compte la réalité de la situation universitaire contemporaine et les contraintes financières qui pèsent sur les universités belges en particulier. Leur remarque montre une fois encore qu'ils réfléchissent l'action commune, la co-opération en termes de *win-win* : l'intérêt quel qu'il soit doit être présent de part et d'autre pour que l'activité puisse être menée à bien.

Il faut faire savoir que le savoir et que l'école rapportent. Mais sans dividende immédiat, il n'est pas possible de croire que les gens vont poursuivre des études et qu'ils vont, l'ayant fait, rester dans le pays. Ayant quitté l'administration, ils ne retrouvent pas toujours leur place au retour, ils ne sont pas rapidement mis en responsabilité. Certes, après quelques années, ils percent enfin, mais au prix de quelles difficultés traversées. Le plus simple, nous est-il dit, est encore de changer de job pour progresser socialement : il faut quitter l'administration puisqu'on y est plus reconnu, mais il faut accepter de prendre des risques pour avoir plus. De plus, parfois, les formations acquises ne sont pas comprises –ou ne veulent pas l'être– et, dès lors, ne sont pas rémunérées. La demande adressée à la Belgique, qu'un suivi des anciens soit organisé, pourrait ici aussi s'avérer efficace : si le formateur reconnaît son élève, celui-ci est reconnu et respecté (donc rétribué) dans son environnement. Sans ces conditions minimales, qui permettent à l'ancien de tirer profit financier de son voyage, "la fuite [des cerveaux] est un moyen de se réaliser".

Dans la situation sénégalaise, l'inflation des diplômes est en la matière catastrophique. La concurrence entre les diplômés s'inscrit dans l'origine autant que dans l'importance des diplômes. Une maîtrise (au sens de nos anciennes licences) n'a presque pas de valeur, il est nécessaire d'être doté d'un troisième cycle. Celui-ci se doit d'avoir été acquis en Europe, plutôt en France qu'en Belgique, tant pour la renommée de l'institution qui le délivre que pour le suivi qui est organisé par le pays délivrant. Nous le décrivions en commençant ce chapitre, la pléthore relative de diplômés les met en concurrence et appelle à une surenchère constante. Un discours appelant à l'abnégation est alors tenu, "j'ai quitté la Belgique alors que j'avais des opportunités de boulots, c'était un déchirement personnel mais je voulais servir le pays", dit un haut fonctionnaire qui s'adresse à nous comme s'il voulait avec un discours bien huilé convaincre un cadre local. Ils affirment ainsi une probité et un idéal qui doit se substituer aux déficiences matérielles qu'ils ont pu rencontrer (ou qu'ils rencontrent encore).

La participation aux associations

"On décide de servir le pays, c'est l'essentiel, on a bénéficié de bourses d'État, il faut rendre". Ce commentaire d'un enseignant marque à la fois la fidélité affirmée dont nous venons de parler et la redistribution intrinsèque à une société traditionnelle. La sécurité sociale –au sens où nous l'entendons dans nos pays– est inexistante, ce n'est pas l'État qui l'assume mais des instances civiles ou familiales. Même lorsque d'aucuns nous affirment que "le développement est d'abord individuel et collectif après", ils soulignent l'importance d'une redistribution. La société sénégalaise est traversée d'associations qui constituent une expression dans le droit moderne des logiques traditionnelles d'encadrement. La vie peut ainsi être communautarisée ; les associations offrent un support moral et logistique tant pour le quartier que pour la famille.

Les anciens boursiers semblent très présents et très actifs dans les associations. Nous avons souligné qu'un certain nombre d'entre eux a investi professionnellement un type d'associations : les ONG. Ils y mettent leurs compétences acquises au service de la société. Le bien public, si fréquemment galvaudé dans les discours, paraît ainsi préservé. À l'inverse de certains de leurs condisciples –au premier rang desquels figurent les Camerounais–, les carrières de Sénégalais semblent vouloir démontrer leur intérêt pour le bien commun : s'ils sont fonctionnaires, ce n'est pas seulement pour l'intérêt d'une relative stabilité d'emploi mais bien pour agir dans l'espace public pour le bien de tous⁶².

Toutefois, ainsi présentées (à travers leurs actions dans les quartiers ou leurs médiatisations dans les problèmes familiaux), les associations auxquelles participent bénévolement les anciens sont moins des moyens d'agir sur la société ou sur le développement du pays que des outils imparfaits pour palier les carences les plus importantes de la situation actuelle telle qu'elle s'exprime. "Il faut une accumulation pour aller de l'avant", rappelle un urbaniste, et ce surplus n'est pas disponible. La participation à des associations relève de ce pis-aller : remettre de l'huile dans les mécanismes qui grippent pour éviter que la machine sociale ne se brise. Ce n'est pas tant la société civile qui éclot que le système traditionnel de solidarité sociale qui est réformé et renommé.

v. *Le Royaume du Maroc*

Dans l'ensemble des pays africains dans lesquels nous avons investigué, la situation marocaine se présente comme spécifique à plus d'un titre. D'abord, à l'inverse des autres cas étudiés, le Maroc ne se situe pas au même endroit dans la liste des pays en développement⁶³, alors que les pays subsahariens se trouvent dans la catégorie du « faible développement humain » (à l'exception du Cameroun qui est à la frontière), le Maroc est considéré par les instances onusiennes comme ayant un développement humain moyen. Face à une République démocratique du Congo dévastée où tout –de l'infrastructure de base aux services publics les plus triviaux– reste à reconstruire, face à un Bénin,

62 Nous renvoyer à notre naïveté, à la conviction plus grande des acteurs en présence ou à la meilleure capacité de jeu (donc de mensonge) des Sénégalais n'est pas iconoclaste. Il est plausible, en effet, que notre analyse de la situation sénégalaise marque un enthousiasme usurpé. Cependant, elle ne repose pas exclusivement sur le discours des anciens boursiers mais également sur l'interprétation de leurs trajectoires (certes narrées mais confirmées par les contacts noués et les rendez-vous pris).

63 Certes, si le Maroc ne brille pas particulièrement dans les indices de développement humain du PNUD (Kukuda-Parr, 2004:141), la 125^{ème} place qui est la sienne est seize places avant le second de notre liste, le Cameroun (141^{ème}) ; par rapport au Cameroun, son PIB est presque deux fois plus important (3 810 USD contre 2 000). Le Sénégal est 157^{ème} avec un PIB de 1 580, le Bénin 161^{ème} (PIB de 1 070) et la RDC 168^{ème} sur 177 avec un PIB estimé de 650. Tous sont en recul par rapport au même indice en 2000 (celui de 2004 est calculé sur des chiffres de 2002) et la République démocratique du Congo s'est même fait dépasser par le Bénin au cours de ces deux dernières années.

un Sénégal voire un Cameroun où le quotidien n'est que difficilement assuré pour une très large partie de la population, le Maroc possède une stabilité économique, politique et sociale qui, par delà même les indices abstraits, le met indiscutable à part⁶⁴. L'analyse des chiffres comme l'observation des réalités distingue d'évidence ce pays d'Afrique du Nord des quatre autres pays d'Afrique sub-sahélienne. L'autre différence majeure, circonstancielle à notre recherche, repose sur la dispersion des anciens boursiers. Ils ne sont pas totalement regroupés dans les capitales politiques et économiques du pays (c'est-à-dire dans les deux villes de Rabat et de Casablanca). Au contraire, ils se trouvent sur l'entièreté du territoire national, non seulement dans les villes secondaires comme Marrakech, Fez ou Oujda, mais également dans des petites villes voire des villages. Si cela a constitué un sérieux handicap dans la rencontre possible de ces anciens, cela constitue aussi un élément important dans la compréhension du phénomène des anciens boursiers au Maroc. Cette dispersion des diplômés à leur retour doit, nous semble-t-il, être largement interprétée comme un succès du programme. Nous avons assez souligné dans les cas subsahariens la centralisation et la concentration des diplômés dans les capitales. La présence des anciens boursiers sur tout le territoire marocain démontre leur participation, physique à tout le moins, au développement du pays ; elle s'explique aussi par le caractère massivement fonctionnaire des anciens et, pour une partie non négligeable, par leur incapacité à négocier un poste dans une ville importante⁶⁵.

Le cas marocain, dans la complexité de son observation (et dès lors dans la partialité de celle-ci), compose aussi une image de ce que la coopération universitaire par la formation approfondie peut produire d'intéressant. Cette situation est en effet la plus proche du modèle recherché par la coopération universitaire : participer au développement du pays, dans ces endroits les plus retirés également, par la formation de ses cadres intermédiaires. Le lien entre développement et formation semble ainsi mieux établi que dans les exemples précédents⁶⁶. Il semble à tout le moins que l'usage des diplômés formés en

64 La question de l'islamisme distingue également le Maroc des quatre autres pays africains. Certes, la situation n'est pas visiblement dramatique ; toutefois, les tensions induites par le contexte international et les menaces constantes d'attentats sont quotidiennement perceptibles au Maroc. Si dans la rue ou avec les personnes rencontrées le poids de l'Islam n'est pas plus visible qu'au Sénégal (voire subjectivement moins, mais notre présence au Sénégal lors du mois de Ramadan a nécessairement déformé notre vision), il est clair qu'il constitue une donnée importante face à l'état actuel du monde. De plus, dans les milieux universitaires, l'arabisation de l'enseignement est perçue de manière explicite comme à la fois une conséquence de l'islamisation et comme une régression importante.

65 Les anciens que nous avons contactés par téléphone et qui se trouvaient dans le pays ont souligné le caractère imposé de leur affectation. C'est essentiellement par manque de « piston » ou de reconnaissance qu'ils se trouvent disperser ailleurs que dans les centres ou les villes de moyenne importance. Ils le regrettent pour beaucoup (ceux exerçant dans les capitales sont conscients de leur avantage comparatif) mais assument leur rôle à l'endroit où ils sont affectés.

66 La causalité de ce lien, qui n'est encore que présumé sur base de la répartition plus homogène des anciens sur l'ensemble du territoire national, n'est en rien avérée. Est-ce le

Belgique est plus intensif (et extensif) que dans les autres pays visités⁶⁷. Nous l'évoquerons plus avant, mais il existe aussi une conséquence de cet usage : il y a au Maroc une course forcenée au diplôme, course plus développée encore qu'au Cameroun ou au Sénégal, c'est-à-dire touchant une frange plus large encore de la population. Le diplôme n'est pas non plus qu'un outil symbolique ; le niveau plus avancé de développement du pays nécessite l'usage de personnel qualifié et de personnel d'encadrement formé. Pour autant, la concurrence –entre les diplômes internes et externes, mais surtout entre les divers pourvoyeurs externes de certifications universitaires et supérieures– ne rend pas le retour des anciens plus aisé que dans les autres exemples évoqués. Alors que le choix du Maroc était, au départ dans notre échantillonnage de pays, la volonté de trouver un contrepoint, nous nous sommes plutôt retrouvés devant une confirmation de ce qui a été observé dans les autres pays africains.

La dispersion dans un pays structuré

La recherche des anciens boursiers n'a jamais été une sinécure. Remarquons toutefois que la situation marocaine fut paradoxalement la plus complexe. Cette complexité repose à la fois sur la dispersion importante des anciens dans le territoire national, sur le dynamisme du pays qui limite les fonctionnaires à des places spécifiques de la structure sociale, sur la complexité des moyens de recherche à disposition et sur la culture laxiste des Marocains qui n'ont pas facilement « mordus » à la demande (et ce d'autant moins qu'ils sont moins demandeurs que ne le sont les anciens boursiers de l'Afrique sub-saharienne). Cette spécificité de la situation marocaine explique qu'il ne fut pas possible d'organiser un *focus group* (la dispersion et le manque de motivation des anciens constituant à ce sujet les entraves les plus importantes) et que la rencontre des anciens n'a pu se réaliser qu'au compte-goutte et certaines par téléphone (pour les anciens les plus éloignés). Le paradoxe réside dans le fait que les conditions structurelles du pays auraient *a priori* rendu la récolte d'informations plus aisée : le maillage routier et ferroviaire du pays, le niveau de vie potentiellement plus important, l'existence de services étatiques fonctionnels, tout semblait présager une recherche aisée. Pourtant, les éléments matériels étant présents, tel ne fut pas le cas.

Les rencontres avec les anciens boursiers permettent d'énoncer une fois encore la reconnaissance qui est la leur pour la qualité des formations reçues. Les Marocains comme les ressortissants des autres pays sont très satisfaits de leur passage en Belgique, ils considèrent –ce qui est encore une fois non tant une preuve de la qualité de celles-ci que le résultat d'un renforcement positif, ils

développement qui est induit par la formation ou, comme c'est tout aussi probable, est-ce le niveau supérieur de développement initial qui permet aux formations acquises à l'étranger par des autochtones d'être réparties plus harmonieusement dans le pays ?

67 La stabilité politique –et dans une moindre mesure le développement économique– du pays permet de l'établissement d'une administration forte que structure en entretient un appareil d'état efficace.

affirment, par leurs propos sur la qualité du produit qu'ils constituent, que leur choix de formation dans notre communauté fut le bon- que leur formation fut de qualité et mobilisent tous des arguments et anecdotes pour en démontrer la qualité et le développement qu'ils ont pu en donner sur le terrain par leurs pratiques quotidiennes. Ainsi, par exemple, les médecins ont acquis des compétences rares dans leur pays, les intellectuels des techniques qu'ils utilisent encore, les chercheurs des contacts et des projets qu'ils ont pu mettre en œuvre à leur retour.

Le bémol est encore une fois assez similaire à ceux rencontrés dans les autres pays. Le Maroc n'a pas toujours les moyens nécessaires à la mise en œuvre pratique des éléments qui ont été acquis en Belgique, ce qui constitue la raison pour laquelle notre communauté qui les a formés doit, à leurs yeux, conserver une place importante dans leur quotidien en les soutenant et en leur fournissant ce qui permettrait à leurs compétences d'être mise en œuvre. La richesse du pays, ou plus exactement son indigence, ne permet pas de disposer du matériel -c'est particulièrement le cas des médecins qui se plaignent de la rareté de certains éléments indispensables à l'exercice de la médecine moderne (qu'il s'agisse d'échographies régulières ou plus prosaïquement de la seringue adéquate au moment nécessaire) mais également des ingénieurs qui ne disposent pas des outils de leur discipline- utile ou indispensable pour mettre la nouvelle pratique en marche de manière autre qu'exceptionnelle⁶⁸. Les enseignants ne disent pas autres choses lorsqu'ils se plaignent de l'indigence des débouchés pour les étudiants qui, par voie de conséquence, tarissent l'entrée d'étudiants de valeur ou pour les chercheurs qui constatent avec regrets que seuls les programmes de recherche initiés par l'étranger et subsidiés par lui peuvent aujourd'hui être encore viables dans le pays.

Toutefois, cette situation et cette impécuniosité, s'il n'est pas question de les remettre en cause, paraissent infiniment moins grave que dans les pays d'Afrique sub-sahélienne. Si le médecin est dépourvu lorsqu'il cherche à mettre en œuvre une technique nouvelle, il n'est pas totalement démuné. L'enseignant ne peut se comparer à ce qui se passe au Nord mais reste très favorisé par rapport à ce qui se vit au Sud. "Lorsque mes collègues belges viennent me rendre visite au CHU, ils rentrent en se disant qu'ils n'ont réellement aucune raison de se plaindre lorsqu'ils travaillent en Belgique, quels que soient les problèmes qu'ils rencontrent"; cet extrait d'un entretien avec un médecin marocain pourrait lui être retourné à la vue des situations qui s'observent, par

68 Cet élément est effectivement récurrent. Ce n'est pas la qualité de la formation ou des techniques qui sont remis en question mais l'adéquation de celles-ci avec les moyens disponibles dans les pays africains. Comment mettre en œuvre les nouveautés qu'ils apprennent dans nos universités s'ils ne disposent pas, à leur retour, des outils qui le permettent et que leurs structures (étatiques ou, parfois, privées) ne peuvent leur offrir? Comment mettre les compétences modernes acquises et les moyens matériels disponibles en concordance? Cette question -transversale aux cinq pays étudiés, même si souvent à des degrés divers- n'est pas anodine.

exemple, à la clinique N'Galiema de Kinshasa. La visite du CHU est éloquente ; certes, la comparaison de ces grandes pièces où les malades s'entassent –mais chacun dans son propre lit et avec un espace raisonnable entre chaque lit qui est un lit d'hôpital– est une vision qui semblerait en Europe relevé d'un autre âge. Pourtant, dans ce hall où les patients sont comme stockés les uns à côté des autres, se trouvent des appareils donnant l'impression d'une certaine modernité et d'une bonne efficacité. Le délabrement d'un hôpital congolais, par exemple, n'a pas de commune mesure avec cette situation. Mais sur quelle pente se trouve le Maroc ? Est-ce une situation ascendante, où il aurait quitté le marasme pour gravir les échelons vers un confort plus grand ou ce que nous avons pu y observer est le résultat d'une dégradation d'une situation au départ comparable à celle de l'Europe ? "Les problèmes s'aggravent au Maroc" rapporte un chercheur universitaire. À suivre les propos de nos interlocuteurs, il semblerait que nous nous situions malheureusement dans la seconde branche de l'alternative.

De plus, le Maroc est indiscutablement un pays de contrastes. Les villes, lorsqu'on les parcourt, se présentent comme des espaces urbains modernes voire évoquent sans distinction les villes du Sud de notre continent. Il n'en va pas de même des campagnes qui restent très en retard de développement. Comme l'évoquent certains de nos interlocuteurs, le Maroc "n'a pas encore réussi le développement".

La situation universitaire

Si dans le cas du Maroc, l'accès à l'enseignement supérieur se réalise à un âge correspondant au *cursus* européen, la situation n'est pas pour autant identique à celle qui a cours dans nos pays. La dualisation de la société implique que les universités sont principalement, mais pas uniquement, fréquentées par des étudiants provenant des milieux urbains et, dans une moindre mesure⁶⁹, des milieux aisés.

La situation universitaire n'est pas décrite par les enseignants comme idéale. Elle est contrainte par l'absence de débouchés. Les étudiants ne peuvent plus rien attendre de la formation reçue au Maroc. Dès lors, les étudiants de qualité s'expatrient et vont réaliser leur étude, à tout le moins leur spécialisation ou troisième cycle, dans les universités européennes ou américaines (Gérard, 2004). Il ne reste plus dans le pays que les "plus médiocres, ceux qui n'ont pas de place sur le marché et qui n'ont pas trouvé de sortie vers l'extérieur". Ce ne sont pas

⁶⁹ Même si elles sont rares, les classes moyennes paraissent être les plus présentes dans l'université marocaine. Les enfants des classes supérieures se dirigent plus aisément et directement après leur bac vers la France ou la Belgique pour réaliser leurs études supérieures (cf. les travaux d'Étienne Gérard sur le Maroc et sa diaspora). Le profil des anciens rencontrés est à cet égard éloquent : beaucoup participent de milieux relativement aisés, leurs parents (leurs pères) étant commerçant ou dans l'industrie de petite taille. Une minorité est cependant originaire de classes rurales ; ils ont alors réalisé leurs études à l'aide de bourses délivrées au mérite et se trouvent particulièrement dans la catégorie des ingénieurs ; ils sont encore aujourd'hui fonctionnaires et, sans se complaire dans cette situation, en acceptent les servitudes.

les étudiants du meilleur tonneau qui sont dans les formations scientifiques ; l'élite locale de demain est donc dans une large mesure en perte de niveau.

La médiocrité rampante ainsi stigmatisée l'est aussi à travers l'arabisation, dénoncée par les universitaires, du système d'enseignement marocain. Elle concourt, à leur estime, de ce nivellement par le bas. Il n'y a plus de débouchés pour les jeunes, ce qui les démotivent et ne les poussent plus à suivre des *cursus* ardu et valorisés –au premier rang desquels les écoles d'ingénieurs, qui sont par ailleurs militaires– voire scientifiques. Pour en débaucher encore quelques uns la solution de l'arabisation⁷⁰, mise en œuvre par le gouvernement, ne leur paraît pas du tout adéquate : elle permet encore une fois à des étudiants moins brillants d'avoir accès à l'enseignement. Cela implique également que les étudiants les meilleurs et ceux des classes les plus aisées s'expatrient plus tôt encore et réalisent de plus en plus leurs études à l'étranger (non seulement les troisième cycle, mais les études universitaires voire simplement leur bac). Cette expatriation précoce des élèves et des étudiants a pour conséquence de poser de sérieux problèmes en terme de relève académique mais aussi de valeur des universités locales⁷¹. Cette situation exprime une fois de plus la démission de l'État qui néglige ses responsabilités.

Les anciens boursiers ont parfois reçu leur formation première à l'étranger, souvent alors en Europe (France ou Belgique). Ils ont un *cursus* mêlant à la fois les formations marocaines et étrangères. La bourse qu'ils obtiennent alors pour la Belgique s'inscrit dans un cadre plus large. Toutefois, la majorité d'entre eux ont obtenu leurs premier et second cycle au Maroc (c'est, entre autres, le cas de tous les ingénieurs provenant d'écoles polytechniques). Le troisième cycle est pour eux l'aubaine de se parfaire en Europe où, régulièrement, leur formation de base est reconnue et valorisée. Si la première catégorie de boursier provient essentiellement des strates supérieures des classes sociales marocaines, cette seconde catégorie est principalement alimentée par la classe moyenne urbaine et par les boursiers nationaux originaires des classes rurales.

Un pays –proportionnellement– très formé

Si le Maroc se distingue des autres pays de notre échantillon en matière d'indice de développement humain (Fukuda-Parr, 2004), il s'en différencie de manière tout aussi manifeste en termes de nombre d'étudiants fréquentant l'enseignement supérieur. Le Ministère marocain de l'enseignement supérieur,

70 La question de l'enseignement dans les langues nationales ne se pose pas à ce niveau dans les autres pays visités. Il n'en demeure pas moins que même au niveau primaire ou secondaire l'usage des langues nationales pose toujours question, même aux pédagogues. Si elles permettent parfois l'accès d'un plus grand nombre à l'enseignement, elles bloquent, dans certains cas, l'ouverture au monde et aux savoirs modernes.

71 Ces dernières deviennent des universités de relégation. Les enseignants actuellement en poste ont souvent bénéficié de *cursus* mixtes (marocains-européens) ; aujourd'hui, il leur semble que les *cursus* sont devenus homogènes (marocains ou européens). Il leur paraît aussi que les élites trop tôt parties se former ailleurs sont peu enclines au retour, à tout le moins à s'investir dans le bien public (qu'il s'agisse de l'enseignement ou d'autre).

de la formation des cadres et de la recherche scientifique recense 280 599 étudiants dans les universités publiques pour l'année académique 2002-2003⁷². À suivre ces chiffres, officiellement diffusés par les Statistiques universitaires publiées par le ministère, près de 1% de la population du Maroc serait ainsi sur les bancs de l'enseignement supérieur. Ainsi, au cours de l'année 2003-2004, ces universités marocaines ont diplômé, pour le premier et le second cycle, 22 840 étudiants. Si l'on s'en réfère maintenant à la part de la tranche d'âge concernée par les études supérieures, en 1995, 11% des Marocains y étaient inscrits⁷³ (The Task Force on Higher Education and Society, 2000:105). Tous ces chiffres montrent la part non négligeable occupée par les diplômés du supérieur. Sans qu'ils ne deviennent une denrée commune, ils sont infiniment plus nombreux que dans les pays d'Afrique noire. Ils constituent donc un groupe important, présent dans le pays et dans ses structures. Ce nombre de cadres formés et diplômés constituent tout à la fois un atout indiscutable pour le pays et une des causes des difficultés de réinsertion des anciens boursiers : ils trouvent à leur retour une concurrence importante.

Une telle profusion relative des compétences, ou au moins des diplômés disponibles sur le marché local, induit naturellement qu'il n'y a pas de place de responsabilité dans la fonction publique pour tout ce monde. Les anciens qui rentrent doivent s'inscrire dans une logique qui leur préexiste et avec laquelle ils doivent composer. Contraints de demeurer dans l'administration⁷⁴, ils se retrouvent affectés dans tout le pays et ne peuvent espérer directement une mise en responsabilité. Ils l'ont si bien compris qu'ils ne l'attendent plus. D'aucun vont se complaire dans le poste qu'ils occupaient avant de partir, ne cherchant pas à conserver autre chose que leur implantation.

Le travail social qu'ils se sont également assignés consiste à tenter d'accroître leur niveau de vie par l'expertise et des activités diverses pour permettre à leurs enfants de bénéficier de l'ascension sociale qui ne leur a pas été permise. Leur besoin d'argent a, en effet, cette finalité explicite : leurs enfants devront atteindre par leurs études –des études qui pour être de bonne qualité devront être faites ailleurs– un statut social supérieur au leur (et hors de la fonction publique). Cela suppose dès aujourd'hui de disposer des moyens nécessaires pour leur faire suivre une scolarité dans un réseau parallèle, jugé meilleur que celui de l'État tant sur le plan des contenus qui y sont dispensés que de

72 Ce nombre doit être majoré des 15 483 étudiants fréquentant l'enseignement supérieur privé (chiffres de 2002-2003) et des 10 889 inscrits dans les instituts publics de formation des cadres (chiffres de 1999-2000), qui correspondent aux Grandes écoles françaises.

73 Cette part de 11% peut être rapportée à celles des pays voisinant le Maroc, 12% en Algérie, 13% en Tunisie, ou à celle des pays européens, Allemagne 44%, Belgique 56% ou France 51%. Elle est infiniment plus élevée que celles observées dans les quatre autres pays constituant notre échantillon : Bénin 3%, Cameroun 4%, Congo RDC 2% et Sénégal 3%. La différence entre les pays d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord est donc en la matière également très importante quantitativement.

74 Les anciens sont pour la plupart liés à la fonction publique : l'État leur a octroyé des bourses d'étude en échange de leur engagement pour un terme défini.

l'ambiance qui s'y rencontre. Leurs aspirations ne portent pas sur le pays et son développement, qui ne sont pour eux qu'un paysage auquel ils tiennent, mais sur les mobilités individuelles. Cette progression sociale à laquelle les classes moyennes aspirent passe donc toujours par l'éducation ; la formation leur paraît indissociable de la fonction d'élite qu'elles cherchent à obtenir pour leurs enfants.

"Le secteur public est confronté à des demandes énormes mais il n'a pas les moyens d'y répondre", nous confie un agronome. Ce que le secteur public n'arrive pas à offrir au pays, et à ses fonctionnaires, doit être recherché par d'autres moyens. La motivation des anciens boursiers à investir pour et pour les leurs dans la formation et les diplômes s'enracine dans cette confiance *technique* dans l'avenir. Le futur, si l'État n'est pas seul à s'en charger, doit être meilleur qu'aujourd'hui. Cette confiance en le progrès passe nécessairement pour eux par l'enseignement.

Provoquer la chance

Dans les propos des anciens boursiers, l'octroi d'une bourse n'est pas le fruit du hasard. Beaucoup expliquent qu'ils ont construit leur carrière de jeune fonctionnaire dans cette optique : décrocher une bourse de pays partenaire pour pouvoir aller parfaire leurs connaissances en Europe. Toutefois, si la bourse se révèle souvent le résultat du travail de la personne, il n'en va pas tout à fait de même l'obtention d'une bourse belge ; le jeune diplômé était à la recherche d'une formation à l'étranger mais il ne rencontre les bourses belges que par hasard. Pour la plupart, le concours de circonstances est alors vécu comme heureux, comme étant un plus par rapport aux formations acquises ou acquérables dans d'autres pays. Néanmoins, comme au Cameroun, ce n'est pas le résultat d'une volonté, ils sont rares ceux qui cherchaient à se rendre spécifiquement dans notre pays⁷⁵.

Quelques parcours illustrent ce travail qui allie une détermination farouche avec la capacité d'agir dans un temps réduit. Ainsi, par exemple, cet agronome dont l'institution de rattachement –un centre de recherche indépendant des universités mais lié à l'État marocain– travaille avec la coopération allemande (ZTZ) et qui par cet intermédiaire décroche l'opportunité d'inviter un enseignant belge ; il développe alors avec ce dernier des relations de travail et d'amitié qui aboutissent aux termes de quelques mois d'échange à la définition commune d'un sujet de thèse. La bourse qui va lui permettre de mener ce projet à bien n'arrive dans le tableau que comme un élément administratif

75 La volonté est de pouvoir poursuivre ailleurs des études valorisées ; pour autant, et malgré les relations tissées entre les pays, les Marocains ne recherchent pas spontanément les bourses belges. Ils les découvrent dans un panel de propositions de bourses extérieures et y postulent comme à d'autres. Il est remarquable de constater qu'au Maroc aussi se développe une sorte de marché local des bourses offertes par les coopérations étrangères. Ce marché n'est évidemment pas en information parfaite et la majorité des bourses sont monopolisées par des mandarins de l'administration ou de l'enseignement pour récompenser leurs poulains.

connexe, obtenu par le collègue belge. Un autre exemple est celui de ce médecin qui se retrouve en Belgique parce que la France refuse de lui permettre de poursuivre la spécialisation précisément recherchée par lui et son patron au Maroc ; il arrive en Belgique simplement parce que dans notre Communauté cette spécialisation lui est ouverte. Dans ce cas, la bourse est également un élément « annexe », sans importance immédiate pour l'ancien qui ne la requiert que parce qu'elle conditionne sa formation mais qui rapidement s'en félicite pour la qualité de l'encadrement et pour la chaleur de ce qui est découvert dans notre pays.

En d'autres mots, si l'ancien boursier n'est pas réellement motivé par une formation en Belgique –ce qu'il cherche avant tout est une formation au Nord, tantôt une formation spécifique que notre pays assure, tantôt un simple visa vers un diplôme reconnu–, il est toujours attentif à ce que les coopérations peuvent offrir et est disponible aux sollicitations qui lui sont faites. Le paradoxe porte sur la motivation des anciens boursiers : elle est grande à poursuivre un troisième cycle en Europe mais faible à le faire en Belgique. Leur arrivée dans notre pays est alors un partiel concours de circonstance : ils avaient le dessein⁷⁶ bien établi d'acquérir ailleurs une formation pointue sans nécessairement être particulièrement motivé par les universités de notre Communauté.

Le passage en Belgique

"J'ai été chouchoutée par mon université en Belgique" nous rapporte une ancienne. Ce souvenir ému est partagé par la plupart, "ce sont mes meilleures années" ajoute un enseignant. La première chose qui leur revient à la mémoire, lorsque la Belgique est évoquée, est le bonheur qu'ils y ont tous vécus. Le pays est considéré par eux comme accueillant –et l'on peut raisonnablement imaginer que l'importante communauté marocaine qui y réside n'est pas totalement absente de ce sentiment positif– tout comme les structures dans lesquels ils ont évolué. Qu'il s'agisse pour les plus anciens de l'AGCD ou pour les boursiers plus récents de la CUD, ils ne tarissent pas d'éloge pour l'accueil et l'encadrement dont ils ont bénéficié. Cet enthousiasme s'étend également aux institutions universitaires qu'ils ont fréquentées dans notre Communauté.

Du point de vue de leurs contenus, les formations suivies sont encore une fois décrites comme étant de grande valeur, tout à la fois dispensées avec rigueur et par un personnel de qualité⁷⁷. Toutefois, nombreux sont les anciens boursiers

⁷⁶ Cette détermination est, évidemment, personnelle. Elle est aussi soutenue par des personnes bien placées dans les institutions qui les employaient avant leur départ en Belgique et qui leur ont, parfois, « réservé » une place (entre autres par une intelligente rétention de l'information qui n'est disponible que pour les initiés, soigneusement choisis par les chefs de service marocain).

⁷⁷ Tout comme cela fut évoqué dans les autres pays, cette reconnaissance de la qualité des formations dispensées par nos universités à destination des pays en développement ne doit pas être prise comme une appréciation de leur qualité intrinsèque ou comme une participation à l'évaluation de leur contenu. Cette appréciation positive –portée par les étudiants qui les ont suivies et qui, à ce titre, n'ont pas nécessairement les qualifications pour les juger– marque bien

qui soulignent que cette qualité est avant tout liée à la qualité de la relation dans l'équipe qu'ils ont fréquentée. Les souvenirs les plus positifs portent d'ailleurs sur l'ambiance de travail, faite de convivialité et de compétence, qu'ils ont rencontré lors de leur passage dans notre pays. Cette convivialité, et l'intégration qui fut la leur dans un groupe (souvent très cosmopolite), constitue pour eux à la fois une découverte (et une rupture avec ce qu'ils décrivent comme étant l'ambiance dans leurs institutions universitaires d'origine) et l'amorce des contacts, professionnels comme amicaux, qu'ils ont tissés lors de leur passage et qui, pour la majorité d'entre eux, se perpétue encore aujourd'hui. La Belgique fut également pour eux une terre de contrastes avec leur Maroc d'origine : ce contraste portant déjà sur l'infrastructure disponible pour les formations et de leur travail. Si nous en croyons les plus enthousiastes, la Belgique leur parut un réel pays de cocagne, les laboratoires comme la documentation étaient à leur disposition. "C'était merveilleux, dit un chercheur, il y avait tout ce qu'il fallait".

Cependant, certains anciens sont plus critiques, à l'exemple de ce médecin exerçant en libéral. Pour eux, la formation –toujours reconnue comme étant de qualité– demeure parfois problématique parce qu'elle donne l'impression au boursier étranger d'être un étudiant de second ordre⁷⁸. Ainsi, parmi les médecins dont la formation se fait à titre scientifique et non légal, l'impression existe d'un traitement dévalorisant, qu'ils jugent souvent lié à la personnalité du mandarin gérant le service dans lequel ils ont évolués. "En Belgique, il faut valoriser les étudiants étrangers, parfois on dirait qu'ils ne sont que des ressources financières et des gens de second rang". Cette critique s'attache à montrer que l'étudiant étranger, l'étudiant boursier, n'est qu'une ressource instrumentalisée par certains services. Dans son caractère radical, ce jugement est minoritaire⁷⁹ ; il constitue un regret relationnel qui ne remet pas totalement en question l'acquis technique de la formation reçue.

À l'inverse des autres pays de notre échantillon, il semble que majoritairement les anciens boursiers marocains n'ont pas eu trop de difficulté pour rejoindre la Belgique. Cette plus grande facilité à voyager en Europe peut expliquer qu'ils conservent également de nombreux et vifs contacts dans notre Communauté. Les possibilités de les entretenir sont plus grandes pour eux que ce n'est le cas pour les Camerounais ou les Congolais. Les voyages qu'ils évoquent ainsi sont aussi bien la visite de collègues belges au Maroc que leur déplacement en

plutôt le jugement positif que les étudiants portent sur leur parcours. Ici encore, il est bien plus question de renforcement positif que de jugement objectif.

78 Ce sentiment de rejet ou de mise à distance touche les boursiers de troisième cycle dans des disciplines très professionnalisantes comme les spécialisations médicales. Les études à visée plus scientifiques –ou évidemment les programmes dirigés vers un public originaire de pays en développement– paraissent épargnées par ce sentiment.

79 Nous ne l'avons rencontré de manière explicite qu'au Maroc. Toutefois, certains des entretiens recueillis dans les autres pays de notre échantillon, s'ils sont réécoutés sur cette base, recourent ce sentiment d'avoir été utilisé. Dans tous les cas, l'usage qui serait fait des boursiers est estimé par ceux-ci comme justement rémunéré par la formation qu'ils reçoivent.

Belgique. Ces échanges relativement soutenus leur permettent de construire une solidarité internationale⁸⁰, même si après quelques années les contacts qu'ils conservent en Belgique sont plus amicaux que professionnel (à l'exception des médecins chez qui les contacts amicaux et professionnels paraissent se confondre).

Le métier de boursier, une accommodation constante des règles

Certes, dans les anciens rencontrés, certains ont réalisé leurs études sur les fonds familiaux. Il ne s'agit que d'une minorité. Lorsqu'il est question d'études supérieures, elles se réalisent pour la plupart des anciens rencontrés à l'aide d'une bourse. Le gouvernement marocain est lui-même le premier fournisseur de bourses à ses ressortissants. Elles servent à mener à bien les études de premier et second cycles dans le pays lui-même. Le gouvernement en octroie également pour les troisièmes cycles devant être réalisés à l'étranger. Aux dires de nos interlocuteurs, ces bourses –qui sont jugées très limitées par les familles– n'en constituent pas moins un viatique important pour la classe moyenne du pays. Lorsqu'un étudiant arrive à décrocher une telle bourse, ce qui repose officiellement sur ses résultats universitaires (seuls les premiers de promotion peuvent disposer d'un tel avantage), il n'est pas encore au bout de son parcours. L'ensemble des démarches qui leur sont imposées en décourage parfois certains, contraints d'effectuer ces démarches personnellement et appelés à rejoindre les universités européennes à des moments précis⁸¹. Les exemples existent dès lors d'abandon de droit à cette bourse locale⁸².

Dans les cas qui nous sont rapportés, les bourses –locales et plus encore étrangères– répondent à des filières. Dans le récit qui nous en est fait, ces filières sont personnalisées, elles correspondent à la découverte et à l'action d'un précurseur qui ouvre la voie pour d'autres qui le suivront. Ainsi, lorsqu'un étudiant arrive à prendre pied dans un type de bourse et la décroche, il fait bénéficier d'autres de sa spécialité de son expérience et leur permet ainsi de plus aisément le suivre. Toutefois, ces filières sont aussi sujettes à des rétentions d'information si elles ont été mises en œuvre institutionnellement. L'un des anciens boursiers explique qu'il n'a dû sa bourse pour la Communauté

80 Une autre différence importante par rapport aux quatre autres pays de notre échantillon réside dans la valorisation qu'ils font de réseaux Sud-Sud. Là encore, sans que nous n'ayons les clefs d'explication de ce fait, il est plausible d'imaginer que leur possibilité de mouvement et l'existence d'une structure minimale dans l'administration –paiement des salaires, infrastructure de base, etc.– concourent à cette volonté d'échange et d'enrichissement par des contacts « horizontaux », entre pays en développement.

81 Ainsi nous est-il rapporté qu'il est nécessaire de se présenter au Ministère à une date où les cours ont déjà repris en Belgique. Les démarches ne pouvant être réalisées par des proches du récipiendaire, il se trouve pris dans des exigences contradictoires.

82 D'aucun nous raconte que, tout en ayant abandonné la bourse qui leur avait été octroyée par le gouvernement marocain, rebutés par –voire empêchés d'effectuer– toutes les démarches administratives qui y donnaient accès, pourtant ils ont été considérés comme boursier et que la bourse a été versée, donc touchée par quelqu'un.

française de Belgique qu'à sa rapidité de réaction et à la qualité de son dossier, dossier qu'il avait partiellement constitué en vue de postuler à d'autres bourses : "on m'a prévenu le matin qu'il était possible de rentrer un dossier pour le midi même, il y avait trois bourses et les deux autres avaient été attribuées à des assistants bien vus du responsable, heureusement j'avais tous les documents et l'ambassade n'a pas été regardante sur le délai".

D'autres nous ont expliqué qu'ils ont décroché la bourse (à l'époque AGCD) alors qu'ils étaient déjà en Belgique, soit qu'ils y avaient suivi d'autres études précédemment soit qu'ils s'y étaient rendus pour suivre une spécialisation particulière. Ce cas, qui sans être le plus fréquent n'est pas exceptionnel, les obligeait à jongler un peu avec les règlements puisqu'ils apprenaient en Belgique qu'ils pouvaient y séjourner avec une bourse qu'ils devaient obtenir au Maroc. Ayant appris l'opportunité sur le mauvais continent, ils ont tous réussi, en faisant transmettre leur dossier par Rabat, à obtenir la bourse convoitée. Cet accommodement de la loi répond bien à la capacité de réaction, et à ce que nous avons appelé la capacité de « provoquer la chance », que nous avons décrite comme étant constitutive du parcours du boursier.

Enfin, lors de leur séjour dans notre pays, beaucoup développent un grand intérêt pour les formations annexes, en ajoutant, par exemple, le stage de manager de projet, organisé un temps par l'AGCD à leur *cursus* normal. Ils accroissent leurs compétences et, surtout, le font d'une compétence directement et financièrement négociable lors de leur retour au Maroc. Leur parcours inscrit donc souvent des formations utilitaires qu'ils cherchent à acquérir pour valoriser leur passage dans notre pays. Cela doit nous rappeler qu'ils demeurent dans une version « professionnelle » du rapport au Nord : leur séjour est un investissement qui doit non seulement servir le pays mais aussi, voire surtout, les servir eux-mêmes.

Les difficultés du retour

Si le retour est une obligation morale et, pour les fonctionnaires, un impératif pratique⁸³. Pourtant, nous explique un médecin exerçant dans le privé, "le retour n'est jamais simple". Dans ces difficultés se retrouvent les contraintes familiales qui sont toutefois moins prégnantes que plus au Sud ; sans s'y réduire totalement, dans les milieux urbains où évoluent les anciens boursiers, la famille est surtout nucléaire. Les problèmes les plus importantes se rencontrent dans la sphère professionnelle. En effet, l'alternative est simple, soit la fonction publique sous-emploie l'ancien boursier, soit celui-ci se heurte à la rigidité du marché privé. D'un côté, donc, l'ancien boursier réintégrant sa place dans la fonction publique y redécouvre les contraintes et les logiques

83 Le fonctionnaire qui ne rentrerait pas se verrait radier de la fonction publique. La conséquence en serait qu'il ne pourrait jamais la réintégrer mais, surtout, que s'il revenait dans le pays, il serait redevable à l'État de la formation qui a été la sienne et qui, dans la majorité des cas, a été obtenue avec une bourse. Le retour est donc une nécessité tant que le fonctionnaire n'a pas remboursé sa dette sociale.

bureaucratiques, dans lesquelles "plus on est compétent, plus on est écarté, pas par le système, par les collègues". D'autre part, si il cherche à initier une activité privée –ce qui est le cas des architectes ou de certains médecins–, il affronte d'autres forces, elles aussi inhibantes, qu'elles émanent de l'imbroglio administratif ou des contraintes libres du marché.

À entendre les anciens boursiers fonctionnaires, leur carrière n'est pas toujours enthousiasmante. L'espace disponible pour les plus jeunes dans la fonction publique est saturé. L'état du pays ne permet plus des engagements aisés et lorsque l'on s'y trouve déjà impliquer, il n'est guère facile pour un jeune⁸⁴, même excellentement formé, d'y progresser. À cette frustration portant sur la responsabilité qui (ne) leur est (pas) accordée, les fonctionnaires ajoutent leur dispersion dans le pays. Les médecins, les enseignants ou les agronomes sont affectés dans l'ensemble du territoire, selon les besoins de la fonction publique locale⁸⁵. Cette dispersion laisse imaginer que les anciens sont utilisés au mieux des besoins du pays et, ainsi, contribue le plus directement au développement du pays. Il n'en reste pas moins que pour certains, cet éloignement est parfois synonyme de relégation. Les décisions et les carrières se façonnent à Rabat, non aux portes du désert.

Les problèmes de la fonction publique ne sont pas qu'organisationnels, ils sont aussi financiers. Les salaires, de professeurs comme de médecins, ne suffisent pas aux besoins des anciens qui veulent assurer l'avenir des leurs et pour lesquels ces investissements sont onéreux. Le récit d'une jeune pédiatre est à cet égard éloquent ; à son retour de Belgique, elle a intégré le CHU de Casablanca sans aucun problème et en étant reconnue à sa juste valeur pour la spécialisation rare dont elle dotait par sa présence l'hôpital. Mais, ajoute-t-elle, la fluidité de son intégration s'explique essentiellement par l'intérêt qu'elle porte à son travail et par son désintéressement financier –"je ne travaille pas pour l'argent"–, sa motivation est d'être revenue pour aider son pays et sa population. À l'entendre, elle se trouve pleinement épanouie par ce qu'elle fait mais sans argent provenant de son travail. "Ici, dit-elle, c'est *comme* si on avait un salaire". Vivant dans la demeure de ses parents, issues d'une grande famille aisée, son utilité sociale lui suffit et son maigre salaire constitue un « argent de poche » qui la satisfait. La satisfaction qu'elle exprime révèle dans le même temps la difficulté de se contenter des rémunérations officielles.

Lorsque l'ancien boursier choisit au contraire de s'installer dans le privé, les problèmes demeurent essentiellement financiers. Il est, nous rapporte-t-on, très difficile d'avoir accès à l'argent. Ouvrir un cabinet médical, fonder un bureau d'architecture ou de consultance, demandent une mise de fonds qui n'est pas

84 Les anciens boursiers marocains se distinguent également par leur âge : ceux que nous avons identifiés n'ont que rarement atteint aujourd'hui la quarantaine, même si leur voyage en Belgique date du milieu de la décennie '90.

85 Comme évoqué plus, nous avons identifié des anciens dans les capitales politique et économique du pays, Rabat et Casablanca, mais également à Berkane, El Jadida, Fez, Khmissat, Marrakech, Mekhnès, Mohammedia, Ouarzazate, Oujda, Tanger ou Tétouan.

aisée de trouver. Toute initiative personnelle suppose des liquidités qu'il n'est pas possible d'emprunter ; sans une famille ou une épargne importante, la mise en œuvre du projet est vouée à l'échec.

Face à ces complexités, notre pays n'est pas exempt de responsabilité. Les Marocains insistent également sur cette dimension : la Belgique doit – moralement et pratiquement – suivre ses anciens, elle doit les soutenir dans leur quotidien au retour, qu'il s'agisse de suivre leur carrière, d'informer les structures qui les utilisent des formations qu'ils ont acquises, de leur offrir des projets de développement où leurs compétences nouvelles puissent s'exprimer, de les aider, jusques financièrement, dans leur réimplantation dans leur pays d'origine. Alors que tous ces besoins se font ressentir dans le chef des anciens boursiers, notre Communauté n'effectue aucun lobbying dans leur pays ; "les Belges forment mais il n'y a pas de suivi", commente un ingénieur⁸⁶. Cette absence totale d'intéressement est soulignée encore par un médecin libéral qui se plairait à faire effectuer les analyses de son cabinet par un laboratoire « d'obédience » belge mais qui n'en a pas trouvé et s'est naturellement tourné vers les Français présents sur la place.

À ces problèmes induits par le retour au pays, s'ajoutent encore ceux créés par la conjoncture actuelle. Le pays est plongé, à leurs yeux, dans une crise endémique. Pour ces anciens, qui ont de l'ambition pour le futur, la situation est ardue. "C'est très difficile, mais on a pas le choix", rapporte un agronome. Il leur faut se débrouiller, multiplier les (petits) boulots, déployer une activité de consultant, et ce même –voire avant tout– lorsque l'on est fonctionnaire et qu'alors cette action ne soit pas officiellement permise. Sans cette multiplication de revenus divers, il n'est plus envisageable pour eux de soutenir les leurs, d'assurer les études correctes de leurs enfants et donc leur futur meilleur, d'assumer les aides qu'il faut apporter aux membres de sa famille élargie plus éloignés de la ville.

Dans un pays à plusieurs vitesses

À la suite des anciens rencontrés, nous avons déjà souligné le fait : le Maroc est un pays de contrastes sociaux. La distribution des richesses y est vécue comme très inégalitaire ; avec 19% de la population sous le seuil de la pauvreté mais une richesse partout affichée, les disparités sont criantes. Dans la crise actuelle, les classes moyennes sont les plus exposées et se trouvent paupérisées. L'opposition entre les villes, qui regroupent près de 60% de la population, et les campagnes est également importante ; les villes et les axes de liaison qui les

⁸⁶ Il est intéressant de constater que les récriminations récurrentes adressées à la Belgique et portant sur l'absence de suivi des anciens étudiants (qu'ils soient ou non boursiers) ne sont pas réservées aux pays subsahariens. Le développement du Maroc, relativement plus important selon les indices internationaux, ne permet pas à ses habitants d'assumer une autosuffisance en cette manière. Il est nécessaire, en sus de la formation, d'assurer, de la part du formateur, un accompagnement du retour –à la fois en termes financiers et en termes sociaux– pour que la formation puisse dégager toute son efficacité.

unissent sont modernes et expriment le développement du pays alors que les campagnes, largement laissées à elles-mêmes, demeurent des images de la tradition. La disparité dont le pays est victime est, aux dires mêmes des personnes rencontrées, aggravée par les actions de l'État⁸⁷. Les outils développés pour atténuer les différences, et entre autres ouvrir l'enseignement à toutes les catégories sociales, ont eu tendance dans les années récentes à renforcer les classes supérieures au détriment des autres.

Les mécanismes de bourse s'inscrivent dans cette même logique. L'attribution des boursiers relèverait ainsi, au sens de Boltanski et Thévenot (1991), plus d'une logique enracinée dans le monde domestique que dans le monde industriel, l'interconnaissance ayant autant –voire plus– d'importance que l'efficacité. Pour autant, aucun de nos interlocuteurs n'a remis en question le fait que les bourses soient attribuées à des étudiants compétents ; simplement, ils soulignent massivement que cette compétence ne suffit pas⁸⁸. Tout comme pour évoluer dans l'administration, pour décrocher une bourse il faut connaître les bonnes personnes.

Pourtant, au départ, tous les boursiers ne relèvent pas du même monde ; si une majorité provient des classes moyennes, deux minorités proviennent des classes paysannes et des classes supérieures. Au retour, les anciens boursiers retrouvent très massivement la position qu'ils occupaient avant leur voyage de formation en Belgique. Seuls les anciens embrassant une carrière dans le privé (souvent une profession libérale) et ceux qui ont choisi de ne pas rentrer au Maroc infléchissent leur trajectoire. Tout comme pour l'initiative de la bourse, les possibilités de réinsertion ne peuvent répondre à un réel projet personnel. Ils s'inscrivent dans une filière, initiée par les anciens qui l'ont précédé ou par la famille (ou les connaissances). La possibilité de faire un projet, d'être donc pro-actif dans son parcours, est plus liée à la personnalité voire, surtout, à l'origine et à l'encadrement social de l'ancien boursier plus qu'à sa formation.

Au retour de Belgique, leur vision de leur propre pays gagne en homogénéité : ils sont tous convaincus que le Maroc se développe selon des rythmes différents et que cette hétérogénéité de vitesses constitue un problème important pour le développement du pays.

87 Alors que les rapports internationaux insistent souvent à propos du Maroc sur la corruption dont le pays serait la victime, personne lors de nos rencontres n'a explicitement dénoncé le fait. Il n'en reste pas moins que les affirmations récurrentes d'un enrichissement plus riches au détriment des classes intermédiaires s'y apparente.

88 Des bourses, y compris belges, qui ont été attribuées directement par l'institution à certains demandeurs s'inscrivent dans cette logique ; les universités et écoles supérieures semblent être coutumières du fait, un professeur en charge réserve une bourse pour un de ses assistants méritants et n'assure pas la publicité de ce produit « bourse » auprès de ses collègues et des impétrants potentiels.

La tentation de l'exil

La fuite constitue alors pour certains une possibilité. Elle est, dans leur cas, souvent doublée de la volonté de continuer une formation, de décrocher un doctorat qui est valorisé sur les marchés européens ou nord-américain. Toutefois, l'appel de l'étranger demeure pour la plupart d'entre eux largement idéalisé ; beaucoup ont la conviction que la qualité de leur formation et l'expérience qu'ils ont acquise au Maroc comme en Belgique leur permettraient sans grande difficulté de s'insérer à l'étranger, qu'il s'agisse de l'Europe – France, Belgique, Allemagne, si l'on suit les pays les plus cités – ou du Canada. Il nous semble malgré tout que ces continents sont plus rêvés que connus et que les difficultés d'intégration, la prise en compte des réalités sociales locales, sont très largement négligées à partir de l'expérience heureuse de la bourse. Les anciens ne semblent pas réaliser que leur passage en Belgique, avec une bourse d'un an, parfois plus, fut une expérience particulière dans un cadre très protégé.

D'ailleurs, ils ne semblent pas nombreux à avoir franchi directement le pas. Certes, les Marocains ne sont pas absents de la Belgique, de la France ou du Canada, toutefois les anciens boursiers sont moins massivement restés à la fin de leur formation que dans d'autres pays. Il est probable que la situation du pays explique ce fait ; il est difficile de vivre au Maroc mais, au contraire de pays subsahariens dont il vient d'être question, la chose n'est pas impossible. De plus, les fonctionnaires, qui constituent le gros du bataillon, sont tenus de rentrer dans leur nation où ils sont, certes sans grand luxe, régulièrement payés. Le non-retour impliquerait pour eux la perte de leur statut et l'obligation, s'ils rentraient dans le futur, de rembourser à l'État l'investissement qu'il réalisa en eux.

vi. Des points communs et des divergences

L'ensemble des entretiens recueillis dans ces cinq pays donne parfois l'impression d'une grande variété de situations et de contextes dont, à travers les portraits nationaux, nous avons voulu rendre compte au plus près. Pourtant, il est tout aussi évident que des points communs se dégagent de l'ensemble des récits disparates et singuliers de ces anciens boursiers. Nous allons tenter de relever dans ce chapitre les plus importants. Nous les avons structurés en deux grandes catégories antagonistes : d'une part, les éléments qui marquent la spécificité des situations nationales et, d'autre part, ceux qui constituent une expérience ou un sentiment partagés, qu'il s'agisse alors aussi bien de l'importance qu'il faille lui accorder que du sens congruent qu'il puisse lui être donné.

Quelques convergences observées

(i) La première convergence entre les cinq situations nationales étudiées réside dans la frustration dont les anciens boursiers font montre. Cette frustration

porte essentiellement sur la question de leur réinsertion⁸⁹ dans leur pays et débouche parfois sur une dénonciation de l'inadéquation de la formation ou du suivi dont ils ont pu bénéficier. Une majorité écrasante des anciens –ceux qui y échappent y arrivent plus en raison d'un équipement personnel ou de capitaux économique et social qui les préserve des difficultés du pays dans lequel ils reviennent– est également victime d'une dissonance cognitive personnelle et sociale importante ; par rapport à leurs attentes, mais surtout par rapport aux attentes que leurs proches et leurs familles ont mis en eux et en leur formation, le résultat n'est pas à la hauteur. Certains sont à ce moment pris dans un dégoût d'eux-mêmes et du temps qu'ils ont investi en pure perte. D'autres, qui ne remettent pas en question la valeur négociable, c'est-à-dire *in fine* marchande, de la formation qu'ils ont acquise regrettent qu'elle ne soit pas plus encadrée. Ils rejettent alors sur l'autre –dans notre cas, essentiellement la coopération belge, nous y reviendrons– la raison de leur échec actuel.

Ce premier bilan est, dans les cinq pays, bien négatif⁹⁰. La formation –dont nous avons rappelé qu'elle suppose être un moteur de développement à la fois par la création d'élite et par l'apprentissage de bonnes pratiques– ne rencontre pas les objectifs qui lui étaient assignés. Les anciens boursiers qui en ont bénéficié la juge principalement en termes de rendement financier, comme leurs familles les invitent prestement à le faire, et ne s'y retrouvent pas suffisamment. Cet échec, ressenti par les anciens, porte sur la valorisation –*stricto sensu*, mais aussi plus symbolique– de leur passage en Belgique ; ils y acquièrent une formation de qualité mais n'arrivent pas à transformer l'essai en une rente pour eux, pour leur famille ou pour leur pays.

L'amertume de cette expérience –il leur est positivement impossible à leur retour de faire face à toutes les requêtes qui leur sont adressées– les amène à chercher une solution que dans la discussion (ce que Marie, 1997:256, appelle un *compromis*), comme le font la majorité des diplômés africains, qu'ils le soient en Europe ou sur place. Il faut, nous dit un agronome camerounais, "au plus vite enlever les illusions des autres et de la famille, c'est à toi de te réadapter et non à eux à te comprendre". Cette réadaptation passe par la simplicité, par l'acceptation des demandes et la prise en charge de certains membres de la famille, par l'explication constante et l'exemple montré de leur situation. Vivre et revenir d'un autre monde n'est jamais totalement positif ; pour eux, le choc des cultures est profond et durable. Il leur faut devenir un hybride, alliant des

89 Cette frustration est par ailleurs, si l'on excepte les contraintes purement économiques, la cause principale de l'immigration des anciens, soit qu'elle se déroule après une phase plus ou moins brève de retour au pays, soit qu'elle soit immédiate à la suite de leur formation en Belgique. Ils utilisent cette stratégie « des pieds » pour déjouer la frustration qu'ils ont vécue ou qu'ils anticipent.

90 Nous l'évoquerons ci-après, la seule chose qui parvient à l'atténuer est l'existence d'un suivi structuré en terme de formation dans leur pays ; il est donc nécessaire qu'une majorité des anciens boursiers se trouvent dans le secteur éducatif (supérieur, surtout) et que la Belgique possède un programme de coopération universitaire (CUI) dans leur institution. Dans ce cas, la frustration est bien moindre. Mais, il ne nous semble pas que l'objectif belge soit mieux atteint.

éléments de ces univers *a priori* inconciliables. Puis, par la pratique et l'exemple, montrer à tous l'efficacité de cette hybridation.

(ii) Pour pallier cette insuffisance, s'ils jouent du compromis dans leur pays, ils attendent de la part de la Belgique un investissement plus important, et surtout plus long. La responsabilité de leur échec relatif⁹¹ est reporté, dans les cinq pays, sur les Belges, qu'il s'agisse du gouvernement qui n'investit pas dans le suivi de ses anciens et dans le *lobbying*, qu'il s'agisse des universités formatrices qui se désintéressent trop rapidement des étudiants qu'elles ont si bien formés. Les anciens boursiers, quelle que soit leur nationalité formule une demande d'encadrement dans le temps ; la bourse ne doit pas, à leur estime partagée, prendre fin avec le terme de leur séjour dans le pays. Une fois rentré chez eux – et l'organisation de ce suivi minutieux permettrait, affirment-ils tous, d'accroître le taux de rentrants– une bourse devrait les suivre pour leur permettre de valoriser dans les faits et les situations complexes de leurs pays respectifs les acquis intellectuels qu'ils rapportent de notre Communauté. Ce prolongement n'est pas exclusivement présenté comme financier : il est surtout question d'un intérêt, d'une ouverture qui leur semble trop fréquemment manquer dans la politique étrangère belge.

D'aucuns veulent ainsi lutter contre la léthargie des Belges et de leurs « produits belges »⁹². Alors que les autres pays voient dans leur coopération intellectuel un levier pour une coopération économique (et souvent pour des interventions politiques), la Belgique disjoint toutes ses interventions d'aide au développement. Sans que la chose ne leur soit clair, ils perçoivent néanmoins les difficultés induites par la nécessaire coordination entre les différents intervenants belges, entre autres les complexités institutionnelles d'un pays fédéral. Mais leurs préoccupations portent sur les conséquences de cette organisation institutionnelle et de cette culture non-interventionniste dans leur pays et sur leur condition personnelle. Après tous les efforts personnels et familiaux qu'ils ont consentis, équipés des compétences et des savoirs qui sont les leur, ils voudraient en retirer plus de fruits.

91 Il paraît indiscutable que la majorité des anciens boursiers ressentent leur passage en Belgique comme un échec *par rapport à ce qu'ils en attendaient*. Il nous semble tout aussi évident que les investissements affectifs sur la formation dans le Nord sont également disproportionnés. Ils sont néanmoins souvent à la mesure des investissements réels que la famille élargie a consentis dans la formation (Marie, 1997).

92 En effet, des anciens boursiers du Cameroun et du Sénégal soulignent que les anciens de Belgique leur semble moins entreprenants que ceux qui ont fait leurs études en France ou aux États-Unis. Tous se sentent compétents et pourtant ils n'arrivent pas s'imposer. S'il peut être des raisons culturelles à cette situation –le Belge lui-même ne se caractérise pas par sa farouche volonté d'imposer ses vues où qu'il se trouve– elle leur semble aussi structurelle par l'absence de présence belge sur leurs terrains nationaux qui pourrait signifier si l'on s'y arrête un désintérêt porté aux anciens. N'étant ni encadrés ou ni soutenus, ils ne se perçoivent pas comme pouvant être dynamiques et proactifs.

Plus prosaïquement encore, ils revendiquent la possibilité de revenir en Belgique, de bénéficier en quelque sorte d'un visa plus aisé vers notre pays⁹³. Ils désirent avoir cette possibilité de retour pour conserver les contacts qu'ils ont noués dans notre Communauté, ils désirent également que des fonds leur soient alloués pour parfaire leur formation par des recyclages courts et pointus. De façon assez générale, la fuite en avant constitue pour une majorité d'entre eux l'unique solution aux problèmes qu'ils rencontrent : il leur faut plus de formation, plus de diplômes, plus de contacts en Belgique. Cette demande de formation répond aussi à une autre volonté implicite de ces fonctionnaires rencontrés surtout dans les pays subsahariens, celle d'être plus adaptés à un marché du conseil qui leur permet, par une activité parallèle à leur travail officiel, d'accroître leurs revenus et d'atteindre ainsi, partiellement, les ambitions qui leur sont familialement imposées.

(iii) La place de l'État, plus exactement la déficience de celui-ci, est aussi une constante des entretiens menés. Le fait que les anciens boursiers soient très massivement des fonctionnaires accroît évidemment l'importance qu'ils donnent à l'État, objet qui à leurs yeux est à la fois le régulateur de la société et le pourvoyeur de revenus. S'il est présent partout, à suivre les entretiens, sa défaillance est plus marquée au Cameroun et au Sénégal ; en effet, malgré le processus démocratique, il est inexistant en République démocratique du Congo. "L'État demande trop, nous dit un enseignant congolais : nous n'avons que des devoirs envers lui, aucun droit". Cette absence de rétribution de la part d'un État à qui ils ont tant donné se retrouve dans les propos de tous les anciens, même au Maroc où l'État pourtant présent et mieux organisé est jugé incapable de répondre aux énormes sollicitations de la société marocaine. Cette situation induit chez ces serviteurs de la chose publique une haine d'un État qui est pourtant pour eux très largement nourricier. Leur profil de fonctionnaire fait que les anciens attendent généralement de l'État une totale prise en charge de leur destin comme de celui de la nation⁹⁴.

Ainsi, le lien hypothétique entre le développement et leur formation est systématiquement médiatisé par l'État ; cet état qui doit veiller –sans que l'on sache à partir d'où– au bien de tous, n'est pas nécessairement le leur, ils reprochent également à l'État belge de ne pas intervenir suffisamment en leur faveur. Un enseignant universitaire de l'UNIKIN nous disait ainsi : "moi, j'essaie de faire pour le mieux avec mon bagage, avec ma volonté, mais c'est l'État qui faillit à ses responsabilités et c'est aussi la Belgique qui manque de vision dans sa politique de coopération".

93 Alors que tous –sauf les Marocains– en disent la difficulté, les Congolais allant jusqu'à affirmer que lorsque l'on est un ancien étudiant de Belgique, les difficultés pour obtenir un visa sont encore plus grande : "le bandit du quartier, lorsqu'il a tous ses documents reçoit le visa pour Bruxelles, mais nous il faut toujours que l'on produise d'autres papiers".

94 La démission de ces « élites » est remarquable : ils ne sont pas acteurs mais objets de leur devenir.

(iv) De manière peut-être moins massive, mais la chose est rencontrée également dans les cinq pays visités, la création et l'usage d'une diaspora est mis en évidence. Car tel est bien un des attraits des cours internationaux –et par ailleurs des formations de troisièmes cycles qui leur sont ouvertes– ils ont un caractère réellement international. Par cette litote, les liens tissés entre eux est souligné ; ces relations sont plus nombreuses entre étudiants du Sud qu'avec des formateurs du Nord. Ils se rencontrent aux cours et dans les foyers, partagent les mêmes préoccupations et partiellement les mêmes expériences. Cela leur donne une série de points communs qu'ils continuent d'exploiter lorsqu'ils sont de retour dans leur pays respectif. D'évidence, ces échanges ne sont pas simples, pourtant ils les poursuivent lorsqu'ils rentrent dans leurs pays, tentant de confronter leurs expériences professionnelles (et parfois personnelles) et comptant les uns sur les autres pour résoudre certaines questions pratiques qui se posent à eux. Il demeure que le temps défait relativement rapidement ces liens, mis à mal par la précarité de leur situation et les difficultés de communication intra-africaine.

Cette possibilité de former des réseaux à partir de la formation a été énoncée par les promoteurs belges. Par le brassage de population que permettent ces formations de troisième cycle, des personnes qui sans cela ne se seraient jamais croisées se rencontrent. L'organisation des mêmes formations dans le Sud ne permettrait plus nécessairement d'atteindre une même efficacité puisque la réputation du Nord et des universités belges, réputation qui se double évidemment des moyens de cette politique de formation, est un pôle d'attraction pour les étudiants. Il faut toutefois nuancer l'enthousiasme de cette assertion : les contacts qui se nouent en Belgique sont paradoxalement des contacts proches, au sein d'un même pays voire d'une sous-région. Les Béninois ou les Camerounais rencontrent certes des Boliviens ou des Vietnamiens, mais les relations les plus durables, ils les tissent soit avec des compatriotes découverts loin de chez eux, soit avec des Africains proches.

Cette situation est plus propre à l'outil constitué par les cours internationaux, c'est-à-dire à des formations relativement brèves. Lorsque l'on se réfère à l'expérience des Congolais ou des Marocains, qui sont souvent restés plus longtemps dans notre pays, effectuant des spécialisations longues (en médecine ou par la réalisation d'une thèse), les contacts liés sont essentiellement alors avec des autochtones, plus des Belges que d'autres étudiants de passage. À chaque fois, les échanges portent surtout sur les confrères en formation.

La « diaspora » qui se constitue est enchevêtrée à deux niveaux. D'une part, elle permet aux Africains lors de leur séjour en Belgique de se retrouver entre eux, de constituer des amicales nationales et des associations de soutien en Belgique. Dans le même ordre d'esprit, elle leur permet au retour de disposer d'une ressource partiellement mobilisable, d'un carnet de relations ou d'un

réseau d'interconnaissances⁹⁵ efficaces au quotidien. D'autre part, cette « diaspora » est aussi celle des étudiants d'un *cursus*, sorte de *mafia* d'anciens au même profil. Ces derniers sont liés par une pratique professionnelle et une expérience largement isomorphe. Les agronomes –de INRA béninois, sénégalais ou marocain– partagent les mêmes souvenirs de Belgique mais aussi les mêmes soucis de terrain, voire les mêmes trajectoires personnelles (ils sont fonctionnaires et doivent survivre tous dans des contextes d'ajustement structurel) et une même formation de base. Dans de nombreux cas, ces deux types de diaspora constituent à terme un levier d'action mobilisable et mobilisé.

Il est cependant à souligner que ce levier est d'obsolescence rapide. S'il n'est entretenu, s'il n'est utilisé dans les premiers mois du retour, il disparaît, quel qu'en soit le niveau (interne ou externe). L'insertion des anciens lors de leur retour constitue un nouveau problème spécifique. S'il n'est pas introduit à un poste en relation avec la formation qu'il a suivie en Belgique suffisamment rapidement, l'ancien boursier n'aura que peu de relations effectives avec ses collègues d'autres pays. Faute de servir, son réseau se fane très vite, trop vite aux dires de certains. Il ne leur reste plus que la nostalgie de ces connaissances, une nostalgie qui se rajoute aux autres frustrations du retour.

(v) L'immersion dans la culture occidentale oblige le boursier en formation à un questionnement quasi existentiel sur sa manière d'être et de penser, elle remet en question certains de ses acquis et le presse à recomposer ou à réadapter certaines de ses pratiques. Une certaine forme d'accommodement ou de métissage (Gruzinski, 1999) devient alors nécessaire. À son retour, le boursier est confronté à une concurrence entre des logiques sociales et des logiques d'action –ils ont très bien intégré les logiques modernes, qui valorisent le cercle familial le plus proche et l'intérêt personnel mais ne renient pas les logiques traditionnelles qui les intègrent à un ensemble plus vaste et leur refuse toute pensée autonome– à la fois incommensurables et co-occurentes. Les anciens boursiers sont débiteurs, ils sont les fruits d'une solidarité familiale et communautaire. L'aide qui leur a été apportée par la grande famille au cours de leurs études est multiple et diversifiée, c'est un investissement humain et financier qui explique aussi les espoirs souvent démesurés, aux yeux des anciens boursiers, de la grande famille. L'écart se creuse entre le pragmatisme des uns –pragmatisme qu'ils sont très fiers de ramener de leur formation, comme un produit connexe– et l'incompréhension des autres. L'ancien boursier se veut pragmatique, il tente de trouver un équilibre difficile entre sa

95 Cette interconnaissance constituant une ressource importante se retrouve dans deux autres éléments : d'une part, leur revendication que le fait d'être un « ancien de Belgique » soit institutionnellement reconnu et, d'autre part, leur constitution (dans les pays subsahariens) en association à l'occasion de notre visite participent à notre sens de ce même phénomène. Il n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'ethnisation que nombreux d'entre eux dénoncent comme devenant un mal important de leur pays, toujours plus inscrit dans le monde domestique (Boltanski, Thévenot, 1991).

survie, la survie de sa famille proche et le devoir de solidarité et de reconnaissance envers la grande famille.

Les bourses proposées par la coopération belge aux fonctionnaires africains se présentent à eux comme une opportunité que tous tentent d'obtenir sans qu'elles ne s'appuient sur un projet intégral qui organiserait la mise en valeur et la planification des ressources ainsi constituées. Au terme de ce diagnostic, la formation reçue en Belgique est considérée comme une potentialité qui attend d'être exploitée à bon escient, non comme une contribution directe au développement. À sa difficile adaptation aux réalités sociales et culturelles des pays au retour s'ajoute ce qu'ils interprètent comme le désintérêt voire le mépris de l'appareil belge, qui les abandonnent dans leurs difficultés.

(vi) Enfin, dernier point commun partagé par les cinq pays, le fait d'être revenu dans leur pays donne aux anciens boursiers des droits par rapport à ceux qui ne sont pas revenus. Ils se refusent à donner aux expatriés une valeur ou une chance, entre autres dans le développement de leur pays, qui ne leur serait pas d'abord accordée. Il est indiscutable que les anciens boursiers rentrés entretiennent une jalousie envers ceux qui ont choisi l'exil ; ils leur prêtent à la fois la richesse que leur famille voyait dans l'Europe et la lâcheté de ceux qui n'ont pas accepté d'assumer les difficultés du retour. Leur présence en Afrique doit leur donner un droit même si tous ont pensé et parfois pensent encore à s'expatrier. "Je suis revenu, dit un fonctionnaire congolais, je ne puis accepter une faveur faite à ceux qui sont restés [dans le confort] en Europe"⁹⁶.

De menues divergences

Par delà la spécificité de chaque histoire individuelle s'inscrivant dans celle d'une histoire nationale, les convergences sont plus importantes, numériquement, que les points séparants les expériences des différents anciens.

(i) L'influence diverse de la structure étatique locale constitue la première divergence. Il est clair qu'il n'est pas possible de lire la situation congolaise, où l'État est comme nous l'avons évoqué quasiment absent et les tensions politiques telles que la situation de guerre est endémique avec le contexte marocain, où quels que soient les problèmes auxquels s'affronte l'État, le pays est toujours structuré et organisé par une instance efficace et présente. Les états béninois, camerounais et sénégalais constituent des étapes entre les deux extrêmes rapidement brossés. Pourtant, malgré cette différence marquante, tous les anciens se plaignent de la faiblesse de l'État, que celle-ci soit effective, comme en République démocratique du Congo mais, dans une moindre mesure aussi, comme au Cameroun, ou qu'elle soit le résultat de l'investissement

96 L'importance des tensions, y compris l'état de guerre, qui règne en République démocratique du Congo rend souvent le discours des « revenus » beaucoup plus agressif vis-à-vis de ceux qui sont restés en Europe ou de ceux qui ont rejoint d'autres horizons (qu'il s'agisse d'exode intra-africain ou de voyages américains) que ce n'est le cas dans les autres pays. Pourtant, même au Maroc, la défection est honnie, probablement également pour grandir les narrateur qui est revenu affronter la réalité africaine.

affectif dont la société et les anciens ont investi l'État, comme au Maroc ou au Sénégal. Tout est attendu, partout, de l'État. Ce n'est pas seulement le discours des fonctionnaires mais de tous les diplômés : ils ne peuvent concevoir que la richesse d'une nation ne transite pas par la volonté centralisée d'un état régalien. Cet aveuglement –l'État est la source des lois mais également de tous les équilibres, il est le seul à produire des règles et à permettre de les faire respecter– ne les empêche nullement d'avoir par ailleurs une pratique libérale parfaite, mais qui à leurs yeux ne fait que compenser les défaillances de l'arbitre suprême. S'ils négocient, s'ils acceptent la corruption, s'ils participent à une certaine prévarication, ils le justifient toujours par la défaillance endémique de l'État qui les emploie.

(ii) Comme le Mali décrit par Gérard (in Marie, 1997:203-248) ou comme le Congo esquissé par Sangol et Munikengi (in Trefon, 2004:99-118), les habitants des cinq pays visités accordent une grande importance aux diplômes et, dès lors, aux études. Toutefois, cette importance est nuancée en fonction des pays : le Sénégal et le Maroc ont un degré relativement important de diplômés qui induit une concurrence plus importante que ce n'est le cas au Cameroun ou au Congo. Le nombre de diplômés est donc une différence entre les pays. Cette banalisation relative du diplôme ne fait qu'accroître les difficultés que rencontrent les anciens boursiers. La situation dramatique du Congo leur offre au moins l'avantage de ne pas être en trop grande concurrence les uns avec les autres. Au contraire, dans le cas du Maroc, tous les fonctionnaires sont diplômés et sans une thèse de doctorat, on trouve toujours sur son chemin un fonctionnaire disposant d'un « papier » plus important que le sien. En même temps, il est intéressant de constater que dans les entretiens, il appert rapidement que le diplôme possède moins d'importance que les personnes que l'on connaît, que le réseau que l'on maîtrise.

(iii) La dernière divergence porte sur les individus eux-mêmes, il s'agit de la différences induites par la durée des séjours. Les étudiants qui ont passé un temps long en Belgique –pour la réalisation d'une thèse ou pour une spécialisation médicale– ne reviennent pas avec les mêmes armes que ceux qui ne sont restés que quelques mois ou un an pour un cours international. La durée du séjour oppose ainsi le Maroc et le Congo, où souvent les anciens ont une longue carrière en Belgique, avec les ressortissants des autres pays, généralement plus rapides dans leurs voyages. Cette durée passée dans notre pays constitue aussi l'indice, nous venons de le rappeler abruptement, du type de formations suivies. Les cours internationaux, comme les formations de type FOPES-Sud, directement orientées vers les étudiants provenant des pays en développement, produisent probablement les étudiants les plus demandeurs d'un retour en Belgique. La brièveté de leur passage leur laisse un goût de trop peu. Ils sont aussi parfois les plus critiques sur le contenu de leur formation, le jugeant mal adapté aux réalités spécifiques qui sont les leur. Les anciens qui ont eu des séjours plus long, qui ont souvent pu être rejoint par leur famille proche, n'ont pas le même souvenir de la Belgique. Ils ont, très fréquemment,

eu des « petits Belges » -c'est-à-dire des enfants nés en Belgique- et ne considèrent plus la Belgique comme une terre étrangère. Pour autant, ils ne sont pas moins revendicatifs à notre égard, mais leurs apostrophes ne portent pas sur les mêmes choses, à partir du moment où ils sont rentrés dans leur pays d'origine, ils attendent un soutien dans leur pays.

Trajectoires des acteurs

La trajectoire des acteurs se décompose en trois étapes essentielles dont la charnière est constituée de leur passage en Belgique et leurs études en Communauté française de Belgique. Une première phase, préalable, précède ces études dans notre pays et une troisième phase est formée par la suite de ces études, leur retour dans leur pays d'origine ou leur implantation dans un pays tiers. Nous allons examiner ces trois moments de manière successive.

i. Avant les études en Belgique

Cette première phase analytique regroupe l'histoire de l'ancien boursier avant son arrivée en Belgique. Elle contient donc deux éléments fondamentaux : d'une part, la description des différents milieux d'origine, de la place que les anciens y occupent et de leur évolution au sein de ceux-ci et, d'autre part, les portraits de leur insertion socioprofessionnelle dans leur pays d'origine. Sans les déterminer, ces éléments éclairent les trajectoires individuelles des anciens boursiers en les resituant dans des cadres plus généraux.

Le milieu d'origine

La connaissance du milieu d'origine des anciens boursiers nous permet de comprendre certaines valeurs, certaines représentations, certaines logiques de pensée et d'action qui orientent voire conditionnent les attitudes, les croyances et les pratiques actuelles des anciens boursiers. Certes, leur vie actuelle n'est pas strictement déterminée par leur enfance ou leur jeunesse, toutefois il est des modes de pensée et des pratiques acquis durant cette période qui, aujourd'hui encore, influencent inconsciemment ou non, leurs manières d'être et d'agir.

Dans ce milieu d'origine, nous distinguons analytiquement deux instances complémentaires : l'environnement social et l'environnement familial. L'analyse de ces deux cadres de référence permet de comprendre les logiques sous-jacentes aux rapports actuels que l'ancien entretient avec son milieu social et sa famille tant au sens restreint qu'au sens large.

(i) Le milieu social peut encore être décomposé en trois éléments principaux qui permettent de structurer les trois dimensions de leur cadre de vie – traditionnel ou moderne –, de leur statut social et leur premier degré de scolarité.

- Deux formes idéal-typiques de cadre de vie peuvent avoir entouré les anciens boursiers durant leur jeunesse. Le premier est de type traditionnel, il est caractérisé entre autres par une référence aux règles et au savoir-faire coutumiers, à une hiérarchie et une organisation sociales structurées autour de l'âge et du sexe des membres de la communauté. Le second est de type moderne, il est caractérisé entre autres par une référence aux règles légales et

bureaucratiques de l'État moderne, par une structure sociale définie sur des critères exogènes à la tradition. Paradoxalement, ces deux types de cadres ne s'excluent pas ; chacun se retrouve pondéré dans son application par des influences provenant de l'autre. Dans les situations africaines étudiées, aucun individu ne peut agir en faisant totalement abstraction de l'un de ce cadre : le monde moderne n'efface pas le monde traditionnel, ce dernier ne peut faire l'économie du premier. Néanmoins, dans un milieu concret et précis, la prédominance d'un mode sur l'autre permet de le qualifier de traditionnel ou de moderne ; les figures ne sont pour autant jamais pures, elles sont des hybridations où prévaut un des types. De cette façon, nous sommes amenés à distinguer les anciens boursiers qui ont grandi dans un milieu *plutôt* traditionnel de ceux qui ont évolué dans un environnement *plutôt* moderne. Le cadre traditionnel couvre la quasi-totalité des zones rurales ainsi que les zones coutumières urbaines tandis que le cadre moderne couvre essentiellement les zones des institutions publiques et de scolarité, des zones dites urbaines. 70% des anciens boursiers originaires d'Afrique subsaharienne ont vécu leur enfance dans un cadre de type moderne, alors que les 30% restant ont grandi dans des milieux à prépondérance traditionnelle⁹⁷.

En République démocratique du Congo, la majorité des anciens boursiers rencontrés à Lubumbashi, ont vécu leur enfance dans les cités de la Gecamine, société minière, et ont été soumis à un mode de vie à la fois moderne, urbain et salarial. À Kinshasa, au contraire, la majorité d'entre eux

97 Dans cette note infrapaginale, nous présentons un long extrait d'entretien réalisé au Bénin qui témoigne de l'intégration de ces deux modes et des enjeux auxquels les acteurs sont confrontés :

"[...] mon père, bien qu'il soit catholique, avait la responsabilité, je dirais, des pratiques traditionnelles au sein de la famille à Abomey. Par rapport à tous les cas de rituels, par rapport aux lieux sacrés et la royauté, par rapport à l'histoire du Bénin, c'est mon Papa qui avait été désigné par son père pour faire perpétuer ce qu'on appelle le « fa », le rôle que jouait ma famille au niveau de la cour royale. Mon père faisait tout un tas des choses, il prédisait des choses pour éviter les malheurs mais, moi, déjà à bas âge, je lui disais que je n'y croyais pas, sur ce plan, on ne s'entendait pas du tout. Bien que je sois le seul de la famille à ne pas croire, donc sur le plan religieux, j'aime bien la coutume, la famille. La preuve, je rentre toujours chaque année pour la célébration de nos coutumes indépendamment de ma défaillance religieuse, du dédain que j'ai du fétichisme, du catéchisme. [...]"

"Il y a deux choses, c'est-à-dire la culture traditionnelle n'a rien avoir avec la croyance, c'est simplement comme ça que nos parents trafiquaient ou célébraient les événements. Indépendamment du fait que les gens pouvaient croire à tel ou tel dieu, dans la religion traditionnelle, il y a plusieurs croyances mais lorsque les pratiques religieuses doivent être célébrées, on fait fi des différences. Par exemple, célébrer la fête des morts dans chaque famille, au niveau de la grande famille d'Abomey, chaque famille a d'abord un chef, nous répondons toujours d'un chef de famille, dans chaque famille, il y a toujours quelqu'un qui est dégagé ou des gens qui sont dégagés pour perpétuer la pudeur, les coutumes, les pratiques, la culture familiale. Par rapport à ça, on peut être de n'importe quelle religion, catholique ou non, si on dit, tiens, le chef de famille nous appelle pour telle chose, tout le monde descend et on va, on fait les pratiques."

provenaient de l'intérieur du pays ; les petites villes provinciales et les campagnes ont donc constitué leur horizon. La moitié de ces anciens (soit 6,4/10) s'enracinent dans des milieux plus tournés vers les pratiques traditionnelles, alors que seuls une minorité (3/10) a vécu dans des milieux urbains modernes. Au Sénégal, la part des anciens vivant au départ dans un milieu urbain tourné vers la modernité est encore plus faible (seuls 2/10), l'écrasante majorité (les 8/10^{ème} restant) provenant de milieux paysans traditionnels ou de milieux urbains tournés vers le traditionnel, comme tels sont les cas des villages périphériques des grandes villes où règne une autorité traditionnelle ou coutumière. Au Bénin, les proportions sont plus éclatées ; une faible majorité (4/10) est originaire des milieux urbains, les autres se répartissent entre les anciens qui affirment avoir vécu leur jeunesse au village dans un milieu plus coutumier (3/10) et une même proportion (3/10) qui dit avoir alterné les lieux de vie, tantôt coutumiers auprès des parents biologiques, tantôt urbains et modernes lorsque l'ancien boursier était pris en charge par un membre de la parenté vivant en ville. Le cas du Cameroun est particulier ; en effet, la distinction entre milieu traditionnel et milieu urbain n'est pas aussi discriminante car la majorité des anciens boursiers se retrouvent dans une situation où, tout en vivant en ville, ils demeurent connectés en permanence avec leurs milieux traditionnels d'origine et, dès lors, en symbiose avec ce milieu coutumier. Ils s'y rendent en famille, qui tous les week-ends, qui une fois par mois ou par trimestre. Pour la quasi-totalité des anciens boursiers camerounais, les vacances annuelles constituent un temps privilégié où ils retrouvent leur famille au village. Le mouvement inverse s'observe également : des anciens boursiers vivant au village mais qui ont passé des mois voire des années chez des parents en ville. Enfin, la situation marocaine constitue aussi un cas particulier : une bonne part des anciens est d'origine villageoise sans que cette ruralité ne signifie le même enfermement dans une logique traditionnelle. L'horizon de la modernité constituait pour tous un objectif désirable qui a orienté les actions familiales à leur égard.

- Dans les sociétés africaines, en général, la place de chaque individu dans la communauté est la pierre angulaire qui lui permet de se retrouver et d'être identifié à l'intérieur de cette communauté, chaque individu jouit d'un statut social, ce sans quoi il finit d'exister⁹⁸. Autrefois en Afrique, le statut social

98 En Occident, l'individuation est "liée à un renoncement ou à une perte, et où le mécanisme le plus déterminant du processus tout entier est la rivalité, dite structurante, aboutissant à une séparation. L'individu se définit en se distinguant d'autrui par la coupure et par le défi". En Afrique noire, le principe d'individuation procède autrement selon les théories ethniques africaines qui affirment qu'en Afrique noire, "[...] la personne n'est vraiment elle-même qu'en relation étroite avec autrui, et la rupture avec le lien social entraîne la mort. En Wolof, par exemple, la personne (*nit*) n'existe que dans la mesure où elle possède une part de la force vitale (*fit*) qu'elle partage avec l'ensemble des êtres. C'est cette force vitale que le Sorcier Anthropophage, destructeur du lien social, confisque à son profit. De ce fait, il semble qu'en milieu africain traditionnel, le rejet par le groupe, ou la transgression des normes médiatrices

des membres de chaque communauté était lié au niveau de pouvoir politique, à la capacité des individus à influencer sur le cours de la structure sociale de la communauté ou de la région. Il était aussi fonction du pouvoir économique, de l'expérience sociale des individus et de leurs capacités à promouvoir la morale et les règles de la communauté, c'est-à-dire sa sagesse. Le pouvoir technique et manuel, si important soit-il, n'offrait pas à son détenteur un statut social élevé. Mais un changement social important intervient avec la colonisation ; les pouvoirs traditionnels sont confrontés aux pouvoirs institués ou suscités par l'avènement du pouvoir colonial et de son organisation. Les nouveaux détenteurs des pouvoirs modernes se positionnent par rapport aux pouvoirs traditionnels, ils négocient un nouveau statut social bousculant, non sans heurts, les coutumes et hiérarchies existantes. Les fonctionnaires de l'État, les commerçants, les planteurs, les ouvriers et les professions libérales qui constituent 83% des professions d'au moins un parent de nos anciens boursiers composent cette nouvelle classe à la recherche d'un nouveau statut social caractérisé essentiellement par la maîtrise d'un pouvoir technique, politique et économique. Un nouveau type de pouvoir économique vient donc se hisser au niveau des pouvoirs préexistants et revendiquer une place, un statut que la société reconnaît peu à peu. *Les parents des boursiers sont le plus souvent acteurs de cette nouvelle reconnaissance sociale, ils se repositionnent sur l'échiquier social, et la scolarisation de leur progéniture participe de cette volonté de capitaliser leurs acquis sociaux.*

- *La scolarisation poussée de la génération actuelle s'inscrit donc dans une dynamique multigénérationnelle (trois générations de recours à « l'école des Blancs ») de mobilisation et de transmission des ressources et capitaux scolaires importés par la colonisation. Face aux crises contemporaines des sociétés africaines post-coloniales et en particulier face à la crise des institutions scolaires qui hypothèque radicalement les fonctions d'accès aux pouvoirs sociaux et de reproduction sociale de ces catégories dites « modernes », « évolués », « intellectuels », « gens de l'État », le recours aux études très poussées et surtout à l'expatriation scolaire en Occident deviennent des objectifs d'investissement personnels et familiaux considérables (Marie, 1997). La recherche « ethnocampus » (Kabamba, Mazzocchetti, Sindayihebura, 1999)*

des liens sociaux, soient des situations à haut risque dont la sanction peut être la maladie, la mort ou la folie. (Il est vrai que les conséquences peuvent en être aussi, l'acquisition du pouvoir politique ou magique.) De là, bien sûr, la conviction des premiers observateurs européens des réalités psychologiques africaines, d'avoir affaire à des gens qui en guise du Moi, n'avait qu'un « Moi de groupe », conviction qui ne tenait pas compte du fait, bien étudié depuis trente ans, que la relation entre la personne et le groupe est tout ce qu'on veut, sauf fusionnelle. En effet, les règles très précises de la filiation (paternelle et maternelle) et celles qui régissent le franchissement des classes d'âge, font qu'au sein du groupe chaque personne occupe une position unique et individualisante par là même. Il reste que le mécanisme de l'individuation est différent : rivalité et séparation en Occident, situation dans un réseau de relations croisées en Afrique. Il devrait en résulter des différences, non dans la qualité du résultat, mais dans le comportement de l'individu lorsque les circonstances mettent son identité à l'épreuve" (Schurmans, 2002:138, les italiques sont nôtres).

avait mis en lumière cette inflation des ambitions scolaires et la volonté générale de recourir à la migration scolaire vers le Nord.

La première scolarisation (primaire et secondaire) des anciens boursiers, aussi brillante soit-elle, ne nous renseigne pas comme telle sur la trajectoire de ces boursiers sinon qu'elle porte les germes d'un investissement social. Chacun des boursiers reconnaît la part incontournable d'un membre de sa famille dans sa réussite scolaire qu'il ne dissocie pas de sa réussite personnelle dans la vie. Une part importante d'entre eux n'a pu mener cette scolarisation fondamentale et secondaire que dans la mesure où l'État leur allouait une bourse ; cette situation, qui les vassalise plus encore, les entretient également dans l'idée de leur excellence puisque ces bourses ont toujours été attribuées aux élèves les plus méritants.

Le milieu social, comme la scolarisation, influence, sans aucun doute, le mode d'être et la vision de vie des boursiers mais cette influence est médiatisée par la structure familiale du boursier. La famille constitue, tout compte fait, l'élément du boursier, comme l'eau est celui du poisson. Les boursiers portent en eux les marques de leurs familles, ils partagent leurs représentations sociales et culturelles, ils dialoguent avec ces marques et ces représentations, les adaptent à leurs fins propres, ils en profitent mais en pâtissent aussi. Le rapport avec sa famille caractérise de manière spécifique le mode d'être et de penser du boursier. Ce rapport constitue pour nous l'élément clef pour comprendre l'ancien boursier dans ses options vitales, sociales et professionnelles.

Dans les rapports aux institutions de coopération et d'accueil en Belgique qui centrent leur gestion des bourses sur des « individus », cette dimension familiale est occultée ou distingué de la vie « scolaire » publique. Elle n'est abordée qu'avec prudence et précaution, de manière détournée et personnalisée tant elle risque de compromettre, aux yeux des hôtes, l'ensemble de la logique dont ceux-ci investissent leur démarche d'accueil.

(ii) Le milieu familial est l'élément du milieu d'origine qui investit de manière très prégnante la vie et les représentations sociales de l'ancien boursier. La famille façonne dès le départ un mode d'être par rapport auquel le boursier se positionne et reconstruit son propre mode d'être et d'agir. L'analyse permet de distinguer trois types de familles : la famille communautaire polygynique, la famille nucléaire élargie ou excentrique et la famille nucléaire restreinte ou concentrique. La différence entre les deux types de famille nucléaire réside dans la tendance caractéristique de chacun des modèles de famille. La famille nucléaire restreinte est centripète, elle tend à se refermer sur son unité de base ; la famille nucléaire élargie est centrifuge, elle tend à s'élargir au-delà de son unité de base. Ces deux concepts proches éclairent la permanence d'une relation avec la grande famille mais aussi la réalité d'une évolution vers la gestion des moyens disponibles, des entrées et des limitations des champs d'action individuels et collectifs.

- *Les familles communautaires polygyniques* sont celles des pères polygames où l'éducation des enfants est à la charge de plusieurs mamans, où la vie des enfants est partagée avec un nombre important de neveux, de tantes et de cousins de la famille. Ces types de famille sont caractérisés par le niveau d'instruction souvent moins élevé des parents. On retrouve ces types de familles dans la catégorie professionnelle des commerçants et des planteurs, soit 32% de profession des parents des boursiers. Ces types de familles sont aussi souvent tournés vers un mode de vie traditionnelle avec un rôle souvent déterminant de la maman. Ce témoignage l'illustre :

"[] je tire un coup de chapeau à mes parents, parce que sur cinq que nous sommes, quatre ont réussi, ce n'est pas du tout négligeable. J'ai un grand frère qui s'est malheureusement arrêté au niveau BEPC mais les trois autres ont fait des études universitaires. [...] Je félicite tout particulièrement ma mère qui m'a soutenu dès la seconde parce que les problèmes ont commencé à partir de là, on devait payer les études."

Cette dernière remarque sur sa mère, invite à s'interroger sur sa place et sa fonction. L'ancien boursier révèle alors que son père était polygame.

"Non [elle ne travaillait pas], elle est une petite commerçante. Le papa étant polygame, elle a fait de son mieux puisqu'il n'y avait pas que nous quatre. De l'autre côté, de l'autre épouse de papa, ils étaient cinq. En Afrique, les mamans sont des pièces maîtresses dans l'éducation de leurs enfants."

Dans ce genre de famille polygame, la réussite d'un enfant est exprimée non pas comme le résultat d'un projet éducatif de deux parents, mais comme le produit d'une bonne coopération entre la mère de l'enfant et son père.

- *Les familles nucléaires excentriques* sont celles caractérisées par la responsabilité des parents monogames, dont l'un d'eux possède au moins un niveau d'instruction du primaire supérieur. Dans cette catégorie se retrouve surtout des fonctionnaires de l'État ou des ouvriers des sociétés dont le mode de vie demeure plutôt tourné vers la tradition. Ce type de familles est ouvert à la famille élargie, neveux, cousins, oncles et tantes y sont présents et accueillis, toutefois son centre de gravité reste la « petite » famille, celle composée par le couple parental et ses enfants biologiques. Dans ce cas, d'ailleurs, les enfants du couple sont distingués des autres contrairement au modèle précédent où tous les enfants, les siens propres comme ceux des frères sous le même toit, jouissent du même droit et des mêmes devoirs.

"Quand je dis ma famille, évidemment, il y a la famille qui se résume à votre ménage et quand on dit, ménage, il n'y a pas que ma femme et mes enfants avec moi, mais il y a aussi mes cousins, mes neveux et autres. Nous appelons ça effectif flottant et effectif permanent. L'effectif permanent, c'est-à-dire tous ceux dont vous avez la charge directe y compris tes propres enfants donc une bonne douzaine de personnes au moins pour les cadres comme nous. L'effectif flottant, ça peut être un

étudiant ou un mécanicien ou autres, qui, le soir, vous rend une visite de courtoisie et qui partage par la même occasion un repas avec la famille. Donc, il faut prévoir une marge par rapport à ceux qui viendront. Voilà, c'est aussi ça la famille. Le père, la mère, les enfants, les neveux, les nièces, les cousins et tous les parents dont vous avez la charge, constitue la famille restreinte. Maintenant la famille large ; vous n'êtes pas forcément du même sang mais vous êtes du même village. Imaginez quelqu'un de votre village qui vous rend visite le samedi matin et qui reste jusqu'à l'heure du repas, vous êtes obligé de partager le repas. On parlait de famille, il ne faut pas oublier le village car si vous avez réussi, il vous est fait obligation d'aider les autres qui sont restés au village."

- *Les familles nucléaires concentriques* sont monogamiques, elles sont caractérisées par un niveau d'instruction plus élevé. Ce type de famille est plus tourné vers le modèle urbain d'organisation interne. Il est disposé à accueillir les membres de la famille élargie mais elle filtre les entrées en agissant en amont sur les procédures d'accès, il est centré avant tout sur lui-même. C'est dans ce type de famille que l'on retrouve les quelques rares professions libérales non-fonctionnaires.

"Quand il y a un, deux ou trois qui ont un minimum dans la famille, la famille s'élargie, ils sont sollicités pour pouvoir s'occuper des autres. On ne peut s'en échapper, moi, je fais ce que je peux aux cousins, aux neveux, en fonction de mes moyens. [...] il faut savoir ce qu'on veut et puis il faut éviter d'être noyé. Quand vous êtes noyé, vous perdez tout. Vous faites dans les limites de vos capacités. Quand vous voyez que ça veut dépasser votre capacité, il vaut mieux sauvegarder un minimum pour ne pas se noyer... [...] Les critères d'interventions, il y a d'abord les parents qui sont là, les parents à notre âge, quand ils commencent à être âgés, moi, j'ai ma mère qui est âgée, elle n'est plus capable de faire des activités habituelles. Les tantes, les cousins, les oncles, les neveux, les nièces, il faut en juger en fonction des besoins réels et en fonction de ce qu'on peut leur apporter. Par rapport aux neveux et nièces, il y a une autre politique, pour mieux aider, pour pérenniser, n'est-ce pas une aide, comme on dit souvent chez nous, il vaut mieux apprendre à pêcher que de donner du poisson à quelqu'un. Alors, les meilleures formules, c'est d'aider les enfants des autres à évoluer pour qu'ils se prennent en charge et prennent en charge leurs parents. [...] ma petite famille, il n'y a pas une commission qui juge de l'aide à apporter. Tout se gère avec elle, en partant des moyens que nous avons. En même temps que j'ai des responsabilités extérieures, il y a d'abord mes enfants, il ne faut pas le faire au détriment des enfants puis qu'après tout, c'est pour eux que nous travaillons."

Trois critères élémentaires nous ont permis cette classification : le régime matrimonial parental, le mode d'organisation familiale et le mode d'intégration dans la famille élargie. Le régime matrimonial des parents détermine beaucoup le mode d'organisation de la famille, elle offre une vision de la société et du

rapport avec la famille élargie différente selon qu'il est monogamique ou polygamique. Le mode d'organisation familiale ainsi que le mode d'intégration dans la famille élargie sont cruciaux dans la mesure où ils placent psychologiquement et structurellement les futurs boursiers dans des logiques de pensée et d'agir qu'ils vont reproduire ou récuser dans leur vie active. Nous pourrons à partir de ses critères mesurer les changements ou les permanences dans l'évolution sociale et professionnelle des anciens boursiers.

Au-delà des différences mises en évidence, on retiendra que la bourse d'études, le séjour en Belgique, la symbolique de l'expatriation scolaire, les effets et avantages directs et différés ou collatéraux mais aussi les risques et menaces, s'inscrivent dans une trajectoire individuelle, que dans une entreprise dialectique entre individu et collectif familial, omniprésent en amont et en aval.

Il importe surtout de comprendre combien la dimension « autonomisante » des formations scolaires ne peut être conçue ici comme nous l'entendons en Europe : affirmation individuelle, droit ou devoir de ne plus dépendre des proches, disparition du statut « de petit », grâce aux titres scolaires, logement propre, reproduction indépendante et création d'un réseau relationnel. L'expatriation scolaire et la bourse de spécialisation sont de fait et de façon incontournable des ressources appelées à être gérées, contrôlées et distribuées non seulement dans le tissu familial et ses contraintes mais aussi dans une temporalité bien plus large.

<i>L'univers occidental</i>	<i>L'univers africain</i>
Affirmation individuelle, conquête d'une « majorité absolue », c'est-à-dire de droits publics et sociaux ;	Accès à une majorité relative à travers des obligations nouvelles de distribution et prise en charge des dépendants ;
Droit, devoir de ne plus dépendre des autres ;	Devoir de rendre : - parents, - contre-don souvent sélectif en terme de prise en charge des dépendants ;
Disparition du statut scolaire de petit, conquête du statut professionnel.	Conquête du statut de grand dans la famille et la société.

Tableau synoptique comparant les univers de référence

Le milieu professionnel avant les études en Belgique

Quasi tous les anciens boursiers ont fini un deuxième cycle universitaire et pratiqué une profession⁹⁹ avant de s'embarquer dans la recherche d'une bourse d'étude. L'étude de leurs milieux professionnels sera abordée en quatre axes : le domaine professionnel, le statut social, le rôle social et l'engagement socioprofessionnel.

(i) Quatre domaines professionnels couvrent l'essentiel des professions exercées par les anciens boursiers avant leurs études en Belgique : le domaine de l'enseignement universitaire, le domaine des ministères publics, celui des entreprises publiques et des professions libérales. Les anciens boursiers des domaines de l'agriculture et de l'élevage qui auraient constitué un domaine particulier sont, dans tous les pays concernés par notre enquête, essentiellement issus des ministères publics. Force est de constater que *la quasi-totalité des boursiers, soit 97% sont des fonctionnaires de l'État.*

Le domaine de l'enseignement supérieur et universitaire est important sans être le premier quantitativement ; il représente 33% de l'ensemble de domaine professionnel des anciens boursiers avant leurs études en Belgique. L'enseignement supérieur ; les instituts supérieurs comme les universités relèvent du domaine public. En République démocratique du Congo, l'essentiel des anciens boursiers du domaine de l'enseignement vient de l'université de Kinshasa et de l'université de Lubumbashi. Au Bénin, ils viennent essentiellement de l'université d'Abomey Calavy, au Sénégal, ils viennent de l'Université Cheik Anta Diop, au Cameroun, ils sont issus de l'Iford et au Maroc des Universités de Rabat et des écoles d'ingénieurs. Tous ces anciens boursiers y ont été engagés après leurs deuxièmes cycles universitaires.

Le domaine des ministères publics représente 42% de l'échantillon ; la majorité des anciens boursiers travaillaient dans les ministères publics avant leurs études en Belgique. L'écrasante majorité des boursiers camerounais (9/10) et des anciens béninois (7/10), la majorité des anciens boursiers sénégalais (5,5/10), une bonne part des futurs boursiers marocains (presque 4/10^{ème}) et une petite part des anciens boursiers congolais (1,8/10) travaillaient dans les ministères publics. C'est le domaine qui, entre les cinq relevés, compte le plus de gens dans la période qui précède les études en Belgique.

Le domaine constitué par les entreprises publiques n'est représenté que dans la seule République démocratique du Congo. En terme global, ils ne présentent qu'une part infime des anciens (0,7%), mais dans le seul ensemble des anciens boursiers congolais leur 15% ne sont pas anodin.

Le domaine de service public de santé rassemble 14,6% des anciens boursiers dans leur ensemble. Une fois encore, la République démocratique du Congo

⁹⁹ Certains médecins, au Congo, Sénégal, Maroc, n'ont pas eu de longue pratique professionnelle avant de s'embarquer dans la réalisation d'une spécialisation en Belgique, spécialisation qu'ils ont réalisée à l'aide d'une bourse de l'AGCD.

tient le devant de cette scène, il en représente l'essentiel avec 7,3 dixième dans cette catégorie, le Sénégal avec 2,4 dixième vient en seconde place.

Le domaine du privé et des professions libérales est un domaine insignifiant dans l'ensemble, il représente 0,02% de l'ensemble. Seule une petite poignée des personnes, ne répondant pas en réalité aux exigences des critères de sélection conventionnels, est venue du domaine privé. Toutefois, au Maroc, un certain nombre d'architectes et de médecins exercent exclusivement leur art dans le privé (cela ne représente encore que moins de (5% de l'effectif global).

Pays	Enseignement supérieur	Entreprises publiques	Ministères	Santé publique	Privé et libéral	Total
Bénin	11		29			40
Cameroun	3		40	1		44
Maroc	47		34	6	4	91
RDC	51	22	25	39	6	143
Sénégal	15		36	13	1	65
Total	127	22	164	59	11	383

Tableau synoptique de la répartition des futurs boursiers par domaine professionnel selon les pays¹⁰⁰

(ii) D'un point de vue de rôle et statut sociaux, avant leur venue en Belgique, les anciens boursiers, tous cadres fonctionnaires de l'État, se situent à l'intersection ou au confluent de deux modèles sociaux : l'un traditionnel, l'autre moderne. Envisagés sous l'angle du modèle social traditionnel, ces lettrés devenus fonctionnaires, sont considérés comme l'accomplissement d'une œuvre communautaire qui s'achève et s'exprime dans le système moderne. Ils sont une référence en matière sociale, politique et économique modernes. Comme leurs pairs lettrés dans la famille, ils sont des interprètes, des lecteurs et des points de repère pour leur communauté ou leur famille pour ce qui concerne la chose moderne. *Ils jouissent ainsi d'un pouvoir technique et d'information utilisés par leurs communautés pour se retrouver dans le monde de la modernité. Sur le plan politique et économique, ils sont écoutés et tiennent une position sociale relativement élevée et respectée.*

En général, ils sont célibataires au début de leurs parcours professionnels, ils continuent à habiter chez un parent proche ou éloigné avant de se trouver un domicile à eux. Tous prennent en charge, dès le début de leurs carrières, qui des neveux, qui toute leur famille, qui des frères et sœurs, qui des cousins. Bref, ils assument la dette familiale et en assurent le contre-don. Étant, en principe,

100 Les chiffres du tableau portent sur les anciens boursiers avant leur départ. Il a été possible de situer chacun d'entre eux dans son milieu d'origine. Les chiffres diffèrent des anciens identifiés puisque l'identification porte sur leur situation actuelle.

salariés, ils ont des moyens financiers assurés des dépendances en accueillant des dépendants, jeunes frères, neveux, cousins. Ils ont un pouvoir économique qui leur confère les moyens d'agir politiquement et de se faire accepter par leurs communautés. Lettrés, cadres, salariés, urbains, tout leur permet d'avoir, par leur travail, l'accès à la sécurité sociale.

Puis au bout de deux ans en moyenne, ils quittent leur cadre familial de départ pour trouver un domicile en vue de fonder leurs propres familles. Sur les 383 boursiers, 290, soit près de 76% étaient mariés¹⁰¹ avant leur venue en Belgique. La quasi-totalité de ces anciens boursiers crée une famille de type nucléaire excentrique après leur départ de leurs familles d'origine. Ils sont monogames, ils prennent en charge des membres de leurs familles élargies, ré initient un modèle de solidarité dont ils disent avoir hérité. Sous l'angle du modèle social moderne, ils sont considérés comme l'élite montante qui fait encore, malgré tout, partie de l'espace transitoire traditionnel. La génération concernée ici s'est encore construite comme avant-garde et s'est encore investie du statut d'élite au service d'un État en voie de modernisation. Il est fait, *a priori* que cette représentation est aujourd'hui érodée dans les jeunesses africaines.

(iii) En termes d'engagement social, si les anciens boursiers, en leurs débuts de carrière professionnelle, sont presque confondus avec leur famille, leur engagement se caractérise par une participation active dans les associations de type sportif, culturel et religieux. *L'engagement syndical ou politique est presque inexistant même pour ceux qui s'étaient distingués par ces types d'engagement durant leurs études supérieures ou universitaires.* Ils sont fonctionnaires, ils taisent leurs revendications et construisent la base de leurs carrières. Ces trois modèles associatifs constituent donc les lieux quasi exclusifs d'engagement des anciens boursiers.

- Le *modèle sportif* est caractérisé par son organisation autour d'un sport d'agrément et non de compétition. C'est le cas des associations de quartiers ou des associations scolaires ou universitaires au sein desquels les anciens boursiers évoluaient pendant leurs études.
- Le *modèle culturel* est caractérisé par l'organisation des amicales des gens qui se reconnaissent certaines affinités entre eux, c'est le regroupement des ressortissant de telle contrée, des anciens élèves ou étudiants de telle institution qui se retrouvent régulièrement pour alimenter leur relation de proximité ou célébrer leur appartenance commune à un terroir donné. À ce modèle, il convient d'associer les associations des fidèles ayant en commun ou partageant un même sentiment religieux ou qui revendiquent une adhésion à une croyance commune.

101 Le taux global est fortement influencé par le faible taux de mariage des boursiers marocains avant leur départ en Belgique. La situation marocaine semble la moins propice à ce mariage « précoce » ; la relative fluidité des *cursus* scolaires et universitaires des boursiers marocains peut participer à expliquer ce phénomène.

- Le *modèle professionnel* est celui organisé ou construit par des gens à l'intérieur d'un corps professionnel. L'engagement des anciens boursiers sous ce modèle est centré sur des éléments d'affinité plutôt que sur le contenu ou la forme de leur profession. Les revendications de type syndical sont absentes ou non exprimées dans les milieux associatifs fréquentés par les anciens boursiers avant leurs études en Belgique.

De la famille d'origine à son propre foyer

(i) Le passage vers son propre foyer s'effectue pour la majorité des boursiers dans les deux années qui précèdent leur venue en Belgique. Ils ont jusque là vécu auprès de leurs familles, prolongeant une certaine dépendance dont ils vont chercher à s'émanciper ou qu'ils chercheront à gérer.

Après une première étape d'observation et d'échanges avec son épouse et sa belle famille, jusqu'à la célébration du mariage, l'ancien boursier continue à élire domicile chez ses parents, chez un membre de sa grande famille ou déjà dans son propre foyer où, il vit, en général, avec des membres de sa famille proche ou éloignée qu'il prend en charge.

La venue de l'épouse ou de la compagne donne à l'ancien boursier, comme à tous les jeunes qui arrivent à l'âge adulte, l'occasion de recadrer ses rapports et ses relations avec les siens. Dans cette perspective, l'ancien boursier, soit procède par une délocalisation de son domicile lorsqu'il vit dans sa famille, soit réaménage son foyer pour accueillir son épouse et les siens.

La différence entre pays et milieux de vie n'est pas significative mais nous constatons que le type de famille d'origine dans laquelle a évolué l'ancien boursier conditionne le mode de gestion qu'il établira dans son nouveau foyer et de ce mode de gestion dépendra aussi le modèle de famille qu'il créera.

L'ancien boursier qui a évolué dans un modèle de famille communautaire polygénique est plus lié aux membres de la grande famille qu'il ne faut pas confondre avec la famille lignagère (presque inexistante aujourd'hui), il a tendance à gérer seul ses revenus ou à les disposer en grande partie au service de la grande famille ? Son épouse est appréhendée comme faisant partie de cette grande famille.

Celui qui a évolué dans un modèle nucléaire excentrique est plus lié à la cellule familiale dont il est issu qui englobe aussi des cousins, neveux, oncles et tantes proches. Mais il a tendance à gérer lui, seul les revenus de son foyer dont il est souvent le principal pourvoyeur.

L'ancien boursier issu de famille nucléaire concentrique est plus tourné vers une co-gestion familiale avec son épouse, vers une consultation de son épouse dans la gestion des revenus.

(ii) Les épouses occupent une place différente en fonction de l'origine familiale.

Les anciens boursiers issus des familles de type communautaire polygénique, pour la plupart, ont été guidés par des paramètres relationnels dans le choix de

leurs épouses. Au Sénégal, dans certaines ethnies de l'Ouest du Congo comme dans certaines ethnies du centre du Cameroun, l'implication de la famille dans le choix des épouses est déterminante. Dans cette catégorie, les épouses ont un niveau d'instruction qui ne dépasse pas le secondaire inférieur.

Les boursiers issus des familles de type nucléaire excentrique ont un éventail de choix plus large que les précédents, les épouses sont, en général un niveau d'instruction du secondaire supérieur. C'est parmi les épouses des boursiers issus du modèle familial nucléaire concentrique que l'on retrouve le niveau d'instruction du supérieur.

Le niveau d'instruction de l'épouse a des implications sur le mode de gestion de la famille et sur la trajectoire du boursier et de sa famille. Nous l'explicitons dans la troisième étape de la trajectoire : le retour au pays après la Belgique. La place et le rôle de l'épouse sont déterminants dans la stabilité de la famille et l'impact social futur du boursier.

Représentations et logiques d'action

La structure de penser ou d'agir des anciens boursiers pendant la phase qui précède leurs études en Belgique est multi-modale : elle ne se réduit pas à une seule forme. Quatre modes logiques sont utilisés de manière récurrente par les anciens boursiers avant leur venue en Belgique : le mode logique communautaire, le mode logique individuel, le mode logique du fonctionnaire et la logique trans-modale. Ces quatre modes logiques sont utilisés dans des cadres ou des contextes particuliers définissables et aussi récurrents.

- *La logique communautaire*, propre au modèle social traditionnel, ce mode se reconnaît à la place qu'il donne au sentiment d'appartenance au groupe, à l'importance qu'il accorde à l'affinité et au devoir d'entraide. L'appartenance au groupe est la structure cognitive et psychologique qui donne à ce dernier le sentiment moral du bien ultime. L'affinité protège l'individu de l'extérieur, des contraintes communautaires et de ses propres extravagances. Le droit et le devoir primordiaux de l'individu, c'est de servir sa famille qui représente sa vraie communauté. Ce mode utilise beaucoup le sentiment personnel comme celui des membres de sa communauté comme éléments subjonctifs et oppressifs d'action et de reproduction du modèle social qu'il incarne. Le mode de penser et d'agir prédominants chez les anciens boursiers avant leur aventure belge est précisément ce recentrage sur la communauté ; sur la famille élargie. Cette forme de logique est utilisée dans le domaine de rapport de l'individu avec la société. Ses grandes manifestations se déroulent dans les contextes des fêtes, des événements heureux ou non qui touchent la famille ou à l'occasion des rassemblements des communautés.
- *La logique individuelle*, celle qui recentre l'individu comme sujet instituant, rend le sujet responsable unique de ses actes et institue la morale de la conscience individuelle. Ce type de logique est utilisé par les boursiers pour

se défendre contre les dangers du communautarisme, pour justifier les limites et les nouvelles barrières, souvent inédites, qu'ils érigent autour d'eux pour préserver une façon d'agir et de vivre dont ils redoutent qu'elle ne s'accommode pas des convenances communautaires. C'est dans le contexte professionnel, dans le cadre scolaire et technique et du positionnement politique à l'intérieur de la communauté que la logique individuelle est souvent utilisée. L'école, est le lieu par excellence où l'individualité de l'élève prend forme, se consolide s'applique. L'élève est reconnu et jugé par rapport à ses capacités à assimiler nos seulement les matières mais aussi par rapport à sa capacité à intégrer les logiques d'être et de pensées véhiculées par l'institution.

- *La logique du fonctionnaire*, celle-ci privilégie le fonctionnement du système ou de l'appareil organisationnel dans lequel on vit ou dans lequel on agit, ou l'on travaille sans se soucier des objectifs du système. C'est une logique qui établit au cœur du système d'action, le principe de reproduction du système essentiellement fonctionnel : « il faut faire tourner la machine ». Cette logique dénie, sans la renier, la place de changement dans le système. Les individus sont considérés comme des rouages d'un engrainage qui a pour principal objectif : tourner dans le sens où on l'a conçu. C'est surtout au niveau de leur profession que les anciens boursiers usent de cette logique. Ils se considèrent comme des acteurs parmi d'autres acteurs, censés remplir une partie du travail sans un regard sur l'ensemble. Ce qui caractérise ce type de logique, c'est aussi la rigidité des règles de fonctionnement et la standardisation des sous-systèmes de fonctionnement. Ce que cette logique a de commun avec la logique de type communautaire, c'est ce principe de reproduction ou de perpétuation du système auquel on adhère dès le départ. Le travail, comme la famille sont importants, il faut en assurer la continuité. Cette logique est essentiellement utilisée dans le cadre professionnel mais elle a un répondant dans le cadre communautaire et social où le principe d'individuation des personnes repose sur la circonscription de la place qu'occupe chaque individu dans le fonctionnement de la société ou du système communautaire (Marie, 1997). La logique fonctionnaire, comme la logique communautaire, se caractérise aussi par la hiérarchisation des pouvoirs et le respect de cette dernière dans le chef des acteurs.
- *La logique trans-modale*, c'est celle qui permet de passer d'un modèle de pensée et d'agir à un autre sans briser la cohérence, sans risque de se contredire aux yeux des autres membres de la communauté ou de la société. C'est surtout au moment où l'ancien boursier quitte le toit familial, qu'il établit son propre domicile qu'on le voit user de la trans-modalité pour gérer son nouveau foyer. Il gèrera certains éléments de rapport avec sa famille élargie selon une logique communautaire tandis qu'il en gèrera d'autres selon un mode individuel. Les contraintes de l'organisation sociale et économique surtout urbaine sont telles que celui qui ne s'y accommode pas se retrouve court-circuité par le système. À ces contraintes du système

moderne s'accouplent les contraintes et les exigences du modèle traditionnel. Pendant la période qui précède ses études en Belgique, l'ancien boursier cherche à s'adapter aux deux types d'exigences en usant de manière stratégique les différents modèles d'agir et de pensée ; en privilégiant dans sa gestion sociale une logique trans-modale.

Une première synthèse.

Les éléments déterminants à la base de l'évolution et de la structure d'apprentissage de l'ancien boursier

Parmi six éléments objectifs qui ont contribué à l'évolution de l'ancien boursier vers une formation supérieure, à savoir : la première scolarisation, la personnalité du boursier, la religion, la communauté, la famille et le changement socioculturel, les deux derniers sont les plus déterminants et incontournables dans l'évolution social, personnel et professionnel de ce dernier.

La première scolarisation, bien qu'importante dans le domaine de l'apprentissage du système moderne auquel participe désormais l'ancien boursier, ne détermine l'évolution de ce dernier que dans le domaine de la formation et de l'apprentissage scolaire. Elle permet à l'ancien boursier de se retrouver dans le domaine technique et de la compétence. *L'ancien boursier ne dit pas qu'il a été mis à l'école pour s'instruire, il dit qu'il a été envoyé à l'école pour devenir quelqu'un et pouvoir aider sa famille. Sa réussite scolaire est dissociée de sa réussite sociale qu'il considère comme plus importante que toute acquisition de compétence qu'il défend, par ailleurs avec vigueur dans les sphères académiques et intellectuelles.*

L'apport de la croyance dans la construction de l'identité sociale de l'ancien boursier n'est pas reconnu par lui-même comme un facteur déterminant, la croyance est souvent reléguée au niveau privé et évoquée de manière très pudique. En aucun moment de notre enquête, les boursiers n'ont évoqué leur appartenance religieuse comme une donnée importante dans leur cheminement social et humain. Même les anciens boursiers qui avouent être très pratiquants ne reconnaissent l'apport religieux que dans la mesure où leur appartenance à une communauté religieuse leur a permis ou facilité l'entrée dans un milieu scolaire confessionnel.

L'apport de la communauté est, certes, non négligeable dans l'évolution du boursier, mais il n'est apprécié que dans la mesure où elle intègre une logique et des préoccupations familiales. Le boursier parle d'ailleurs de communauté pour évoquer sa famille élargie ou étendue, il ne l'entend pas au sens sociologique d'une communauté du village comme nous aurions pensé de prime abord.

La famille élargie¹⁰², c'est-à-dire, la famille nucléaire dans sa structure relationnelle et interdépendante avec les autres membres qui reconnaissent et sont reconnus comme appartenant à cette structure. L'ancien boursier porte en lui les logiques sociales de sa famille élargie, il participe de son statut social et s'emploie à le défendre, il est dans le prolongement et la continuité de sa manière d'être et d'agir, bref il épouse sa vision de la vie et décrypte la réalité en fonction de ces prismes sociaux. Cela signifie que dans le concret, le boursier raisonne et agit principalement en fonction des intérêts et du positionnement de sa famille. Tous les boursiers reconnaissent que dans la période qui a précédé leurs études en Belgique, ils étaient totalement investis et concentrés dans leur prise en charge de la famille, sans jamais remettre en question ce qu'ils appellent leur devoir envers la famille. Rappelons tout de même que nous décrivons le boursier dans la période qui précède son séjour en Belgique ; il vient de constituer son propre foyer, il beigne encore dans la mouvance de la grande famille et c'est petit à petit qu'il prend distance relative de cette dernière et impose ses marques et ses choix s'il y arrive.

Le deuxième élément déterminant dans la suite de l'évolution de l'ancien boursier est la structure sociale et culturelle mutante de la société dans laquelle il vit. Une structure caractérisée par *la coexistence de deux modèles socioculturels : l'un vécu comme local, spécifique, propre et justifié par une continuité ethnique ou familiale avec le passé et l'autre vécu comme venu d'ailleurs, universel, commun et justifié par ses performances et/ou ses liaisons avec le développement et les mondes dominants de l'heure ou plutôt d'hier*. Cette coexistence est faite des permanences et des ruptures et le boursier doit répondre aux sollicitations de ces deux modèles en permanence, opérer des choix et agir avec cohérence et équilibre. Cette structure mutante suscite au niveau des individus, des communautés et de la société, un brassage inévitable fait d'accommodement, de rejet, de dénis et des confrontations.

ii. *Les études en Belgique*

Recherche et obtention de la bourse

Pendant la période qui nous occupe principalement ; entre 1990 et 1999, les informations ou la documentation concernant les bourses d'études en Belgique passaient officiellement par les ambassades et les consulats belges à l'étranger, les centres Wallonie-Bruxelles à l'étranger, par le biais des coopérants belges

102 "La famille désigne chez les peuples africains un cercle des membres bien plus large que ce que le mot signifie dans son usage américano-européen. Malgré les mutations qui ont eu lieu, le concept de famille n'a pas changé de manière significative en Afrique durant les cinquante dernières années. Traditionnellement, la famille comprend les parents, les grands-parents, les oncles et tantes, les frères et sœurs, tous pouvant avoir leurs propres enfants et d'autres personnes à charges. Ce qui est typique de nombreuses sociétés africaines est ce que les anthropologues appellent « la famille étendue »... une famille peut compter de dix à cent membres" (Ochola-Ayayo, in ADEPOJU, 1999:85-86).

travaillant dans des institutions ou des projets partenaires de la Belgique à l'étranger ou encore par le canal des anciens boursiers retournés dans leurs pays ou aux études en Belgique. Des bourses sont aussi directement offertes par le ministère belge chargé de la coopération aux gouvernements ou à des ministères choisis en fonction de leurs liens avec les domaines d'étude concernés par la bourse.

L'offre passe, ainsi nécessairement, par les institutions officielles qui, à leur tour, répondent à l'institution officielle belge¹⁰³. Toute candidature en dehors de ces créneaux institutionnels, *surtout le domaine privé, est, officiellement, exclue*.

Du point de vue des institutions belges, l'objectif conscient ou inconscient, dit ou non, visé par cette logique institutionnelle se construit sur la base de deux axiomes que nous analyserons dans la dernière partie de cette recherche : l'axiome d'assomption élitiste du développement et l'axiome d'absorption pour « le développement ».

Ces deux axiomes complémentaires se résument de la façon suivante :

- Le développement requiert une croissance des ressources humaines hautement éduquées et spécialisées. L'édification des « nouvelles » nations suppose la production rapide d'une élite éclairée susceptible de prendre le relais des anciennes classes dirigeantes et des leaders politiques des indépendances. Il s'agit donc bien d'une version particulière de l'hypothèse du capital humain, subsumée de l'entreprise à la société dans son entièreté.
- Les bénéfices de ces formations scientifiques, techniques et des réseaux d'interconnaissances qu'elles produisent seront *ipso facto* mises au service du « développement » et de l'édification nationale. La pénurie de cadres nationaux était telle que l'on ne se souciait guère de l'emploi privé. L'idée généralement admise était la convergence des intérêts des élites hautement instruits et les intérêts du développement. Ce point de vue est naïvement développementaliste : il affirme que l'outil est créateur.

Dans un tel contexte, sur la base de telles prémisses, deux filières principales ont constitué les réseaux caractéristiques utilisés par les anciens boursiers pour chercher à acquérir une bourse d'étude : *la filière individuelle* et *la filière collective*. Chacune de ces filières se subdivisent en deux sous-types : institutionnel et indépendant. Cette distinction nous permettra de comprendre plus tard certains aspects liés au retour du boursier dans son pays à la fin des études.

(i) Les filières boursières s'imbriquent les unes dans les autres.

- La filière individuelle est caractérisée par l'initiative personnelle du candidat à la bourse dans ses démarches de recherche avec ou sans l'appui d'un tiers.

103 Cela n'empêche pas les anciens boursiers, au retour, de considérer l'information institutionnelle insuffisante. Ils en font une raison des difficultés de réinsertion professionnelle. La chose est particulièrement frappante au Cameroun et au Sénégal où il est attendu que l'encadrement institutionnelle comprenne une information rendue envers l'institution du pays d'origine pour montrer la qualité et la pertinence des formations reçues.

Cette catégorie rassemble tous ceux qui, après avoir obtenu de la documentation et été en possession des formulaires, prennent l'initiative et la décision de postuler à cette bourse. Ils introduiront leurs candidatures soit sous la couverture de l'institution qui les emploie et qui dès lors se charge d'acheminer le dossier soit il passe par un créneau privé pour acheminer et suivre leurs dossiers. Nous distinguons ainsi, sous cette catégorie : *une filière individuelle à créneau institutionnel et une filière individuelle à créneau indépendant.*

Cette filière est celle empruntée par les anciens boursiers provenant des sociétés d'État en RDC, ceux du secteur public de santé au Sénégal, ceux provenant de certains ministères publics camerounais et les rares issus du secteur privé.

- La filière collective se distingue de la première par la procédure des candidatures successives organisée ou non des personnes appartenant à une même institution ou ayant des affinités. Comme la précédente, cette filière contient deux sous catégories : la filière collective à créneau institutionnel et la filière collective à créneau individuel.

La filière collective institutionnelle est celle qui, à l'intérieur d'une institution, planifie, sur une durée prévue, un programme de formation de son personnel moyennant une bourse d'étude de la coopération belge ou autre. C'est le cas de ceux qui viennent des institutions universitaires en général et, en particulier, des institutions « tenues » ou créées par des coopérants belges comme l'hôpital de référence Ngaliema à Kinshasa ou la faculté d'agronomie de l'université d'Abomey Calavi au Bénin.

La filière collective à créneau indépendant est celle où des personnels d'un même service se concertent et se mettent tacitement d'accord pour introduire, selon un ordre successif annuel, en évitant de se porter ombre, leur candidature pour l'obtention d'une bourse particulière de la coopération belge. C'est le cas des anciens boursiers venus, par exemple, de la société publique ONATRA (Office national de transport) de la République démocratique du Congo ou du ministère camerounais et béninois des mines.

- (ii) Les motivations et objectifs des boursiers sont multiples.

Il est difficile de discerner les véritables motivations et les objectifs qui ont conduit les anciens boursiers à vouloir entreprendre des études de spécialisation. Si les résultats de notre enquête par questionnaire sont clairs sur les réponses données, nos interviews viennent nous éclairer sur certaines données tacites.

Acquérir d'autres compétences, améliorer son statut professionnel, améliorer son statut social, améliorer la qualité de son travail, participer au développement du pays, sortir du pays ; parmi ces objectifs, les plus cités par les boursiers dans notre questionnaire pour éclairer les raisons de leur

recherche de bourses : améliorer son statut professionnel et améliorer la qualité de son travail.

Dans nos entretiens tous ces objectifs sont évoqués et acceptés comme faisant partie des raisons ayant motivé la recherche des bourses. *Sortir du pays n'a jamais été coché dans le questionnaire comme objectif des études en Belgique mais il est souvent évoqué à la fin des entretiens lorsque nous finissons d'enregistrer.* Sortir de son pays pour vivre autre chose, pour s'instruire, améliorer ses compétences, ses performances et se repositionner en société et dans le cadre de sa profession. Tout cela se tient, tout cela est cohérent, aucun objectif n'exclut un autre.

La logique d'octroi de bourse justifie explicitement celle-ci par le retour ultérieur au pays et la valorisation des compétences acquises utiles au développement du pays. On sait aussi combien est discutée la question de la perte des « cerveaux » du Sud au profit du Nord. Les éventuels projets de migration au Nord via le bénéfice d'une bourse sont rarement explicites ou explicités par les anciens boursiers.

En interrogeant ceux qui ne sont pas rentrés, la logique migratoire d'installation est reconstruite rétrospectivement à partir d'éléments échappant à la seule volonté des boursiers : effondrement des organisations dans le pays (Congo), conflits (Rwanda), opportunité en Europe, etc. Il reste que les années 90 ont vu la constitution d'une communauté africaine en Belgique dont les étudiants ont été les pionniers, relayés par les candidats à l'exil, le regroupement familial et finalement la seconde génération. Cette communauté est devenue un ressort de l'immigration sous ses différentes formes et augmente globale l'attractivité de l'établissement en Belgique.

Pour approfondir notre questionnement, nous avons questionné et interviewé les anciens boursiers restés en Belgique après leurs études. Deux visions distinguent et divisent le monde des anciens boursiers ou plus généralement celui des intellectuels africains vivant en Occident : celle qui épouse une *logique migratoire d'établissement ou de colonisation (une logique d'immigration)* et celle qui adopte une *logique migratoire stratégique*.

L'adoption de la logique migratoire au départ du pays d'origine dont usent surtout les candidats réfugiés politiques est depuis les récessions économiques et sociales des années quatre vingt, une des options de survie desquelles participent aussi les intellectuels. Confrontés aux difficultés quotidiennes de la crise économique, vivant en général, dans une relative pauvreté, des intellectuels africains décident d'immigrer en Occident ou dans d'autres régions où trouver mieux. Dans ce contexte, l'objectif premier n'est pas de se soustraire momentanément des conditions dans lesquelles on vit mais d'aller vivre et organiser sa vie ailleurs. Les études constituent un des créneaux ou un tremplin qui permet aux intellectuels de franchir les seuils de leur pays pour immigrer.

Le phénomène migratoire fait partie de la représentation culturelle africaine de l'espace vital, "à travers tout le continent les africains ont une longue histoire de

migration pour rechercher un avenir économique meilleur. La sécheresse et la faible productivité agricole ont, au fil des années, poussé des millions d'entre eux à quitter les régions intérieures arides pour aller vers les côtes irriguées. D'autres, séduits par des emplois dans les mines ou les plantations, ont passé des mois voire des années à travailler loin de leur maison pour apporter un supplément au revenu de leur ferme. Cherchant de nouvelles terres, si possible riches, pour cultiver, de nombreuses familles se sont réimplantées dans des régions moins hostiles. Des millions de personnes se sont dirigées vers les villes avec l'espoir de trouver le travail stable et rémunéré rêvé. Tandis que la plupart des migrants sont restés à l'intérieur de l'Afrique, un nombre assez significatif a choisi le chemin du Nord, vers l'Europe" (Findley, 1999:153).

Les motivations au départ de la migration –qui risquent de changer à tout moment–, conditionnent la structure organisationnelle de la migration. Le migrant qui a un projet d'établissement organise ses ressources matérielles, sociales et économiques de manière différente de celui qui vise à retourner vivre dans son pays ou qui continue à placer le centre nerveux de ses projets de vie en partant de son pays. Tous les immigrants partent toujours pour un temps, ce n'est qu'ensuite que le provisoire dure.

- *La logique de migration stratégique* consiste à opter temporairement pour une prise de distance de son milieu de vie en gardant ses attaches en vue d'un retour. Parmi les intellectuels africains établis en Occident, la majorité vivent une migration temporaire, s'organisent en vue d'un futur établissement dans leur pays d'origine en attendant que les choses y aillent mieux.

En attendant, sous le couvert des études, ils s'emploient à organiser le futur, à meubler le présent s'ils n'ont choisi les études que comme alibi pour justifier leur séjour, et à chercher des ressources pour survivre ou vivre tout simplement.

- D'autres optent pour une *logique migratoire stratégique et circulaire*. Ceux-ci trouvent un créneau qui leur permet de vivre et de mener des activités entre leur pays et l'Occident. Ils sont soit des intermédiaires dans les projets de développement ou dans le commerce ou, encore, entrepreneurs à la tête de petites unités de production ou de services qu'ils créent dans leur pays d'origine et qu'ils visitent régulièrement.

Comme le stipule la conclusion intermédiaire sur les causes économiques de l'émigration économique dans le rapport de recherche : migration et asile commandée par la fondation Roi Baudouin, "La désorganisation dans le pays d'émigration, associée à la volonté de vivre mieux et de disposer d'un futur, expliquent alors le trajet migratoire. Si certains émigrent pour fuir des conditions précaires, il y a des migrants qui utilisent l'émigration comme facteur multiplicateur de la promotion sociale. Parmi les interviewés, déjà très qualifiés au départ, certains utilisent l'émigration en vue d'accélérer leur désir de promotion sociale. Ils ne connaissent pas une misère de condition, mais une misère de position (Bourdieu, 1993). Leur niveau de vie d'un point

de vue financier ne correspond pas à leur niveau social. Les personnes qui justifient leur émigration pour des raisons économiques sont confrontées à la situation de la fermeture des frontières. Pour réaliser leur projet, elles déploient plusieurs stratégies d'entrée sur le territoire belge, légales (demande d'asile, visa touristique,...) ou illégales (clandestinité)" (Cedem, Germe, Steunpunt Mensen Zonder Papier, 2001).

En résumé, les motivations dites et non dites des anciens boursiers, au départ de leur demande de bourses, sont multiples et évoluent en fonction de l'environnement familial du boursier, de son environnement social, économique et professionnel. Les études peuvent être envisagées comme un moyen d'augmenter son capital social et intellectuel, elles peuvent être envisagées comme un moyen de prendre du recul ou échapper aux pressions sociales ou encore de conquérir des parcelles de pouvoirs. Elles peuvent être envisagées comme un moyen de légitimer ses qualités professionnelles ou de réaliser ses rêves individuels ou collectifs de devenir important. Nous verrons dans la troisième phase de la trajectoire en quoi ses éléments de culture individuelle et de représentations collectives influent sur le retour ou le non-retour de l'ancien boursier dans son pays d'origine.

La trame de vie en Belgique

(i) Les études et l'environnement belge

Nous distinguons trois domaines d'étude dans lesquels se retrouvent les anciens boursiers pendant leur formation en Belgique : le domaine des sciences appliquées, le domaine des sciences humaines et le domaine des sciences de la santé.

Ces trois domaines de formation se distinguent non seulement par le contenu des enseignements y dispensés mais aussi surtout par l'*ethos* qu'ils véhiculent ou inculquent aux personnes y formées. Chaque domaine de formation conditionne ses étudiants dans un certain rapport avec les professeurs, avec l'environnement immédiat et le monde extérieur. Ce conditionnement déjà distille *des ethos, des représentations et des logiques d'actions particulières* qui ont des conséquences sur le retour. Les spécialisations offrent aussi des conditions et des opportunités de réinsertion et notamment les possibilités –très inégales selon les domaines– de combiner activité privée et fonction publique.

Le domaine des sciences appliquées contient les cours internationaux suivants : Géologie des terrains superficiels, Habitat rural, Aquaculture, Ressources animales et végétales, Gestion des risques naturelles, Sciences et Technologie des aliments et Science agronomique.

Dans ce domaine, les anciens boursiers ont une vie partagée entre l'enseignement théorique et le stage pratique à l'extérieur de l'université. L'enseignement théorique est très intensif et ne laisse pratiquement pas de loisir aux étudiants qui doivent travailler dur pour, à la fois, adapter leurs connaissances et leurs modes d'apprentissage au rythme des cours qu'ils jugent

épuisant. Les quatre premiers mois constituent une phase cruciale pour la suite, les étudiants complètent et cherchent à élever leurs niveaux de connaissances au diapason requis, par leurs propres moyens ou suite aux conseils des professeurs, ce qui demande un temps important et les oblige à se concentrer complètement sur leurs études. *La deuxième moitié de l'année voit les étudiants sortir de leur cocon et s'ouvrir un peu plus aux autres étudiants mais cela restera très limité aux étudiants de leurs domaines qu'ils ont la chance de côtoyer.*

Le stage pratique donne aux étudiants l'opportunité de rencontrer des professionnels dans leur domaine, de s'ouvrir, de confronter et de comparer leurs connaissances théoriques et pratiques aux réalités professionnelles de la Belgique. Dans ce cadre, ils ont l'occasion *de sortir des problèmes liés directement à leurs études, de rencontrer l'environnement et la façon de vivre des Belges, de créer des liens. Mais leur temps étant compté, ils n'ont pas le loisir ni d'approfondir leurs relations avec les Belges ni de comprendre leurs modes de vie.*

Les rapports avec les professeurs sont aussi conditionnés par le temps et la surcharge horaire malgré la volonté d'ouverture des professeurs et leur effort réel d'offrir à ces étudiants des opportunités d'échanges avec eux.

Le domaine des sciences de la santé couvre les études de « Public Health Methodology », Médecine Hygiène Sécurité, Santé publique et des spécialisations dans le domaine médical que nous avons intégré à ce domaine pour compenser l'absence de coopération officielle entre la Belgique et le Congo pendant la période 1990-1999.

Les études dans ce domaine se répartissent, comme pour le domaine précédent, en un temps d'enseignement théorique et un temps de pratique, ce dernier est plus important pour les spécialisations médicales. Les étudiants connaissent, certes, les mêmes types de difficultés de surcharge horaire que les étudiants du domaine des sciences appliquées mais ils développent des relations personnelles et institutionnelles plus suivies et plus élaborées que dans les autres domaines.

Les médecins partagent entre eux un esprit de corps, des relations interpersonnelles et un rapport avec l'institution d'accueil de stage que les membres des autres domaines n'ont pas. La durée de leur formation et la grande place accordée à la pratique donnent aux membres de ce domaine la possibilité de créer des liens interpersonnels solides et soutenus.

Les rapports avec les professeurs sont faits de distance dans le cadre de passation et de contrôle des connaissances mais ils intègrent aussi la prise en compte officieuse des aspects sociaux et professionnels de l'étudiant. L'encadrement de l'étudiant est plus personnalisé que dans les autres domaines.

Le domaine des sciences humaines est celui des cours internationaux centrés sur la gestion, le droit, la population tels que : Gestion des transports, Droits de

l'homme, Économie internationale et développement, Population et Société, Écodéveloppement, Démographie, International development...

Ces cours ont en commun la grande place qu'occupent l'approche théorique et la trop large définition de leur domaine d'emploi. Ils ne sont pas clairement liés à une profession comme dans le cas du domaine précédent. Ils ne sont pas non plus directement liés à un stage pratique. C'est un domaine ouvert.

Les étudiants ont plus de contacts avec leurs collègues d'autres domaines malgré la surcharge horaire dont ils se plaignent.

Ils ont aussi plus d'échanges avec les professeurs, mais ces relations restent souvent impersonnelles et limitées au milieu académique.

Leurs relations avec le milieu environnemental belge sont limitées aux familles des leurs collègues, aux milieux des ressortissants de leurs pays d'origine et à certaines ONG de cofinancement. Bref, ils n'ont pas d'échanges communicatifs avec le milieu belge.

Les seules associations auxquelles ils participent sont celles des ressortissants expatriés de leurs pays ou de leurs facultés.

(ii) L(es)a famille(s) et l'étudiant

Pendant leur séjour en Belgique, les étudiants boursiers continuent à vivre et à partager leur vie avec leurs familles, que ces dernières soient présentes ou non. Ils continuent de négocier, de décider des options de leur existence en prenant en compte les attentes et les exigences de leurs familles. Ils continuent d'assumer leur responsabilité vis-à-vis de leurs familles comme ils le faisaient dans la phase professionnelle qui précédait leur venue en Belgique.

Ils ont chacun deux familles ; celle qu'ils forment avec leur femme et leurs enfants (leur ménage) et la famille élargie d'origine et d'alliance.

Pour subvenir aux besoins de ces deux familles, le boursier a son salaire de fonctionnaire que continue à lui verser l'État et sa bourse d'étude¹⁰⁴. Il doit gérer l'ensemble avec intelligence et doigté pour ne point compromettre ni son avenir, ni celui des siens.

Pour la majorité des familles de ces boursiers, ces derniers constituent une référence et une locomotive pour leur promotion et leur positionnement sociaux.

La gestion des revenus du boursier est un choix à la fois stratégique et philosophique, elle fait transparaître la façon dont le boursier négocie son apport à sa famille et se positionne dans ces visions du monde en mutation. Cinq types de gestion des revenus du boursier peuvent être distingués : la gestion directe par le boursier, la gestion indirecte par l'épouse, la gestion

104 Dans la tradition des fonctions publiques africaines, ce cumul entre un salaire national et une bourse internationale est considéré à la fois comme indiscutable et juste. Le « voyage » du fonctionnaire ne remet pas en question le salaire que l'État lui verse dans son pays (et qu'il peut affecter comme bon lui semble).

indirecte par un membre de la famille élargie, la gestion négociée à l'intérieur de la petite famille et la gestion négociée à l'intérieur de la famille élargie.

- Dans *la gestion directe par le boursier*, le boursier décide de l'affectation de ses revenus en fonction des priorités et de l'idée qu'il se fait de sa responsabilité au sein de ses deux familles. En général, pour ceux qui vivent en Belgique avec leur petite famille, ils répartissent leurs salaires de fonctionnaire entre les membres de la famille élargie à la quelle ils associent *les membres de la famille élargie de leurs épouses*. Ils complètent ces revenus en prenant sur leurs bourses ou les revenus de petits boulots ou des stages. Ce type de gestion est surtout observé, pas exclusivement, chez les boursiers issus du domaine de la santé.
- La *gestion indirecte par épouse interposée* est utilisé dans le cadre où le boursier vit seul en Belgique, il confie la répartition des revenus à son épouse restée au pays tandis qu'il définit lui-même, par avance, les lignes d'affectation ainsi que les crédits à accorder. Il définit à qui les crédits doivent être accordés, les personnes à prendre directement en charge ainsi que les priorités dans les cas des maladies, de décès ou d'accidents. Dans ce cadre, la femme exécute, en général, ce que décide son époux même si elle influence, en amont, ses choix grâce aux informations qu'elle lui livre.
- La *gestion indirecte par famille élargie* est d'un autre type. La répartition des revenus peut être confiées à un membre de la famille élargie qui reçoit les instructions du boursier à qui il transmet les doléances, les recommandations et les suggestions du reste de deux familles. Le choix de ce membre, comme celui de l'épouse dans la gestion est stratégique car il est en lui-même un instrument des gestions des rapports essentiels entre le boursier et les deux familles.
- La *gestion négociée avec son épouse* s'observe surtout dans le cadre des boursiers vivants en Belgique avec leurs épouses que ce type de gestion est observé. Mais il existe bien des boursiers dont les épouses sont restées dans leurs pays qui négocient ou se concertent avec ces dernières pour décider de l'affectation des revenus. À l'intérieur de tous les domaines d'étude que nous avons relevés, nous voyons, *timidement mais sûrement*, ce type de gestion familial se développer.
- La *gestion négociée à l'intérieur de la famille élargie établie en Belgique* est plutôt rare mais nous l'avons rencontré dans un cas où plusieurs membres de la famille élargie se sont retrouvés ici en Belgique et ont ensemble convenu la mise en œuvre d'un plan d'intervention et d'assistance pour leur famille élargie en fonction des revenus de chacun. Les épouses sont exclues de cette concertation bien que certaines d'entre elles aient été informées des faits.

De manière synthétique, la gestion des revenus du boursier fait transparaître une continuité de trois modèles de famille décrits dans la phase qui précède la venue en Belgique. *La gestion par épouse interposée* rappelle le modèle de *famille nucléaire excentrique* où le centre de gravité reste la petite famille, où cette

dernière est bien distinguée de la famille élargie dont elle prend en compte les préoccupations et les problèmes. *La gestion directe des revenus par le boursier et la gestion négociée à l'intérieur de la petite famille* circonscrivent le modèle de *famille nucléaire concentrique*. Celles-ci filtrent les entrées en contrôlant en amont les procédures d'accès. Elle établit en amont un type de rapport distant avec la famille élargie. *La gestion indirecte par un membre de la famille élargie et la gestion négociée avec la famille élargie* se réfèrent au modèle de *famille communautaire polygynique*, caractérisée par l'indifférenciation de traitement entre les membres de la famille élargie et ceux de la petite famille.

Cette phase des études en Belgique est, pour le boursier, une période de questionnement où il est confronté à d'autres modes de vie, d'autres visions du monde, à d'autres modèles de penser et d'agir. Il est acculé à choisir, à s'affronter au « le choc culturel ». Sa façon de gérer ses rapports avec la famille n'est pas statique, elle évolue, se transforme et s'adapte au milieu environnant et aux cas rencontrés ; le même individu peut avoir tantôt un mode de gestion directe, tantôt user d'une gestion indirecte selon la nature des problèmes qu'il rencontre ou des intérêts qu'il défend.

Si le rapport avec la famille est souvent présenté sous son aspect solidaire, communautaire et d'affinité, il est aussi souvent le lieu des tensions, de ruptures et de haine parfois féroce entre les membres d'une même famille. La venue en Belgique d'un boursier avive les multiples attentes des membres de sa famille et exacerbe les luttes d'influence, de pouvoir et d'autorité dans la famille. Les revenus du boursier sont faibles, trop faibles pour répondre aux sollicitations de la petite et de la grande famille, le boursier doit opérer des choix, des choix de cible et des quantités à distribuer pour garantir ou conquérir sa place dans cette famille. Un mauvais choix ou un manquement peut conduire le boursier au divorce comme dans cinq cas que nous avons rencontrés au Congo (deux cas), au Sénégal (deux cas) et au Bénin, *tous vivant sous un modèle de famille nucléaire concentrique, ayant tous un niveau d'instruction supérieure : épouses et époux*. La principale raison de leur séparation réside dans la gestion de leurs revenus. La volonté de gérer ensemble un revenu faible et les inévitables cessions aux pressions familiales font que chacun des époux accusent l'autre de vouloir trop en faire pour sa propre famille au détriment de celle de l'autre ou de la petite famille qu'ils composent tous les deux avec leurs enfants.

La pression familiale qui augmente à la venue du boursier en Belgique, peut aussi perturber gravement le déroulement des études et condamner le boursier à l'échec si ce dernier ne trouve pas un équilibre dans la gestion de ses rapports familiaux et de ses revenus, comme dans le cas de cette femme médecin camerounaise –que nous évoqueront plus loin– qui n'ont seulement échoué dans ses études mais se sépara de son mari et rompu avec sa famille élargie.

iii. *Le retour au pays*

Entre 1990 et 1999, de tous les boursiers que nous avons identifiés et localisés, 67% d'entre eux sont retournés vivre dans leurs pays d'origine, 26% sont restés vivre en Europe ou en Amérique du Nord et 7% vivent dans d'autres pays africains. Il y a cependant des disparités entre les pays : 7/10 béninois, un peu plus de 7/10 Camerounais, 8/10 Sénégalais et 4/10 Congolais sont retournés travailler dans leurs pays d'origine.

Comment vivent-ils ce retour de leur exil ? Qu'en est-il advenu à leur vie sociale, familiale et professionnelle, bref, que sont-ils devenus ?

Nous y répondrons en abordant la question sous trois axes principaux comme nous avons procédé dans les deux phases précédentes : le professionnel, le social et le familial. Ces trois axes seront décrits en relation et en comparaison avec les phases précédentes. Nous mettrons en lumière les logiques de penser et d'agir propres à cette étape de la vie du boursier.

Le professionnel

Dans la première phase, nous avons établi que la quasi-totalité des boursiers qui nous concernent était des fonctionnaires de l'Etat mais nous avons distingué quatre cadres de travail différenciant ces fonctionnaires : l'enseignement supérieur, les ministères publics, les entreprises publiques et le service de santé. *Le privé ne représente pas grande chose avant le départ en Belgique.*

Ces cadres constituent, à la fois, des lieux de travail et des types de personnel y engagés. Les enseignants, les agents et les cadres des ministères publics, les médecins et les agents de santé et les agents du privé ont tous leurs logiques de fonctionnement, une certaine manière d'appréhender la société et la famille, qui varie selon les contextes nationaux.

Après leurs études, en général, les anciens boursiers réintègrent leurs services d'origine. Ils changent, en général, de statut lorsque leurs diplômes obtenus en Belgique sont reconnus dans leurs pays d'origine. Et ils se confrontent à une réalité institutionnelle et contextuelle (souvent conjoncturelle) qui les poussent –ceci est vrai dans tous les pays que nous avons visités, à l'exception du Cameroun où les anciens boursiers restent cloisonnés dans leur cadre de fonctionnaires– souvent à embrasser d'autres secteurs, notamment le privé sans rompre avec leur base professionnelle de départ ou à cumuler leur fonction avec d'autres activités professionnelles.

(i) Les enseignants du supérieur. Sur quatre-vingts boursiers du domaine de l'enseignement ayant séjourné en Belgique, 28 soit une moyenne de 3,5 sur 10, est retournée vivre dans son pays d'origine. Cette proportion globale peut cacher des disparités nationales ; si tous les boursiers béninois de ce domaine sont retournés vivre et travailler chez eux, *seul un cinquième des congolais et la moitié des sénégalais sont rentrés dans leur pays.*

Les disparités subsistent aussi dans la manière de vivre professionnellement ce retour ; le béninois retourne vivre dans son cadre professionnel d'avant les

études en Belgique, son diplôme est reconnu et il améliore son statut professionnel. Son cadre professionnel est resté performant grâce entre autre à sa capacité à mobiliser et à entretenir le soutien institutionnel extérieur, notamment celui de la coopération universitaire belge. Le sénégalais est demeuré relativement stable malgré les difficultés économiques et la modicité de son salaire qu'il cherche à compenser par des prestations de services, de consulting ou de recherche auprès des organisations internationales telles que la Francophonie, l'ONU, l'UNESCO ou encore des ONG internationales...

Au Congo, pris à la gorge par une situation économique désastreuse et une instabilité sociopolitique, les enseignants du supérieur n'ont de parade que dans la multiplication des prestations en dehors des institutions qui les emploient dans leur pays ou dans des pays étrangers. L'enseignant cumule les cours dans diverses institutions aux statuts tout aussi divers au prix d'une surcharge et d'un manque de renouvellement de connaissance et de recherche¹⁰⁵.

(ii) Les professionnels de la santé, 4.5 sur 10 anciens boursiers professionnels de la santé, soit 14 congolais sur 39, 1 camerounais sur 1, 9 sénégalais sur 13, sont retournés vivre et travaillés dans leur pays d'origine. Les professionnels de la santé ont une singularité dans leurs rapports avec leur milieu de stage en Belgique. Leur retour est toujours soutenu et accompagné par le milieu professionnel où ils ont passé leurs stages pratiques. Cet accompagnement en matériel médical ou en infrastructure est déterminant dans la prise de décision sur l'option de retour dans leurs pays d'origine.

Les anciens boursiers professionnels de la santé demeurent des fonctionnaires, ils réintègrent, tous, leurs institutions professionnelles d'avant-Belgique mais si certains s'y enferment en mettant à la disposition de ces dernières les moyens qu'ils ont obtenu de leurs partenaires belges, d'autres créés des structures privées dans lesquelles ils s'investissent et trouvent des revenus qui restent inaccessible à d'autres boursiers discipline.

(iii) Les agents des ministères publics, 4.5/10 des anciens boursiers affectés dans les ministères publics avant leurs études en Belgique sont retournés vivre et travailler dans les mêmes ministères publics mais il y a des grandes disparités entre les pays : 1/10 congolais, 5/10 béninois, 6/10 camerounais et près de 8 sénégalais sur dix. Ici se pose un problème de reconnaissance de diplôme pour la promotion des anciens boursiers, notamment au Sénégal et au Cameroun et au Bénin dans une moindre mesure. En effet, dans la plupart des pays d'où proviennent les boursiers, le diplôme d'étude spéciale (DES) ou la licence spéciale ne donnent pas accès à un nouveau statut professionnel ou ne sont pas

105 Un rapport établi par un enseignant de l'UNIKIN (par ailleurs recteur d'une université de province, le professeur Lututala) indique à titre d'exemple qu'un enseignant peut assurer jusqu'à 900 heures de cours par ans, ce qui signifie donc presque 30 heures par semaine dans différentes institutions réparties dans différentes parties du pays. Cette charge est écrasante et ne permet pas à ce type d'enseignant d'assurer un enseignement de pointe.

reconnus en tant que tels dans le système d'équivalence des diplômes de tous ces pays à l'exception du Congo.

Le faible niveau de retour pour le Congo s'explique par la déliquescence de la structure de l'État et le manque de garantie et de perspectives d'avenir. Ceux qui ont décidé leur retour semble avoir eu des assurances minimales de promotion et avoir projeté des stratégies de survie convaincante à leurs propres yeux.

En République démocratique du Congo et au Bénin, les cadres rentrés dans leurs pays ont reçu une promotion et obtenu des postes de responsabilité *tandis que au Cameroun ainsi qu'au Sénégal, les fonctionnaires, malgré la reconnaissance de nouveaux acquis dans leur domaine de compétence restent trop souvent bloqués par la non reconnaissance de leurs diplômes dans les procédures de promotion de leurs statuts.* La situation marocaine se situe entre les deux : si le diplôme est reconnu sans difficulté, le nombre de cadres est tel que la mise en responsabilité est loin d'être immédiate.

(iv) Les agents des entreprises publiques. Le Congo est le seul pays où les cadres des entreprises publiques ont obtenu des bourses d'étude de la coopération belge pour parfaire leurs formations. La moitié de ceux-ci est retournée vivre et travailler au Congo, les autres sont partis travailler à l'étranger, notamment en Afrique du Sud et dans d'autres pays Africains, essentiellement embauchés par des multinationales. Tous ceux qui sont retournés travailler au Congo sont sans exception de hauts cadres des sociétés dans lesquelles ils avaient travaillé avant leurs études en Belgique. Leur fonction à la tête des entreprises publiques flirte quotidiennement avec le politique, ce qui leur donne des ouvertures sur des moyens de survie que les autres boursiers n'ont pas.

De ce point de vue, l'expatriation scolaire de spécialisation semble conforter les positions de pouvoir des bénéficiaires qui étaient déjà bien dotés.

(v) Les acteurs du privé, les seuls acteurs du privé dont les demandes de bourses ont été acceptées constituent des accidents de parcours favorisés par des concours de circonstance et des relations personnelles entre des responsables de l'AGCD de l'époque et ces bénéficiaires des bourses qui, pour la plupart, ont introduit leurs demandes et obtenu leurs bourses d'études alors qu'ils se trouvaient déjà en Belgique.

Ils sont indépendants et s'établissent et travaillent dans plusieurs secteurs d'activités brassant des logiques de penser et d'agir éloignées les unes des autres ; fonctionnaires, experts, consultants, commerçants.

L'acteur privé est très créatif ; transectoriel et transmodal, pragmatique, répondant plutôt à des impératifs d'intérêts personnels qu'à des motivations ou des paramètres institutionnels.

Pays	Enseignement supérieur	Entreprises publiques	Ministères	Santé publique	Privé et libéral	Total
Bénin	11		14			25/36
Cameroun	1		25	1		27/36
Maroc	15		5	3	4	27/29
RDC	10	10	3	14	5	42/101
Sénégal	6		19	10	1	36/44
Total	43	10	66	28	10	157/246

Tableau synoptique des anciens boursiers retournés dans leurs pays par domaine professionnel¹⁰⁶

Le social

Avant son départ pour la Belgique, le boursier était actif dans trois types d'association : le culturel, le sportif et le professionnel, à son retour au pays, son univers associatif ainsi que son engagement social évoluent vers des formes moins sentimentales, ils sont plus déterminés par des stratégies de gestion d'intérêts et de positionnement individuels et collectifs dans la société, ils participent plus à une reconstruction identitaire individuelle et collective qu'aux seuls besoins de recherche d'affinité.

L'associatif constitue une interface où l'individu rencontre sa société, sa communauté et négocie les nouvelles règles de conduite et médiatise les apports étrangers. L'associatif libère ainsi deux types de mouvements, l'un centripète et l'autre centrifuge. Le premier tend à ramasser l'individu autour de son noyau identitaire au travers des éléments culturels et du partage du vécu avec ses pairs tandis que le second tend à éloigner l'individu de sa base familiale et traditionnelle.

L'associatif joue le rôle d'une interface entre le milieu familial et l'environnement social immédiat de l'individu, il filtre et permet à l'individu de capter des opportunités intéressantes pour son propre champ d'action.

Ceci est vrai des anciens boursiers, comme il est des enfants immigrés maliens issus des parents illettrés en France. L'appel au secteur associatif permet, par exemple, à ces jeunes maliens de France de se distancier de leurs milieux

106 Notre enquête ne nous a pas renseignés sur des cas de changement des domaines professionnels par les anciens boursiers. En général, les anciens boursiers retournent s'installer où ils étaient avant leur départ en Belgique même s'ils n'y travaillent pas concrètement. Ce tableau nous informe plus sur les boursiers qui ne sont pas retournés dans leurs pays d'origine que sur les mouvements à l'intérieur des domaines professionnels.

De plus, les chiffres repris dans ce tableau ne portent que sur les boursiers qui ont été identifiés à leur retour (ils ne prennent pas en compte l'ensemble de tous les boursiers partis de chacun des pays mais ceux qui ont pu être identifiés lors des missions de terrain).

familiaux et de construire des stratégies d'action inédites à leur avantage. "Les processus empruntés par certains des jeunes en immigration pour se démarquer du strict contrôle social des communautés villageoises avaient permis aux jeunes de trouver une forme originale de légitimité aux seins de leurs communautés. Ils leur avaient aussi permis de se lier à toute une série de gens, militants syndicalistes ou associatifs et experts divers, parfois au travers des mouvements « anti-impérialistes » des années '70, parfois au sein des mouvements antiracistes liés à la place de l'immigration en France. Au fil des reflux de la fin de cette période néanmoins, tout un capital social a ainsi été accumulé en même temps qu'une certaine formation, souvent autodidacte, était requise à l'occasion de ces confrontations. Ces savoir-faire politiques seront d'autant mieux appropriés qu'ils s'adosent bien souvent à tout un corpus de stratégies rodées en Afrique, notamment dans la phase de résistance à l'administration coloniale" (Daum, 1998:117). Ce secteur associatif permet aussi à l'ancien boursier de gérer les pressions familiales et d'assimiler d'autres pratiques sans courir le risque d'être rejeté par sa communauté.

Après l'immigration ou après son retour –même ceux qui ne restent qu'une année, en Belgique, comme la majorité des boursiers enquêtés– l'ancien boursier réapprend à vivre avec les siens, non pas comme il le vivait avant son départ en Europe, ni même comme vivent les siens, il négocie une manière de vivre qui prenne en compte ses intérêts personnels et collectifs, et la solidarité familiale¹⁰⁷.

L'associatif joue un rôle de tampon particulièrement essentiel dans l'harmonisation et l'intégration sociale des nouveaux « revenants » et des immigrants comme des immigrés. Nous pouvons distinguer quatre principaux modèles associatifs : le modèle familial, le communautaire, l'économique et l'idéologique.

- *Le modèle familial* formé en général par des membres d'une même famille élargie, s'organise autour d'une idée de mutuelle de soutien et de solidarité dans des moments difficiles ou heureux de la famille ou dans la prise en charge des jeunes membres de la famille ou des membres inactifs. Il organise la circulation des biens et des prestations dans un espace à mi-chemin de la famille nucléaire classique et le groupe lignager.

Ce modèle vit principalement des cotisations des membres dont les règles sont définies au sein de l'association et varient d'une association à l'autre. Il vit aussi, si les membres en ont les moyens, des micro-projets : élevage, champ collectif, boutique... dont la gestion est confiée à un ou deux membres qui sont tenus de rendre régulièrement compte aux responsables désignés ou votés de l'association.

107 Ce phénomène est partiellement évoqué dans l'ouvrage d'André Marie (Gérard, in Marie, 1997). La destruction de l'enseignement sur place accroît par ailleurs le mouvement (comme cela semble être le cas dans la situation marocaine où les logiques d'ouverture locale induisent une dualisation de l'enseignement et une expatriation de plus en plus précoce des élèves).

Ce modèle a des ancrages culturels et traditionnels dans la plupart des ethnies africaines mais son mode d'organisation et de gestion a beaucoup évolué vers un type plus négocié dans le contenu et dans la forme.

Ce type d'association est un lieu qui médiatise les intérêts individuels des membres de la famille, les protège de trop grande ingérence de la famille et donne une visibilité à l'entraide. C'est surtout ici que les cadres intellectuels boursiers trouvent un moyen et un espace pour ménager leurs stratégies de gestion sociale en rapport avec leurs grandes familles. La disparition du modèle familial communautaire polygynique – nous l'explicitons ci après – donne lieu à ce modèle associatif qui réorganise les éléments principaux déjà présents dans le modèle de famille précité.

Deux boursiers béninois issus des familles communautaires polygyniques, nous affirment avoir été à la base de leurs associations familiales respectives au moment où ils étaient encore en Belgique et ont été ceux qui avaient le plus contribué au financement des premiers projets.

- *Le modèle communautaire* inclut des associations des ressortissants d'un même quartier en ville, d'un même village ou d'une même région. Il se concentre, s'organise et mobilise les membres autour d'un projet d'utilité publique : une école, un hôpital, un dispensaire, une centrale électrique, organisation des espaces de divertissement ou de sport en ville... Ici, la participation des anciens boursiers est moins importante que dans le premier modèle. Les initiatives dans ce cadre tentent de répondre à un problème concret du vécu quotidien des gens. Les cadres camerounais sont, par exemple, très attachés à leurs terroirs, ceux qui habitent la ville ne manquent pas une occasion pour retourner au village lorsqu'ils ne sont pas loin de chez eux sinon ils profitent des vacances pour rejoindre les leurs au village. Ce type d'association est présenté par ceux qui y adhèrent, comme un espace d'immersion culturelle où les ressortissants d'un même village, d'une même ethnie ou d'une même région se réunissent pour revivre les ambiances de fêtes ou assister à un deuil, un mariage, une naissance... C'est un espace et un instrument de cohésion sociale, aussi un exutoire, un lieu de défoulement, comme le présente certains boursiers, pour évacuer le stress et les agressions quotidiennes d'une vie urbaine où les habitants côtoient des inconnus et où chacun est obligé d'accommoder sa manière d'être, d'agir et de faire avec celle des autres.

Ce modèle constitue aussi et surtout un espace politique où se nouent des alliances entre divers intellectuels leaders familiaux et où se tissent et se développent des nouveaux réseaux pour ses anciens boursiers pour construire, affirmer ou confirmer leurs statuts de « notables ». Ce modèle permet de sortir du cadre familial et de développer des aspirations politiques et instituer des alliances.

- *Le modèle socioéconomique* dans lequel il convient de distinguer *le sous-modèle non formalisé* et *le sous-modèle formalisé*.

Le sous-modèle non formalisé repose sur la tontine qui est le noyau de la structure organisationnelle de ce type d'association qui plonge ses racines dans la tradition rurale ancestrale, où le mode de gestion et d'organisation des travaux d'infrastructure (construction des cases) et de champs s'est déplacé vers le terrain économique actuel comme mode de financement favori des équipements ou de capital d'investissement. Les tontines, les caisses de prêt et d'épargne, des fonds d'investissement au cœur des associations des membres d'une région ou d'une ethnie d'origine commune, comme celle des bamileke, constituent une sorte de superstructure à laquelle s'attelle un réseau relationnel et culturel qui l'alimentent, qu'elle utilise et dont elle se sert pour se reproduire et se développer. Il est remarquable de constater que *les cadres intellectuels sont rarement impliqués* dans ce genre d'association, sans doute à cause de leur enfermement dans la logique du fonctionnaire dont ils sont si fiers. Mais l'on reste toujours circonspect devant ses intellectuels qui descendent au village à toute occasion et qui refusent de participer à des tontines de type villageois.

Le sous-modèle formalisé comprend les formations associatives pour le développement où s'investissent plus les intellectuels et où ils jouent un rôle de concepteurs, d'expertise locale, d'intermédiaire entre les populations locales et leurs partenaires étrangers bailleurs des fonds.

- *Le modèle idéologique* se construit autour d'une vision de la société ou de la vie en générale, une vision clairement explicitée à laquelle les membres s'attachent et pour laquelle ils disent développer leur engagement. Des associations au sein des Églises ou qui se confondent avec elles, les partis politiques et les mouvements sociaux, syndicaux et de défense des intérêts des groupes, forment cette catégorie. Ce modèle est souvent constitué par une élite intellectuelle à laquelle se rallie un grand nombre d'adeptes, des sympathisants ou des militants. Même si dans la réalité, les cadres intellectuels participent ou sont membres de ce type d'association, ils restent très discrets sur ce, ne s'expriment pas là dessus, y répondent de manière évasive... Est-ce là le côté défendu ou pudique de nos interlocuteurs ? Nous pouvons distinguer trois sous-modèle dans cette catégorie : politique, professionnel et religieux.

Le sous-modèle politique est essentiellement composé des partis et des organisations politiques. 58% des anciens boursiers déclarent adhérer à un parti politique. Ils y jouent en général les rôles de leaders d'opinion, de rapport, d'organisateur ou de représentant.

Le sous-modèle religieux réunit les associations des Églises officielles, des confréries musulmanes, des Églises de réveil et des rassemblements plus fermés comme la Rose-croix ou le message du Graal. Dans les Églises officielles et les Églises de réveil, les anciens boursiers y adhérant jouent, comme dans le sous-modèle politique, le rôle de leader, d'organisateur, de rapporteur ou de représentant. Dans les confréries musulmanes, les

intellectuels, comme les anciens boursiers sont des fidèles relativement effacés lorsqu'ils n'occupent pas une fonction élevée dans l'échiquier politique ou qu'ils ne disposent pas des revenus élevés ou des nombreux biens. Les anciens boursiers participant aux associations qui réunissent surtout les intellectuels et exigent une capacité d'adhésion à une logique spéculative et philosophique ; la Rose-Croix, le Message du Graal, n'y ont pas un rôle particulier. Leur seul statut de membre de ce type d'association souvent sectaire et distante de ceux qui n'y adhèrent pas constitue un réseau social à travers lequel les membres tentent de gérer des multiples problèmes sociaux et familiaux.

Le sous-modèle professionnel est constitué des associations syndicales, de corps de métiers ou d'entraide à l'intérieur d'un même domaine professionnel. En République Démocratique du Congo, ces types d'association, sans réelle efficacité sur le plan de changement social, constituent les niches où s'élaborent les stratégies d'opposition politique. La précarité, l'insuffisance ou l'inexistence du marché de l'emploi concentre l'activité de ces types d'association sur l'entraide plutôt que sur une revendication professionnelle de type syndical qui se transmue en une critique politique. Au Sénégal et au Bénin, le type syndical se distingue du type entraide et c'est dans le type syndical que les anciens boursiers, comme la plupart des intellectuels et des diplômés, que les anciens boursiers s'engagent. Soulignons cependant que ces syndicats ne mobilisent que des fonctionnaires par secteur d'activité.

Les quatre modèles associatifs ne sont pas exclusifs, un même individu participe de deux, trois voire quatre modèles avec une accentuation ou une régularité particulière pour tel modèle ou pour tel autre.

Le modèle familial est le plus rencontré dans les pays étudiés, il est le plus utilisé par toutes les catégories professionnelles, il constitue une référence et un critère d'appréciation du degré d'intégration des individus au sein de leur société. Quand un camerounais, par exemple, nous affirme que son collègue a toujours des problèmes avec sa famille, l'accuse de s'être occidentalisé, il conclut : ce n'est un homme, ce n'est plus un homme, il veut vivre seul. » Ceci illustre l'importante nécessité et le poids du rapport de l'individu et sa société dans la représentation sociale des anciens boursiers.

Les modèles associatifs économiques camerounais et congolais sont plus centrés sur la tontine et l'assurance, tandis que les modèles économiques béninois et sénégalais sont plus centrés sur l'organisation des ONG ou l'intégration des ONG de développement. L'entrée dans les associations de développement (entre autres les ONG) répond au recul ou au retrait de l'État dans son rôle d'administration publique sensé garantir la promotion et l'accès au pouvoir. Au Congo RDC où l'absence de l'État favorise l'émergence des associations du développement, la relative absence des anciens boursiers dans ce secteur se justifie par la grande emprise des locaux (non migrants) sur le système et les réseaux de financement.

Ces quatre modèles répondent à trois types de besoins essentiels pour ces anciens boursiers : besoin d'affinité, besoin de moyens de survivre et/ou de mieux vivre, besoin de se reconnaître et d'être reconnu socialement, besoin d'accéder au pouvoir.

Le familial

Dans la phase qui précède les études des boursiers en Belgique, grâce à notre analyse, nous avons distingué trois modèles de famille : la famille communautaire polygynique, caractérisée par la constitution d'un noyau polygamique où un nombre important des membres de la famille élargie cohabite sous l'autorité du chef de famille. Nous avons aussi mis en lumière le type de famille nucléaire excentrique, ouverte à la famille élargie et un modèle nucléaire concentrique qui tend à restreindre son rapport avec la famille élargie.

Pendant ses études en Belgique, le boursier gère son rapport à sa famille en gardant la structure organisationnelle des trois modèles précités. Si le noyau structurel de sa famille est monogamique, sa gestion familiale est soit communautaire excentrique -lorsqu'il la confie, par exemple, à un membre de la famille élargie-, soit nucléaire excentrique, lorsqu'il intègre les problèmes ou les préoccupations de sa famille élargie dans le plan de sa petite famille, soit nucléaire concentrique lorsqu'il se concerte ou négocie avec son épouse.

Au retour de la Belgique la gestion par le modèle de famille communautaire polygynique disparaît quasiment chez les anciens boursiers qui avouent avoir modifier leur perception de la vie et de la famille sans pour autant renier les pratiques locales.

La gestion familiale la plus répandue demeure celle du modèle familial nucléaire excentrique pour tous les secteurs professionnels ; l'ancien boursier construit son centre décisionnel au cœur de son foyer conjugal mais il ouvre ses portes, non sans contrôler les procédures, à la famille élargie.

La gestion par le modèle familial nucléaire concentrique qui privilégie la petite famille et la distingue clairement de la famille élargie, est surtout le propre du secteur professionnel de la santé et des personnes ayant grandi en ville loin des coutumes et des traditions rurales marquées. C'est le cas des anciens boursiers ayant grandi dans les cités minières de Lubumbashi en RDC et dont les parents vivaient déjà loin de leurs terroirs.

Au Bénin et au Sénégal, on observe bien le développement du modèle familial nucléaire concentrique et les différents modèles associatifs sont recherchés pour se protéger des pressions de la grande famille.

Au Cameroun, c'est plutôt le modèle nucléaire excentrique qui est courant tandis que en RDC, ce modèle est plus remarqué à Kinshasa d'où la majorité des boursiers est venue de l'intérieur du pays pour parfaire leurs études universitaires, et le modèle nucléaire concentrique est rencontré à Lubumbashi comme nous l'avons dit.

Ces deux modes de gestion peuvent être alternés dans la vie d'un même individu, seul le fond ne change pas : une interaction et un dialogue permanent avec la famille même dans le cas où elle est physiquement absente.

Dans les récits des boursiers, « la famille est omniprésente, elle presse de toute part ». Il faut trouver un juste milieu pour ne pas s'en passer et ne pas y disparaître. L'individualisme est difficile à vivre dans le contexte mais, en même temps, il faut éviter de sombrer dans les demandes de la famille élargie, d'être phagocyté par son parasitisme. Tous cherchent avant tout à protéger leur « petite famille », notamment en s'organisant à assurer coûte que coûte le capital scolaire des enfants.

Les anciens boursiers disent être victimes de leur famille qui place en eux des espoirs et des attentes qu'elle ne peut rencontrer et qu'ils ne peuvent rencontrer. Ils sont pris au piège par un système de solidarité familiale voire clanique dont ils ont bénéficié. Comment répondre à un devoir de solidarité pressant avec si peu de moyens et sans hypothéquer les chances de survie de sa famille nucléaire ? La majorité des anciens boursiers élaborent alors des stratégies de mise à distance de leurs familles élargies tout en gardant avec elles une relation d'aide très élaborée : untel investira dans une petite activité économique où il placera des membres de sa famille en les rémunérant d'un petit salaire, tel autre prendra en charge les frais scolaires des enfants de ses frères, tel autre encore assumera les soins médicaux et fournira la famille en médicaments rapportés d'Europe. Devant les pressions de la famille élargie, l'ancien boursier est tenu de répondre préventivement de manière à prévenir tout assaut qui l'emporterait. Leur crainte constante est que la famille élargie les engloutisse et les entraîne dans un système dont ils n'ont aucun moyen de maîtrise. L'ancien boursier, à l'instar de tous les intellectuels africains, vit cette dualité entre famille nucléaire et famille clanique parfois comme un dilemme, parfois comme un espace de liberté. Cette dualité est un dilemme, un jeu où tout le monde perd, lorsque la famille élargie s'impose et accule l'ancien boursier à choisir : être dévoré par elle ou vivre en banni. Elle est un espace de liberté lorsque cette famille élargie accepte de se présenter comme un éventail multipliant les possibilités. Au fond, il s'agit de deux conceptions, l'une axée sur l'individu et la famille conjugale comme noyau de base de la vie en société et l'autre axée sur la parenté comme structure de vie et de reconnaissance sociales. Les deux modèles ne s'excluent pas toujours ; ils reçoivent chacun une pondération selon l'intérêt et les visées des acteurs. Actuellement, aucune conception ne survit seule sans s'affronter à l'autre ou sans l'épouser. L'ancien boursier vit dans cette indécision sociale qui rejaillit sur sa psychologie. Les contradictions et les oppositions dans la mise en oeuvre de ces deux conceptions entraînent des tensions internes et externes à l'individu qui tantôt se replie sur soi, tantôt s'investit dans l'altérité parentale, elles créent aussi des espaces de créativité et d'invention pour une nouvelle sociabilité.

En République démocratique du Congo et au Cameroun, le repli sur soi ou l'individualisme influence, parfois inconsciemment, la pratique de ces

intellectuels. Ils sont acculés par les difficultés de tout genre, surtout matérielles, et ne peuvent d'abord les résoudre qu'en opérant une sélection dans leurs priorités. L'ancien boursier se réfugie frileusement dans son travail quel qu'en soit le rendement pourvu qu'il continue d'exister dans la société. Ce réflexe l'emmène, en même temps, à se sauver lui-même avant de sauver les autres. Et de toutes les façons, se rappelle-t-il comme d'une justification, il ne dispose pas des moyens nécessaires à ces fins.

Tenté par l'isolement et poussé par les difficultés qui l'amènent à se replier sur sa vie familiale proche, le boursier a parfois tendance à considérer la solidarité familiale et, plus largement, sociale comme une boîte de Pandore dont l'ouverture hypothéquerait dangereusement sa survie. Dès lors, il la tient à distance, s'en protège mais ne l'évacue pas complètement car il faut pouvoir s'en servir au moment opportun. Les solidarités obligatoires, et donc mécaniques, sont plutôt rares pour cette raison ; il faut, à leur estime, bannir leur automaticité perverse et à l'inflation redoutable. La recherche de solutions communautaires, collectives est rare chez les anciens boursiers, alors que, justement, la majorité de la population se regroupe autour de tels projets religieux, économiques ou sociaux. L'ancien boursier agit seul, même dans le champ politique, il ne porte nul projet communautaire sinon celui de son positionnement individuel. Même en étant très actif dans certains milieux associatifs, l'ancien boursier semble avant tout guidé par son salut restreint et son projet communautaire ne va pas souvent au-delà des préoccupations familiales.

Dans cet environnement difficile, l'ancien boursier a choisi de ne pas être idéaliste, sa logique d'action est avant tout pragmatiquement tournée, avec les moyens qui sont les siens, vers la survie. Seuls importent les court et moyen termes, la construction du futur étant laissée à d'autres. Pour lui, le temps presse, il lui convient de faire vite pour préserver, le matin, la situation du soir. *L'action solidaire apparaît comme un détour rationnellement désavantageux pour lui. Il choisit, au terme d'un raisonnement, l'individualisme sur les plans économique et du travail tandis qu'il use de la solidarité traditionnelle sur les plans social et idéologique, défendant ainsi son statut et celui de siens. C'est un usage circonstancié qu'il fait de ces deux apports, en raison de leur efficacité relative et distincte.*

Au Sénégal et au Bénin, la solidarité s'extirpe du cocon familial, s'exprime au travers d'autres formes d'organisation sociale et le développement d'autres types de réseaux auxquels vient se greffer les aspirations familiales.

Après les études en Belgique, que sont ces intellectuels fonctionnaires devenus ?

Enfin de compte, les études en Belgique, ont-elles influé sur la trajectoire des anciens boursiers ? Qu'ont-elles apporté au niveau personnel, au niveau de la famille, au niveau professionnel et au niveau du développement de leurs pays ? Cette synthèse en quatre points permet de mettre en perspective les (r)évolutions que les acquis des anciens boursiers ont induites dans leurs pratiques.

(i) Au niveau personnel

"Au niveau personnel, les études nous ont apporté une plus grande compétence dans notre domaine propre, une plus grande assurance dans nos connaissances et une plus grande maîtrise de certains dossiers en rapport avec notre formation." Les anciens boursiers sont unanimes sur la qualité de l'enseignement et la rigueur scientifique de la formation qu'ils ont reçue en Belgique même s'ils proposent que dans l'avenir il y ait plus de travaux pratiques, plus d'ateliers et de stages qui prennent en compte les réalités africaines¹⁰⁸. Nos interlocuteurs sont visiblement fiers de leur formation, ils le disent non sans une pointe d'amertume lorsqu'ils abordent la question de la mise en œuvre des connaissances acquises, question qui demeure problématique.

La formation en Belgique apporte aux anciens boursiers, selon leurs propres affirmations, *une considération certaine et un réel prestige au sein de leurs sociétés et au sein de leurs familles élargies*. En effet, ce prestige est directement lié à la représentation sociale que les africains ont de l'Occident. Cette représentation sociale est formée de trois représentations sociales incarnées dans deux principes discursifs redondants : la richesse, la facilité et l'individualisme. L'Occident représente l'opulence, il fascine par les moyens modernes qu'il met à la disposition de la société et qui rendent confortables les conditions de vie. L'Occident représente aussi aux yeux des Africains une culture de l'individualisme où la famille est restreinte à la cellule biologique élémentaire, ce qui ne fait qu'accroître le confort et la richesse personnelle¹⁰⁹. Cette dernière image est souvent perçue comme de l'égoïsme, comme une recherche du profit individuel à tout prix: "le blanc aime l'argent", disent-ils. Dès lors, les deux principes discursifs peuvent se résumer en deux maximes : (i) "qui côtoie le blanc devient plus riche", (ii) "la fortune comme le blanc ne tolèrent ni les bruits ni la mollesse".

L'immersion dans la culture occidentale oblige le boursier en formation à un questionnement quasi métaphysique sur sa manière d'être et de penser, elle remet en question certains de ses acquis et le presse à recomposer ou à réadapter certaines de ses pratiques. Son regard sur sa propre société, sur sa manière d'agir et de penser intègre petit à petit un réajustement des comportements et une certaine forme d'accommodement ou de métissage

108 Un agronome explique que l'exposé de pratiques intensives d'agriculture est paradoxal dans des univers financièrement pauvres et, parfois, aux écologies déficientes. Dans un ordre d'idées similaire, que les cours soient assurés par des professeurs expérimentés et non de jeunes assistants leur paraît une revendication légitime.

109 La négligence du cadre légal enserrant cette réalité est totale. Dans la culture occidentale, c'est l'État qui, au terme d'une histoire longue, se substitue aux mécanismes familiaux et locaux de solidarité. Cela suppose évidemment un cadre normatif et un équilibre étatique spécifique. Même dans l'actuelle situation de transfert de ces mécanismes de protection vers des assurances privées, le cadre légal et la puissance de l'État (comme garantie et arbitre) demeurent structurants et essentiels.

perceptible et décriée par les membres de sa famille élargie qui la vit partiellement comme une trahison.

(ii) Au niveau familial

La formation en Belgique apporte à la famille beaucoup d'espoir, l'espoir de sortir de la précarité voire de la pauvreté, espoir d'avoir enfin un pilier stable et quelqu'un sur qui compter, espoir de voir enfin la famille s'organiser pour mieux vivre. Les anciens boursiers sont débiteurs, ils sont souvent les fruits d'une solidarité familiale et communautaire. L'aide qui leur a été apportée par la grande famille au cours de leurs études est multiple et diversifiée, c'est un investissement humain et financier qui explique aussi les espoirs souvent démesurés, aux yeux des anciens boursiers, de la grande famille¹¹⁰. En retour, la famille attend beaucoup de ses membres partis en Europe pour étudier. Elle fonde ses espoirs et ses attentes sur ses surgeons partis se frotter à un Occident chargé des représentations sociales précédemment décrites.

Dans un premier temps, la famille est fascinée par l'idée qu'un de ses membres a côtoyé l'opulence occidentale et a vécu des conditions de vie qu'elle imagine toujours aisées. Pendant leurs formations, tous les boursiers ont continué à aider leur famille grâce au salaire que leur versait leurs États respectifs. Ce salaire servait presque entièrement à entretenir la grande famille dans les cas où la cellule nucléaire « a voyagé » avec le boursier. À son retour, la famille attend encore plus de ce dernier, elle imagine qu'il a acquis des qualifications importantes qui lui permettront d'obtenir des postes de travail plus intéressants, un salaire confortable et suffisant pour lui venir en aide.

Les espoirs sont donc immenses. Les boursiers participent eux-mêmes à cette espérance : ils ont été étudié entre autres pour rencontrer ce mythe de l'Occident. Perfectionner leur savoir était aussi sous-tendu par la conviction de voir leurs conditions de vie et de travail s'améliorer. Au lendemain de leurs retours, les anciens boursiers baignaient dans un optimisme savoureux en communion avec leurs familles. Ils jouissaient d'un grand prestige à la mesure des espoirs qu'ils suscitaient, ils étaient l'objet de convoitise de la part de leurs collègues et responsables qui n'ont pas encore eu pareille opportunité. *Mais à mesure que passe le temps, leurs petites économies réalisées en Belgique s'amenuisent, ils doivent récupérer les salaires qu'ils avaient laissés à la disposition de leur famille durant leurs séjours en Belgique. En attente d'une affectation plus rémunératrice, ils sont tenus de vivre de ce salaire réduit, à peine suffisant pour subvenir aux besoins de leur noyau familial. Ils sont contraints alors d'opérer des coupes sombres dans leur mécénat familial et des choix dans l'aide à apporter à cette grande famille.*

À ce niveau, l'écart se creuse entre le pragmatisme des uns et l'incompréhension des autres. L'ancien boursier se veut pragmatique, il tente de trouver un équilibre difficile entre ses besoins, l'entretien de sa famille proche et le devoir de solidarité et de reconnaissance envers la grande famille.

110 Cette situation est encore plus vraie depuis le premier tiers des années '90, avec la disparition des bourses étatiques qui a accru d'autant leur dette familiale.

En général, cette forme de tension entre le boursier et sa grande famille conduit à une crise ouverte où les parties en présence négocient, non sans tension, leurs contributions à la prise en charge de la grande famille. Cette tension peut conduire à une rupture entre les deux parties ouvrant la voie à la marginalisation des individus au sein de leur famille élargie. La mise à l'écart d'un individu est une sanction difficile à vivre dans cette société où l'individu n'est pas l'auteur principal de la définition qu'il donne de lui-même : il s'agit littéralement d'un bannissement. Une des anciennes boursières nous confie sa souffrance et sa peine devant le rejet qu'elle subit de la part de sa famille, rejet motivé par son obstination à refuser de leur venir en aide. Au bout du compte, elle vit mal, avoue qu'elle est déprimée et répète qu'elle ne peut pas leur donner l'argent qu'elle n'a pas. La situation, à la fois extrême et exemplaire, de cette femme est dramatique, son angoisse est perceptible ; elle ne la cache pas, elle le vit comme une injustice et l'exprime dans une certaine agressivité lorsqu'elle parle de sa relation avec le reste de sa grande famille. Elle a posé le choix unique de s'investir dans l'éducation de ses deux enfants avec les moyens restreints que lui offre son salaire. Cette coupure qu'elle opère à la fois l'isole et l'accule à renoncer à certains avantages psychologiques et matériels que lui aurait procuré la vie communautaire : la garde des enfants, l'assistance en des moments difficiles de la vie. Le principe d'individuation de la personne en Afrique est, en effet, différent de celle en œuvre en Occident (cf. Schurmans, 2002).

Pendant, pour la majorité de nos interviewés, la tension est gérée avec plus de souplesse et dans la négociation pour éviter ces crises et ruptures. Trois stratégies majeures sont utilisées à cette fin, elles ont en commun le fait qu'elles sont négociées au sein de la grande famille ou font l'objet d'une discussion entre l'ancien boursier et certains notables de sa famille :

- la première stratégie réside dans la prise en charge des éléments les plus prometteurs de la famille, pour préparer ainsi la relève en assurant aux parents de ses enfants comme au reste de la famille un appui et une forme de garantie pour l'avenir ;
- la seconde est la création d'un petit projet d'investissement ou de production confié à un membre de la famille et géré pour venir en aide à la famille en cas de problèmes ou pour soutenir les études des enfants de la grande famille ;
- la troisième est la création d'une caisse d'entraide au sein de la famille, doublée des interventions plus ponctuelles en cas de maladie, de deuil ou d'autres problèmes.

Il n'en demeure pas moins que la tension ne s'arrête pas aux portes de la grande famille, un réel tiraillement oblige l'ancien boursier à prendre en compte les exigences de sa femme en tant que premier membre de sa famille nucléaire mais aussi en tant que représentante d'une famille partenaire envers qui il a aussi des devoirs. *Au cœur d'une multitude d'intérêts, souvent divergents, doté*

d'une faible rémunération, l'ancien boursier, fonctionnaire de son état, est assailli d'une kyrielle de sollicitations face auxquelles il ne peut souvent que négocier voire éluder.

Le passage en Belgique augmente les espoirs, les attentes de la famille par rapport au boursier, il exacerbe aussi les tensions entre le boursier et sa grande famille et à l'intérieur de sa famille nucléaire. Les boursiers sont à la recherche des voies pour une gestion équilibrée de sa famille. *La grande famille tend à se restreindre sur des membres directs de la famille d'origine du boursier au détriment des membres du clan. L'unité familiale de l'ancien boursier tend à s'organiser autour de la cellule nucléaire.*

(iii) Au niveau social et professionnel

Au niveau social, si le boursier jouit d'un réel prestige et d'une reconnaissance de ses compétences par ses collègues de travail, et d'autres membres de la société, son *insertion professionnelle reste problématique*. Si au Sénégal et au Bénin, le relatif bon fonctionnement de l'administration permet aux anciens boursiers de se réinsérer dans leur ancien cadre professionnel avec succès, au Cameroun¹¹¹, l'ancien boursier dit rencontrer souvent sur son chemin la sournoise volonté de sa hiérarchie proche de ne pas le laisser exprimer ses nouvelles connaissances. Ainsi, sa crédibilité subit une dépréciation sociale. Au Congo, la réinsertion est précaire, elle repose sur un appui des réseaux informels qui par ailleurs ne garantie rien au boursier sur le fonctionnement de son service.

À l'exception du Bénin où certaines institutions ont bénéficié des aides extérieures, celles par exemple de la CUD pour l'Université d'Abomey Calavi, *les anciens boursiers n'ont pas le moyen de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en Belgique*. Au Sénégal, la réinsertion administrative n'est pas accompagnée des moyens conséquents. *Les espoirs immenses que pouvait avoir le boursier sur sa réinsertion s'estompent et laissent la place au doute et à l'incertitude*, doute sur la bonne volonté de ses responsables et de ses collègues à mettre en valeur ses acquis, incertitude devant son futur et ses ambitions.

Au Cameroun et en République démocratique du Congo, leurs responsables hiérarchiques, disent les anciens boursiers, craignent de se voir déclasser ou remplacer par les jeunes dont les compétences risquent de porter ombrage à leurs privilèges professionnels. Un climat de suspicion s'installe entre le jeune rentrant et son milieu professionnel ; des blocages inexplicables et répétés vont retarder son retour au service actif. L'ancien boursier dit avoir l'impression que personne ne veut de lui, personne ne souhaite le rencontrer, ses demandes d'audience avec ses autorités directes sont souvent renvoyées aux calendes grecques.

111 À son retour dans son pays, le mécanisme en a été évoqué, le boursier s'inscrit à la direction générale de l'emploi, il a son salaire mais doit attendre longtemps, de six mois à trois ans, avant d'obtenir une affectation. Pendant cette période, il est certes payé mais sans travail : "l'État, nous explique un ancien boursier, me doit ma rémunération, il n'est pas contraint de m'utiliser".

Ce comportement d'évitement, expression d'un pouvoir d'aiguilleur de la part des cadres intermédiaires, est un terreau propice à la dépression et à l'isolement comme dans le cas de cet ancien boursier qui, après un doctorat en Belgique, dit être revenu de tout et dégoûté de la manière dont il est rejeté. Il convient d'avoir quelqu'un à l'endroit qu'il faut, un piston pour retrouver rapidement son emploi et espérer prétendre à une promotion sinon, en dehors de ce clientélisme que d'aucuns aimeraient voir disparaître, la réinsertion est un calvaire et une succession de déboires. Retrouver son emploi peut n'être qu'un emprisonnement subtil pour contenir le nouvel arrivant dans un cadre où il n'a aucune initiative, où il ne peut exprimer, dit-il, ses compétences.

La promotion dans le cadre professionnel souffre, d'une part, du manque de transparence au niveau des critères et d'autre part, d'un double conflit ; l'un oppose deux générations de cadres et l'autre exprime une divergence d'interprétations des codes sociaux et des intérêts. La génération actuellement en position de responsabilités est d'au moins huit ans plus âgée que la moyenne des boursiers¹¹². Les responsables en fonction n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite, ils ont un niveau de compétence égal ou moindre à celui des jeunes anciens boursiers qui, quant à eux, mettent en avant leurs nouveaux acquis pour prétendre à un poste de responsabilités. À l'inverse, les responsables en poste en appellent à leur expérience pour se maintenir. Ce conflit est larvé car les armes et les atouts trop déséquilibrés ; il couve sans que personne n'ose le nommer, chacun ménage ses stratégies pour se positionner ou se maintenir. Ce premier conflit traduit aussi une divergence dans l'interprétation des codes sociaux. Ceux qui sont en poste s'appuient sur l'ancienneté, l'âge et la supposée sagesse qu'il induit, pour continuer à conduire les affaires tandis que les nouveaux venus mettent en avant les compétences techniques comme critère unique menant aux responsabilités. La méritocratie s'oppose ainsi à une forme gérontocratique traditionnelle. Leurs intérêts divergent parce que tous sont tournés vers leurs positionnements individuels, même s'ils allèguent, les uns comme les autres, de l'intérêt de la nation et de son développement pour justifier leurs objectifs personnels.

La formation en Belgique, malgré des différences entre les divers domaines, ne s'est pas traduite en une amélioration significative de la qualité professionnelle des anciens boursiers même si ces derniers affirment être devenus plus compétents. Mais certains domaines sont plus lotis et se défendent mieux que d'autres.

En général, le domaine de santé s'organise mieux que les autres, dans tous les pays visités. Grâce aux réseaux relationnels individuels et institutionnels noués pendant leurs stages pratiques, les agents de la santé arrivent à drainer en leur faveur l'appui nécessaire à leur établissement et à la mise en œuvre de leurs compétences. À leur retour dans leurs pays, ces agents de santé – ceux qui ont

112 La moyenne d'âge chez les anciens boursiers est de 39 ans (le calcul de cette moyenne est basé sur leurs documents d'inscription aux cours internationaux) tandis que les postes de responsabilités actuels sont tenus par des gens qui approchent la cinquantaine.

réussi à créer des réseaux de soutien solides, sont pourvus des moyens pour créer des structures pour leur propre insertion.

Pour les enseignants du supérieur, ceux du Congo et du Cameroun ont du mal à valoriser leurs compétences. Ceux du Sénégal, malgré l'appui devenu symbolique de l'UNESCO, n'arrivent pas non plus à mettre en valeur leurs acquis, au Bénin, grâce à l'appui de la coopération universitaire au développement, certaines facultés comme l'agronomie et les sciences naturelles ont rendu efficace la réinsertion professionnelle des enseignants après leurs études en Belgique et par là la valorisation de leurs compétences.

Dans l'ensemble de tous les pays étudiés, la réinsertion des fonctionnaires des ministères publics est problématique même si elle est moins alarmante dans les pays où l'administration publique est plus présente comme au Bénin et au Sénégal.

Trois critères semblent déterminer la valorisation des compétences des anciens boursiers après leurs études en Belgique : *la gestion de l'administration publique, la mise en valeur des réseaux extra-scolaires et l'immersion dans un projet d'appui.* Là où ces conditions sont absentes, la formation reçue en Belgique demeure sans prolongement collectif productif.

(iv) Au niveau du développement de leurs pays

Il y a une corrélation entre la non valorisation des compétences, la non ou la mauvaise réinsertion des anciens boursiers et le non-retour dans leurs pays d'origine. Le taux le plus élevé des boursiers non rentrés dans leurs pays après leurs études en Belgique est retenu par la RDC, soit 47%, suivi par le Bénin 27%, pays pourtant relevé comme ayant l'appui de la CUD et une organisation administrative publique relativement acceptable. Pour le Bénin, il y a une explication, la moitié de ceux des boursiers béninois qui ont pris la route de l'exil ont fait la Démographie et se sont engagés dans des organismes ou des institutions internationaux où les conditions de travail sont plus alléchantes que chez eux. Il y a une grande disparité entre les domaines professionnels par rapport au retour des anciens boursiers. Là où les conditions de réinsertion sont plus acceptables, le taux de retour est plus élevé. Le Sénégal est stable, sa politique de réinsertion n'est pas performante mais les anciens boursiers ont trouvé leur salut dans les organisations internationales et les ONG établies chez eux, dans leur pays. Les trois-quarts des congolais non rentrés dans leur pays n'ont pas encore trouvé d'emploi stable dans leur pays d'accueil, ils ont tout de même choisi de ne pas retourner à cause de l'instabilité sociopolitique qui y règne. Cinq anciens boursiers Camerounais rencontrés et interviewés durant notre enquête au Cameroun, se sont exilés en Belgique, ils invoquent la détérioration des conditions d'emploi et d'existence pour justifier leur décision.

L'apport de la formation reçue en Belgique au travers des boursiers demeure peu significatif et à tout le moins en deçà des objectifs, des prétentions, des prévisions des initiateurs de la formation et en deçà des attentes des boursiers. Cette politique de

formation, comme toutes ses équivalentes, n'a pas d'incidence directe ou mécanique sur le développement d'une région ou d'un pays¹¹³.

Les trois-quarts des anciens boursiers n'ont pas jusqu'alors trouvé l'opportunité de mettre en pratique ou en valeur les compétences acquises au cours de leur formation dans leur service d'avant la Belgique. La politique de réinsertion des anciens boursiers à leur retour est inexistante et aucune structure de valorisation des compétences n'est en place même si une prise de conscience du besoin semble acquise au niveau des autorités de l'État. Comme nous l'expliquions ci-avant, la sous-utilisation ou la non-utilisation des compétences couplée à l'absence de moyens et de conditions d'utilisation mettent à nu le manque de vision de la plupart des états d'où sont originaires les anciens boursiers sur la politique de formation de ses agents.

Les bourses proposées par la coopération belge aux fonctionnaires africains se présentent à eux comme une opportunité que tous tentent d'obtenir sans qu'elles ne s'appuient sur un projet intégral qui organiserait la mise en valeur et la planification des ressources humaines. Les boursiers reviennent sur ce manque de vision de la part de leur gouvernement pour expliquer l'absence d'un programme efficace d'encadrement des retours et d'accompagnement de la réinsertion des anciens boursiers.

L'inadéquation partielle entre la formation reçue en Belgique et les conditions d'exercice du métier en Afrique, l'incapacité du pays bénéficiaire à placer les gens formés dans des conditions matérielles et techniques où ils auraient la possibilité d'utiliser ou de mettre en valeur leur formation, *la déprécient fondamentalement* : à quoi sert cette compétence chèrement acquise si elle ne peut s'exprimer et s'actualiser que dans des environnements totalement différents de ceux du pays d'origine ? Au terme de ce diagnostic, il faut le constater, *la formation reçue en Belgique n'est pas considérée comme pouvant contribuer directement au développement de ses pays, elle demeure une potentialité qui attend d'être exploitée et utilisée à bon escient.*

Les injonctions des instances internationales ne sont pas de nature à contribuer à la résolution des problèmes. En effet, tant la Banque Mondiale que le Fonds monétaire international ont prôné le dégraissage de la fonction publique, ils considèrent, non sans raison, que la pléthore des fonctionnaires est un poids qui aliène l'État en lui ôtant toute marge de manœuvre et toute capacité de réforme. Dès lors, il convient de ne pas alourdir le cadre, voire de licencier une partie des fonctionnaires en activité¹¹⁴. L'insertion professionnelle des anciens boursiers, dont la majorité souhaitent une carrière dans la fonction publique, devient objectivement difficile dans ce cadre.

113 La même réalité s'observe d'ailleurs en Belgique ou au Nord en général. Certes, les régions riches sont formées, mais la formation n'y est pas motrice. Certaines régions pauvres de Belgique, *a contrario*, possède un haut taux d'universitaires et, pour autant, ne « décollent » pas.

114 Le Cameroun a choisi une diminution linéaire du salaire de ses fonctionnaires plutôt que des licenciements massifs.

Le manque de vraie vision est aussi la critique que les anciens boursiers formulent à l'égard de la Belgique. Les anciens boursiers cherchent à comprendre l'intérêt et les objectifs que poursuit la Belgique en finançant les études d'étrangers chez elle. Ils présument que cet objectif est l'aide au développement des pays bénéficiaires. La formation des cadres, vue de la Belgique, apparaît comme un outil pertinent et un canal indispensable pour le décollage des pays qu'elle soutient. *Mais devant le peu de possibilités réelles dont disposent les anciens boursiers de mettre en valeur les acquis de leur formation, il y a lieu de s'interroger sur l'opportunité politique et pragmatique de maintenir le système d'attribution de bourses. L'analyse est cruelle par sa précision et sa capacité à identifier les failles du programme : la vision belge de la formation dispensée dans le cadre des cours internationaux paraît courte aux yeux des anciens boursiers, elle ne s'arrête qu'à la porte de la formation et oublie les objectifs qu'elle affichait au départ et qui la légitimaient. Et pourtant, à quoi peut servir la formation si elle n'augmente pas la capacité des formés à agir efficacement dans leurs métiers, se demandent à l'infini les anciens, et nul ne sait si leur antienne est stratégique (il s'agit d'obtenir quelques moyens complémentaires) ou participe d'un véritable désarroi.* Du reste, les deux hypothèses ne s'excluent pas nécessairement, les arguments mobilisés pour aller chercher des moyens supplémentaires sont aussi ceux que l'acteur qui les mobilise connaît le mieux, ceux dont il a intégré la subtile architecture, ceux qu'il a fait siens ou encore ceux qui lui posent fondamentalement question.

Pourquoi la Belgique ne soutiendrait-elle pas une réelle politique d'insertion des cadres formés avec son concours ? Pourquoi la Belgique ne soutiendrait-elle pas des initiatives prises par les anciens boursiers en vue de mettre leurs compétences en valeur ? Que peut faire la Belgique dans le contexte dénoncé de sous-utilisation des compétences dont elle a financé l'affinement ? Voilà autant des questions que posent les anciens boursiers. Ces derniers, souvent d'abord incrédules à l'annonce de cette étude, ont fini par apprécier la démarche, à se trouver des raisons d'espérer, d'organiser des stratégies et des réflexions communautaires pour mettre en œuvre les acquis de leur formation en Belgique. C'est dans ce cadre qu'ils ont décidé, du Congo au Bénin en passant par le Cameroun et le Sénégal, de la création des organisations des anciens formés en Belgique en profitant de cette nouvelle identité pour mettre sur pied un forum de réflexion, d'analyse et d'action en faveur du développement de leur pays.

Les étudiants migrants

ou la situation des étudiants n'étant pas, encore, rentrés dans leur pays d'origine

Lorsque l'ancien boursier n'est pas présent dans son pays, deux situations principales se présentent. Soit il se trouve encore aux études en Belgique – ou dans un autre pays du Nord¹¹⁵ –, ayant décroché une nouvelle bourse (d'un

115 À partir de la formation de troisième cycle « de base » acquise dans notre pays, les étudiants africains cherchent parfois à obtenir une thèse de doctorat (il s'agit généralement, mais pas exclusivement, d'étudiants originaire de la filière académique, comme ces assistants

autre type) ou ayant bénéficié d'un financement d'une autre sorte. Soit il s'est établi dans notre pays, en Europe ou dans un autre pays du Nord et y vit de son travail ou y survit dans la clandestinité. Une variante, malgré tout relativement rare, de cette seconde possibilité est l'implantation de l'ancien boursier dans un autre pays africain ; cette situation se retrouve quasi exclusivement dans le cas des congolais qui sont partis mettre leurs compétences de médecins ou d'ingénieurs au service de l'Afrique du Sud¹¹⁶.

Quelle que soit sa situation, l'ancien boursier qui demeure en Belgique ou dans un autre pays en Occident, subit lui aussi l'angoisse du retour. Cette angoisse n'est évidemment pas identique à celle décrite par les boursiers rentrés chez eux¹¹⁷. Elle est aussi modulée en fonction de leur pays d'origine. Mais elle exprime, dans tous les cas, l'autre versant de ce que nous avons décrit à propos de ceux qui sont rentrés et qui sont restés¹¹⁸. Ils saisissent, confusément, les problèmes auxquels un retour les confronterait ; sur la base de cet *a priori* et de cette anticipation, ils cherchent à établir les stratégies d'évitement qui les préserveraient des conséquences de ce retour problématique. Le centre de ces stratégies réside dans l'expatriation, dans la constitution d'une diaspora et la participation active à celle-ci. Ils accumulent compétences et expériences en espérant qu'elles seront valorisables dans leur pays et leur permettront de monter une activité de subsistance pour atténuer les rigueurs de la situation économique locale. Néanmoins, le temps plus important qu'ils passent dans le Nord ne fait que décupler leur problème en accroissant leur altérité par rapport à leur origine. Ils pressentent que leur famille exigera énormément de leur part après qu'ils aient passé tant d'années en Belgique, en Europe ou en Occident.

Dans leur esprit, comme dans le vécu des anciens boursiers rentrés dans leur pays, cette réussite est certes symbolique et culturelle –ils ont acquis un

ou chefs de travaux congolais qui pourchassent la thèse). Lorsqu'il s'agit d'étudiants ayant brillamment réussi la FOPES, leurs motivations sont similaires. Les pays les plus convoités, en dehors de la Belgique, sont, par ordre d'importance décroissante, la France, le Canada, les États-Unis, l'Allemagne.

116 Les problèmes qu'ils rencontrent lors de leur installation en Afrique du Sud ne sont pas anodins. Il nous a été souligné qu'ils sont alors en butte à l'ostracisme des populations noires sud-africaines. Par ailleurs, il est quelques très rares cas –rencontrés au Sénégal– d'anciens qui se sont retrouvés dans des instances internationales africaines.

117 Il est intéressant de constater que parmi eux un certain nombre refusent de rentrer chez eux pour une période de congé voire de mission. Il leur paraît que la rupture radicale leur permet de postposer la confrontation. De plus, en ne rentrant pas au pays tous les ans, ils peuvent petitement constituer un bout d'épargne tout en réalisant une double économie (celle des dépenses matérielles du voyage et surtout celle des dépenses symboliques qu'ils auraient dû consentir s'ils s'étaient rendus dans leur famille).

118 En effet, les anciens qui ne se trouvent pas actuellement dans leur pays d'origine ont parfois franchi un double pas : revenir *et* repartir. Dans la très grande majorité des cas, le redépart, qu'il soit à vocation académique (ce qui est rare, la poursuite des études se réalise usuellement dans le prolongement des premières) ou professionnelle, est motivé par l'impossibilité d'une réinsertion professionnelle à hauteur des attentes ou de sévères difficultés relationnelles avec la grande famille qui imposent une fuite offrant le double avantage d'accroître très souvent les revenus et d'éloigner le noyau familial de la famille élargie.

diplôme qui donne respectabilité sous toutes les latitudes, ont pu travailler dans des lieux d'exception, etc.- mais elle doit avant tout s'exprimer dans une réussite financière qui est la plus directement compréhensible. Nous l'avons évoqué à profusion, une réussite sociale n'est validée que par les avantages matériels et privilèges sociaux, directement perceptibles, qu'elle permet d'acquérir et de conserver ; sans signes concrets de réussite matérielle, il n'y a pas de réussite du tout.

De manière concomitante, une question taraude l'esprit des anciens boursiers demeurés à l'étranger et qui y ont trouvé une opportunité professionnelle. Cette question porte sur leur utilité sociale (et personnelle) dans leur pays. La situation qu'ils occupent à l'étranger -étudiants de troisième cycle dans de grandes universités, chargés de recherches ou chargés de cours dans des universités du Nord, parfois fonctionnaires internationaux ou entrepreneurs indépendants- leur donne une place précise dans les sociétés du Nord mais aussi dans la leur. Elle leur offre aussi, souvent, la possibilité confortable d'apporter une aide financière de loin, sans devoir la doubler d'une implication personnelle. Membres de la diaspora, ils occupent une fonction reconnue par tous, même si elle est clairement dévalorisée par leurs pairs rentrés au pays¹¹⁹. Sur cette base, ils se demandent comment servir mieux leur pays et, surtout, comment concilier leurs intérêts personnels, les contraintes sociales et les pressions diverses auxquelles ils sont déjà soumis et seront plus encore une fois rentrés. Il leur paraît parfois alors que leur place naturelle demeure dans l'émigration : face aux difficultés anticipées de réadaptation (pour eux, mais ils le soulignent souvent aussi pour leur famille), la meilleure solution est dans l'intégration au Nord.

Cette question personnelle -être devenu étranger à soi-même par la formation que l'on a reçue dans un pays du Nord- est aussi pour beaucoup celle de leur utilité et, par voie de conséquence, celle de la recherche de leur place dans leur pays. Ils tentent depuis la Belgique de comprendre les évolutions de leur pays, de voir quelles opportunités leurs compétences leur permettent de saisir, de préparer ce retour qu'ils anticipent tous comme difficile. Car même lorsque leur intégration semble complète dans nos pays d'Europe ou d'Amérique, ils ont construit un nouveau mythe, qui se substitue au mythe du Nord qu'ils

119 La chose a été évoquée plus haut, singulièrement dans la description de la situation congolaise : les « fuyards » -ceux qui ne sont pas rentrés et qui déploient diverses stratégies pour éviter de le faire- ne sont pas perçus positivement par ceux qui sont rentrés. Les politiques d'accompagnement parfois mises au point au Nord pour aider ces « retardataires » à rejoindre leur pays, politiques qui leur accordent souvent des possibilités financières supplémentaires ou qui leur proposent d'assumer, comme expert et au tarif occidental, une charge de cours dans leur pays d'origine, sont extrêmement mal reçues au Sud. Il semble à ceux qui assument les difficultés du pays depuis leur retour qu'offrir à ceux qui n'ont pas fait montre d'un même courage des avantages est proprement *injuste*. En République démocratique du Congo, la perception est la même dans le cadre des réformes politiques : le processus de démocratisation doit faire la place aux Congolais présents sur le territoire national, pas offrir des opportunités juteuses à de frais rentrants.

avaient avant d'y venir : ils se représentent le Sud comme un lieu où leur compétence doit être utile, ils doivent par leurs savoirs participer directement au développement de leur pays et tant qu'ils n'ont pas la certitude de l'apport que leur concours peut donner, ils ne se sentent pas prêts. *Au centre de tout cela, il y a avant tout l'anxiété par rapport à la famille et au rapport communautaire avec celle-ci. Chacun en anticipe les attentes écrasantes et se refuse à les assumer, trouvant alors de merveilleux arguments pour les éluder.*

Pour autant, il est évident que la préoccupation de nos coopérations se retrouve dans les leurs : il est essentiel qu'à titre même individuel ils puissent concourir au développement de leur pays. S'agit-il d'un propos de circonstance pour masquer leurs relations difficiles à leur famille ? La chose n'est pas impossible, il est toutefois clair qu'ils se sentent écraser par la charge qui est mise sur eux, l'avenir de la collectivité –qu'elle soit familiale ou nationale importe finalement peu– repose sur leurs épaules.

L'analyse de cette diaspora, entre autres de celle qui est présente en Belgique, constitue donc bien un enjeu important. Tout en affirmant l'immense dette morale –et très largement aussi économique envers les membres de leur famille qui les ont soutenus dans leurs études– qui les unit à leur pays, ils en soulignent également l'infinie pauvreté dont la seule perspective les retient éloignés. Pour autant, la présence en Belgique ne doit pas se faire en assumant de petits boulots, jugés dégradants même s'ils peuvent être rémunérateurs. "Rester en Belgique pour faire de petits jobs de chauffeur, nettoyeur, membre de comité d'accueil, est inacceptable" évoque un doctorand en démographie. Paradoxalement, il rejoint ainsi les propos de ce Sénégalais rentré dans son pays qui accuse les émigrés de ne survivre qu'à travers de tels petits boulots, qui leur fournissent néanmoins des revenus supérieurs à ceux qui ont regagné le pays.

Essai de typologie de trajectoire des anciens boursiers

Faire une typologie rendant compte de la trajectoire des anciens boursiers suppose de s'intéresser aux trois périodes spécifiques que cette trajectoire traverse. En effet, elle s'étale sur trois temps qui sont à la fois interconnectés – ne serait-ce que simplement par le fait qu'il s'agit de la même personne physique qui les vit– mais irréductibles les uns aux autres. Ces trois moments se découpent évidemment autour du passage dans notre Communauté : il y a l'avant-visite-en-Belgique, le temps-de-formation-en-Belgique et le retour ou le temps-après-la-formation-en-Belgique.

i. Descriptif chronologique

(i) La première phase –*l'avant-visite-en-Belgique*– se caractérise pour comprendre la trajectoire de l'ancien boursier par deux éléments principaux qui conditionnent leurs futurs, tant en ce qui concernera leur passage en Belgique qu'en ce qui relève de leur retour. Ces deux éléments sont, d'une part, la culture familiale et, d'autre part, le premier domaine professionnel du boursier. Certes, il est indéniable que d'autres éléments déterminants –comme la religion, la profession ou le niveau d'étude des parents– influencent le futur (ancien) boursier ; toutefois, ces influences jouent sur l'individu plus que sur le boursier. La religion ou le niveau d'étude parentale se retrouve partiellement dans la culture familiale et participent clairement à l'ouverture plus ou moins grande de celle-ci, tout comme la profession surdétermine son domaine d'activité professionnelle ; en d'autres termes, leur influence est nécessairement médiatisée par les deux éléments principaux.

Cette culture familiale est héritée d'un milieu familial plus ou moins ouvert selon que le boursier ait évolué dans une famille communautaire polygénique, dans une famille nucléaire excentrique ou concentrique, les deux premières étant ouvertes, certes à des degrés divers, la dernière étant plutôt fermée. Le boursier qui a vécu sous un modèle familial ouvert hérite d'une culture reposant essentiellement sur la gestion familiale et communautaire des problèmes et des trajectoires personnelles, culture spécifique qu'il adoptera dans la suite ou par rapport à laquelle il se démarquera souvent, alors, de façon revendicatrice.

Les éléments acquis par l'exemple dans leur enfance ne déterminent pas les boursiers à agir ou à penser d'une manière identique. Ils inspirent néanmoins leurs pratiques et leurs représentations en lui fournissant des cadres de référence et d'action. Cet héritage culturel familial s'il s'inscrit dans une lignée communautaire s'oriente vers une gestion collective du quotidien ; lorsque le père était polygame, les enfants ont bénéficié d'une éducation dans laquelle la famille a moins de limite et constitue l'horizon large de toutes les actions. Le

futur (ancien) boursier se contraint à ouvrir son cercle familial et à axer ses pratiques sur une logique plus redistributive. Au contraire, s'il provient d'une famille nucléaire, plus encore si celle-ci est concentrique, il cherchera dès le départ à se protéger de la famille élargie, même s'il a dépendu d'elle. En restreignant par principe ses rapports avec la grande famille, il ne nie pas une origine –dans aucun cas, il n'est possible de parler réellement d'une famille nucléaire au sens où nous l'entendrions en Europe, la parentèle n'est jamais exclue ou totalement disqualifiée– mais intègre préalablement des logiques d'action plus proche des nôtres.

D'autre part, donc, la première profession du boursier conditionne également le futur (ancien) boursier à réagir dans des cadres de pensée spécifique. En effet, ce domaine professionnel prolonge ou, à l'inverse, remet en question ses acquis culturels ou familiaux.

Avant leur départ en Belgique, la quasi-totalité des anciens boursiers était fonctionnaire¹²⁰. Pendant cette première phase professionnelle, la logique dominante demeure redistributive et hiérarchique. Le fonctionnaire s'inscrit dans des pratiques institutionnelles, marquées par l'assimilation puis par la reproduction des règles bureaucratique de l'institution ; celles-ci le protègent – comme elles protègent tous les fonctionnaires– d'un arbitraire trop visible¹²¹. En tout état de cause, cette culture « fonctionnaire » valorise une certaine tradition, une volonté de délimiter son champ d'action et de responsabilité, une représentation de la place que l'on occupe comme liée à sa compétence, une idée du caractère technique et fonctionnel de l'organisation sociale ; elle distille également un sentiment d'affinité et d'appartenance à une collectivité, à un corps appelé à constituer une élite. Cette culture abhorre le risque : tout doit y être calculé et mesuré, les décisions ne devant pas tant être efficaces que couvertes par une autorité supérieure qui pourra en assumer l'échec. Enfin, une telle culture ne valorise guère l'autonomie : les cadres d'action proviennent d'ailleurs, qu'ils soient dessinés par l'État ou par des instances extérieures, et sont toujours imposés¹²².

120 La chose a été longuement et à plusieurs reprises évoquée, cette condition imposée au départ veut permettre une meilleure réinsertion des anciens à leur retour (elle tente également de garantir la Belgique d'un retour plus systématique des boursiers au terme de leur engagement). Il est par ailleurs clair que jusqu'au milieu des années '90 il n'était pas imaginable d'avoir un diplômé universitaire qui ne soit pas engagé par l'État (quelle que soit la forme que cet engagement pouvait recouvrir : ministère, université, centre d'étude, parastatal, etc.).

121 Les récriminations camerounaises sur l'ethnicisation de la fonction publique en montre les limites : les règles ne protègent jamais complètement puisqu'elles peuvent être construites pour des motifs *ad hoc*. Aucune régression *ad infinitum* ne permet de construire la règle parfaitement objective. Le clientélisme (ou les « pistons ») renforce une ligne hiérarchique mais aussi peut constituer un critère de choix (objectif) entre candidats professionnellement identiques.

122 Cette imposition des cadres de référence –le fonctionnaire ne se construit pas son travail mais intègre un cadre existant– rejaillit sur les cadres culturels personnels des boursiers qui n'imaginent pas qu'ils soient de leur responsabilité d'agir : c'est à l'État, voire à l'État partenaire (dans ce cas la Belgique), de leur fournir les moyens d'action et d'épanouissement.

(ii) Le séjour en Belgique *-le temps-de-formation-en-Belgique-* est marqué à son tour par la gestion des rapports avec la famille et par le domaine de la formation. La question des relations familiales n'est pas simple ; l'éloignement physique d'avec la famille élargie (et parfois aussi d'avec la famille nucléaire) ne simplifie aucunement la conduite des échanges avec elle(s). La présence en Europe fait nécessairement du boursier une référence et une source de revenu. Pour le boursier, trouver l'équilibre entre ses besoins, ceux de son entourage proche et les exigences de la famille constitue parfois un travail à temps plein. Les moyens qui sont à sa disposition sont réduits : il possède sa bourse et son salaire de base *-dans le meilleur des cas-* et doit, avec ces ressources limitées, subvenir aux besoins de tous. L'équilibre qu'il peut construire ne peut qu'être dynamique et sera nécessairement objet de révision lors de son retour¹²³.

Les études réalisées s'inscrivent dans le prolongement de la formation suivie dans son pays (ou déjà dans un pays tiers) et, souvent, du domaine où il exerçait sa profession avant de se rendre en Belgique. Ce domaine d'étude détermine en grande partie le type de rapports que le boursier va tisser avec son environnement belge. Ainsi, il est loisible de brosser une alternative : le boursier ressortit aux sciences sociales *-économie, démographie, droit, etc.-* ou il intègre les matières de la santé *-humaine ou animale-* ou des sciences exactes et de l'ingénieur. Les boursiers incorporés dans les sciences sociales développent un rapport plus direct avec le milieu belge ambiant ; ils sont coulés dans l'ensemble des étudiants et, s'ils développent selon leurs propos d'excellentes relations avec leurs enseignants, ils n'entretiennent pas de relations particulières avec les services qui les encadrent. Au contraire, les boursiers formés dans les domaines de la santé et des techniques se retrouvent plus encadrés et, dès lors, plus enfermés. Leurs relations privilégiées sont tissées avec des condisciples et des formateurs de leur discipline ; amené à réaliser un stage pratique, ils bâtissent avec leurs institutions d'accueil des relations quasi fusionnelles. Les affinités personnelles qu'ils y ont développées leur permettent souvent d'établir des rapports de collaboration voire de partenariat avec les collègues belges (de leur génération ou de celle qui les a formés) et les institutions qui les emploient. Ces rapports dépassent donc, dans la plupart des cas, le cadre de la formation pour se perpétuer après leur retour.

(iii) Une fois revenu dans son pays *-le temps-après-la-formation-en-Belgique-*, le boursier réintègre son contexte sociopolitique. Il retrouve alors s(es)a famille(s) et tous les problèmes d'intégration et de gestion des biens et des espaces qu'elle(s) indui(sen)t, son travail et les espoirs qu'il y a investis durant son séjour dans notre Communauté et son pays dont le contexte politique, social et économique s'est souvent métamorphosé durant son absence.

123 Une situation classique au Cameroun ou au Sénégal, lorsque le boursier a pu voyager avec sa famille, est que son salaire versé au pays est géré par et redistribué à sa famille élargie, lui vivant avec les siens de sa bourse. Dans un tel cas de figure, le retour est toujours problématique car il suppose une restriction *collective* des moyens financiers en présence.

Les relations avec la famille élargie évoluent, dans la très grande majorité des cas, vers une gestion contrôlée et plus restrictive des ressources effectuée à partir de sa famille la plus restreinte. Il leur paraît, après un séjour en Belgique, qu'il n'est plus possible de supporter –dans tous les sens du terme– les incursions et les ukases de la famille élargie. Pour autant, celle-ci demeure respectée et à aucun moment la dette qu'ils ont contractée envers elle ne se trouve réduite ; simplement, ils désirent pouvoir en définir les modalités et espèrent en arrêter les termes. Si la priorité veut être donnée aux enfants biologiques et à l'épou(se)x, il ne vient à l'idée d'aucun d'exclure de ce noyau les membres de la famille élargie (frère, neveu, etc.) qui ont été pris en charge par le noyau familial.

Sur le plan professionnel, la majorité des anciens boursiers conserve le modèle fonctionnaire qui les lie à une institution et les enferme dans une culture du consensus, de la prise en charge et de la déresponsabilisation. De rares changent de secteur d'activité et intègrent le privé (et souvent alors à l'étranger) ou les instances internationales. S'ils réintègre la fonction publique, nombreux sont ceux qui y adoptent un modèle trans-sectoriel naviguant entre le public de leur emploi et le privé de leurs consultances : ils tentent alors de conserver leur stabilité et leur statut tout en s'assurant des revenus dignes et nécessaires à leur reproduction sociale.

Les contextes sociopolitiques sont surtout marqués par le degré d'organisation administrative de l'État qui est informalisé, semi-informalisé ou administré. Le contexte informalisé est dominé par la très grande faiblesse de l'État qui se retrouve dans l'incapacité d'assurer l'administration correcte de son territoire¹²⁴ : il est miné par les guerres et une corruption instituée. Le contexte semi-informalisé est marqué par une grande précarité de l'administration étatique dans certains secteurs de la vie publique tandis que d'autres sont mieux assumés par l'État ; le Cameroun est dans ce cas qui induit néanmoins quelques prébendes. Le contexte administré est celui d'un État assumant la très grande majorité de ses fonctions –certes non sans rencontré quelques difficultés– et où existe un minimum de présence de l'État ; à divers niveaux de réalisation, le Maroc, le Bénin et le Sénégal se retrouvent dans cette catégorie.

ii. *Typologie de trajectoires*

Les trois phases temporelles de ces trajectoires d'anciens sont traversées par les trois mêmes éléments essentiels : les rapports familiaux, le domaine professionnel et le « créneau » boursier. Le rapport avec la famille parcourt de part en part la vie du boursier –évidemment lorsqu'il est dans son pays mais également lorsqu'il se rend dans le nôtre– et définit dès lors sa trajectoire. Son domaine professionnel, largement déterminé par le secteur dans lequel il a

124 Ce cas est très clairement celui de la République démocratique du Congo, totalement incapable d'assurer les fonctions minimales de l'État. La privatisation, officieuse et dans certains cas en passe d'être officielle, des services publics caractérise son fonctionnement.

réalisé ses études supérieures, marque le début de son autonomisation et de son positionnement social. Enfin, le « créneau » boursier canalise l'espèce de rapport que le boursier entretient avec l'extérieur et avec son institution. Ces trois dimensions caractérisent et différencient cinq types de trajectoires propres aux cheminements individuels des boursiers.

Les différentes formes que peuvent prendre ces trois éléments ont été examinés. Les rapports familiaux sont soit *communautaire* –lorsque la famille repose sur un noyau élargi et intègre toute la grande famille dans ses priorités–, soit *excentrique* –pour décrire un noyau familial nucléaire mais intégrant dans ses préoccupations la famille élargie–, soit, enfin, *concentrique* –dans le cas d'une gestion familiale se resserrant sur la famille nucléaire–. Le domaine professionnel répond à trois types de logique de fonctionnement : *la logique institutionnelle, la logique du privé et la logique trans-modale*. Quant au créneau boursier, il se structure autour de deux types de trajectoires, l'une *collective* et l'autre *individuelle*.

En analysant les différentes trajectoires des anciens boursiers selon les trois critères retenus, nous relevons cinq types de trajectoire : le type individuel, le collectif (communautaire) ouvert, le collectif concentrique et les semi-collectifs excentrique et concentrique :

1. *Le type individuel* est caractérisé par la dominante concentrique dans le rapport avec la famille, le passage par le créneau individuel et la dominance de la logique professionnelle privée. Ici se retrouvent surtout les quelques boursiers qui ont obtenu leurs bourses de manière détournée sans passer par les voies officielles. Ne répondant pas aux critères définis officiellement, ils sont passés grâce aux relations personnelles qu'ils avaient avec des personnes travaillant dans les institutions boursières. Leur trajectoire est plus liée à leur personne et leur logique est plus tournée vers la créativité et la liberté d'agir.
2. *Le type collectif excentrique* est dominé par le type de rapport familial excentrique ou communautaire, son créneau boursier est soit collectif, soit individuel et sa logique professionnelle est dominée par l'institutionnelle. Ce type de trajectoire est tourné vers la famille élargie et évolue dans un mode professionnel fonctionnaire.
3. *Le type collectif concentrique* est dominé par des rapports à la famille concentrique, un passage boursier collectif et une logique professionnelle privée. Il se différencie du premier modèle par le type de créneau emprunté par le boursier.
4. *Le type semi-collectif excentrique* est dominé par des rapports familiaux communautaires ou excentriques, le passage par un créneau collectif et une logique professionnelle trans-modale. Ce type de trajectoire est surtout dans le milieu des fonctionnaires des ministères publiques de tous les pays que nous avons étudiés où des fonctionnaires de l'État développent leurs compétences dans d'autres secteurs d'activités en dehors de leurs professions

sans y renoncer. C'est aussi le cas des professeurs des universités au Sénégal, au Bénin et à Kinshasa, au Congo.

5. *Le type semi-collectif concentrique* qui, à la différence du précédent, a une dominance de rapports familiaux concentrique. Ce type est surtout observé à Lubumbashi, au Congo où la plupart des professeurs de l'université comme les ingénieurs des entreprises publiques ayant grandi dans des cités minières peuplées des migrants ont adopté ou hérité d'un type de rapport à la famille tourné vers la famille nucléaire tandis que, sur le plan professionnel, ils passent ou combinent le modèle privé et le modèle public sans confusion.

<i>Type de trajectoire</i>	<i>Dominance dans le rapport familial</i>	<i>Type de créneau boursier</i>	<i>Dominance dans la logique professionnelle</i>
<i>Individuel</i>	Concentrique	Individuel	Privée
<i>Collectif excentrique</i>	- Communautaire - Excentrique	- Collectif - Individuel	Institutionnelle
<i>Collectif concentrique</i>	Concentrique	Collectif	Privée
<i>Semi-collectif excentrique</i>	Excentrique	Collectif	Trans-modale
<i>Semi-collectif concentrique</i>	Excentrique	Individuel	Trans-modale

Synthèse des types de trajectoire

iii. *Typologie des acteurs*

Qui sont-ils ces anciens boursiers ? Que représentent-ils ? Comment agissent-ils, comment pensent-ils ? Ce que sont les anciens boursiers, leurs modes d'agir et de penser, se définit par rapport à leur système de vie composé essentiellement des trois sous-systèmes que nous avons décrits : la famille, la société et la profession. Le modèle de rapport que le boursier entretient avec chacun de ces trois sous-systèmes définit des modes d'être, d'agir et de penser qui caractérisent les différents types de boursiers.

Par rapport à la *famille*, nous avons relevé trois types d'être : le modèle communautaire, le modèle nucléaire excentrique et le modèle nucléaire concentrique. Le modèle communautaire est un modèle essentiellement traditionnel et repose sur un système de représentations et de pratiques lié à la tradition et aux coutumes. Les deux autres modèles sont l'expression d'une prise de distance avec la tradition, ils combinent des éléments de la pratique et de la pensée traditionnelles avec des façons de faire, de penser et d'agir nouvelles, introduites ou forgées par la colonisation.

Par rapport à la société, nous avons décrit l'importance et le rôle de l'associatif comme lieu et moyen pour l'ancien boursier d'intervenir dans la vie sociale de sa communauté. Les moyens politiques et économiques sont médiatisés par des canaux communautaires ou des réseaux associatifs ou familiaux. Sous tous les modèles associatifs que nous avons relevé, il y a lieu de distinguer une évolution ou une permanence par rapport aux modèles locaux, ainsi les associations de type familial, communautaire, culturel et sportif sont-ils plus liés ce modèle *tradi-local* tandis que les associations de type économique, idéologique et professionnel sont le produit ou la conséquence du changement social, elles sont tournées vers le modèle étranger dominant, ils sont *évolutifs*.

Par rapport à sa vie professionnelle, l'ancien boursier épouse soit une logique institutionnelle, soit une logique individuelle soit une logique trans-modale.

En considérant l'univers socioprofessionnel de l'ancien boursier, une caractéristique essentielle de cet environnement demeure la présence de deux sous-systèmes dans lesquels agit et pense l'ancien boursier : le sous-système local et le sous-système étranger dominant. Cet environnement donne lieu à quatre principaux types de lettrés (en Afrique, on dirait intellectuels) : ceux dont le système de référence et de représentation s'appuie principalement sur le système local traditionnel (les lettrés endogènes), ceux qui sont avant tout tournés vers le système étranger dominant (les lettrés ou intellectuels exogènes), ceux dont le système de référence s'enracine dans l'intersection des deux premiers systèmes (les lettrés ou les intellectuels intersogènes) et ceux qui évoluent de manière libre puisant d'un côté comme dans l'autre selon leurs propres intérêts (les lettrés ou intellectuels transogènes).

- *Les lettrés endogènes* se caractérisent par le localisme de leur manière d'être et d'agir. Sur le plan familial, ils vivent tournés vers le modèle communautaire ou vers le modèle nucléaire excentrique. Sur le plan social, ils privilégient le modèle tradi-local. Sur le plan professionnel, ils sont tournés vers le modèle institutionnel.
- *Les lettrés exogènes* adoptent sur le plan familial le modèle nucléaire excentrique ou nucléaire concentrique. Sur le plan social, ils privilégient le modèle évolutif et sur le plan professionnel, le modèle individuel ou trans-modale.
- *Les lettrés intersogènes* sont tournés essentiellement vers le modèle nucléaire excentrique sur le plan familial, vers le modèle évolutif avec une base tradi-local spécifique sur le plan social et vers un modèle qui combine l'individuel et l'institutionnel sur le plan professionnel. Ces lettrés sont souvent taxés d'ambigus, de flous et d'hypocrites par leurs pairs à cause de leur mode d'être et d'agir souvent versatiles.
- *Les lettrés transogènes* sont difficiles à situer, ils sont opportunistes et pragmatiques. Selon les circonstances, ils adoptent un modèle sans nécessairement s'y attachés. Sur le plan professionnel, ils sont plus reconnus dans le modèle transogène.

Cette typologie constitue une indication pour situer le type d'acteurs que sont devenus les anciens boursiers et que sont les lettrés universitaires africains. Elle ne constitue en aucun cas une structure de catégorisation des individus.

De la dépendance d'une société civile

Les études, et le voyage initiatique en Europe, participent du développement présent de ces pays et des stratégies complexes que les individus déploient pour l'atteindre, tout comme la participation à des associations, ONG ou mouvements religieux en constituent d'autres. La demande de suivi s'y inscrit aussi ; les transformations induites par la formation et les voyages remettent en cause des équilibres locaux et traditionnels, le suivi appelé des vœux des anciens boursiers veut répondre à une ambition personnelle mais constitue également une protection contre la sorcellerie (Marie, 1997), toujours présente quoique jamais évoquée dans notre contexte. Les anciens boursiers demandent à ce que leur prise en charge par la Belgique dépasse leur simple bourse, ils nous considèrent comme responsable des transformations que nous leur avons fait subir, transformations formelles et nécessairement positives en termes de compétences acquises mais transformations informelles et ambiguës pour ce qui est de leur situation personnelle et de leur insertion dans leur communauté. Si le troisième cycle qu'ils ont suivi en Communauté française de Belgique paraît être pour tous un avantage personnel, ils n'ont que très rarement réussi à le convertir en action collective et à s'imposer –par le biais de leurs acquisitions universitaires– comme membre d'une élite alternative.

i. La question du suivi

Dans les universités de la Communauté française de Belgique, la question du suivi des anciens, qu'ils soient boursiers ou non d'ailleurs, n'est pas une priorité. Les associations diverses qui en ont la charge reposent sur des infrastructures très légères et sont essentiellement prises en charge par les anciens eux-mêmes.

Cette situation pose problème pour les programmes destinés aux étudiants du Sud. Lorsque l'on est face à un programme spécifique –comme tel est le cas avec les cours internationaux– les promoteurs eux-mêmes se plaignent de cette carence (Kimwanga, Moens, 2003). Ils aimeraient pouvoir savoir ce que leurs anciens deviennent non seulement pour des raisons amicales ou de curiosité mais également pour avoir des correspondants dans les pays. Cette question n'est pourtant pas pour ces promoteurs une priorité absolue. D'une part, il y a clairement un manque de moyens ; rien dans les budgets n'est prévu pour assurer un tel suivi, qu'il s'agisse de personnel disponible ou de temps alloué. De plus, quel que soit l'intérêt que les universités ou les départements accordent à ces relations internationales avec le Sud, elles ne constituent pas le centre des évaluations auxquelles ils sont soumis. D'autre part, le mouvement pousse vers l'avant plus que vers les bilans permanents ; dans la logique imposée aux institutions universitaires (et dès lors à leurs membres), il importe

plus de pouvoir préparer l'année suivante et d'en assurer le succès que de se soucier du devenir des anciens. Cette préoccupation, dont personne ne diminue l'importance intrinsèque, n'a accès aux consciences et aux actions que dans la mesure où il reste du temps ou des moyens pour s'en inquiéter.

Au Sud, ce suivi est plus encore souhaité. La chose a été évoquée tout au long de ce rapport, ce suivi constitue la demande la plus récurrente qui nous ait été adressée. Les anciens boursiers, mais tel est aussi le cas de tous les anciens, veulent conserver des liens plus institutionnels avec notre pays et notre Communauté.

D'abord, ce désir repose évidemment sur une vision utilitariste. Les relations qu'ils entendent tissés avec la Belgique doivent leur permettre d'accroître leur poids dans leur pays d'origine, ce qui signifie à tout le moins que leur état actuel ne leur permet pas d'atteindre les objectifs qu'ils ambitionnent. Ils argumentent cela non en termes de trajectoire personnelle mais de participation au développement et à une co-opération réelle. Ils soulignent qu'ils n'ont pas accès aux projets de coopération de pays tiers –comme la France ou l'Allemagne– et que les projets belges, lorsqu'ils existent, ne leur offrent pas une priorité d'engagement –qu'il s'agisse d'y intervenir comme expert ou consultant local, d'en assurer la coordination ou le suivi, d'y participer ponctuellement comme contractuel–. Ils proposent de se mettre au service de notre pays, de jouer les traducteurs –ils maîtrisent les deux cultures et les logiques locales comme belges–, pour qu'une coopération puisse se développer.

Si la dimension utilitariste ne peut jamais être évacuée, elle n'est pas la seule. Ils désirent également conserver une relation durable avec le pays qui leur a permis d'atteindre le degré de formation qui est le leur. Ils veulent aussi que les personnes avec qui ils ont développé une relation forte, qu'elle soit professionnelle ou personnelle, puissent encore leur être liées d'une façon plus officielle. Il leur semble qu'ils ne sont pas suffisamment utilisés par la Belgique ou par la Communauté française alors qu'ils constituent un réservoir important de personnes acquises à notre cause ; ils ne comprennent pas que les institutions belges ne fassent pas plus appel à eux pour orienter et maintenir leurs politiques dans leurs pays respectifs.

Pour autant, cet appel qui est lancé à la Belgique et à ses différentes composantes –parfois largement indifférenciées dans leurs propos– marque également un autre échec relatif du programme. En effet, il y a un premier échec dans le fait que le suivi ne soit pas assuré et que de cette manière une partie de l'investissement ne soit pas rentabilisé. Mais ce revers, s'il n'est pas sans importance, dépasse les politiques de bourses menées par les institutions universitaires ou par la commission les représentant. L'échec dont il est ici question est l'impossibilité rencontrée par ces programmes de bourses de participer à la constitution d'une nouvelle élite locale, une élite qui serait par sa formation inscrite pleinement dans la modernité et dans le développement, et corrélativement l'absence de ces anciens boursiers dans une société civile

autonome. Cet insuccès marque la difficulté d'atteindre mécaniquement le développement par une simple politique de formation ; il faut doubler cette politique portant sur la formation et permettant le développement individuel d'une série de mesures prenant en compte le contexte dans lequel l'action des diplômés se déploiera.

ii. *À la recherche des élites et de la société civile*

Si le procès en individualisme qui est fait aux anciens boursiers par leurs contemporains peut paraître surfait voire usurpé, il est tout aussi évident qu'au retour ces anciens expriment dans leurs comportements l'individuation qui est inscrite dans l'impératif de modernité auquel leur origine familiale les contraint et qu'ils ont renforcé en Belgique. Mais cette individuation relative et négociée n'est pas la négation de l'entourage ; il faut au contraire l'entendre comme la nécessité de se replier sur l'importante sphère locale et familiale. Dans les conditions limites de la République démocratique du Congo –en guerre de plus en plus ouverte au cours des deux années d'enquête– ou précaire, comme au Cameroun et au Sénégal, voire simplement difficile, telles qu'elles le sont au Bénin et au Maroc, les anciens boursiers ont appris à se replier sur eux-mêmes, quelle que soit la largeur de cette individualité, elle englobe souvent plus que la famille nucléaire (considérée comme le noyau le plus essentiel à préserver, mais aussi comme s'inscrivant nécessairement dans un cadre familial plus large, il n'est jamais question non tant d'acquitter la dette du passé que de refuser de s'aliéner l'avenir ontologiquement incertain), les parents proches au minimum, souvent la famille large telle qu'elle est entendue dans ces différentes parties d'Afrique.

En d'autres termes, le repli dont il est ici question, s'il touche à travers quelques anecdotes la famille, est un repli voltairien sur son jardin. Seule la société est fuie. Il nous a été donné d'observer très peu d'investissement social ou simplement collectif de la part des anciens ; ils participent à des associations mais elles n'ont pour objectif que de suppléer –pour les membres qui y ont souscrit– les carences de l'État, ces associations ne ressortissent pas de la sphère publique mais d'un débordement de la sphère privée dans l'interindividuel. Les dangers que le monde extérieur représentent pour la plupart d'entre eux les poussent à négliger tout investissement dans la sphère publique. La scène de leur action est la famille, dans une moindre mesure l'appareil administratif d'État dans lequel ils travaillent pour une grande majorité. L'idée d'agir de manière novatrice, de s'engager dans un combat politique ou sociétal n'est pas pour eux une évidence. Cet enfermement dans ce qu'une école constructiviste a pu nommer un changement de première catégorie (Bateson, Watzlawick) est, selon l'hypothèse que nous défendons, plus le résultat de la sélection préalable des candidats boursiers que de la formation qui leur a été donnée. Sans remettre en cause le caractère souvent reproductif de la formation

universitaire¹²⁵, il paraît clair que l'investissement réalisé sur des fonctionnaires, qui plus est, pour une large part, des fonctionnaires à vie (dans la mesure où comme nous l'avons décrit nombreux sont ceux qui sont pris en charge par l'État depuis leur plus tendre enfance), ne peut être rentable dans le court terme.

Dans les cas que nous avons pu observer, les formations servent donc plus les personnes que le développement. Non sans mal, les anciens arrivent par leur formation et leur passage en Belgique à asseoir leur place dans les structures qui les emploient, leur acquis leur permet en outre de multiplier les activités parallèles (en premier lieu de consultant) qui leur offrent une aisance matérielle minimale (ou, dans le cas des pays les moins touchés par les crises, supplémentaire). Sous cet angle, le projet est un échec, à tout le moins fait montre d'une erreur de cible¹²⁶. Une fois formé, les anciens n'intègrent pas naturellement une élite locale qu'ils n'auraient pas connue sans la formation. Ils restent dans le milieu qui est le leur, sorte d'interstice entre les classes modernes et traditionnelles. Ceux d'entre eux qui participent à une élite, politique ou économique, y participaient avant leur départ, qui à tout le moins ne leur a pas porté handicap.

Par ailleurs, la société civile telle qu'on l'entend communément n'est pas renforcée par ces formations. Il n'est pas question de dire qu'ils participent à la création d'un espace démocratique particulier. Leur participation, hors de la sphère du travail ou de la famille, lorsque ces sphères arrivent à être séparées, se limite à l'inscription dans des associations d'aide à eux-mêmes. La démarche qui a été la leur de quitter leur pays pour se former ailleurs ne paraît pas, généralement, marquer des personnalités ouvertes sur leur société et sur sa réalisation. Ils cherchent une amélioration de leur condition –personnelle, professionnelle, familiale– et compte sur l'environnement pour les aider ; ils n'ont pas acquis une abnégation politique leur commandant d'intervenir –ce qui n'est évidemment pas sans risque– dans le débat public, qu'ils fuient et face auquel ils se trouvent en retrait, convaincu qu'une telle action ne pourrait leur être utile. Retenant souvent de la modernité les concepts d'intérêt et d'utilité, ils les appliquent à une sphère plus large que la personne et le couple mais n'englobent que rarement la société ou la communauté dans son ensemble. Leur volonté de répondre aux attentes qui leur sont adressées et qui s'expriment en premier lieu par une réussite financière annihile trop fréquemment l'altruisme politique que la participation à une société civile formelle ou informelle suppose.

125 Les statistiques belges sur le caractère entrepreneurial des étudiants sont à cet égard éloquentes.

126 Rien ne permet, par ailleurs, d'affirmer qu'un autre public que des fonctionnaires offrirait un dynamisme plus grand. Néanmoins, ce qui est patent est que le type de public qui a été administrativement retenu ne fait qu'accroître par une culture de déresponsabilisation qui s'ajoute à la logique consensualiste le peu d'impact direct de la formation sur le développement général des pays.

*En guise de conclusion :
propositions et recommandations*

Au village, il m'arrive d'être heureuse qu'on me boude, c'est un moyen de gagner en tranquillité. La communauté traditionnelle est sans doute rassurante mais elle vous happe et vous asphyxie. C'est comme un rouleau compresseur qui vous écrase pour mieux vous digérer. Les liens tissés pour rattacher l'individu au groupe sont si étouffants qu'on ne peut songer qu'à les rompre. Certes, les champs du devoir et du droit sont mitoyens, mais le hic, c'est que le premier est si vaste qu'on passe sa vie entière à le labourer et qu'on n'atteint le second que lorsque la vieillesse rend la liberté sans emploi. Le sentiment d'appartenance est une conviction intime qui va de soi ; l'imposer à quelqu'un, c'est nier son aptitude à se définir librement. Mais ça, allez le dire à des gens stoïques aux yeux desquels les valeurs grégaires sont seules défendables ! Ils fustigeront en vous l'individualiste, la copie du colon, et vous marginaliseront.

Fatou Diome, Le ventre de l'Atlantique

Deux leçons principales paraissent pouvoir être tirées de nos enquêtes. La première porte sur l'efficacité du lien entre la formation et le développement, c'est-à-dire sur la philosophie même des programmes. La seconde concerne les difficultés qu'ont les personnes à assumer dans le quotidien le surplus de compétence dont elles sont créditées au retour de leur formation en Communauté française de Belgique.

Nos programmes postulent que la formation possède intrinsèquement une influence positive sur le développement des pays dont les ressortissants sont formés. Cette affirmation, si elle n'est pas un échec, est trop rapide. Sans un accompagnement local, qui puisse participer à atténuer les conjonctures locales, la formation, et son versant formel qu'est le diplôme, ne peut transformer les réalités locales et développer les pays cibles. Toutefois, la formation métamorphose la personne qui en est bénéficiaire ; elle lui permet d'accroître, non sans difficultés induites, sa position sociale et ses potentialités, toutes choses qui de diverses manières aident positivement le porteur. Mais pour autant, le lien n'est pas encore établi avec le développement lui-même¹²⁷.

127 Alors que par la formation, c'est le développement qui est visé, il est très clair que la formation permet de développer l'individu qui en est le réceptacle sans qu'il ne soit nécessairement avéré que ce dernier ne concourt directement au développement du pays.

À leur retour, les anciens étudiants boursiers se heurtent à l'incompréhension de leur entourage. Tous les migrants reviennent avec des récits enchanteurs de l'Occident, ils investissent dans le pays les dividendes de leurs actions au Nord, ils évoquent un Eldorado où tout devient possible. Les anciens boursiers ne proposent pas le même discours ; alors qu'ils sont partis remplis des mêmes espoirs, ils ne reviennent équipés que de connaissances et de maigres biens matériels. Dans la sphère professionnelle, ils ont été remplacés et sont devenus pour tous une menace ou un poids. Dans l'espace familial, leurs comportements prudents, leurs refus de tout don agonistique, leurs replis sur un noyau étroit de la famille, les font considérer comme égoïstes et débiteurs ingrats. Ils ont développé une série de stratégie pour transférer la dette dont ils se sentent redevables aux leurs et à la société. Ces stratégies sont double : d'une part il y a la fuite ou l'exil et, d'autre part, le transfert de cette dette sur d'autres épaules, celles des associations qui médiatisent leur responsabilité ou, plus prosaïquement encore, celles de ceux qui les ont formés.

i. *Quatre principaux constats*

Dans les cinq pays visités, par delà les spécificités nationales induites par les contextes précis –géographiques, politiques et économiques–, des points communs ont été observés et structurent quatre constats résumant de manière générale les éléments qui ont été exposés aux cours de ces pages.

(i) Le premier élément porte sur le contenu des produits et programmes offerts aux divers boursiers. Du Nord au centre du continent africain, les formations qui ont été dispensées dans notre Communauté sont jugées, par les récipiendaires, efficaces et de qualité. Nous l'avons souligné à loisir, ce jugement positif qui ne doit pas être critiqué en soi est aussi porté par les boursiers sur eux-mêmes : la qualité, la rigueur et l'âpreté qu'ils prêtent aux formations suivies rejaillissent nécessairement sur eux qui les ont « vaincues » et qui en sont revenus auréolés. Ces louanges implicites qu'ils s'adressent sont d'autant plus importantes à leurs yeux qu'ils ne reviennent qu'enrichis de savoirs et non des biens matériels que d'aucuns, au pays, attendent d'eux. Les discours, qui sont renforcés par les propos recueillis auprès des promoteurs belges des différents diplômes et formations, insistent sur l'importance qu'une partie au moins des *cursus* puissent être suivie en Belgique. Bien évidemment, dans ce souhait se retrouve la volonté de pouvoir passer quelques mois, parfois quelques années, en Europe. Mais il est également des arguments moins opportunistes. Les formations Sud-Sud, comme les *cursus* poursuivis dans les pays d'origine, sont souvent de qualité ; rarement toutefois elles peuvent bénéficier de l'infrastructure technique qui est si aisément disponible dans notre pays que nous n'arrivons même plus à nous en rendre compte. La fluidité des communications, qu'elles soient téléphoniques ou informatiques, l'achalandage des bibliothèques, l'équipement des laboratoires, pour ne rien dire de la qualité humaine et scientifique des équipes qui reçoivent les étudiants ne peut se

retrouver aussi aisément dans le Sud. Certes, tant en Belgique que dans les pays visités (la Maroc et le Sénégal étant à cet égard les plus critiques), la relève académique *en Belgique* n'assure pas toujours pour le futur un intérêt aussi soutenu pour les problématiques des pays en développement. Cet élément, paradoxalement, renforce encore le raisonnement : il est infiniment plus aisé et plus économique d'assurer le transfert des étudiants dans le Nord que d'importer dans le Sud les infrastructures et les compétences des formateurs.

(ii) Dans l'ensemble des pays visités, la question du retour pose de très sérieux problèmes. Notre coopération avec ces pays ne prévoit pas réellement le retour des diplômés : l'équipement intellectuel qui leur est donné et la sanction de celui-ci par un diplôme formel paraît souvent suffisant pour leur permettre un retour fructueux dans leur pays d'origine. Les échecs de ces rentrées au pays s'expliquent donc essentiellement par l'improvisation dont le retour est l'objet de *notre* part. Certes, les lamentations dont les anciens boursiers nous ont abreuvés sont logiques ; elles participent d'une stratégie qui consiste à nous en renvoyer la responsabilité et à compter sur notre intervention pour améliorer leurs conditions d'existence. Il n'en est pas moins vrai que ces conditions sont, dans l'ensemble de ces cinq pays, très difficiles et qu'elles ne sont pas automatiquement améliorées par l'accroissement donné en Belgique à leur capital culturel et symbolique.

Le contexte des drames vécus est incomparable selon les endroits. La situation la plus désespérée se rencontre en République démocratique du Congo où l'inexistence de l'État, les tensions politiques et la crise économique ne laisse pas le temps aux anciens boursiers de s'occuper d'autre chose que de leur survie à très court terme. La déliquescence totale du pays les oblige, en effet, à consacrer toute leur énergie et toute l'énergie communautaire à la lutte permanente contre l'entropie ambiante. À cet aune, les situations béninoise, camerounaise et sénégalaise paraissent idylliques ; la reproduction quotidienne, lorsque aucun problème grave –qu'il s'agisse de santé, d'accidents voire de nouvelle conjoncture politique– ne survient, y est assurée pour les anciens boursiers. Toutefois, les responsabilités dont ils sont socialement et familialement investis les écrasent et les laissent souvent à la limite de la pauvreté (tantôt d'un côté de la frontière, tantôt de l'autre). L'écart entre les aspirations et l'investissement, entre autres moral, qui est fait dans la formation et les dividendes qui peuvent en être extraits les mettent dans une situation de déséquilibre et de dissonance cognitive qu'ils ne peuvent aisément réduire. Le contexte marocain rencontre à son niveau la même distorsion entre l'attendu et le réalisé ; la difficulté que ce décalage induit est d'autant plus grande qu'il dépasse l'individu pour impliquer tout son entourage. La rareté des débouchés, proportionnellement aussi importante au Maroc que dans les autres pays de notre échantillon, explique la course aux diplômes à laquelle le pays et les anciens boursiers se livrent.

Nous l'avons souligné d'abondance, ces questions de réinsertion dans la société d'origine concernent les dimensions familiale et professionnelle. La famille est

convaincue qu'elle doit directement bénéficier des avantages qu'un voyage en Europe recèle d'habitude ; de plus, la position importante de l'ancien boursier, il est un individu important puisqu'il dispose d'un diplôme impressionnant, doit rejaillir sur sa famille, proche comme élargie. La réalité à laquelle l'ancien boursier comme sa famille se heurte ne permet pas de rencontrer toutes ces ambitions et participe grandement aux difficultés ressenties lors du retour dans le pays. Elles expliquent aussi, partiellement, l'exode auquel les anciens se livrent en allant négocier ailleurs la valeur de leur formation (ce qui recèle à leurs yeux le double avantage de s'éloigner des contraintes familiales –la distance rend possible l'amenuisement de la dette lignagère– et de leur permettre un enrichissement inattendu). Leur profession, très massivement réduite à la fonction publique, ne les accueille pas toujours à bras ouverts : leur place n'est évidemment plus disponible après quelques mois d'absence et il leur faut refaire leurs preuves et, surtout, leurs allégeances. La concurrence entre diplômés (surtout au Maroc et au Sénégal) ou l'ire des « petits » chefs de service (au Bénin ou au Cameroun) retarde la mise en responsabilité des anciens boursiers et donc l'accroissement significatif de leurs revenus professionnels. Par delà même la question des revenus –qui est loin d'être anodine– l'intérêt de leur travail n'est plus toujours au rendez-vous ; les manœuvres dilatoires utilisées par leurs chefs et les structures qui les emploient aboutissent à une obsolescence rapide de leurs compétences nouvellement acquises par l'inemploi qui leur est réservé.

(iii) Dans de telles conditions où ce qui est en jeu est la survie *physique* des anciens boursiers, leur participation active au développement de leurs pays respectifs n'est pas toujours assurée. La société civile ou la formation d'une élite moderniste ne sont pas fréquemment le résultat de notre action de formation. Les très nombreuses associations auxquelles participent les anciens dans tous les pays visités ne sont pas des embryons de société civile ou des formes basses de citoyenneté ; ces associations sont dans la très large majorité des cas que l'habillage moderne des solidarités traditionnelles. Elles poursuivent l'objectif louable de diminuer l'impact négatif des contextes économiques et politiques insécurisés de ces cinq pays. Tant que la « politique du ventre » n'est pas assurée –la richesse d'un individu ou d'une famille ne se calcule pas en argent et en éléments objectivés mais sur base de ce dont ils disposent subjectivement par rapport à leurs aspirations– il semble illusoire de vouloir développer un espace politique ou un espace public révolutionnaire, c'est-à-dire moderne et remettant nécessairement en question les usages traditionnels. D'autre part, si la formation que les anciens boursiers ont acquise en Belgique les équipe utilement de savoirs et de compétences nouvelles, l'ensemble de ceux-ci ne fonde pas automatiquement le terreau nécessaire à la constitution d'une élite moderne. Aux termes de nos observations, les anciens ne participent parfois à l'élite de leur pays que dans la mesure où ils en étaient membre avant leur parcours de formation ; ceux dont l'ensemble du *curriculum* repose sur l'acquisition successive de bourses ne demeurent qu'une main-

d'œuvre intellectuelle au service d'autres. Ni leur masse critique ni les conjonctures locales ne permettent leur accession à ce poste. Il est également probable que leur frilosité –de manière massive, ils se considèrent comme l'objet plus que le sujet de l'histoire et ne font montre que d'un dynamisme relatif– dans l'action ne les pousse pas à prendre l'initiative d'un bouleversement des traditions. Les contradictions dans lesquelles ils se débattent les amènent cependant à plonger dans une anomie ou un désarroi rendant leur caractère pro-actif encore plus problématique.

(iv) Quel que soit le pays observé, il n'a pas été possible d'établir un lien direct entre les formations offertes et une participation plus grande au développement local. Cette faible liaison de la formation au développement –la volonté d'initier de bonnes pratiques à travers l'exemple des rentrants, d'avoir à un faible coût une possibilité de contagion (l'effet « boule-de-neige » tant recherché)– était largement attendue : toutes les études portant sur le Nord montrent le même type de résultats, si la formation de base (le fondamental) est lié partiellement au seuil de développement de la région dans laquelle elle s'observe, il n'en est pas de même des formations plus poussées et singulièrement des formations universitaires. L'exemple du Hainaut en Belgique est à cet égard éloquent : alors que le niveau de formation de sa population est important son indice de développement demeure faible.

Dans les situations des cinq pays africains étudiés, tant que la formation ne sera pas doublée d'un suivi particulier des anciens et constant dans le temps, il est à craindre qu'elle ne puisse développer que les capacités individuelles sans qu'elle n'ait nécessairement des conséquences sur le développement du pays. À elle seule, la formation quelle que soit sa qualité ne peut initier le décollage d'un pays. Pour qu'elle concoure au développement du pays, il faut permettre aux anciens qui l'ont acquise de s'exprimer dans leur pays, de bénéficier de l'encadrement et des moyens nécessaires à sa mise en œuvre pratique.

ii. *Anomie et glissement de solidarités*

L'usage multiple, au Sud comme au Nord, charge le concept de développement de significations multiples trop rarement explicitées. Le mot appelle et impose l'adhésion : qui oserait refuser le développement, lourd de tant de connotations positives unanimement perçues ? Référer une action à l'idéal dont il esquisse les contours suffit à la valoriser ou à la justifier : servir le développement, c'est s'inscrire sans conteste dans un cercle vertueux. Il n'est plus alors possible de mettre en question le lien qui unirait le développement à la formation : l'un comme l'autre devraient se renforcer et être aussi désirable l'un que l'autre, outils convergents pour le décollage d'un pays ou d'une région.

Le développement est une notion polysémique qui n'est pas interprétée de manière identique par tous les partenaires (Rist, 1996 ; Laurent, 2003), quand bien même ils agissent ensemble et paraissent avoir fédéré leurs forces pour atteindre un même objectif. Les aides accordées aux pays du Sud n'y induisent

pas que des conséquences heureuses, les produits des investissements ne sont pas toujours à la hauteur des espérances, les pays du Nord ne prennent pas toujours conscience des bouleversements sociaux que provoque l'intrusion brutale de nouvelles logiques dans des univers qui ne sont pas préparés à les absorber ou à y faire face.

Les problèmes générés par les plans d'ajustement structurel se sont révélés à ce point aigus qu'ils ont suscité l'activation de nouvelles formes de solidarité, attachées tant bien que mal à un tissu associatif dont les mailles irrégulières ne semblent unies que par des fils fragiles. Les perturbations impliquées par les politiques de développement s'observent dans la forme de solidarité que les collectivités reconnaissent comme naturelle et désirable. Il a souvent été rappelé que la communauté africaine valorisait la solidarité mécanique, inculquée à chaque membre dès son plus jeune âge et qui le conduit à préférer servir le bien-être collectif que sa prospérité individuelle. Cette forme de solidarité, qui constitue la seule protection des collectivités vivant dans la proximité intime de la précarité, est implicitement remise en question par les politiques de développement qui exigent des engagements personnels ou collectifs.

La valorisation, par ailleurs très justifiable, de l'enseignement, invite elle aussi les individus à refuser les hiérarchies données de personnes et de statuts et donc à rejeter les solidarités mécaniques. Les paradoxes sont toutefois aigus et les situations peuvent en devenir oppressantes : si le collectif se mobilise pour financer les études d'un des siens, c'est bien dans l'espoir de le voir partager ensuite sans retenue les avantages matériels qu'il tirera de sa position. Ses études lui apprennent que le développement économique passe par une phase d'accumulation, qui ne peut s'effectuer qu'en opérant une rupture ayant toutes les allures publiques de la trahison avec ceux-là qui lui ont permis de faire ses études.

L'organisation bureaucratique centralisée était clairement ajustée aux sociétés africaines appuyées sur les solidarités mécaniques. L'ordre et la hiérarchie des lieux, des personnes et des fonctions qu'elle imposait contribuaient à déresponsabiliser les individus, ce qui avait pour effet positif que rien ne les forçait à se mettre en compétition ou à s'opposer l'un à l'autre. L'État bureaucratique centralisé préservait donc le fonctionnement traditionnel du social et pouvait sans grande difficulté être mis à son service¹²⁸. Le substrat culturel et social, tout chargé de cette valorisation des solidarités mécaniques et des hiérarchies rigides et auto-perpétuées a révélé son extraordinaire puissance en asservissant les structures occidentales modernes qui y ont été implantées à ses logiques et en les faisant dévier des objectifs qui leur avaient été assignés.

Les choses se modifient évidemment quand il est question de formation. La responsabilisation des individus que ces politiques exigent est incompatible

128 Le regret généralisé d'un État responsable que nous avons pu constater dans tous les pays rencontrés, en constitue paradoxalement l'expression.

avec les solidarités mécaniques, elle suscite les compétitions interindividuelles, remet en question l'ordre social tel qu'il existait. Quand elles les amènent à exprimer une parole singulière ou à adopter des comportements ou des référents distincts de ceux de la collectivité, les politiques de développement mettent aussi les individus en péril, sans nécessairement les garantir contre les risques qu'ils sont amenés à prendre (comme les attaques en magie, Marie 1997). De multiples stratégies permettent aux acteurs de ruser, de ne s'impliquer qu'en apparence. Les dispositifs visant la responsabilisation se révèlent alors inefficaces, parce que les accords initiaux n'étaient qu'illusoire, que chaque partie s'est scrupuleusement mise en scène dans le rôle que l'autre attendait d'elle mais a cessé de le respecter sitôt qu'elle s'est retirée et que la vie a pu reprendre son cours normal.

À suivre ces concepts durkheimiens de solidarité, en Afrique, les systèmes de solidarité semblent aujourd'hui mal équilibrés par rapport aux exigences d'un fonctionnement économique. D'un côté, l'État est condamné à rester anémique parce qu'il n'est pas un collectif signifiant, ce qui conduit les individus et les groupes à tenter d'échapper à la taxation, de l'autre côté, la famille élargie impose un partage immédiat de ressources entre les personnes apparentées. L'accumulation ne peut donc s'opérer ni au niveau individuel, ni à celui de l'État alors qu'elle constitue de toute évidence la première condition, indispensable mais non suffisante, d'un processus de développement endogène. Les systèmes traditionnels sont remis en question par les modèles et les pratiques importés de l'Occident et glorifiés tant dans le discours explicite que par les œuvres expressives diffusées par les médias ou encore par les nouveaux mouvements religieux. La valorisation de l'individualité dans les récits où la réussite s'obtient au terme d'une lutte contre les systèmes sclérosés, image archétypique de la culture occidentale contemporaine, s'opère en Afrique sans que ces éléments essentiels que sont les dispositifs collectifs de protection de l'individu n'aient été installés. En d'autres termes, un système de solidarité s'affaiblit, ce qui peut inciter des individus à oser des innovations diverses, mais le nouveau système de solidarité, basé sur le choix mutuel et la cooptation ne s'est pas encore mis en place. Les risques ne sont donc pas mutualisés, les individus en assument tout le poids, ce qui, d'un côté, inhibe leur capacité à construire des stratégies à long terme et, de l'autre côté, stimule leur créativité dans les situations extrêmes : des formes inédites, partielles et temporaires de mutualisation de certains risques apparaissent, se transforment rapidement en fonction des nécessités, soutiennent des tactiques de survie dont le test en grandeur réelle montre qu'elles ont l'efficacité pratique qui était attendue d'elles.

iii. Quelques propositions pour le suivi des boursiers

Nous l'évoquons explicitement pour la République démocratique du Congo, mais cette observation est valable dans les quatre autres pays, l'obtention d'un

diplôme universitaire, même si sa valeur est de moins en moins négociable sur le marché des rémunérations financières, constitue un titre de noblesse qui attire les étudiants dès qu'ils disposent des capitaux leur permettant d'ambitionner ce niveau d'enseignement. La pléthore d'étudiants en premier cycle –que l'on pense aux milliers d'étudiants (près de deux mille cinq cents) qui se sont inscrits en faculté de médecine à Kinshasa– en est un indicateur. Ces étudiants en nombre ingérable par les institutions du Sud poursuivent un même objectif : décrocher ce papier qui constitue un capital symbolique encore important. Toutefois, leur nombre autant que la fin de l'engagement par l'État ou, prosaïquement, la crise de leur insertion dans la société, participent à une démonétarisation de ces titres encore convoités. La solution qu'ils envisagent alors réside dans la surenchère des titres, d'autant plus importante que le nombre de licenciés (personnes ayant atteint la maîtrise au sens français du terme) est important, comme c'est le cas au Sénégal ou au Maroc. Cette course au titre, de plus en plus importante, rencontre leur aspiration dans les bourses de troisième cycle offertes par notre Communauté. Il est illusoire de vouloir revenir en arrière : ce n'est pas en agissant *uniquement* sur ce levier –par ailleurs le seul pour lequel nous disposons des moyens d'action– qu'une solution générale pourra être trouvée. Remettre en cause les formations n'aboutira qu'à reporter sur d'autres pays la charge de ces formations et les rares bénéfices dont elles sont porteuses. Tant que l'on ne peut agir aussi sur d'autres parts de la coopération¹²⁹ –pour lutter avec plus d'efficacité sur la paupérisation de ces sociétés et sur leurs instabilités politiques– poursuivre l'action de formation supérieure est un moindre mal.

Cadre général des recommandations

- a. La première recommandation peut paraître évidente, elle n'en est pas moins importante : quelles que soient les critiques qui lui ont été adressées ici, il est utile et nécessaire de *poursuivre la politique de bourses* qui répond malgré tout à une demande et, à moyen terme, à un besoin des pays du Sud parmi tant d'autres. Cependant elle doit être appréciée à son échelle et reconsidérée urgemment tant l'afflux imminent des candidatures (en outre via le net) sera massif et risque de bloquer la gestion de ces bourses. La crise des fonctions publiques africaines, la faiblesse des projets de société civile, mais plus encore la quasi-faillite de l'enseignement supérieur africain impliquent une réflexion en profondeur au-delà des commodes attendus de

129 Assurer des formations supérieures dans des pays où traditionnellement elles débouchent sur un engagement par la puissance publique et par l'État est indiscutablement en contradiction avec les injonctions des instances internationales qui refusent aux états africains la possibilité d'accroître la masse de leur fonction publique. Il faut donc aussi intervenir sur ces politiques internationales de restriction des engagements publics pour que les formations puissent trouver un débouché. La fermeture « à la sortie » explique partiellement l'inflation permanente de titres : comme avec une licence l'ancien étudiant ne peut briguer qu'une petite échoppe dans le secteur informel, il imagine rationnellement qu'un doctorat devrait lui ouvrir les portes de rentes plus importantes et plus prestigieuses.

la rhétorique du développement. Il importe de se donner des objectifs et des critères de sélection beaucoup plus précis et ciblés, de gérer les bourses à la lumière de la réalité des trajectoires (collectives et individuelles) de ces lettrés et des contextes nationaux voire locaux.

Ces bourses doivent s'inscrire dans une politique cohérente à long terme. Il n'est pas question de soutenir pendant un temps le premier, puis le second et, enfin, le troisième cycle. Le fait qu'elles portent aujourd'hui sur le troisième cycle paraît un choix judicieux (si dans le même temps les autres cycles peuvent être soutenus dans les pays d'origine). Les questions induites par les réformes universitaires dans notre pays (qui posent de sérieuses questions sur la place des troisièmes cycles) devront trouver une réponse au sein des différentes universités.

Les bourses sont à délivrer pour des programmes dispensés dans notre pays, c'est-à-dire non seulement dans le Nord mais dans les compétences développées par les institutions de la Communauté française. D'une part, pour la localisation dans le Nord, la qualité des équipes et des infrastructures diverses, comme la possibilité offerte de proposer aux étudiants un melting-pot (des boursiers provenant de différents Sud mais également d'autres étudiants dans les programmes concernés, sans compte qu'ils se délivrent sur des campus où les origines nationales sont multiples) enrichissent infiniment les boursiers d'expériences académiques mais aussi humaines impossibles à envisager dans leur campus d'origine. D'autre part, le développement des compétences existant dans nos institutions doit préserver notre coopération de subsides qui lui arrivent encore trop souvent d'adresser à des pays tiers (que l'on pense à ces thèses réalisées par des Africains liés à la coopération belge et qui sont réalisées en France ou en Allemagne). Il est de notre responsabilité envers notre pays de consacrer l'argent public à notre disposition -même dans des politiques de développement dont ce n'est pas l'objectif mais qui ne doivent pas les dévaloriser- à développer nos universités.

Enfin, la poursuite de ces programmes de bourses doit préparer, dès le départ, le suivi qui sera consacré aux futurs anciens boursiers, qu'il s'agisse de gérer dès le choix des boursiers posé un fichier les reprenant ou que la politique de formation ne soit pas soumise à des impératifs divergents (par exemple que les pays bénéficiaires diffèrent selon les programmes). Il serait utile de concentrer les maigres moyens de notre coopération. Cette concentration doit tenir compte des offres européennes et concerner aussi bien les pays que les disciplines ou les filières. Elle devrait répondre prioritairement au souci de redonner vie ou de soutenir des institutions universitaires. Comme le montre l'exemple de l'agronomie ou de la démographie appliquée au Bénin, la coopération universitaire est surtout relativement efficace dans des contextes universitaires précis. De ce point de vue, la dispersion camerounaise sur divers ministères techniques est un contre-exemple.

- b. Un second grand volet porte sur *les mécanismes de sélection*. Pour des raisons très compréhensibles, focalisées essentiellement sur la probabilité du retour, le choix politique a été posé de favoriser, voire de restreindre, l'ouverture des bourses aux fonctionnaires des pays. La logique sous-jacente est d'affirmer que les fonctionnaires, bénéficiaires d'un poste de travail et débiteurs de leur formation, seraient plus enclins à retourner dans leur pays d'origine même lorsqu'ils auraient acquis une formation supplémentaire nécessairement négociable sur un marché du travail européen ou international. Ce choix, abstraitement rationnel, a comme conséquence de ne pas sélectionner dans le pays les personnes faisant montre du dynamisme le plus important ; le fonctionnaire dispose d'un emploi, pas obligatoirement d'un travail (cette remarque, faussement candide, d'un Camerounais, "l'État me doit ma rémunération, il n'est pas contraint de m'utiliser", en est illustration). Bon nombre des fonctionnaires des cinq pays visités ont eu une carrière plane : ils sont dans la fonction publique depuis leurs études fondamentales (réalisées avec une bourse de leur état). Cette histoire longue a fait d'eux des assistés, convaincus de ne pas être responsables de leur situation (à l'exception notable de leurs qualités intellectuelles justifiant leurs positions sociales). Ils s'en remettent donc massivement à leur État (ou à la Belgique) pour assurer leur intégration et leur futur. De plus, un nombre non-négligeable d'entre eux (certes variable selon les pays et la déliquescence de ceux-ci) ne sont pas rentrés sur leur continent d'origine ou dans leur pays de départ, ce qui invite à privilégier la qualité des boursiers à tout autre chose (l'évaporation des fonctionnaires étant suffisamment importante pour ne pas en faire un groupe à part). Les quelques exemples d'anciens boursiers de la FOPES / Développement semblent à cet égard être plus optimistes : si les dilemmes et les impasses sont identiques, les impacts collectifs aussi ténus, ces stagiaires semblent avoir progressé dans leur carrière et ont souvent pu assumer diverses fonctions.

Les mécanismes de sélection futurs devraient laisser plus de place à l'implantation d'origine des futurs boursiers, jugeant plus leur qualité et leur projet que leur employeur actuel.

Inévitablement se posera demain la question de l'admission des diplômés des universités privées et/ou communautaires qui prolifèrent sur des bases très fragiles mais attirent un nombre fort croissant d'étudiants dont les familles sont moins démunies. Dans les faits, quelques institutions réputées publiques sont aujourd'hui privatisées de fait.

Plus généralement, c'est la priorité voire l'exclusivité accordée par nos critères de sélection à la fonction publique qui pourraient être examinées.

- c. Corollairement au point précédent, il ne semble pas aussi essentiel de se concentrer sur *le retour des anciens boursiers*. Certes, il n'est pas question d'encourager leur implantation en Belgique ou dans d'autres pays que le

leur ; néanmoins, insister sur le retour indispensable de Congolais dans leur pays ne paraît pas non plus une proposition opérationnelle. Même de l'extérieur, l'ancien boursier constitue une ressource pour son pays. Ce qui semble important est que, s'il s'installe dans un pays tiers, il ne le fasse pas de manière indigne, sans utiliser les compétences qu'il a acquises dans notre pays.

Si le développement des pays sélectionnés peut aussi être assuré lorsque les anciens boursiers s'installent ailleurs mais utilisent leurs compétences à bon escient, il peut être utile toutefois de mettre les anciens boursiers dans des conditions telles que le choix du retour dans leur pays constitue le premier qui se présente à eux et le plus avantageux à leurs propres yeux. Plutôt que de faire du retour une contrainte, il faut en faire un intérêt. Construire cet intérêt suppose également de mettre en œuvre un accompagnement des anciens et de leur rapatriement. Cet accompagnement, sur lequel nous reviendrons immédiatement dans les propositions de soutien, doit rendre le retour désirable, c'est-à-dire proposer des réponses aux contraintes auxquelles les anciens seront soumis ; les politiques de coopération doivent à cet effet être concentrées et concertées de telle sorte que l'action posée sur les formations de troisième cycle dans notre pays renforce la présence belge, et universitaire belge, dans le pays du boursier.

À cet égard, dans certains pays de culture française (le Bénin, le Cameroun ou le Sénégal), agir pour la reconnaissance des diplômes belges par l'administration locale paraît dans cette perspective un enjeu important aux yeux de nombre d'anciens, convaincus que le label national de leur formation contribue à leur difficulté de réinsertion.

Quelques propositions de soutien

- d. Une demande récurrente formulée par les anciens boursiers porte sur l'ouverture de formations complémentaires pour ceux qui sont revenus dans leur pays. Cette possibilité d'*assurer le recyclage* des anciens ne paraît pas imaginable dans le Nord ; cependant, si leur nombre par discipline est suffisamment important, il n'est pas impossible de proposer de tels produits *dans le Sud*. Cette action –offrir dans les pays africains des formations locales ouvertes à tous les anciens d'une sous-région– répond à deux demandes. D'une part, clairement, elle permet de perpétuer un lien et d'entretenir une compétence à moindre frais (il ne serait question que d'assumer quelques heures de cours dans un atelier ou un séminaire de mise à niveau). D'autre part, elle offre le premier moyen d'assurer un suivi intéressant pour les anciens, de leur permettre après être rentré chez eux de faire montre d'une plus-value. L'attrait supplémentaire de ces formations organisées au Sud est d'affirmer une présence et entretenir un contact. Une

- fois de plus, cela suppose de la part de la coopération universitaire belge une concentration sur un nombre restreint de lieux d'action.
- e. Nous avons beaucoup insisté sur la dimension collective et familiale de la trajectoire du boursier, sur l'ensemble des contraintes propres à « l'enfant qui réussit », contrainte démultipliées par la bourse et l'expatriation temporaire au Nord. Il importe donc de reconnaître que la « victoire du boursier » est une victoire collective qui intervient bien avant le diplôme, dès l'obtention de la bourse ! Cette victoire, il faudra impérativement la gérer en tension entre plusieurs modèles redistributifs, au sein d'une famille à géométrie variable selon les cas mais toujours omniprésente. Plutôt que de maintenir l'illusion du mérite du boursier autour d'objectifs académiques exclusivement individualistes ; bref l'idée selon laquelle « la bourse sert à étudier », n'est-il pas plus réaliste de concevoir celle-ci comme une ressource à destination collective ? Ceci non seulement éviterait bien des malentendus et des tricheries, mais permettrait surtout au boursier de mieux gérer son rapport aux siens.
 - f. Dans un même ordre d'esprit, il serait judicieux d'encadrer le retour des anciens boursiers dans leur pays. Tous ont chanté la qualité de l'accueil dans notre pays, qu'ils évoquent les services de l'AGCD ou aujourd'hui de la CUD (pour ne rien dire des différents services de nos universités) ; tous soulignent aussi l'anomie dans laquelle ils se retrouvent lorsqu'ils rentrent chez eux. Une manière à la fois pratique et simple d'encadrer ce retour est *d'organiser lors du retour d'un promotionnaire une conférence* dans une enceinte belge ou dans une institution soutenue par la coopération (qu'il s'agisse d'une université partenaire, d'un centre culturel, d'une association ou d'un centre de documentation), conférence durant laquelle le(s) nouve(aux)l ancien(s) pourra(ont) expliquer les progrès de ses connaissances et l'état du savoir dans sa discipline. Ce moment, qui pourrait être festif, permettrait d'organiser partielle et d'initier le mécanisme boule-de-neige dont nous avons vu qu'il ne fonctionnait guère. En une intervention, le jeune ancien décrirait ainsi l'évolution technique des connaissances et préparait sa réinsertion dans un milieu professionnel dynamisé.
 - g. Le séjour en Belgique lui-même devrait permettre (promouvoir) des contacts au-delà des cénacles universitaires et labos ! Le cas des médecins congolais indique bien comment les liens tissés dans les lieux de pratiques professionnelles peuvent jouer un rôle décisif dans l'accompagnement du retour et le maintien de rapports professionnels avec les institutions belges.
 - h. Toujours pour faciliter le retour des anciens dans leur pays d'origine, il pourrait être judicieux de *soutenir* voire de *supporter*, à tout le moins de manière symbolique (simplement, déjà, en les reconnaissant, en les inventoriant et les mettant en contact), *les associations locales* d'anciens qui se constitueraient. Les anciens des pays visités ont à chaque fois trouvé utile de se constituer en association au terme de notre mission. La pérennité de

ces associations n'est en aucune façon certifiée, et les demandes qui nous ont été adressées à leur propos vont de la location d'un local à un équipement informatique ou l'engagement de secrétariat. Ces rêves ne sont pas réalistes, pour autant l'outil qu'une association constituerait dans chaque pays où des anciens et une coopération universitaire fonctionne serait un appareil utile et efficace. Cette association pourrait tenir le compte des anciens, alimenter nos relations avec eux, soutenir les initiatives locales pour faire connaître utilement les programmes de bourse et pour faire fructifier au retour les contenus qui y ont été glanés.

- i. À l'autre extrémité des programmes de bourses, il ne faut pas négliger les institutions universitaires belges. À cet effet, il est nécessaire d'*assurer une relève académique en Belgique* qui soit, par rapport à ces problématiques développementalistes et du Sud, intéressée, compétente et soutenue par leur institution. La CUD soutient dans divers pays partenaire des programmes de relève académique pour que les étudiants africains trouvent chez eux des enseignants compétents ; il est tout aussi utile que dans notre pays l'intérêt pour les pays en développement demeure un secteur professionnellement porteur pour une jeune génération. Dans le cas contraire, comme les anciens boursiers de certains domaines le regrettent déjà, les programmes de bourses ne sont pas remis en cause, seule leur intérêt est remis en question. Sans une attention portée vers le Sud par les enseignants du Nord, les programmes risquent de ne pas être adaptés aux préoccupations et aux moyens disponibles dans les pays cibles.
- j. Plus généralement, la « gestation » et la sélection des programmes de cours internationaux devraient davantage prendre en compte des objectifs locaux ciblés par des besoins particuliers des pays mais aussi des interventions belges ainsi que les contraintes de travail et de réinsertion dans les différents domaines.
- k. Par delà les individus, cela suppose bien de *continuer à inscrire le développement dans les priorités des universités belges*. Les universités ont par trop tendance à ne juger leurs performances qu'à l'aune de leurs relations avec des universités du Nord, plus grandes et plus prestigieuses qu'elles ne le sont. Les références sont trop souvent les universités phares de Grande Bretagne ou des États-Unis ; les services que nos universités rendent dans le Sud sont trop souvent minimisés et mal utilisés tant par elles-mêmes que par nos instances politiques. Un travail de lobbying interne –au sein même des alma-mater– et externe –dans les différentes sphères politiques– semble en la matière important.
- l. Dans le même ordre d'esprit, mais en changeant les moyens, il serait utile d'offrir aux universités de la Communauté française la possibilité d'être plus soutenues encore dans leurs relations avec le Sud. La question est de *rendre les actions menées visibles* dans l'ensemble de la Communauté.

- m. La revendication est la plus constante de la part des anciens : il faut *assurer un suivi* de ceux qui sont rentrés. Ce suivi, si l'on peut lui imaginer toutes les formes importantes, peut déjà s'effectuer à travers des actions simples et peut coûteuses. Il est indispensable de constituer et de tenir à jour un annuaire, structuré par pays, pour offrir ici et ailleurs la visibilité dont les anciens boursiers et les anciens de Belgique en général se plaignent d'être privés. Cet annuaire demande évidemment un investissement en temps et en moyens pour sa mise en route, mais son entretien ne demande qu'une attention et un peu de rigueur. Les avantages d'un tel outil sont nombreux et pourraient d'ailleurs permettre de trouver des moyens financiers auprès de la Région wallonne. Il est nécessaire de plaider pour une ouverture plus grande aux anciens. Leur statut d'anciens belges ne doit pas les handicaper dans les relations qu'ils cherchent à entretenir avec notre pays. D'autres actions sont plus onéreuses. Il y a dans cette catégorie l'organisation de séminaires ou colloques réguliers dans le Sud (il est envisageable de faire tourner dans les différents pays partenaires une manifestation annuelle regroupant un certain nombre d'anciens) ou la mise sur pied d'outils d'investissement dans les pays partenaires pour permettre aux anciens d'avoir accès à des projets de développement belges qui leur seraient prioritairement dédiés lorsque des responsables locaux ou des partenaires seraient recherchés. La poursuite temporaire de la bourse lors du retour, telle que la coopération allemande l'assure, participe également de cet accroissement financier qui rendrait service aux cadres locaux. Bref cette recherche confirme aux yeux de ses promoteurs leur intuition de départ : un monitoring des scientifiques et universitaires et Sud formés en CWB s'impose.
- n. Il pourrait être utile également d'*assurer un suivi du devenir des anciens*. Nous entendons par là être capable lors de leur retour de leur fournir une sorte de service-après-vente informant leur employeur (étatique ou privé) de la formation dont ils ont bénéficié, de voir de quelle manière celle-ci est utilisée, de comprendre les échecs éventuels dans l'usage qu'ils en font ou dans la réinsertion qui leur est réservée. C'est à la fois un moyen d'évaluer la pertinence des formations qui sont données et de fournir aux anciens un soutien qui leur peut être utile dans des négociations locales où ils ne se retrouveraient plus seuls face à leurs instances nationales.
- o. Il est indispensable de *coordonner les actions des différents programmes de développement*. Il n'est pas possible d'offrir le service belge à l'ensemble des pays en développement, il n'est pas question de dire ici quels sont les critères ou les raisons qui doivent pousser à en choisir certains plutôt que d'autres. La seule chose que nous affirmons est qu'il est nécessaire que ce choix se réalise et qu'il soit cohérent et intégré, c'est-à-dire que les divers programmes soutiennent les mêmes pays et les mêmes dimensions. Au sein même de la CUD, il pourrait être utile que les programmes CUI concernent les mêmes pays que les programmes de bourses ; en effet, une

telle économie d'échelle permettrait d'organiser un suivi des anciens à moindre frais et dans les meilleures conditions. Les pays qui ne sont pas dans la liste des priorités fédérales (le Cameroun, par exemple) sont encore plus demandeurs que les autres puisqu'ils ne disposent de rien. La mise en synergie des différents programmes permettrait de répondre à certaines des revendications des anciens. Enfin, les différents organismes belges francophones pourvoyeurs de bourses ne devraient-ils pas harmoniser leurs critères et leurs objectifs ?

- p. Les universités africaines et plus particulièrement certains secteurs parmi celles-ci devraient être privilégiés tant les fruits acquis des coopérations passées sont aujourd'hui menacés. Il revient sans conteste à la coopération universitaire d'œuvrer sans corporatisme à aider ses pairs du Sud. Ceci implique sans doute une révision de la nature des cours internationaux car la relève scientifique passe surtout par des DEA plutôt que des DESS. Ceux-ci devraient être aussi clairement valorisés dans les universités de concentration. En tout état de cause, il y a lieu de s'interroger sur la non reconnaissance ou la non valorisation de certaines formations par les administrations de certains pays africains (cf. Sénégal).
- q. Il importe par ailleurs que les programmes de cours internationaux puissent être suivis par des boursiers soutenus par des instances non belges et par des institutions internationales. Ceci suppose un travail de communication *in situ* que de nombreux « anciens » pourraient prendre en charge. C'est en effet souvent à partir des agences locales de ces organisations que les bourses sont octroyées.
- r. Le dernier point est, pour partie, au-delà de la compétence formelle du CIUF. Il est question de *faire pression sur les instances fédérales, communautaires et régionales pour une politique belge de développement* intégrée et ambitieuse. Ainsi, la fermeture des frontières, le refus de visa, le repli sur nous-mêmes ne permet pas de mener des politiques de développement avec les individus présents et dynamiques dans les Sud.

Références bibliographiques

- BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Ève, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Éditions Gallimard, NRF.
- BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Éditions Gallimard, NRF.
- BOURDIEU Pierre, 1963, "La société traditionnelle. Attitude à l'égard du temps et conduite économique", *Sociologie du Travail*, V/1, Paris, Éditions du Seuil, pp. 24-44.
- CEDEM (ULG), GERME (ULB), STEUNPUNT MENSEN ZONDER PAPIEREN, 2001, *Projet de recherche. Migration et Asile*, publié sur le site de la fondation Roi Baudouin (www.Kbs-frb.be/), consulté le 7 juillet 2004.
- COMELIAU Christian, dir., 1996, *L'économie à la recherche du développement. Crise d'une théorie, violence d'une pratique*, Paris, Genève, Presses Universitaires de France, Les Nouveaux Cahiers de l'Institut Universitaire d'Études du Développement, Volume 5.
- DAUM Christophe, 1998, *Les associations de maliens en France. Migration, développement et citoyenneté*, Paris, Éditions Karthala.
- DURKHEIM Émile, 1893 (1998), *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France.
- FINDLEY Sally E., 1999, "La famille africaine et la migration", in ADEPOJU Aderanti, *La famille africaine. Politiques démographiques et développement*, Paris, Éditions Karthala.
- FUKUDA-PARR Sakiko, dir., 2004, *Rapport mondial sur le développement humain 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié*, Paris, Economica, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).
- GÉRARD Étienne, 2004, "Développement du système scolaire et différenciations sociales des « rapports aux savoirs ». Exemples tirés de la société marocaine", Tours, *XVIIe congrès international des sociologues de langue française : l'individu social autres réalités, autre sociologie ?* (Comité de recherche Modes et procès de socialisation), juillet.
- GODIN Francine, 1986, *Le Bénin (1972-1982). La logique de l'État africain*, Paris, L'Harmattan.
- GRUZINSKI Serge, 1999, *La pensée métisse*, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- IGUE John O., SOULE Bio G., 1992, *L'état-entrepôt au Bénin. Commerce informel ou solution à la crise ?* Paris, Éditions Karthala.
- KABAMBA Kazadi, MAZZOCCHETTI Jacinthe, SINDAYIHEBURA Emmanuel, 1999, *Les étudiants africains et leurs universités. Approches*

sociologiques et anthropologiques, Bruxelles, Rapport final d'une recherche en appui à la politique de coopération (Pierre Joseph Laurent, Pierre Petit, Marc Poncelet), 278 pages.

- KIMWANGA Pélerin, MOENS Frédéric, 2003, *Recherche en appui à la politique de coopération au développement. Rapport intermédiaire : « Que sont les boursiers devenus ? »*, Liège, Mons, Coopération universitaire au développement - Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique, Université de Liège, Facultés universitaires catholiques de Mons, 99 pages.
- LAURENT Pierre-Joseph, 2003, *Les pentecôtistes du Burkina Faso. Mariage, pouvoir et guérison*, Paris, IRD Karthala.
- LONSDALE John, 1996, "Ethnicité, morale et tribalisme politique", *Politique africaine*, N° 61. *Besoin d'état*, pp. 98-115.
- MARIE Alain, dir., 1997, *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris, Éditions Karthala.
- OCHOLA-AYAYO A.B.C., 1999, "La famille africaine, entre tradition et modernité", in ADEPOJU Aderanti, *La famille africaine. Politiques démographiques et développement*, Paris, Éditions Karthala.
- PEEMANS Jean-Philippe, 2002, *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Les théories du développement face aux histoires du développement "réel" dans la seconde moitié du XXème siècle*, Louvain-la-Neuve/Paris, Academie-Bruylant/L'Harmattan.
- PIROTTE Gautier, PONCELET Marc, 2002, *Eveil des sociétés civiles en milieu urbain et organisations non gouvernementales: les exemples de Cotonou et Lubumbashi*, Autrepart Variations, Institut de recherche pour le développement, Numéro 23, éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- RIST Gilbert, 1996, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- SCHURMANS Daniel, 2002, *Le diable et le bon sens. Psychiatrie anthropologique, de l'Afrique noire à l'Europe*, Paris, L'Harmattan.
- The Task Force on Higher Education and Society, 2000, *Higher Education in Developing Countries. Peril and Promise*, Washington, The World Bank.
- THOMAS William I., ZNANIECKI Florian, 1919, *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant (Préface de Pierre Tripier, Une sociologie pragmatique)*, Paris, Nathan, « Essais et recherches », traduit de l'américain par Yves Gaudillat (*The Polish Peasant in Europe and America. Monograph of an Immigrant Group. Volume III, Live Record of an Immigrant, 1918, 1920*), édition de 1998.

TREFON Théodore, dir., 2004, *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'État*, Tervuren, Paris, Musée royal de l'Afrique central, Éditions l'Harmattan, « Cahiers africains / Afrika Studies n°61-62 (série 2003) ».